This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

T 145

TAYLOR INSTITUTION.

BEQUEATHED

TO THE UNIVERSITY

BY

ROBERT FINCH, M. A.

OF BALLIOL COLLEGE.

BOILEAU DESPRÉAUX.

ŒUVRES

DE BOILEAU

AVEC

UN NOUVEAU COMMENTAIRE

PAR M. AMAR.

Verum atque decens.
HOR.

TOME I.

À PARIS
CHEZ LEFÈVRE, LIBRAIRE,
RUE DE L'ÉPERON, N° 6.
M DCCC XXI.

OXFORD

PRÉFACE

DU NOUVEL ÉDITEUR.

Les auteurs satiriques, les peintres de mœurs contemporaines, sont, de tous les écrivains, ceux qui peuvent le moins se passer de *Commentaires*. Ne seroit-on point arrêté à chaque pas aujourd'hui, dans la lecture de *Pétrone*, de notre *Rabelais*, de la *Satire-Ménippée*, etc.? Qui pourroit se flatter de tout entendre dans les satires d'*Horace*, de *Perse*, de *Juvénal*, de *Régnier*, et de *Boileau* même, si, guides officieux pour nous dans ces espèces de labyrinthes, les scoliastes anciens et modernes ne nous attendoient, pour ainsi dire, au passage, pour remettre en nos mains le fil qui peut diriger nos pas à travers tant d'obscurités? Ces guides, il est vrai, ne sont pas toujours aussi sûrs, aussi fidèles, qu'on pourroit le desirer; mais on n'en doit pas moins de reconnoissance aux écrivains laborieux, qui ont porté les premiers dans ces savantes ténèbres une lumière, à la faveur de laquelle tombent devant nous et le voile qui enveloppoit la pensée de l'écrivain, et le masque du personnage qu'il voulut, et n'osa pas désigner. Or,

ces nuages s'épaississent nécessairement à proportion de l'éloignement où nous nous trouvons des temps et des personnes. Quoiqu'un siècle, par exemple, se soit à peine écoulé depuis la mort de Boileau, combien de choses nous échapperoient dans ses ouvrages! que de fois il nous arriveroit de nous méprendre sur le véritable but du poëte, et de lui prêter des intentions qui ne furent pas les siennes, sans les utiles travaux de ceux qui ont défriché pour nous ce terrain difficile, et préparé la voie où nous marchons aujourd'hui avec plus d'aisance et de sécurité, à la suite des *Brossette*, des *Saint-Marc*, etc.!

Brossette, homme instruit, et animé d'un zèle sincère pour la gloire de nos grands écrivains, a donc rendu un service réel à Boileau, en puisant à leur véritable source les *Éclaircissements historiques* qui ont épargné *aux Saumaises futurs* les *tortures* que leur préparoient, de l'aveu même du poëte, plusieurs endroits de ses ouvrages, déja devenus obscurs pour lui, quand Brossette travailloit sous ses yeux à les éclaircir. Aussi lui disoit-il plaisamment *qu'il sauroit bientôt son Boileau mieux que Boileau lui-même.* Mais, soit que Brossette n'ait point osé se constituer, en présence de l'auteur [1], juge de son talent poétique; soit, ce qui est beaucoup plus vraisemblable, que cette

[1] Le Commentaire de Brossette ne parut qu'en 1716, cinq ans après la mort de Boileau; mais il s'en occupoit depuis 1698.

tâche excédât la mesure de ses forces, le fait est qu'il s'est exclusivement renfermé dans la partie technique de son travail; et le style ne rachète pas toujours, il faut l'avouer, la sécheresse historique des détails. Il y a plus: malgré leur fatigante prolixité, ces *Éclaircissements* ne sont ni complets, ni même toujours exacts [1], quoique *donnés par l'auteur lui-même*, que sa mémoire a pu tromper, et laborieusement accrus par les recherches multipliées de l'éditeur.

Il en est de même des *Imitations*: Brossette est loin d'avoir rassemblé tous les passages des classiques anciens, si souvent, et presque toujours si habilement reproduits par l'écrivain qu'une longue et savante pratique, et sur-tout la conformité du génie, avoient pour ainsi dire identifié avec ses modèles. Animé de l'esprit d'Horace, de Perse, et de Juvénal, il ne cherche ni à les traduire ni à les imiter: il écrit sous leur dictée, et ce sont eux qui se placent sous sa plume. Mais ces sources ne sont pas les seules où il ait puisé; et la lecture réfléchie de ses ouvrages prouve que les orateurs, les philosophes, et les grands historiens de l'antiquité grecque et latine, lui étoient aussi familiers que les poëtes, dont il avoit fait une étude particulière.

[1] « Brossette n'ayant pas vécu familièrement avec Boileau, n'a « pas été instruit de tout; et son Commentaire, où il y a de bonnes « choses, est *fort imparfait*. » (L. Racine, *Mém.*)

Il ne suffisoit donc pas, comme l'ont fait, à l'exemple de Brossette, tous les commentateurs qui l'ont suivi, de renvoyer simplement au bas des pages les textes qui avoient, ou paroissoient avoir fourni au poëte une pensée, une image, une expression heureuse : il falloit d'abord rendre ces textes intelligibles pour ceux des lecteurs de Boileau qui peuvent n'être que médiocrement versés dans la connoissance des langues anciennes. Ce n'est point assez de leur annoncer, par exemple, qu'avant Boileau,

> Juvénal avoit dit en latin
> Qu'on est assis à l'aise aux sermons de Cotin.

Il faut leur apprendre comment Juvénal l'avoit dit; il faut leur faire connoître ces *Pelletiers romains*, aux dépens desquels se jouoit Horace; et, pour cela, il faut analyser, discuter les textes, en présence de l'imitation; mettre aux prises les poëtes et les idiomes, et proclamer le vainqueur à l'issue de la lutte. Heureux imitateur des anciens, et devenu classique à son tour, Boileau a mérité l'honneur de servir de modèle, non seulement aux François, qui ne l'ont peut-être point encore assez étudié; mais il a donné le ton et presque la loi aux littératures étrangères : c'est à lui que le plus pur, le plus harmonieux versificateur de l'Angleterre, le célèbre Pope, fut redevable de cette sagesse de composition et de style qui l'a fait surnom-

mer le *Boileau d'Albion*. C'est la pensée généreuse de lutter contre *le poëte françois* par excellence, qui inspira l'*Essai sur la Critique*, le joli badinage de la *Boucle de cheveux*, et l'*Essai sur l'Homme;* trois chefs-d'œuvre, en leur genre, que l'Angleterre oppose, avec un orgueil motivé jusqu'à un certain point, à l'*Art poétique*, au *Lutrin*, et aux belles *Épîtres* de Boileau. Il suffit de lire Pope avec quelque attention, pour se convaincre de la sincérité de son admiration pour Despréaux; il l'imite souvent, et lui prend quelquefois des vers tout faits. Ce genre d'hommage n'étoit point à dédaigner pour l'honneur de notre littérature, et sur-tout pour le grand poëte qui en fut l'objet[1]. Nous aurons occasion de parler ailleurs de la traduction en vers anglois de l'*Art poétique*, que le grand Dryden ne dédaigna ni de *revoir* ni d'admettre dans le recueil de ses œuvres.

Nous avons également réuni toutes les *variantes* que présentent les différentes éditions d'un auteur si souvent réimprimé; et nous n'avons point négligé de faire remarquer, en les comparant entre elles et avec le texte définitivement adopté, l'attention sévère qui

[1] Voyez, dans les *Dialogues des Morts*, traduits de l'anglois de Lyttleton (1 vol. in-8°, Amsterdam, 1764), celui où Pope avoue à Boileau les nombreuses obligations dont il lui est redevable. Hommage d'autant plus flatteur, d'autant plus désintéressé, qu'il est rendu par un poëte distingué lui-même, et par un disciple et un admirateur de Pope.

ramenoit sans cesse Boileau à la correction de ses ouvrages : il étoit bien l'homme dont il avoit dit, dans sa seconde satire :

Il plaît à tout le monde, et ne sauroit se plaire.

Et *tout le monde* a confirmé le premier hémistiche, parceque le poëte s'est montré fidèle à la loi que lui imposoit le dernier.

Ainsi, nous avons tâché qu'il résultât de l'instruction ou de l'agrément de chacune des parties dont se devoit composer un commentaire sur les œuvres de Boileau; et que le titre de *nouveau*, sous lequel s'annonce notre travail, ne fût point une de ces promesses fastueusement trompeuses, qui ont à juste titre décrédité d'avance la foi des *Prospectus*. Le nôtre se réduit à des termes bien simples: Nous avons fait *autrement* que nos prédécesseurs; avons-nous fait *mieux?* voilà toute la question : c'est au public de la résoudre. C'est aux appréciateurs éclairés de ces sortes de travaux qu'il appartient de prononcer entre nous et Brossette, augmenté par Dumonteil, beaucoup trop abrégé par Souchay, et enfin écrasé sous le vain fatras dont l'a surchargé Saint-Marc. Si du moins ce dernier éditeur s'étoit borné à corriger Brossette, dont il trouve avec raison le style *lourd et diffus;* s'il s'étoit contenté de rectifier les faits quand il les juge altérés, et d'éclaircir par des remarques nouvelles ce qu'il

ne croit pas suffisamment expliqué par les notes de son devancier, on pourroit lui savoir quelque gré d'un travail qui n'eût été ni sans honneur pour lui, ni sans utilité pour le lecteur. Mais qui ne riroit de le voir s'ériger en censeur de Boileau lui-même, renouveler, à son égard, les critiques des Pradons et des Desmarets, qui pouvoient du moins trouver leur excuse dans leur motif; de l'entendre s'excuser en quelque sorte auprès du lecteur, après avoir employé deux cents mortelles pages à l'examen *philologique* des satires seulement et des épîtres, de n'avoir mis *dans ce volume qu'une partie* des remarques dont ces ouvrages auroient été susceptibles? Mais heureusement pour Boileau et pour nous, qu'arrivé à la douzième épître, l'infatigable Saint-Marc commence à se douter qu'il pourroit bien *fatiguer le lecteur*. Cette considération le détermine à *supprimer* tout ce qui lui restoit à dire; et il passe à l'examen du *récit de Théramène*, qui n'occupe guère moins d'une centaine de pages, où Racine est traité à peu près comme Boileau, dans les *Essais philologiques*[1]. Les *Réflexions critiques sur quelques passages de Longin* ont, comme l'on sait, pour objet de réfuter les doctrines hétérodoxes exposées par Charles Perrault dans son fameux *Parallèle des an-*

[1] Tout ce fatras a disparu dans l'édition de Hollande, 1772, d'ailleurs encombrée d'assez d'autres inutilités.

ciens et des modernes : nouveau scandale de la part de Saint-Marc, qui prend volontiers parti pour Perrault, contre Homère, Boileau, et la raison. On lui doit néanmoins la justice qu'il se montre ici passablement versé dans la connoissance des classiques anciens et de leurs langues [1]; mérite qui distingue sur-tout la plupart de ses remarques sur le *Traité du sublime*, où, fréquemment obligé de prononcer sur les difficultés du texte, entre les savants distingués qui les avoient discutées avant lui, il fait preuve d'un rare savoir et d'une critique solide et judicieuse. C'est, sans contredit, la partie la plus estimable de son travail, et la seule dont le plan que nous avons suivi nous permettra quelquefois de faire usage.

Il y avoit donc peu de fruit en général à retirer pour nous des travaux de nos prédécesseurs : il y avoit au moins un grand choix à faire dans cet amas confus de matériaux rassemblés à des époques et par des mains différentes, et successivement accumulés, au point qu'étonné sans doute du trop nombreux cortège dont un zèle mal entendu pour sa renommée a cru devoir l'environner, Boileau lui-même se retrouveroit difficilement au milieu d'une foule importune, au moins étrangère pour lui, et dans laquelle il recon-

[1] C'étoit le résultat des excellentes études qu'il avoit faites sous la direction du savant abbé *Capperonnier* (*Jean*), son oncle, et des célèbres professeurs de rhétorique *Morin* et *Gibert*.

noîtroit à peine son fidèle Brossette, commenté à son tour par d'autres commentateurs.

Notre premier soin a donc été de débrouiller cette espèce de chaos, et d'en dégager d'abord le texte de l'auteur, pour l'amener au degré de correction et de pureté que commandent le respect pour le nom de Boileau et l'importance de ses écrits, devenus l'une des autorités de la langue.

Nous avons pris pour base de notre travail l'édition de 1701, que Boileau appelle *sa favorite* (Préf., pag. 7.) parcequ'il l'avoit soignée avec une prédilection toute particulière, et qu'il la regardoit comme la dernière que son âge, alors de soixante-quatre ans, lui permît désormais de donner au public. Cependant, heureusement trompé dans son calcul à cet égard, il s'occupoit, en 1710, d'une nouvelle édition; déja même quelques feuilles étoient imprimées, lorsque la défense d'y faire entrer la satire XII *sur l'Équivoque* le découragea totalement, et lui fit abandonner son projet. Mais il fut repris, et heureusement exécuté en 1713, deux ans après la mort de l'auteur, par les deux plus dignes dépositaires de ses volontés, l'abbé Renaudot, et M. de Valincour. En sorte que l'on peut regarder comme publiée par Boileau lui-même, une édition pour laquelle il avoit préparé quelques corrections, et rédigé des notes marginales en plus grand nombre et un peu plus étendues que celles de

1701. Cette édition, en deux volumes grand in-4°, se distingue également par la beauté du papier, la pureté des textes, et le mérite d'une exécution typographique qui, très remarquable à cette époque, le seroit encore aujourd'hui. Elle servit de base et de modèle à-la-fois à celle que préparoit Brossette, et qui parut enfin à Genève, en 1716, accompagnée du commentaire dont il s'occupoit depuis près de vingt ans, et qui étoit le fruit de ses conversations et de sa correspondance avec l'auteur.

Tels sont les guides que nous avons particulièrement suivis dans la révision du texte que nous offrons au public, sans négliger toutefois les secours dont pouvoient nous être, et nous ont en effet été, les éditions publiées par Saint-Marc en 1747, en 1789 par Didot, et par M. Daunou en 1809. Il est presque inutile de prévenir le lecteur que le résultat de cette collation nouvelle n'a guère introduit d'autres changements dans le texte primitif, que la rectification de quelques noms propres, et une ponctuation plus rigoureusement exacte: le soin avec lequel Boileau revoyoit ses ouvrages ne laissoit d'autre mérite à ses éditeurs futurs que celui de suivre religieusement la route qu'il leur avoit tracée.

Les notes placées au-dessous de ce texte ainsi épuré ont eu pour objet principal de faire remarquer à chaque pas l'influence de Boileau sur nos destinées

littéraires; l'importance et l'étendue des services qu'il a rendus, non pas à la poésie seulement, en lui faisant retrouver la langue qu'elle avoit cessé de parler depuis Virgile; mais à tous les genres de style, qu'il a ramenés, par la force de l'exemple et l'autorité de ses leçons, à ce goût du simple et du vrai, qui n'est autre chose que le *beau*, si infructueusement recherché, parcequ'il a toujours été trop vaguement défini. Cet objet essentiel nous a d'autant plus occupés, qu'il avoit été plus négligé, pour ne pas dire entièrement omis, par les précédents commentateurs. Car il faut compter à peu près pour rien quelques notes échappées à l'admiration de *Le Brun* pour Boileau, et jetées au hasard sur le papier, sans suite, sans ordre, et sans autre but, que de fixer l'impression du moment. Elles étoient cependant très bonnes à recueillir: elles donnent au moins une idée de la manière dont un poëte doit et peut parler de poésie.

Nos Remarques seront donc *historiques*, *littéraires*, et *grammaticales;* mais *grammaticales* dans l'acception rigoureuse où les anciens prenoient les fonctions du *grammairien*, qu'ils ne distinguoient point de ce qu'on a nommé depuis un *littérateur*, un *critique* de profession; et c'est en ce sens que le grand poëte, objet de ce commentaire, a dit lui-même:

Sans la langue, en un mot, l'auteur le plus divin
Est toujours, quoi qu'il fasse, un méchant écrivain.

Quintilien définissoit la grammaire, *l'Art de parler correctement, et d'expliquer les poëtes*[1]. Aussi ajoutoit-il judicieusement, qu'ainsi considérée, cette science a dans le fond beaucoup plus d'étendue qu'elle n'en promet d'abord.

C'est en mettant sans cesse la raison supérieure de Boileau et l'inflexible sévérité de son goût aux prises avec les doctrines erronées qui s'efforçoient de remplacer les sages préceptes d'Aristote, d'Horace, et de Quintilien : c'est en opposant ses chefs-d'œuvre aux productions qui jouissoient alors d'une estime scandaleusement usurpée, que tous les yeux (s'il en est qui soient fermés encore à son prodigieux mérite) achéveront nécessairement de s'ouvrir : car, il ne faut pas le dissimuler, les atteintes hasardées contre la renommée de Boileau, vers la fin du dernier siècle, ont pu laisser dans quelques esprits des impressions d'autant plus dangereuses, que les noms de Marmontel, de Diderot, et de d'Alembert, bien autrement imposants que ceux de Cotin, de Pradon, de Perrault, etc., leur donnent une sorte d'autorité capable d'ébranler les croyances littéraires qui ne se trouvent point suffisamment affermies. Il est fâcheux sans doute pour la mémoire de Marmontel de trouver son nom parmi

[1] Recte loquendi scientiam, et poetarum enarrationem. — Plus habet in recessu, quam fronte promittit. (*Instit. orat.* II, cap. IV.)

ceux des détracteurs de Boileau. Que l'imagination exaltée de Diderot, toujours emportée par sa fougue au-delà des bornes du vrai, et quelquefois même du vraisemblable, n'ait vu dans le poëte de la raison, dans l'auteur du *Lutrin* et de l'*Art poétique*, qu'un *versificateur;* que d'Alembert, obligé par les fonctions de sa place de louer publiquement Boileau, ait captieusement semé, dans le corps même de l'*Éloge*, et sur-tout dans le volume de notes qui l'accompagnent[1], le germe des reproches si souvent renouvelés depuis contre ce grand écrivain : que Condillac ait tenté de soumettre l'essor de la langue du poëte aux froids calculs de l'analyse métaphysique; tout cela se conçoit, s'explique, et peut s'excuser, par la pensée qu'aucun de ces juges ne se trouvoit là dans le domaine de ses attributions. Mais qu'un homme voué dès sa naissance, et consacré pendant tout le cours d'une longue et honorable carrière au culte des muses, et qui, sans avoir laissé, dans aucun genre de littérature, ce qu'on appelle des modèles, a donné dans plusieurs des preuves de talent et d'une rare flexibilité d'esprit; que l'auteur des *Éléments de littérature*, le meilleur peut-être de nos livres classiques, puisqu'il est le plus fécond en vues nouvelles, en aperçus ingénieux; que Marmontel enfin ait reproduit, dans l'ouvrage même que nous ve-

[1] L'*Éloge* se trouve dans le tome Ier des *Éloges des Académiciens*, pag. 37 et suiv. Les *Notes*, tome III, pag. 1-197.

nons de citer, quelque chose des doctrines foudroyées par Boileau, et les reproches adressés autrefois au législateur du goût par des hommes incapables d'en avoir; voilà ce qui se conçoit beaucoup moins, parceque cela ne s'explique pas aussi facilement: voilà sur-tout ce que ne pouvoit excuser le commentateur de Boileau [1].

Mais, au lieu de fatiguer le lecteur et nous-mêmes par de longues et graves discussions: au lieu de nous constituer d'office les avocats de Boileau, c'est à lui que nous laissons le soin de plaider sa cause; et, simples rapporteurs du procès, nous nous bornons à faire valoir les nombreux moyens de défense que nous fournissent l'état où se trouvoient la langue et la poésie françoises, quand l'auteur des *Satires* commença à se faire connoître; le haut degré de splendeur où les porta bientôt l'auteur des *Épîtres* et du *Lutrin;* la décadence enfin qui les menaça l'une et l'autre, à mesure que l'on affecta de l'éloignement et presque du mépris pour l'auteur de l'*Art poétique*, et le traducteur de *Longin*. Ainsi tomberont, réfutées par la seule

[1] « Quand je vois tant d'acharnement contre Boileau, que l'on « voudroit rayer du nombre de nos poëtes, ce n'est pas pour Boi- « leau que je crains; je crains pour nous-mêmes, et j'appréhende « que cet esprit philosophique, que nous voulons étendre à tout, « n'éteigne parmi nous le génie. A force de raisonner sur la poésie, « nous n'en aurons bientôt plus. » (L. Racine, *Réflexions sur la Poésie*, ch. III.)

éloquence des faits, d'injustes préventions, moins dirigées contre Boileau personnellement que contre le grand siècle qui lui doit une si noble part de son illustration européenne. C'est ce que démontrera évidemment la portion de notre commentaire qui a pour objet de rattacher l'histoire littéraire de ces temps mémorables, à celle des événements politiques et militaires, si noblement consacrés par le concours de tous les arts élevés par la munificence éclairée du prince à la hauteur même de l'époque qu'ils célébroient.

Chose étonnante, et bien honorable en même temps pour les lettres françoises! l'histoire du génie se trouve si immédiatement liée à toutes les grandeurs de ce siècle, unique jusqu'alors dans nos fastes, qu'il est impossible de se représenter Louis XIV, sans le voir entouré de cette foule d'hommes qui ont, par un si noble retour, fait rejaillir sur le monarque tout l'éclat qu'eux-mêmes en avoient emprunté; sans que les images de Boileau, de Racine, de Molière, etc., se groupent honorablement autour du prince qui sut si bien les apprécier! Aucun d'eux cependant ne fut ce qu'on appelle un *courtisan*, même à la cour; et Boileau sur-tout y portoit une rudesse de franchise qui fit plus d'une fois trembler ses amis. Mais, à l'exemple du maître, la cour les recherchoit et s'instruisoit dans leur commerce, comme les gens de

lettres se polissoient dans celui des courtisans. Racine se croyoit courtisan avec Cavoie; et Cavoie, bel esprit avec Racine. Heureuse illusion qui, en ramenant les arts au pied du trône même, en rapportoit dans la société ces formes aimables, ce ton de politesse et d'urbanité, plus utile qu'on ne pense au maintien de l'ordre, qui n'est autre chose que le respect des convenances. Ces convenances une fois violées, ou simplement négligées, tout retombe dans la confusion, tout dégénère;

Et la chute des arts suit la perte des mœurs.

D'après cet exposé du plan qui a dirigé notre travail, on conçoit sans peine que Boileau tout entier, soit que l'on cherche et que l'on veuille étudier en lui l'homme moral, le grand poëte, ou le littérateur profond, doit se reproduire à chaque page de ce commentaire. Pour satisfaire cependant le goût, plus généralement répandu que jamais, des détails biographiques, et répondre à cet intérêt de curiosité maligne qu'inspire à certains lecteurs la vie privée d'un écrivain satirique, nous donnerons ici un *Précis de la vie de Boileau*, très courte, à ne considérer que le petit nombre et le peu d'importance des faits qu'elle renferme; mais abondamment remplie, si l'on examine l'influence morale et littéraire que ce grand homme exerça sur son siècle, et qu'il doit conserver

par-tout où la raison, le goût, et les mœurs, conserveront des partisans, et voudront faire des prosélytes.

Dans l'histoire de l'homme, comme dans l'examen de ses ouvrages, nous avons porté cet esprit d'impartialité dont on a paru nous savoir quelque gré, à l'égard de J. B. Rousseau. Ce n'est pas un mérite, puisque c'est un devoir pour l'écrivain qui se respecte; mais c'est un titre assuré aux suffrages de cette portion éclairée du public, pour laquelle, disoit l'autre Rousseau, on ne fait jamais assez bien, en faisant même de son mieux[1].

[1] Dictionnaire de Musique, dans la Préface.

10 Juin 1821.

A.

PRÉCIS HISTORIQUE

SUR

NICOLAS BOILEAU DESPRÉAUX.

Naris emunctæ,
Natura nunquam verba cui potuit dare.
PHÆD., lib. III, fab. III, v. 14.

GILLES BOILEAU, greffier de la grand'chambre du parlement de Paris, et père du poëte qui a rendu à jamais ce nom si célèbre, descendoit d'*Estienne Boyleaux*, *Boileaue*, ou *Boylesve*, prevôt de la ville de Paris, au treizième siécle [1].

Telle étoit la réputation de sagesse et de probité dont jouissoit ce magistrat, que quand Louis IX, qui donnoit alors à la terre le spectacle, trop rarement renouvelé pour le bonheur des peuples, d'un grand saint dans un monarque accompli, songea, en 1258, à régulariser les fonctions du prevôt de Paris; il s'occupa, dit Joinville, de faire chercher par tout le pays *un bon justicier*, et *bien renommé de prud'homie*, et il le trouva *dans la personne d'Estienne Boy-*

[1] Biographie Universelle, tome V, page 435.

leaux, qui fut ainsi le premier prevôt de Paris, nommé par le roi.

Telle est la noble souche qui a donné à la France celui peut-être de tous ses poëtes qu'elle peut opposer avec le plus de confiance à tous les modernes, et aux plus célèbres parmi les anciens, dans les genres qu'il a empruntés d'eux. Sans doute un homme tel que Boileau est du nombre de ceux que l'on dispense volontiers d'aïeux: j'ai cru cependant qu'un mérite distingué par saint Louis; qu'une illustration, qui fut le prix de la vertu et des services rendus à l'état, étoient des titres à rappeler, dans cet aperçu historique sur un écrivain aussi fidèle, dans sa conduite, aux principes de l'honneur, qu'aux règles du goût et de la raison, dans ses ouvrages.

Son père n'étoit pas moins distingué au palais par sa probité, que par sa grande expérience dans les affaires; quoique d'une fortune médiocre, et chargé d'une nombreuse famille, il soigna si heureusement l'éducation de ses fils, que le barreau, l'église, et sur-tout les lettres, s'honoreront à jamais du nom de Boileau.

Celui qui étoit destiné à porter si loin la gloire du Parnasse françois, et, suivant l'expression du sage et profond *Vauvenargues, à éclairer tout son siècle;* NICOLAS BOILEAU naquit le 1er no-

vembre 1636, à Crône, petit village près Ville-Neuve-Saint-George, où son père avoit une maison de campagne. Un petit *pré* situé au bout du jardin, le fit surnommer *Despréaux*, pour le distinguer de ses deux frères, *Gilles* et *Jacques Boileau* : circonstance qui eût dû suffire pour avertir de leur erreur ceux de ses biographes qui ont hésité sur le véritable lieu de sa naissance, et l'ont indifféremment placé à Paris ou à Crône. Un pauvre bourg des environs de Mantoue[1] a immortalisé son nom dans l'histoire, pour avoir vu naître Virgile : ne disputons point au petit village de Crône la gloire d'avoir donné Boileau à la France.

L'erreur ou l'incertitude des biographes précédents a résulté de ce que les titres qui constatoient la naissance de Boileau à Crône ayant disparu dans l'incendie qui consuma la presque totalité de ce village, il ne resta plus d'autre preuve légale que les registres de famille, où le père de notre poëte consignoit la naissance de chacun de ses enfants. Il y a eu également confusion dans les époques, mais par la faute de Despréaux, qui, peut-être incertain lui-même de l'année et du jour où il étoit né, et se croyant lié par la réponse qu'il avoit faite au roi[2], per-

[1] *Andes*, aujourd'hui *Petula*.

[2] Le roi lui avoit demandé la date de sa naissance : « Sire,

sista toute sa vie à se dire ou à se croire plus jeune d'un an, qu'il n'étoit en effet.

Ses premières années n'eurent rien de remarquable; et d'Alembert le félicite d'avoir été le contraire de *ces petits prodiges* de l'enfance, qui souvent sont à peine *des hommes ordinaires* dans l'âge mûr; esprits avortés, que la nature abandonne, comme si elle ne se sentoit pas la force de les achever. Pesant et taciturne, il étoit si loin d'annoncer ce qu'il seroit un jour, que son père en tiroit, par comparaison avec ses autres frères, cet horoscope, peu flatteur pour l'amour-propre paternel, mais bien démenti par l'événement, que *Colin* (Nicolas) seroit un *bon garçon, qui ne diroit jamais de mal de personne.* Dongois, son beau-frère, n'en auguroit pas mieux quelques années plus tard, et condamnoit à n'être jamais *qu'un sot* l'un des hommes qui eut le plus d'esprit, puisqu'il connut le mieux en quoi consiste *le bon esprit.*

Despréaux fit ses premières études au collége d'Harcourt (aujourd'hui collége royal de Saint-Louis), et il y achevoit à peine sa quatrième, lorsqu'il fut attaqué de la pierre. Il fallut le tailler; et l'opération, très mal faite suivant L. Racine, lui laissa, pour le reste de sa vie, de dou-

« répondit Boileau, je suis venu au monde une année avant votre « majesté, pour annoncer les merveilles de son règne. »

loureux souvenirs de cette époque. On donne d'autres causes de l'incommodité à laquelle il demeura sujet; et Helvétius, qui rapporte gravement[1] l'anecdote vraie ou supposée du coq d'Inde[2], ne manque pas d'attribuer à cet accident l'aversion secrète du poëte pour les jésuites, *qui avoient apporté les dindons en France;* la satire *contre l'Équivoque*, l'épître *sur l'amour de Dieu;* mais principalement *la disette de sentiment* que l'on remarque dans tous ses ouvrages. « Tant il est vrai, ajoute-t-il plus gravement « encore, que ce sont souvent des causes *imper-* « *ceptibles* qui déterminent toute la conduite de « la vie, et toute la suite de nos idées! » De pareilles assertions, déduites sur-tout d'un fait aussi peu avéré, se réfutent suffisamment d'elles-mêmes.

Boileau ne tarda pas à reprendre le cours de ses études, et il entra en troisième au collége de Beauvais, où son bonheur l'adressa à l'un de ces hommes précieux pour l'enseignement, qui savent distinguer dans un jeune elève le germe du vrai talent, des vaines apparences auxquelles il est si facile et si dangereux quelquefois de se méprendre. M. Sévin, professeur de Boileau, reconnut bientôt en lui de rares dispositions

[1] De *l'Esprit; Disc.* III, *note* A.

[2] Par lequel il auroit été, dit-on, mutilé au berceau.

pour la poésie, et prédit, sans balancer, l'avenir brillant qui l'attendoit dans cette carrière. Encouragé par l'horoscope, et merveilleusement secondé par la nature, le jeune disciple s'abandonna tout entier à son penchant, ne s'occupa plus que de vers et de romans, et commença, au collége même, une tragédie, dont il avoit retenu, et citoit encore long-temps après ces trois hémistiches,

Géants, arrêtez-vous!
Gardez pour l'ennemi la fureur de vos coups!

qu'il opposoit hardiment aux meilleurs de *Boyer*. Ce n'étoit pas élever bien haut les prétentions de l'amour-propre. La famille de Boileau ne vit pas sans inquiétude se développer en lui le goût et le talent de la poésie; elle *en pâlit*, dit-il,

Et vit, en frémissant,
Dans la poudre du greffe un poëte naissant.

Gilles Boileau, son frère aîné, qui se mêloit aussi de vers, trouva sur-tout fort impertinent que *ce petit drôle s'avisât* d'en faire; et le *poëte naissant* fut condamné à l'étude du droit, et même reçu avocat, le 4 décembre 1656. Mais il manifesta bientôt si peu de dispositions, ou plutôt tant de répugnance pour le barreau, que l'on ne s'obstina pas plus long-temps. Le praticien disgracié passa donc des bancs de l'École de

droit sur ceux de la Sorbonne : nouvelle tentative, qui ne réussit pas mieux que la première, mais procura au poëte théologien un bénéfice, le prieuré de Saint-Paterne, qui lui rapportoit huit cents livres de rente, dont il jouit huit ou neuf ans. Bien convaincu à cette époque de la nullité de sa vocation pour l'état ecclésiastique, il remit le bénéfice entre les mains du collateur; et après avoir calculé ce qu'il lui avoit valu pendant le temps qu'il l'avoit possédé, il fit distribuer cette somme aux pauvres, et principalement à ceux du lieu même. « Rare exemple, dit L. Racine, « donné par un poëte accusé d'aimer l'argent ! » Cette restitution eut, suivant d'autres biographes, une destination différente: elle servit à doter une personne qu'il avoit aimée, et qui se faisoit religieuse. Peu importe, au surplus, l'emploi de la somme: le premier mérite consiste ici dans la noblesse du procédé.

Libre enfin du greffe, de la Sorbonne et du barreau, et devenu, par la mort de son père, maître absolu de ses goûts, de ses actions et de sa modique fortune, Boileau ne songea plus qu'à suivre la route que lui traçoit son génie. Parmi les poëtes qui avoient fait l'étude et les délices de ses premières années, il paroît que l'instinct l'avoit sur-tout dirigé vers les satiriques, et qu'Horace, Perse et Juvénal, l'avertirent les

premiers de son talent. La société du malin Furetière, grand admirateur, mais imitateur médiocre de Régnier, acheva de déterminer sa vocation pour le genre dangereux, mais nécessaire alors, de la satire littéraire. On applaudissoit, il est vrai, aux chefs-d'œuvre de Corneille, aux premières pièces de Molière; mais Chapelain étoit encore l'oracle de la littérature; l'académie portoit le deuil de Voiture, et Cotin étoit une espèce d'autorité. Que de motifs pour enflammer la bile satirique d'un jeune poëte, qui, né avec un esprit juste, un tact sûr et délicat, et un fonds intarissable de haine pour les sots, se sentoit le courage et les moyens de tenter la réforme du Parnasse françois, et d'achever ce que Molière avoit si glorieusement commencé quelques années auparavant! Mais en frappant d'un ridicule éternel l'abus de l'esprit et le jargon des ruelles, ce grand homme n'avoit attaqué que les effets, sans remonter à la cause du mal; et quoiqu'il eût forcé pour un temps *les précieuses à se cacher,* les progrès du mauvais goût n'en étoient pas moins sensibles, et la décadence des lettres moins prochaine. Voilà ce que n'ont point assez considéré, ce me semble, ceux qui, défenseurs beaucoup trop officieux des Pelletiers et des Cotins, ont, plus d'un siècle après, essayé de renouveler le tumulte excité sur le Parnasse, à

l'apparition des premières satires de Boileau, et de réhabiliter des noms ou des ouvrages à jamais proscrits. Voltaire appelle quelque part [1], les satires de Boileau *les fautes de sa jeunesse*, et le félicite de les avoir couvertes par le mérite de ses belles *Épîtres*, et de son admirable *Art poétique*. Mais le *mérite* de ces ouvrages en effet *admirables*, eût-il été reconnu d'un siècle perverti par les doctrines des détracteurs des anciens? Le charme continu d'une versification constamment pure, harmonieuse, eût à peine effleuré des oreilles accoutumées aux sons rauques et discordants des versificateurs alors en réputation; de quel prix eût été pour les admirateurs de Scudéri et de Chapelain, cette puissance de raison, qui donne un si grand caractère aux ouvrages de Boileau, et à leur auteur un rang si distingué parmi les poëtes? Il falloit donc commencer par désabuser le siècle, si complètement trompé sur les véritables objets de son admiration, et chasser l'usurpation de toutes les avenues du trône où alloit s'asseoir enfin la légitimité poétique et littéraire.

Telle fut l'heureuse révolution opérée par les satires de Boileau; révolution qui ne lui attira que les ennemis auxquels il devoit s'attendre, mais qui lui procura d'illustres appuis, sur les-

[1] Mémoire sur la Satire.

quels il étoit loin de compter, et qu'il réconcilia avec la satire, par l'estime même que leur inspiroit le poëte satirique.

A peine la bonne route fut-elle indiquée, que tous les bons esprits s'empressèrent de la suivre. Le premier qui s'y fit remarquer fut le jeune Racine, dont on jouoit alors l'*Alexandre*. Malgré la distance, déja sensible, qui sépare cette pièce des *Frères ennemis*, Racine avoit beaucoup à profiter encore dans les conseils de Boileau, et l'on ne tarda pas à s'en apercevoir. L'amitié la plus constante unit ces deux grands poëtes, qui s'éclairoient, s'encourageoient, se consoloient mutuellement, et doubloient ainsi la force qu'ils opposoient de concert aux attaques souvent réitérées de la médiocrité jalouse. Quand Racine doutoit presque lui-même du mérite d'*Athalie*, *Je m'y connois*, disoit Boileau; *le public y reviendra*. Et lorsque Boileau, rebuté par les nombreuses critiques qu'essuyoit sa satire *contre les femmes*, se repentoit de l'avoir faite, son ami le rassuroit, en lui disant, *l'orage passera*. Cette liaison, si respectable en elle-même, et qui eut peut-être sur nos destinées littéraires plus d'influence que l'on ne croit, n'avoit cependant pas son principe dans la conformité d'humeurs: peu de caractères ont été au contraire plus opposés que ceux de Racine et de Boileau: mais la droiture du

cœur et la justesse de l'esprit étoient de part et d'autre les mêmes ; et l'indulgence réciproque faisoit le reste.

C'est sur-tout à la cour que ce contraste ressortoit de la manière la plus frappante. Brusque, tranchant, incapable de taire ou de déguiser sa pensée, Boileau ne faisoit pas grace à *ce misérable Scarron*, en présence même de madame de Maintenon ; et Racine tremblant, déconcerté, lui disoit en sortant : « Je ne pourrai donc plus « paroître à la cour avec vous ! » Boileau, convenoit de ses torts, et y retomboit à la première occasion. Louis XIV lui-même n'étoit pas à l'abri de sa franchise ; mais il lui donnoit alors un tour délicat, qui la faisoit agréablement passer. Le roi lui montrant un jour quelques vers qu'il s'étoit amusé à faire, « Sire, dit le poëte con- « sulté, rien n'est impossible à votre majesté ; « elle a voulu faire de mauvais vers, et elle y a « parfaitement réussi. » Le duc de La Feuillade donnoit de grands éloges à un méchant sonnet de Charleval, et alléguoit, en faveur de son jugement, celui du roi et de la dauphine. « Le roi, « dit l'inflexible Boileau, s'entend à merveille à « prendre des villes ; madame la dauphine est « une princesse accomplie ; mais je crois me con- « noître en vers un peu mieux qu'eux. » Indigné de l'insolence du poëte, le duc s'empresse de rap-

porter ce propos au roi, qui lui répond : « Oh! « pour cela, Despréaux a bien raison. » Racine, toujours surpris que la franchise de son ami lui réussît, tandis que la réserve qu'il s'imposoit n'avoit pas toujours le même succès, lui en demandoit un jour la raison. « Elle est toute simple, lui « répondit Boileau : vous allez à la messe tous les « jours, et je n'y vais que les fêtes et les dimanches. » Ce qu'il pouvoit entendre à-la-fois et de la grande assiduité de Racine à la cour, et de l'importance peut-être un peu minutieuse qu'il attachoit à la pratique extérieure des devoirs religieux. Ce n'est pas que Boileau suspectât à cet égard la sincérité de son ami : mais il avoit lieu de craindre que des yeux jaloux ne vissent dans son empressement l'intention de se faire remarquer des hommes, plutôt que le desir de plaire à Dieu. La piété, dans Boileau, étoit solide, éclairée : elle tenoit de l'élevation de son caractère, franchement ennemi de toute espéce d'affectation. Fidéle à sa propre maxime,

> L'évangile au chrétien ne dit en aucun lieu,
> Sois dévot;

il étoit tout simplement *chrétien*, et ne songeoit point à paroître *dévot;* mais il savoit distinguer l'esprit et les devoirs de la religion, des pratiques superstitieuses dont on défigure quelquefois sa

belle et touchante simplicité. Constamment étranger aux disputes qui agitoient alors, et pensèrent plus d'une fois compromettre les croyances religieuses, il resta l'ami de *Port-Royal*, et le défenseur du *grand Arnauld*, sans cesser d'estimer, pour cela, les jésuites les plus distingués par leurs lumières et la sagesse de leurs principes. Honnête homme, dans toute la force et l'étendue d'un mot si souvent prodigué, il mérita, de la part même de ses détracteurs, l'éloge incontestable « d'avoir asservi aux lois de la pu-« deur la plus scrupuleuse un genre de poésie « qui, jusques à lui, n'avoit emprunté presque « tous ses agréments que des charmes dange-« reux que la licence et le libertinage offrent aux « cœurs corrompus. » Aussi ne fut-il point en secret démenti par sa conscience, lorsqu'il s'applaudissoit, en mourant, de n'avoir jamais offensé les mœurs dans ses écrits. L. Racine eût desiré qu'il pût ajouter, *et de n'avoir jamais offensé personne.* Mais n'auroit-on pas pu dire à Louis Racine : En vérité,

Vos scrupules font voir trop de délicatesse !

Et ce n'est peut-être pas au fils du *malin* Racine qu'il appartenoit de relever les malices de Boileau. Il faut observer, du moins, à son éloge, qu'il ne confondit jamais l'homme et l'ouvrage

dans ses satires, et qu'il n'*effleura pas même les mœurs* de ceux dont un devoir sévère le forçoit d'immoler les écrits à la risée qu'eux-mêmes avoient provoquée. Du reste, sa probité littéraire égaloit en lui la probité morale : s'il fut quelquefois injuste, il ne le fut que par erreur, par prévention, ou tout au plus par humeur. Mais s'il revenoit volontiers sur le compte des personnes, il est presque sans exemple qu'il revint de même sur celui des ouvrages. Il se réconcilia de bonne foi avec Quinault, et même avec Perrault, mais sans rien rétracter des jugements qu'il avoit portés sur eux, et qui sont devenus ceux de la postérité. Ce n'est pas que dans la confiance intime de l'amitié il attachât un bien grand prix au talent qui lui avoit fait une si haute réputation. Jouant un jour aux quilles dans son jardin d'Auteuil, avec le fils de Racine, encore fort jeune, il lui arriva de les abattre toutes d'un seul coup : « Convenez, dit-il, en « s'adressant au jeune homme, que je posséde « deux talents bien utiles à la société et à l'état ! « celui de bien jouer aux quilles, et de bien faire « des vers ! » Il se reprochoit, sur la fin de sa vie, les soins qu'il donnoit à la dernière édition de ses ouvrages. « Quelle pitié, disoit-il, de s'occu- « per encore de rimer, et de *toutes ces niaiseries « du Parnasse*, quand je ne devrois songer qu'au

« compte que je suis près d'aller rendre à Dieu ! »
Voilà quel fut, au fond,

Cet homme horrible,
Ce censeur qu'ils ont peint si noir et si terrible [1] !

Plusieurs de ceux qui chargeoient son portrait de ces couleurs odieuses, ont trouvé en lui un protecteur, un ami, un bienfaiteur même au besoin. Sa bourse fut ouverte à Cassandre, qui ne l'épargnoit pas, et à Linière, qui le remboursoit en couplets satiriques. Mais quelle délicatesse dans son procédé envers l'honnête Patru, dont il achète la bibliothèque, sous la condition expresse qu'il gardera ses livres jusqu'à sa mort! Apprend-il que la pension de Corneille se trouve supprimée? Il court à Versailles offrir le sacrifice de la sienne, ne pouvant *sans honte*, disoit-il, recevoir une pension du roi, tandis qu'un homme tel que Corneille en seroit privé. Et le roi envoya deux cents louis à Corneille, pauvre, âgé et infirme. On n'a point oublié l'éclatant hommage rendu par Boileau à la supériorité du génie de Molière. Louis XIV lui demandoit quel étoit l'homme de lettres qui honoroit le plus son règne : Sire, c'est Molière !

C'est ainsi qu'un grand cœur sait penser d'un grand homme [2].

[1] Épître x. — [2] Voltaire, *Discours sur l'Envie.*

Il louoit avec la même franchise ce qui pouvoit se trouver de bon dans les écrivains même qu'il avoit le plus critiqués. Voici, par exemple, deux vers qui l'étonnoient dans Scudéri:

Il n'est rien de si doux pour des cœurs pleins de gloire,
Que la paisible nuit qui suit une victoire.

Est-ce bien Perrault, disoit-il, qui a fait ces six vers, au sujet des traductions du grec en françois?

Ils devroient, ces auteurs, demeurer dans leur grec,
Et se contenter du respect
De la gent qui porte férule.
D'un savant traducteur on a beau faire choix:
C'est les traduire en ridicule,
Que de les traduire en françois.

Il est cependant une grande injustice littéraire que l'on ne pardonne point à la mémoire de Boileau : c'est son silence sur La Fontaine, nommé une seule fois [1], et sous des rapports peu favorables, dans tous ses ouvrages. Ce n'est certainement pas faute, dit La Harpe, d'avoir senti le talent de La Fontaine; et la dissertation sur *Joconde* [2] en fait foi. Il est probable que la seule cause de cette étrange omission fut la crainte de déplaire à Louis XIV, fort scandalisé des *contes* de La Fontaine [3]. Quoi qu'il en soit du

[1] Satire x. — [2] Tome II de notre édition.

[3] On remarquera comme une singularité que les premiers

motif, ce n'est pas une excuse; et ce même Boileau,

Qui, dans ses vers pleins de sincérité,
Jadis à tout son siècle a dit la vérité [1];

lui devoit apprendre aussi que La Fontaine étoit après, ou même avec Molière, l'un des plus grands génies de ce beau siècle. Mais heureusement pour l'inimitable conteur, qu'il n'avoit besoin, auprès de la postérité, d'autre recommandation, que de son nom et de ses ouvrages. De son vivant même, son singulier mérite fut apprécié de ses contemporains, et honoré des suffrages de l'académie, où il ne siégea néanmoins qu'après la réception de Boileau. Il fallut presque un ordre, ou du moins l'intention bien connue du roi, pour que celui dont les leçons et les exemples avoient opéré sur le Parnasse françois une réforme aussi salutaire que complète, vînt prendre place dans une compagnie dont il avoit sacrifié sans ménagement les principaux membres à la défense et au triomphe du goût et des saines doctrines. Ils firent au moins preuve d'esprit dans cette circonstance; et le dépouillement du scrutin n'offrit pas une seule boule noire. Le malin récipiendaire ne dissimula, dans son discours, ni sa *surprise* de l'hon-

contes de La Fontaine parurent à Amsterdam, en 1668, réunis avec les premières satires de Boileau. — [1] Épître I.

neur *extraordinaire*, *inespéré* qu'il recevoit; ni sur-tout sa reconnoissance pour le monarque, bien plus encore que pour ses nouveaux confrères. Il alloit rarement à l'académie : « C'est « donc l'académie qui va chez vous, » lui dit Louis XIV, qui sentoit tout le prix de sa présence aux séances académiques.

Cet homme, dont les écrits vivront autant que la langue françoise, qui lui doit en grande partie la conquête de l'Europe littéraire, mourut le 13 avril 1711. Il fut enterré dans l'église basse de la Sainte-Chapelle de Paris, au-dessous de la place même occupée par le Lutrin qu'il a rendu si fameux. Les pauvres héritèrent de presque tout son bien.

PRÉFACES
DE BOILEAU.

I. PRÉFACE

POUR LES ÉDITIONS DE 1666 A 1674 EXCLUSIVEMENT.

LE LIBRAIRE AU LECTEUR.

Ces satires dont on fait part au public n'auroient jamais couru le hasard de l'impression, si l'on eût laissé faire leur auteur. Quelques applaudissements qu'un assez grand nombre de personnes amoureuses de ces sortes d'ouvrages ait donnés aux siens, sa modestie lui persuadoit que, de les faire imprimer, ce seroit augmenter le nombre des méchants livres, qu'il blâme en tant de rencontres, et se rendre par là digne lui-même, en quelque façon, d'avoir place dans ses satires. C'est ce qui lui a fait souffrir fort long-temps, avec une patience qui tient quelque chose de l'héroïque dans un auteur, les mauvaises copies qui ont couru de ses ouvrages, sans être tenté pour cela de les faire mettre sous la presse. Mais enfin toute sa constance l'a abandonné à la vue de cette monstrueuse édition[1] qui en a paru depuis peu. Sa tendresse de père s'est

[1] Celle de Rouen, 1665.

réveillée à l'aspect de ses enfants ainsi défigurés et mis en pièces, sur-tout lorsqu'il les a vus accompagnés de cette prose fade et insipide que tout le sel de ses vers ne pourroit pas relever : je veux dire de ce *Jugement sur les Sciences*[1], qu'on a cousu si peu judicieusement à la fin de son livre. Il a eu peur que ses satires n'achevassent de se gâter en une si méchante compagnie : et il a cru enfin que, puisqu'un ouvrage, tôt ou tard, doit passer par les mains de l'imprimeur, il valoit mieux subir le joug de bonne grace, et faire de lui-même ce qu'on avoit déja fait malgré lui. Joint que ce galant homme qui a pris le soin de la première édition, y a mêlé les noms de quelques personnes que l'auteur honore, et devant qui il est bien aise de se justifier. Toutes ces considérations, dis-je, l'ont obligé à me confier les véritables originaux de ses pièces, augmentées encore de deux autres[2], pour lesquelles il appréhendoit le même sort. Mais en même temps il m'a laissé la charge de faire ses excuses aux auteurs qui pourront être choqués de la liberté qu'il s'est donnée, de parler de leurs ouvrages en quelques endroits de ses écrits. Il les prie donc de considérer que le Parnasse fut de tout temps un pays de liberté; que le plus habile y est tous les jours exposé à la censure du plus ignorant; que le sentiment d'un seul homme ne fait point de loi; et qu'au pis aller, s'ils se persuadent qu'il ait fait du tort à leurs ouvrages, ils s'en

[1] Petit Discours de Saint-Évremont, ajouté dans l'édition de 1665, aux œuvres de Despréaux.

[2] Les satires III et V, qui paroissoient alors pour la première fois.

peuvent venger sur les siens, dont il leur abandonne jusqu'aux points et aux virgules. Que si cela ne les satisfait pas encore, il leur conseille d'avoir recours à cette bienheureuse tranquillité des grands hommes comme eux, qui ne manquent jamais de se consoler d'une semblable disgrace par quelque exemple fameux, pris des plus célèbres auteurs de l'antiquité, dont ils se font l'application tout seuls. En un mot, il les supplie de faire réflexion que, si leurs ouvrages sont mauvais, ils méritent d'être censurés; et que, s'ils sont bons, tout ce qu'on dira contre eux ne les fera pas trouver mauvais[1]. Au reste, comme la malignité de ses ennemis s'efforce depuis peu de donner un sens coupable à ses pensées même les plus innocentes, il prie les honnêtes gens de ne se pas laisser surprendre aux subtilités raffinées de ces petits esprits qui ne savent se venger que par des voies lâches, et qui lui veulent souvent faire un crime affreux d'une élégance poétique.

J'ai charge encore d'avertir ceux qui voudront faire des satires contre les satires, de ne se point cacher. Je leur réponds que l'auteur ne les citera point devant d'autre tribunal que celui des muses; parceque, si ce sont des injures grossières, les beurrières lui en feront raison; et, si c'est une raillerie délicate, il n'est pas assez ignorant dans les lois pour ne pas savoir qu'il doit porter la peine du talion. Qu'ils écrivent donc librement: comme ils contribueront sans doute à rendre l'auteur plus illustre, ils feront le profit du libraire; et cela me regarde. Quelque intérêt pour-

[1] Tout ce qui suit fut ajouté dans la préface de 1668.

tant que j'y trouve, je leur conseille d'attendre quelque temps, et de laisser mûrir leur mauvaise humeur. On ne fait rien qui vaille dans la colère. Vous avez beau vomir des injures sales et odieuses, cela marque la bassesse de votre ame, sans rabaisser la gloire de celui que vous attaquez; et le lecteur qui est de sang-froid n'épouse point les sottes passions d'un rimeur emporté. Il y auroit aussi plusieurs choses à dire touchant le reproche qu'on fait à l'auteur, d'avoir pris ses pensées dans Juvénal et dans Horace: mais, tout bien considéré, il trouve l'objection si honorable pour lui, qu'il croiroit se faire tort d'y répondre.

II. PRÉFACE

POUR L'ÉDITION DE 1674, IN-4°.

AU LECTEUR.

J'AVOIS médité une assez longue préface, où, suivant la coutume reçue parmi les écrivains de ce temps, j'espérois rendre un compte fort exact de mes ouvrages et justifier les libertés que j'y ai prises; mais, depuis, j'ai fait réflexion que ces sortes d'avant-propos ne servoient ordinairement qu'à mettre en jour la vanité de l'auteur, et, au lieu d'excuser ses fautes, fournissoient souvent de nouvelles armes contre lui. D'ailleurs je ne crois point mes ouvrages assez bons pour mériter des éloges, ni assez criminels pour avoir besoin d'apologie. Je ne me louerai donc ici, ni ne me justifierai de rien. Le lecteur saura seulement que je lui donne une édition de mes satires plus correcte que les précédentes, deux épîtres nouvelles[1], l'Art poétique en vers, et quatre chants du Lutrin[2]. J'y ai ajouté aussi la traduction du Traité que le rhéteur Longin a composé du sublime ou du merveilleux dans le discours. J'ai fait originairement cette traduction pour m'instruire, plutôt que dans le dessein de la donner au public; mais j'ai cru qu'on ne seroit pas fâché de la voir ici à la suite de la Poétique avec la-

[1] Les épîtres II et III.

[2] Les deux derniers ne parurent qu'en 1683.

quelle ce traité a quelque rapport, et où j'ai même inséré plusieurs préceptes qui en sont tirés. J'avois dessein d'y joindre aussi quelques dialogues en prose[1] que j'ai composés; mais des considérations particulières m'en ont empêché. J'espère en donner quelque jour un volume à part. Voilà tout ce que j'ai à dire au lecteur. Encore ne sais-je si je ne lui en ai point déja trop dit, et si, en ce peu de paroles, je ne suis point tombé dans le défaut que je voulois éviter.

[1] Voyez, tome III de notre édition, le *Dialogue des héros de romans*, et la pièce intitulée *Fragment d'un autre Dialogue*.

III. PRÉFACE

POUR L'ÉDITION DE 1674, IN-12 [1].

AU LECTEUR.

Je m'imagine que le public me fait la justice de croire que je n'aurois pas beaucoup de peine à répondre aux livres qu'on a publiés contre moi; mais j'ai naturellement une espèce d'aversion pour ces longues apologies qui se font en faveur de bagatelles aussi bagatelles que sont mes ouvrages. Et d'ailleurs ayant attaqué, comme j'ai fait, de gaieté de cœur, plusieurs écrivains célèbres, je serois bien injuste, si je trouvois mauvais qu'on m'attaquât à mon tour. Ajoutez que, si les objections qu'on me fait sont bonnes, il est raisonnable qu'elles passent pour telles; et, si elles sont mauvaises, il se trouvera assez de lecteurs sensés pour redresser les petits esprits qui s'en pourroient laisser surprendre. Je ne répondrai donc rien à tout ce qu'on a dit, ni à tout ce qu'on a écrit contre moi; et si je n'ai pas donné aux auteurs de bonnes règles de poésie, j'espère leur donner par-là une leçon assez belle de modération. Bien loin de leur rendre injures pour injures, ils trouveront bon que je les remercie ici du soin qu'ils prennent de publier que ma Poétique est une traduction de la Poétique

[1] Cette préface est celle que Brossette indique comme appartenant à une édition de 1675.

d'Horace; car, puisque dans mon ouvrage qui est d'onze cents vers, il n'y en a pas plus de cinquante ou soixante tout au plus imités d'Horace, ils ne peuvent pas faire un plus bel éloge du reste qu'en le supposant traduit de ce grand poëte, et je m'étonne après cela qu'ils osent combattre les régles que j'y débite. Pour Vida[1], dont ils m'accusent d'avoir pris aussi quelque chose, mes amis savent bien que je ne l'ai jamais lu, et j'en puis faire tel serment qu'on voudra, sans craindre de blesser ma conscience.

[1] Marc-Jérôme Vida, évêque d'Albe, l'un des hommes qui contribua le plus, par son exemple et ses leçons, à la restauration des lettres, au commencement du seizième siècle. Ses poésies latines respirent la pureté du goût antique. Il a composé une Poétique en trois livres; un poëme sur *les vers à soie;* un autre sur *les échecs;* et une Épopée en douze livres, intitulée *la Christiade.*

IV. PRÉFACE

POUR LES ÉDITIONS DE 1683 ET 1694.

VOICI une édition de mes ouvrages beaucoup plus exacte que les précédentes, qui ont toutes été assez peu correctes [1]. J'y ai joint cinq épîtres nouvelles [2] que j'avois composées long-temps avant que d'être engagé dans le glorieux emploi [3] qui m'a tiré du métier de la poésie. Elles sont du même style que mes autres écrits, et j'ose me flatter qu'elles ne leur feront point de tort : mais c'est au lecteur à en juger, et je n'emploierai point ici ma préface, non plus que dans mes autres éditions, à le gagner par des flatteries, ou à le prévenir par des raisons dont il doit s'aviser de lui-même. Je me contenterai de l'avertir d'une chose dont il est bon qu'on soit instruit : c'est qu'en attaquant dans mes satires les défauts de quantité d'écrivains de notre siècle, je n'ai pas prétendu pour cela ôter à ces écrivains le mérite et les bonnes qualités qu'ils peuvent avoir d'ailleurs. Je n'ai pas prétendu, dis-je, que Chapelain, par exemple, quoiqu'assez méchant poëte, n'ait pas fait autrefois, je ne sais comment, une assez

[1] VAR. « Beaucoup plus exacte et plus correcte que les précé-« dentes, qui ont toutes été assez fautives. » (Édition de 1683.)

[2] Les épîtres V, VI, VII, VIII, et IX.

[3] Boileau et Racine avoient été nommés, en 1677, par le roi, pour écrire son histoire.

belle ode[1]; et qu'il n'y eût point d'esprit ni d'agrément dans les ouvrages de M. Quinault, quoique si éloignés de la perfection de Virgile. J'ajouterai même, sur ce dernier, que, dans le temps où j'écrivis contre lui, nous étions tous deux fort jeunes, et qu'il n'avoit pas fait alors beaucoup d'ouvrages[2] qui lui ont dans la suite acquis une juste réputation. Je veux bien aussi avouer qu'il y a du génie dans les écrits de Saint-Amant, de Brébeuf, de Scudéri, et de plusieurs autres que j'ai critiqués, et qui sont en effet d'ailleurs, aussi-bien que moi, très dignes de critique. En un mot, avec la même sincérité que j'ai raillé ce qu'ils ont de blâmable, je suis prêt à convenir de ce qu'ils peuvent avoir d'excellent. Voilà, ce me semble, leur rendre justice, et faire bien voir que ce n'est point un esprit d'envie et de médisance qui m'a fait écrire contre eux. Pour revenir à mon édition, outre mon remerciement à l'académie et quelques épigrammes que j'y ai jointes, j'ai aussi ajouté au poëme du Lutrin deux chants nouveaux qui en font la conclusion. Ils ne sont pas, à mon avis, plus mauvais que les quatre autres chants, et je me persuade qu'ils consoleront aisément les lecteurs de quelques vers que j'ai retranchés à l'épisode de l'horlogère, qui m'avoit tou-

[1] Celle au cardinal de Richelieu. Il s'y trouve en effet quelques bonnes idées, et d'assez beaux vers. Elle a été recueillie dans la *Bibliothèque poétique*, t. II. p. 153.

[2] Ses opéra, auxquels Boileau rendoit, comme l'on voit, plus de justice que n'ont affecté de le croire ceux qui cherchoient moins à réhabiliter l'auteur d'*Armide*, qu'à déprécier celui des *Satires*.

jours paru un peu trop long. Il seroit inutile maintenant, etc.[1]

[1] Ce que nous retranchons ici a été détaché par Boileau lui-même en 1701, pour servir de préface particulière au *Lutrin*. Nous placerons cette préface avant le poëme qu'elle concerne.

V. AVERTISSEMENT

Qui, dans l'édition de 1694, suit la préface que l'on vient de lire.

AU LECTEUR.

J'AI laissé ici la même préface qui étoit dans les deux éditions précédentes, à cause de la justice que j'y rends à beaucoup d'auteurs que j'ai attaqués. Je croyois avoir assez fait connoître par cette démarche où personne ne m'obligeoit, que ce n'est point un esprit de malignité qui m'a fait écrire contre ces auteurs, et que j'ai été plutôt sincère à leur égard que médisant. M. Perrault néanmoins n'en a pas jugé de la sorte. Ce galant homme, au bout de près de vingt-cinq ans[1] qu'il y a que mes satires ont été imprimées la première fois, est venu tout à coup, et dans le temps qu'il se disoit de mes amis, réveiller des querelles entièrement oubliées, et me faire sur mes ouvrages un procès que mes ennemis ne me faisoient plus. Il a compté pour rien les bonnes raisons que j'ai mises en rimes pour montrer qu'il n'y a point de médisance à se moquer des méchants écrits; et, sans prendre la peine de réfuter ces raisons, a jugé à propos de me traiter dans un livre[2], en termes assez peu obscurs, de médisant, d'envieux, de calomniateur,

[1] Brossette observe que la première édition des *Satires* étant de 1666, il falloit dire *près de trente ans.*

[2] Le *Parallèle des anciens et des modernes.*

d'homme qui n'a songé qu'à établir sa réputation sur la ruine de celle des autres. Et cela fondé principalement sur ce que j'ai dit dans mes satires, que Chapelain avoit fait des vers durs, et qu'on étoit à l'aise aux sermons de l'abbé Cotin.

Ce sont en effet les deux grands crimes qu'il me reproche, jusqu'à vouloir me faire comprendre que je ne dois jamais espérer de rémission du mal que jai causé, en donnant par-là occasion à la postérité de croire que sous le régne de Louis-le-Grand il y a eu en France un poëte ennuyeux, et un prédicateur assez peu suivi. Le plaisant de l'affaire est que, dans le livre qu'il fait pour justifier notre siécle de cette étrange calomnie, il avoue lui-même que Chapelain est un poëte très peu divertissant, et si dur dans ses expressions, qu'il n'est pas possible de le lire. Il ne convient pas ainsi du désert qui étoit aux prédications de l'abbé Cotin. Au contraire, il assure qu'il a été fort pressé à un des sermons de cet abbé; mais en même temps il nous apprend cette jolie particularité de la vie d'un si grand prédicateur, que sans ce sermon, où heureusement quelques uns de ses juges se trouvèrent, la justice, sur la requête de ses parents, lui alloit donner un curateur comme à un imbécile. C'est ainsi que M. Perrault sait défendre ses amis, et mettre en usage les leçons de cette belle rhétorique moderne inconnue aux anciens, où vraisemblablement il a appris à dire ce qu'il ne faut point dire. Mais je parle assez de la justesse d'esprit de M. Perrault dans mes Réflexions critiques sur Longin; et il est bon d'y renvoyer les lecteurs.

Tout ce que j'ai ici à leur dire, c'est que je leur donne dans cette nouvelle édition, outre mes anciens ouvrages exactement revus, ma Satire contre les Femmes, l'Ode sur Namur, quelques Épigrammes, et mes Réflexions critiques sur Longin. Ces Réflexions que j'ai composées à l'occasion des Dialogues de M. Perrault, se sont multipliées sous ma main beaucoup plus que je ne croyois, et sont cause que j'ai divisé mon livre en deux volumes. J'ai mis à la fin du second volume les traductions latines qu'ont faites de mon ode les deux plus célèbres professeurs en éloquence de l'Université; je veux dire M. Lenglet et M. Rollin. Ces traductions ont été généralement admirées, et ils m'ont fait en cela tous deux d'autant plus d'honneur, qu'ils savent bien que c'est la seule lecture de mon ouvrage qui les a excités à entreprendre ce travail. J'ai aussi joint à ces traductions quatre épigrammes latines que le révérend père Fraguier[1], jésuite, a faites contre le Zoïle moderne. Il y en a deux qui sont imitées d'une des miennes. On ne peut rien voir de plus poli ni de plus élégant que ces quatre épigrammes, et il semble que Catulle y soit ressuscité pour venger Catulle: j'espère donc que le public me saura quelque gré du présent que je lui en fais[2].

Au reste, dans le temps que cette nouvelle édition de mes ouvrages alloit voir le jour, le révérend père

[1] Depuis, l'abbé Fraguier, de l'académie des inscriptions et belles-lettres, et de l'académie françoise.

[2] Nous réimprimerons ces différentes pièces de poésie latine, qui avoient disparu depuis long-temps des œuvres de Boileau.

de La Landelle[1], autre célèbre jésuite, m'a apporté une traduction latine qu'il a aussi faite de mon ode, et cette traduction m'a paru si belle, que je n'ai pu résister à la tentation d'en enrichir encore mon livre, où on la trouvera avec les deux autres à la fin du second tome.

[1] Depuis, l'abbé de Saint-Remi. Il est auteur d'une traduction complète de Virgile, dont l'abbé Desfontaines a fait une justice sévère et méritée dans les notes qui accompagnent la sienne.

VI. PRÉFACE

POUR L'ÉDITION DE 1701 [1].

Comme c'est ici vraisemblablement la dernière édition de mes ouvrages que je reverrai, et qu'il n'y a pas d'apparence qu'âgé comme je suis de plus de soixante et trois ans [2], et accablé de beaucoup d'infirmités, ma course puisse être encore fort longue, le public trouvera bon que je prenne congé de lui dans les formes, et que je le remercie de la bonté qu'il a eue d'acheter tant de fois des ouvrages si peu dignes de son admiration. Je ne saurois attribuer un si heureux succès qu'au soin que j'ai pris de me conformer toujours à ses sentiments, et d'attraper, autant qu'il m'a été possible, son goût en toutes choses. C'est effectivement à quoi il me semble que les écrivains ne sauroient trop s'étudier. Un ouvrage a beau être approuvé d'un petit nombre de connoisseurs: s'il n'est plein d'un certain agrément et d'un certain sel propre à piquer le goût général des hommes, il ne passera jamais pour un bon ouvrage, et il faudra à la fin que

[1] Voyez, sur cette préface, les remarques de l'abbé Trublet, tome II de ses *Essais*, pag. 106-141, édit. de 1749; pag. 89-119, édit. de 1762.

[2] Il auroit dû dire de *soixante-quatre ans*; car, étant né le 1er novembre 1636, il étoit, en 1701, dans sa *soixante-quatrième* année.

les connoisseurs eux-mêmes avouent qu'ils se sont trompés en lui donnant leur approbation.

Que si on me demande ce que c'est que cet agrément et ce sel, je répondrai que c'est un je ne sais quoi, qu'on peut beaucoup mieux sentir que dire. A mon avis néanmoins, il consiste principalement à ne jamais présenter au lecteur que des pensées vraies et des expressions justes. L'esprit de l'homme est naturellement plein d'un nombre infini d'idées confuses du vrai, que souvent il n'entrevoit qu'à demi; et rien ne lui est plus agréable que lorsqu'on lui offre quelqu'une de ces idées bien éclaircie et mise dans un beau jour. Qu'est-ce qu'une pensée neuve, brillante, extraordinaire? Ce n'est point, comme se le persuadent les ignorants, une pensée que personne n'a jamais eue, ni dû avoir: c'est, au contraire, une pensée qui a dû venir à tout le monde, et que quelqu'un s'avise le premier d'exprimer. Un bon mot n'est bon mot qu'en ce qu'il dit une chose que chacun pensoit, et qu'il la dit d'une manière vive, fine, et nouvelle. Considérons, par exemple, cette réplique si fameuse de Louis douzième à ceux de ses ministres qui lui conseilloient de faire punir plusieurs personnes qui, sous le règne précédent, et lorsqu'il n'étoit encore que duc d'Orléans, avoient pris à tâche de le desservir. « Un « roi de France, leur répondit-il, ne venge point les « injures d'un duc d'Orléans. » D'où vient que ce mot frappe d'abord? N'est-il pas aisé de voir que c'est parcequ'il présente aux yeux une vérité que tout le monde sent, et qu'il dit, mieux que tous les plus beaux discours de morale, « qu'un grand prince, lorsqu'il est

« une fois sur le trône, ne doit plus agir par des mou-
« vements particuliers, ni avoir d'autre vue que la
« gloire et le bien général de son état? »

Veut-on voir au contraire combien une pensée fausse est froide et puérile? Je ne saurois rapporter un exemple qui le fasse mieux sentir, que deux vers du poëte Théophile, dans sa tragédie intitulée *Pyrame et Thisbé*, lorsque cette malheureuse amante ayant ramassé le poignard encore tout sanglant dont Pyrame s'étoit tué, elle querelle ainsi ce poignard :

Ah! voici le poignard qui du sang de son maître
S'est souillé lâchement. Il en rougit, le traître!

Acte V, scène dernière.

Toutes les glaces du nord ensemble ne sont pas, à mon sens, plus froides que cette pensée. Quelle extravagance, bon Dieu! de vouloir que la rougeur du sang dont est teint le poignard d'un homme qui vient de s'en tuer lui-même soit un effet de la honte qu'a ce poignard de l'avoir tué! Voici encore une pensée qui n'est pas moins fausse, ni par conséquent moins froide. Elle est de Benserade, dans ses Métamorphoses en rondeaux, où, parlant du déluge envoyé par les dieux pour châtier l'insolence de l'homme, il s'exprime ainsi :

Dieu lava bien la tête à son image.

Peut-on, à propos d'une si grande chose que le déluge, dire rien de plus petit ni de plus ridicule que ce quolibet, dont la pensée est d'autant plus fausse en toutes manières, que le dieu dont il s'agit en cet

endroit, c'est Jupiter, qui n'a jamais passé chez les païens pour avoir fait l'homme à son image, l'homme dans la fable étant, comme tout le monde sait, l'ouvrage de Prométhée?

Puisqu'une pensée n'est belle qu'en ce qu'elle est vraie, et que l'effet infaillible du vrai, quand il est bien énoncé, c'est de frapper les hommes, il s'ensuit que ce qui ne frappe point les hommes n'est ni beau ni vrai, ou qu'il est mal énoncé, et que par conséquent un ouvrage qui n'est point goûté du public est un très méchant ouvrage. Le gros des hommes peut bien, durant quelque temps, prendre le faux pour le vrai, et admirer de méchantes choses: mais il n'est pas possible qu'à la longue une bonne chose ne lui plaise; et je défie tous les auteurs les plus mécontents du public de me citer un bon livre que le public ait jamais rebuté, à moins qu'ils ne mettent en ce rang leurs écrits, de la bonté desquels eux seuls sont persuadés. J'avoue néanmoins, et on ne le sauroit nier, que, quelquefois, lorsque d'excellents ouvrages viennent à paroître, la cabale et l'envie trouvent moyen de les rabaisser, et d'en rendre en apparence le succès douteux[1]: mais cela ne dure guère; et il en arrive de ces ouvrages comme d'un morceau de bois qu'on enfonce dans l'eau avec la main: il demeure au fond tant qu'on l'y retient; mais bientôt, la main venant à se lasser, il se relève et gagne le dessus[2]. Je pourrois dire un nombre infini de pa-

[1] Boileau citoit pour exemples l'*École des Femmes* de Molière, et la *Phèdre* de Racine.

[2] La même pensée se trouve dans la seconde ode des *Pythiques*

reilles choses sur ce sujet, et ce seroit la matière d'un gros livre: mais en voilà assez, ce me semble, pour marquer au public ma reconnoissance et la bonne idée que j'ai de son goût et de ses jugements.

Parlons maintenant de mon édition nouvelle. C'est la plus correcte qui ait encore paru: et non seulement je l'ai revue avec beaucoup de soin, mais j'y ai retouché de nouveau plusieurs endroits de mes ouvrages; car je ne suis point de ces auteurs fuyant la peine, qui ne se croient plus obligés de rien raccommoder à leurs écrits, dès qu'ils les ont une fois donnés au public. Ils alléguent, pour excuser leur paresse, qu'ils auroient peur, en les trop remaniant, de les affoiblir, et de leur ôter cet air libre et facile qui fait, disent-ils, un des plus grands charmes du discours: mais leur excuse, à mon avis, est très mauvaise. Ce sont les ouvrages faits à la hâte, et, comme on dit, au courant de la plume, qui sont ordinairement secs, durs et forcés. Un ouvrage ne doit point paroître trop travaillé, mais il ne sauroit être trop travaillé; et c'est souvent le travail même qui, en le polissant, lui donne cette facilité tant vantée qui charme le lecteur. Il y a bien de la différence entre des vers faciles et des vers facilement faits. Les écrits de Virgile, quoique extraordinairement travaillés, sont bien plus naturels que ceux de Lucain, qui écrivoit, dit-on, avec une rapidité prodigieuse. C'est ordinairement la peine que s'est donnée

de Pindare, où ce poëte se compare à l'écorce du liège, qui demeure sur la surface de l'eau, au milieu des agitations de la mer. (J. B. Rousseau, t. II, p. 182 de ses *Lettres*.)

un auteur à limer et à perfectionner ses écrits qui fait que le lecteur n'a point de peine en les lisant. Voiture, qui paroît aïsé [1], travailloit extrêmement ses ouvrages. On ne voit que des gens qui font aisément des choses médiocres; mais des gens qui en fassent même difficilement de fort bonnes, on en trouve très peu.

Je n'ai donc point de regret d'avoir encore employé quelques unes de mes veilles à rectifier mes écrits dans cette nouvelle édition, qui est, pour ainsi dire, mon édition favorite: aussi y ai-je mis mon nom, que je m'étois abstenu de mettre à toutes les autres. J'en avois ainsi usé par pure modestie: mais aujourd'hui que mes ouvrages sont entre les mains de tout le monde, il m'a paru que cette modestie pourroit avoir quelque chose d'affecté. D'ailleurs j'ai été bien aise en le mettant à la tête de mon livre, de faire voir par-là quels sont précisément les ouvrages que j'avoue, et d'arrêter, s'il est possible, le cours d'un nombre infini de méchantes pièces qu'on répand par-tout sous mon nom, et principalement dans les provinces et dans les pays étrangers. J'ai même, pour mieux prévenir cet inconvénient, fait mettre au commencement de ce volume une liste exacte et détaillée de tous mes écrits [2], et on la trouvera immé-

[1] Jugement étrange, peu conciliable avec ce que Boileau dit ailleurs de Voiture. (Voyez satire XII, vers 41-51.)

[2] C'est une simple liste des pièces contenues dans l'édition de 1701, selon l'ordre qu'elles y tiennent. Il ne faut point confondre cette liste avec le catalogue chronologique inséré dans l'édition de 1713, et qu'on trouvera ci-après, page 25.

diatement après cette préface. Voilà de quoi il est bon que le lecteur soit instruit.

Il ne reste plus présentement qu'à lui dire quels sont les ouvrages dont j'ai augmenté ce volume. Le plus considérable est une onzième satire que j'ai tout récemment composée, et qu'on trouvera à la suite des dix précédentes. Elle est adressée à M. de Valincour, mon illustre associé à l'histoire. J'y traite du vrai et du faux honneur; et je l'ai composée avec le même soin que tous mes autres écrits. Je ne saurois pourtant dire si elle est bonne ou mauvaise; car je ne l'ai encore communiquée qu'à deux ou trois de mes plus intimes amis, à qui même je n'ai fait que la réciter fort vite, dans la peur qu'il ne lui arrivât ce qui est arrivé à quelques autres de mes pièces, que j'ai vues devenir publiques avant même que je les eusse mises sur le papier; plusieurs personnes à qui je les avois dites plus d'une fois les ayant retenues par cœur et en ayant donné des copies. C'est donc au public à m'apprendre ce que je dois penser de cet ouvrage, ainsi que de plusieurs autres petites pièces de poésie qu'on trouvera dans cette nouvelle édition, et qu'on y a mêlées parmi les épigrammes qui y étoient déja. Ce sont toutes bagatelles, que j'ai la plupart composées dans ma première jeunesse, mais que j'ai un peu rajustées pour les rendre plus supportables au lecteur. J'y ai fait aussi ajouter deux nouvelles lettres; l'une que j'écris à M. Perrault, et où je badine avec lui sur notre démêlé poétique, presque aussitôt éteint qu'allumé; l'autre est un remerciement à monsieur le comte d'Ericeyra, au sujet de la tra-

duction de mon Art poétique faite par lui en vers portugais, qu'il a eu la bonté de m'envoyer de Lisbonne, avec une lettre et des vers françois de sa composition, où il me donne des louanges très délicates, et auxquelles il ne manque que d'être appliquées à un meilleur sujet. J'aurois bien voulu pouvoir m'acquitter de la parole que je lui donne à la fin de ce remerciement, de faire imprimer cette excellente traduction à la suite de mes poésies; mais malheureusement un de mes amis [1], à qui je l'avois prêtée, m'en a égaré le premier chant; et j'ai eu la mauvaise honte de n'oser récrire à Lisbonne pour en avoir une autre copie. Ce sont là à peu près tous les ouvrages de ma façon, bons ou méchants, dont on trouvera ici mon livre augmenté. Mais une chose qui sera sûrement agréable au public, c'est le présent que je lui fais, dans ce même livre, de la lettre que le célèbre M. Arnauld a écrite à M. Perrault à propos de ma dixième satire, et où, comme je l'ai dit dans l'épître à mes vers, il fait en quelque sorte mon apologie. J'ai mis cette lettre la dernière de tout le volume, afin qu'on la trouvât plus aisément. Je ne doute point que beaucoup de gens ne m'accusent de témérité, d'avoir osé associer à mes écrits l'ouvrage d'un si excellent homme; et j'avoue que leur accusation est bien fondée: mais le moyen de résister à la tentation de montrer à toute la terre, comme je le montre en effet par l'impression de cette lettre, que ce grand personnage me faisoit l'honneur de m'estimer, et avoit la bonté *meas esse aliquid putare nugas!*

[1] L'abbé Régnier Desmarais, secrétaire de l'académie françoise.

Au reste, comme, malgré une apologie si authentique, et malgré les bonnes raisons que j'ai vingt fois alléguées en vers et en prose, il y a encore des gens qui traitent de médisance les railleries que j'ai faites de quantité d'auteurs modernes, et qui publient qu'en attaquant les défauts de ces auteurs je n'ai pas rendu justice à leurs bonnes qualités, je veux bien, pour les convaincre du contraire, répéter encore ici les mêmes paroles que j'ai dites sur cela dans la préface de mes deux éditions précédentes [1]. Les voici :

« Il est bon que le lecteur soit averti d'une chose : « c'est qu'en attaquant, etc...[2] »

Après cela, si on m'accuse encore de médisance, je ne sais point de lecteur qui n'en doive aussi être accusé, puisqu'il n'y en a point qui ne dise librement son avis des écrits qu'on fait imprimer, et qui ne se croie en plein droit de le faire du consentement même de ceux qui les mettent au jour. En effet, qu'est-ce que mettre un ouvrage au jour? N'est-ce pas en quelque sorte dire au public, Jugez-moi? Pourquoi donc trouver mauvais qu'on nous juge? Mais j'ai mis tout ce raisonnement en rimes dans ma neuvième satire, et il suffit d'y renvoyer mes censeurs.

[1] De 1683 et 1694.

[2] Voyez ci-dessus, pages 9 et 10, jusqu'à *m'a fait écrire contre eux*.

CATALOGUE

DES ŒUVRES DE BOILEAU,

RÉDIGÉ, DIT-ON, PAR LUI-MÊME.

Ce catalogue suit la préface de l'édition de 1701, dans l'édition de 1713.

PIÈCES.	AGE auquel l'auteur les a faites.	ANNÉES où les pièces ont été composées.
Discours au Roi	27.	1664.
SATIRE I	21.	1658.
II	26.	1663.
III		
IV		
V		
VI	24.	1661.
VII	25.	1662.
VIII	30.	1667.
IX	29.	1666.
X	55.	1692.
XI	63.	1700.
ÉPÎTRE I	30.	1667.
II	29.	1666.
III	33.	1670.
IV	35.	1672.
V	39.	1676.
VI		
VII	40.	1677.
VIII		
IX	36.	1673.
X	56.	1693.
XI	57.	1694.
XII	58.	1695.

PIÈCES.	AGE auquel l'auteur les a faites.	ANNÉES où les pièces ont été composées.
Art poétique....	35.	1672.
Le Lutrin.....	36.	1673.
Ode sur Namur.....	55.	1692.
Vers sur la Macarise.....	19.	1656.
Sonnet sur une parente.....	15.	1652.
Stances sur l'École des Femmes.	25.	1662.
Arrêt burlesque.....	38.	1675.
Discours sur la satire.....	29.	1666.
Lettre à M. de Vivonne.....	39.	1676.
Remerciement à l'académie...	47.	1684.
Les Héros de Roman	27.	1664.
Réflexions sur Longin.....	57.	1694.
Dissertation contre M. Le Clerc.	73.	1710.
Traduction de Longin.....	37.	1674.
Lettre à M. le comte d'Éricyra.	68.	1704.
Épigrammes faites en divers temps.		

Voilà au vrai, *dit M. Despreaux dans un écrit que l'on a trouvé après sa mort*[1], tous les ouvrages que j'ai faits : car pour tous les autres ouvrages qu'on m'attribue, et qu'on s'opiniâtre de mettre dans les éditions étrangères, il n'y a que des ridicules qui m'en puissent soupçonner l'auteur. Dans ce rang on doit mettre une satire très fade contre les frais des enterrements ; une autre encore plus plate contre le mariage, qui commence par ce vers :

On veut me marier, et je n'en ferai rien ;

celle contre les jésuites, et quantité d'autres aussi

[1] C'est l'éditeur de 1713 qui cite cet écrit trouvé, dit-il, chez Boileau, et dont la date ne sauroit être fort antérieure à celle de

impertinentes. J'avoue pourtant que, dans la parodie des vers du Cid, faite sur la perruque de Chapelain, qu'on m'attribue encore, il y a quelques traits qui nous échappèrent à M. Racine et à moi, dans un repas que nous fîmes chez Furetière, auteur du Dic-

la mort de ce poëte, puisque le catalogue indique la dissertation contre Le Clerc, composée en 1710. Ce catalogue toutefois n'est ni complet ni exact, et nous pouvons en offrir un meilleur :

ORDRE CHRONOLOGIQUE

D'UNE GRANDE PARTIE DES OUVRAGES DE BOILEAU.

ANNÉES.	AGE de l'auteur.	PIÈCES.
1653—1656	17—20	Sonnet sur la mort d'une parente. — Chanson, *Philosophes rêveurs.* — Chanson, *Soupirez nuit et jour.* — Ode contre les Anglois.
1660	24	Satire I. — Satire VI.
1662	26	Dissertation sur Joconde.
1663	27	Satire VII. — Stances à Molière.
1664	28	Satire II. — Satire IV. — Les Héros de Romans.
1665	29	Discours au Roi. — Sat. III. — Sat. V.
1666	30	Préface I.
1667	31	Satire VIII. — Satire IX.
1668	32	Discours en prose sur la satire.
1669	33	Épître I. — Épître II.
1669—1674	33—38	Art poétique.
1672	36	Épître IV.
1672—1674	36—38	Les quatre premiers chants du Lutrin.
1673	37	Épître III.
1674	38	Préface II. — Préface III. — Épître V. — Traduction de Longin.
1675	39	Épître IX. — Épître VIII.
1677	41	Épître VII. — Épître VI.
1681—1683	45—47	Les deux derniers chants du Lutrin.

tionnaire, mais dont nous n'écrivîmes jamais rien ni l'un ni l'autre : de sorte que c'est Furetière qui est proprement le vrai et l'unique auteur de cette parodie, comme il ne s'en cachoit pas lui-même.

ANNÉES.	AGE de l'auteur.	PIÈCES.
1683	47	Préface IV. — Discours à l'académie françoise.
1685—1690	49—54	Plusieurs Épigrammes.
1693	57	Sat. X.—Ode sur Namur.—Les neuf premières Réflexions sur Longin.
1694	58	Préface V.—Lettre à Arnauld.—Épitaphe d'Arnauld.
1695	59	Épître X. — Épître XI. — Épitre XII. — Lettre à Maucroix.
1698	62	Satire XI.
1699	63	Épigrammes XIV et XIX.—Épitaphe de Racine.
1700	64	Lettre à Perrault.
1701	65	Préface VI. — Préface des trois dernières épîtres.
1703	67	Lettre à Le Verrier.
1705	69	Satire XII.
1710	74	Discours sur le Dialogue des Héros de Romans. — Les trois dernières Réflexions sur Longin.
1685—1698	49—62	Correspondance avec Racine.
1699—1710	63—74	Correspondance avec Brossette.

OEUVRES

DE

BOILEAU DESPRÉAUX.

DISCOURS AU ROI *.

JEUNE et vaillant héros, dont la haute sagesse
N'est point le fruit tardif d'une lente vieillesse,
Et qui seul, sans ministre, à l'exemple des dieux [1],
Soutiens tout par toi-même, et vois tout par tes yeux [2],

* Composé en 1665, postérieurement aux sept premières satires. — Régnier avoit également intitulé *Discours au Roi* la première pièce de son recueil dédié à Henri IV.

[1] Le 10 mars 1661, le lendemain de la mort du cardinal Mazarin, Louis XIV, à peine âgé de vingt-trois ans, tint son premier conseil, dans lequel il déclara son intention formelle de gouverner par lui-même, et de s'*aider* des conseils de ses ministres, seulement *quand il les demanderoit*. Ce conseil étoit composé du chancelier Séguier; du surintendant des finances Fouquet; des deux Brienne père et fils, ministres; et des quatre secrétaires d'état, Lionne, Le Tellier, La Vrillière, et Duplessis-Guénégaud. Cette déclaration du jeune monarque étoit le fruit de ses réflexions particulières, et le résultat de l'essai qu'il faisoit depuis quelque temps de ses forces et de son génie. Aussi, sa résolution prise une fois, il la maintint jusqu'au dernier moment de sa vie.

[2] Horace dit de même à Auguste, épître 1, liv. II:

Grand roi, si jusqu'ici, par un trait de prudence,
J'ai demeuré pour toi dans un humble silence,
Ce n'est pas que mon cœur, vainement suspendu,
Balance pour t'offrir un encens qui t'est dû :
Mais je sais peu louer; et ma muse tremblante
Fuit d'un si grand fardeau la charge trop pesante [2];

Quum tot sustineas et tanta negotia solus, etc.

Éloge également mérité, mais par d'autres moyens. On connoît ceux par lesquels le collègue d'Antoine et de Lépide, l'ami d'Agrippa et de Mécène, arriva et se soutint à l'empire le plus absolu qui eût encore été exercé sur un grand peuple. Mais lorsque Horace lui adressoit cette noble et généreuse épître, il touchoit à la fin de son long règne : il avoit donné des lois et des mœurs à l'Italie, fait fleurir les lettres et les arts, et honorablement protégé ceux qui les cultivoient avec distinction. En voilà plus qu'il n'en faut pour motiver les éloges et la reconnoissance du poëte.

[1] On a répété à propos de ce vers la critique ridicule de Pradon, qui demande si c'est là *parler françois*. Il eût été plus simple de répondre aux Pradons de tous les temps que l'idée de *fardeau* comportant nécessairement celle de *charge*, cette charge pouvoit être plus ou moins *pesante*, suivant que le *fardeau* se trouvoit plus ou moins considérable. Au surplus, Boileau ne fait ici qu'imiter Malherbe, qui avoit dit dans un sonnet à la princesse de Conti :

Je sais bien quel effort cet ouvrage demande;
Mais si *la pesanteur d'une charge si grande*
Résiste à mon audace et me la refroidit, etc.

Horace professe la même modestie, et témoigne la même défiance de ses forces, lorsqu'il s'agit de louer dignement Auguste :

Sed neque parvum
Carmen majestas recipit tua; nec meus audet
Rem tentare pudor, quam vires ferre recusent.

Epist. I, lib. II, v. 257.

Et, dans ce haut éclat où tu te viens offrir[1],
Touchant à tes lauriers, craindroit de les flétrir[2].
Ainsi, sans m'aveugler d'une vaine manie[3],
Je mesure mon vol à mon foible génie :
Plus sage en mon respect, que ces hardis mortels
Qui d'un indigne encens profanent tes autels ;
Qui, dans ce champ d'honneur, où le gain les amène,
Osent chanter ton nom, sans force et sans haleine ;
Et qui vont tous les jours, d'une importune voix,
T'ennuyer du récit de tes propres exploits.
L'un, en style pompeux habillant une églogue[4],
De ses rares vertus te fait un long prologue,

[1] VAR. Et ma plume, mal propre à peindre des guerriers,
Craindroit, en les touchant, de flétrir tes lauriers.

Édition de 1674 :

Et, de si hauts exploits mal propre à discourir,
Touchant à tes lauriers, craindroit de les flétrir.

[2] C'est la pensée d'Horace, lorsqu'il compare (ép. I, liv. II, v. 235) les vers des mauvais poëtes, à la fange, qui souille tout ce qu'elle a touché :

Sed, veluti tractata notam labemque remittunt
Atramenta, fere scriptores carmine fœdo
Splendida facta linunt.

C'est ce qu'il appelle ailleurs (liv. I, od. VI, v. 12) *laudes ingenii culpa deterere.*

[3] VAR. Ainsi, sans me flatter, etc.

[4] Il s'agit ici de François Charpentier, savant estimable, auteur d'une traduction des *Dits mémorables de Socrate,* et de la *Cyropédie de Xénophon ;* mais auteur d'une pièce ridicule intitulée *Louis, églogue royale,* dont on n'eût jamais parlé, sans les vers de Boileau. Il sera encore question de Charpentier à l'occasion de la querelle

Et mêle, en se vantant soi-même à tout propos,
Les louanges d'un fat à celles d'un héros.
L'autre en vain se lassant à polir une rime,
Et reprenant vingt fois le rabot et la lime,
Grand et nouvel effort d'un esprit sans pareil!
Dans la fin d'un sonnet te compare au soleil [1].
Sur le haut Hélicon leur veine méprisée
Fut toujours des neuf sœurs la fable et la risée.
Calliope jamais ne daigna leur parler,
Et Pégase pour eux refuse de voler.
Cependant à les voir, enflés de tant d'audace [2],

des anciens et des modernes. Il mourut doyen de l'académie françoise, le 22 avril 1702. C'étoit un de ces hommes obscurément laborieux, dont les travaux ne sont guère appréciés que des corps savants qui en profitent. Tous les recueils ont cité son imitation du fameux distique d'Ausone sur Didon, *Infelix Dido*, etc. :

Pauvre Didon, où t'a réduite
De tes maris le triste sort!
L'un, en mourant, cause ta fuite;
L'autre, en fuyant, cause ta mort.

[1] Le sonnet étoit de Chapelain, dont la manière est suffisamment caractérisée par le vers,

Et, reprenant vingt fois le rabot et la lime...

Chapelain auroit-il donc donné l'idée de la trop fameuse devise, si amèrement reprochée à la mémoire de Louis XIV, bien innocemment complice des écarts d'une admiration que l'éclat de son règne avoit épuisée avant le temps? Cet emblème d'un soleil dardant ses rayons sur un globe, avec ces mots fastueux, *nec pluribus impar*, étoit l'ouvrage d'un gentilhomme languedocien, nommé Douvrier.

[2] Régnier, dans son *Discours au Roi*,

Mais, sire, c'est un vol bien élevé pour ceux
Qui, foibles d'exercice et d'esprit paresseux,

Te promettre en leur nom les faveurs du Parnasse,
On diroit qu'ils ont seuls l'oreille d'Apollon,
Qu'ils disposent de tout dans le sacré vallon :
C'est à leurs doctes mains, si l'on veut les en croire,
Que Phébus a commis tout le soin de ta gloire;
Et ton nom, du midi jusqu'à l'ourse vanté,
Ne devra qu'à leurs vers son immortalité.
Mais plutôt, sans ce nom dont la vive lumière
Donne un lustre éclatant à leur veine grossière,
Ils verroient leurs écrits, honte de l'univers,
Pourrir dans la poussière à la merci des vers.
A l'ombre de ton nom ils trouvent leur asile,
Comme on voit dans les champs un arbrisseau débile,
Qui, sans l'heureux appui qui le tient attaché,
Languiroit tristement sur la terre couché.
Ce n'est pas que ma plume, injuste et téméraire,
Veuille blâmer en eux le dessein de te plaire;
Et, parmi tant d'auteurs, je veux bien l'avouer,
Apollon en connoît qui te peuvent louer;
Oui, je sais qu'entre ceux qui t'adressent leurs veilles,
Parmi les Pelletiers on compte des Corneilles [1].

Enorgueillis d'audace en leur barbe première,
Chantèrent ta valeur d'une façon grossière :
Trahissant tes honneurs avec la vanité
D'attenter par ta gloire à l'immortalité.
Pour moi, plus retenu, etc.

[1] Ce Pelletier, ou Du Pelletier, étoit un de ces misérables rimeurs dont la muse vénale prostitue à tout venant l'éloge ou la satire, et passe indifféremment de l'une à l'autre, sans même quelquefois changer de patron. De pareils hommes seroient l'opprobre des lettres, si les lettres ne les avoient dans tous les temps repoussés

Mais je ne puis souffrir qu'un esprit de travers,
Qui, pour rimer des mots, pense faire des vers,
Se donne en te louant une gêne inutile;
Pour chanter un Auguste, il faut être un Virgile:
Et j'approuve les soins du monarque guerrier [1]
Qui ne pouvoit souffrir qu'un artisan grossier
Entreprît de tracer, d'une main criminelle,
Un portrait réservé pour le pinceau d'Apelle [2].
Moi donc, qui connois peu Phébus et ses douceurs,
Qui suis nouveau sevré sur le mont des neuf sœurs,
Attendant que pour toi l'âge ait mûri ma muse,
Sur de moindres sujets je l'exerce et l'amuse:
Et, tandis que ton bras, des peuples redouté,
Va, la foudre à la main, rétablir l'équité [3],

avec le mépris qu'ils méritent et qu'ils inspirent. — *On compte des Corneilles.* Boileau désigne ici, dans Corneille, l'auteur d'une foule de beaux poëmes *sur les victoires du roi*, dont plusieurs ont mérité d'être traduits en vers latins par le P. La Rue, et d'autres poëtes célèbres du temps.

[1] Alexandre-le-Grand. (Boil.)

[2] Horace va plus loin encore: il suppose un édit d'Alexandre qui défendoit aux artistes vulgaires de s'emparer d'un sujet uniquement réservé au pinceau d'Apelles et au ciceau de Lysippe:

> Edicto vetuit ne quis se, præter Apellem,
> Pingeret, etc.
>
> Lib. II, ep. 1, v. 239.

Le tableau d'Apelles, représentant Alexandre armé de la foudre, étoit célèbre dans l'antiquité; et Lysippe excelloit sur-tout dans l'expression morale des caractères. (Plutarque, dans le traité qu'on lui attribue *sur la fortune d'Alexandre.*)

[3] Un bras qui *va, la foudre à la main*, offre au premier coup d'œil quelque chose de plus bizarre que d'heureusement hasardé.

Et retient les méchants par la peur des supplices,
Moi, la plume à la main, je gourmande les vices;
Et, gardant pour moi-même une juste rigueur,
Je confie au papier les secrets de mon cœur [1].
Ainsi, dès qu'une fois ma verve se réveille,
Comme on voit au printemps la diligente abeille
Qui du butin des fleurs va composer son miel [2],
Des sottises du temps je compose mon fiel:
Je vais de toutes parts où me guide ma veine,
Sans tenir en marchant une route certaine;
Et, sans gêner ma plume en ce libre métier,
Je la laisse au hasard courir sur le papier.
Le mal est qu'en rimant, ma muse un peu légère
Nomme tout par son nom, et ne sauroit rien taire.
C'est là ce qui fait peur aux esprits de ce temps,

Boileau le reconnoissoit lui-même : « Mais il faut être poëte, disoit-il, et sentir les beautés de la poésie, pour justifier cette faute, qui n'en est pas une. » Il essayoit du moins de la justifier par ce beau vers de Racine, dans *Mithridate*, acte V, scène dernière :

Et mes derniers regards ont vu fuir les Romains.

Mais ou la mémoire de Brossette l'a trompé, ou Boileau lui-même cherchoit à se faire illusion; car, s'il est facile de se figurer des *regards* qui *voient*, il ne l'est pas autant de concevoir *un bras* qui *va*, *la foudre à la main*.

[1] C'est le sage parti qu'avoit pris Lucile, au rapport d'Horace (sat. I, liv. II, v. 30):

Ille, velut fidis arcana sodalibus, olim
Credebat libris.

[2] VAR. Qui des fleurs qu'elle pille *en* compose son miel.

Le pronom relatif *en* formoit ici un pléonasme choquant, qui disparut dès l'édition de 1674.

Qui, tout blancs au-dehors, sont tout noirs au-dedans :
Ils tremblent qu'un censeur, que sa verve encourage,
Ne vienne en ses écrits démasquer leur visage,
Et, fouillant dans leurs mœurs en toute liberté,
N'aille du fond du puits tirer la vérité [1].
Tous ces gens, éperdus au seul nom de satire,
Font d'abord le procès à quiconque ose rire :
Ce sont eux que l'on voit, d'un discours insensé,
Publier dans Paris que tout est renversé,
Au moindre bruit qui court qu'un auteur les menace
De jouer des bigots la trompeuse grimace;
Pour eux un tel ouvrage est un monstre odieux,
C'est offenser les lois, c'est s'attaquer aux cieux :
Mais, bien que d'un faux zèle ils masquent leur foiblesse,
Chacun voit qu'en effet la vérité les blesse :
En vain d'un lâche orgueil leur esprit revêtu
Se couvre du manteau d'une austère vertu ;
Leur cœur, qui se connoît, et qui fuit la lumière,
S'il se moque de Dieu, craint Tartufe [2] et Molière.

[1] C'est Démocrite qui logea le premier, dit-on, la vérité *au fond d'un puits;* par allusion sans doute à l'obscurité profonde dont ce philosophe aimoit à envelopper sa vie et ses doctrines. (Diog. Laert., liv. IX.) Quoi qu'il en soit de cette opinion, elle a donné lieu à ces jolis vers de Rhulière :

Autrefois la Justice et la Vérité nues,
Chez les premiers humains furent long-temps connues;
Elles régnoient en sœurs : mais on sait que depuis
L'une a fui dans le ciel, et l'autre dans un puits.

Disc. sur les Disputes.

[2] On sait tout ce que cet admirable ouvrage éprouva de contrariétés et de persécutions, avant de pouvoir s'établir au théâtre,

Mais pourquoi sur ce point sans raison m'écarter?
Grand roi, c'est mon défaut, je ne saurois flatter :
Je ne sais point au ciel placer un ridicule,
D'un nain faire un Atlas, ou d'un lâche un Hercule;
Et, sans cesse en esclave à la suite des grands,
A des dieux sans vertu prodiguer mon encens.
On ne me verra point, d'une veine forcée,
Même pour te louer, déguiser ma pensée;
Et, quelque grand que soit ton pouvoir souverain,
Si mon cœur en ces vers ne parloit par ma main [1],
Il n'est espoir de biens, ni raison, ni maxime,
Qui pût en ta faveur m'arracher une rime [2].
Mais lorsque je te vois, d'une si noble ardeur,
T'appliquer sans relâche aux soins de ta grandeur,
Faire honte à ces rois que le travail étonne,
Et qui sont accablés du faix de leur couronne [3] :

dont il est resté l'un des plus beaux ornements. Il y avoit du courage de la part de Boileau à s'exprimer avec cette énergie en 1666, trois ans avant l'époque de la justice, et au sujet d'une pièce que l'autorité avoit cru devoir défendre, après la première représentation.

[1] La pensée du poëte est très claire, très facile à saisir; mais l'image dont il se sert pour s'exprimer n'a-t-elle pas quelque chose d'un peu forcé? et le cœur, *qui parle par la main*, ne rappelle-t-il pas un peu trop cette locution populaire, *avoir le cœur sur la main?*

[2] C'est ainsi que Delille, rendant lui-même hommage et justice à l'invariable constance de ses sentiments et de sa conduite, disoit, dans le poëme de *l'Imagination* :

Rien ne put arracher un mot à ma candeur,
Une ligne à ma plume, un détour à mon cœur.

[3] Voltaire a donné de nouveaux développements à cette belle

Quand je vois ta sagesse, en ses justes projets,
D'une heureuse abondance enrichir tes sujets [1],
Fouler aux pieds l'orgueil et du Tage et du Tibre [2],
Nous faire de la mer une campagne libre [3];
Et tes braves guerriers, secondant ton grand cœur,
Rendre à l'aigle éperdu sa première vigueur [4]:

image: c'est Orosmane qui parle (*Zaïre*, act. I, sc. II):

> Je vois de Mahomet ces lâches successeurs,
> Ces califes tremblants dans leurs tristes grandeurs,
> *Couchés sur les débris* de l'autel et du trône,
> *Sous un nom* sans pouvoir *languir* dans Babylone.

[1] Les récoltes en grains des deux années précédentes ayant été très médiocres, il en résulta une disette alarmante en 1662. Le roi fit venir des pays étrangers une grande quantité de blés, qui furent vendus à un taux très modéré, et dont une partie, convertie en farine par ses ordres, mit le pain à un très bas prix.

[2] Allusion à la double réparation, exigée et solennellement obtenue, de l'injure faite par l'Espagne à Louis XIV, dans la personne du comte d'Estrade, son ambassadeur à Londres, et par la garde du pape à Rome, dans celle du duc de Créqui. Le marquis de Fuentès, ambassadeur d'Espagne à la cour de France, déclara, dans une audience solennelle, l'*ordre* donné par son maître à tous ses ministres dans les cours étrangères de ne point *concourir avec ceux de France* dans les cérémonies publiques. Les cardinaux Chigi et Imperiali vinrent, au nom du pape Alexandre VII, faire des excuses à Louis XIV; et une pyramide consacra à Rome l'injure et la réparation; mais elle fut abattue, en 1667, du consentement du roi, lors de l'avènement de Clément IX au trône pontifical. — Bossuet, qui prêchoit alors à la cour, rappela ce fait honorable pour Louis XIV, dans le sermon sur le mystère de *l'Incarnation*.

[3] Victoire remportée en 1665, sur les pirates de Barbarie, par le duc de Beaufort, qui se vengea ainsi du revers éprouvé l'année précédente dans ces mêmes parages.

[4] Secours de six mille hommes envoyés sous les ordres du comte

La France sous tes lois maîtriser la Fortune [1],
Et nos vaisseaux, domptant l'un et l'autre Neptune [2],
Nous aller chercher l'or, malgré l'onde et le vent [3],
Aux lieux où le soleil le forme en se levant :
Alors, sans consulter si Phébus l'en avoue,
Ma muse toute en feu me prévient et te loue.
Mais bientôt la raison arrivant au secours
Vient d'un si beau projet interrompre le cours,
Et me fait concevoir, quelque ardeur qui m'emporte,
Que je n'ai ni le ton, ni la voix assez forte.
Aussitôt je m'effraie, et mon esprit troublé
Laisse là le fardeau dont il est accablé ;

de Coligni à l'empereur Léopold Ier, contre le grand-vizir Kiuperli-Ogli. Il y eut entre les Turcs et l'armée de l'empereur un grand combat aux bords du Raab, où les François firent des prodiges de valeur, qui contribuèrent puissamment au gain de la bataille.

[1] Ces beaux vers rappellent ceux où Horace (liv. II, ép. 1, v. 250) fait, comme Boileau, une magnifique récapitulation des hauts faits de son héros :

Nec sermones ego mallem
Repentes per humum, quam res componere gestas,
Terrarumque situs et flumina dicere, et arces
Montibus impositas, et barbara regna, tuisque
Auspiciis totum confecta duella per orbem, etc.

[2] « Avant lui (Louis XIV) la France, presque sans vaisseaux, tenoit en vain aux deux mers. Maintenant on les voit couvertes, depuis le levant jusqu'au couchant, de nos flottes victorieuses ; et la hardiesse françoise porte par-tout la terreur avec le nom de Louis. » (Bossuet, *Orais. fun. de Marie Thérèse d'Autriche.*)

[3] Établissement de la compagnie des Indes orientales et occidentales en 1664. Le roi donna plus de six millions de notre monnoie d'aujourd'hui ; et, à son exemple, et sur son invitation, toute la nation, dit Voltaire, s'empressa de seconder son maître.

Et, sans passer plus loin, finissant mon ouvrage,
Comme un pilote en mer, qu'épouvante l'orage,
Dès que le bord paroît, sans songer où je suis,
Je me sauve à la nage, et j'aborde où je puis.

SATIRES.

DISCOURS
SUR LA SATIRE.

(1668.)

Quand je donnai la première fois mes satires au public, je m'étois bien préparé au tumulte que l'impression de mon livre a excité sur le Parnasse. Je savois que la nation des poëtes, et sur-tout des mauvais poëtes[1], est une nation farouche qui prend feu aisément, et que ces esprits avides de louanges ne digéreroient pas facilement une raillerie, quelque douce qu'elle pût être. Aussi oserai-je dire, à mon avantage, que j'ai regardé avec des yeux assez stoïques les libelles diffamatoires qu'on a publiés contre moi. Quelques calomnies dont on ait voulu me noircir, quelques faux bruits qu'on ait semés de ma personne, j'ai pardonné sans peine ces petites vengeances au déplaisir d'un auteur irrité qui se voyoit attaqué par l'endroit le plus sensible d'un poëte, je veux dire par ses ouvrages.

Mais j'avoue que j'ai été un peu surpris du chagrin bizarre de certains lecteurs[2], qui, au lieu de se divertir d'une querelle du Parnasse dont ils pouvoient être spectateurs indifférents, ont mieux aimé prendre parti et s'affliger avec les ridicules, que de se réjouir

[1] Ceci regarde particulièrement Cotin, qui avoit publié une satire contre l'auteur. (Boil.) — [2] Le duc de Montausier.

avec les honnêtes gens. C'est pour les consoler que j'ai composé ma neuvième satire, où je pense avoir montré assez clairement que, sans blesser l'état ni sa conscience, on peut trouver de méchants vers méchants, et s'ennuyer de plein droit à la lecture d'un sot livre. Mais puisque ces messieurs ont parlé de la liberté que je me suis donnée de nommer, comme d'un attentat inoui et sans exemples, et que des exemples ne se peuvent pas mettre en rimes, il est bon d'en dire ici un mot, pour les instruire d'une chose qu'eux seuls veulent ignorer, et leur faire voir qu'en comparaison de tous mes confrères les satiriques j'ai été un poëte fort retenu.

Et pour commencer par Lucilius, inventeur de la satire, quelle liberté, ou plutôt quelle licence ne s'est-il point donnée dans ses ouvrages? Ce n'étoit point seulement des poëtes et des auteurs qu'il attaquoit; c'étoient des gens de la première qualité de Rome; c'étoient des personnes consulaires. Cependant Scipion et Lélius ne jugèrent pas ce poëte, tout déterminé rieur qu'il étoit, indigne de leur amitié: et, vraisemblablement, dans les occasions, ils ne lui refusèrent pas leurs conseils sur ses écrits, non plus qu'à Térence. Ils ne s'avisèrent point de prendre le parti de Lupus et de Métellus, qu'il avoit joués dans ses satires; et ils ne crurent pas lui donner rien du leur en lui abandonnant tous les ridicules de la république:

Num Lælius, et qui
Duxit ab oppressa meritum Carthagine nomen,
Ingenio offensi, aut læso doluere Metello;

Famosisque Lupo cooperto versibus?
HORAT., sat. I, lib. II.

En effet Lucilius n'épargnoit ni petits ni grands; et souvent des nobles et des patriciens il descendoit jusqu'à la lie du peuple:

Primores populi arripuit, populumque tributim.
Ibidem.

On me dira que Lucilius vivoit dans une république, où ces sortes de libertés peuvent être permises. Voyons donc Horace, qui vivoit sous un empereur, dans les commencements d'une monarchie, où il est bien plus dangereux de rire qu'en un autre temps. Qui ne nomme-t-il point dans ses satires? et Fabius le grand causeur, et Tigellius le fantasque, et Nasidiénus le ridicule, et Nomentanus le débauché, et tout ce qui vient au bout de sa plume. On me répondra que ce sont des noms supposés. Oh! la belle réponse! comme si ceux qu'il attaque n'étoient pas des gens connus d'ailleurs: comme si l'on ne savoit pas que Fabius étoit un chevalier romain qui avoit composé un livre de droit; que Tigellius fut en son temps un musicien chéri d'Auguste; que Nasidiénus Rufus étoit un ridicule célèbre dans Rome; que Cassius Nomentanus étoit un des plus fameux débauchés de l'Italie. Certainement il faut que ceux qui parlent de la sorte n'aient pas fort lu les anciens, et ne soient pas fort instruits des affaires de la cour d'Auguste. Horace ne se contente pas d'appeler les gens par leur nom; il a si peur qu'on ne les méconnoisse, qu'il a soin de rapporter jusqu'à leur surnom, jusqu'au mé-

tier qu'ils faisoient, jusqu'aux charges qu'ils avoient exercées. Voyez, par exemple, comme il parle d'Aufidius Luscus, préteur de Fondi :

> Fundos, Aufidio Lusco prætore, libenter
> Linquimus, insani ridentes præmia scribæ,
> Prætextam, et latum clavum, etc.
>
> Sat. v, lib. I.

« Nous abandonnâmes, dit-il, avec joie le bourg de « Fondi, dont étoit préteur un certain Aufidius Lus- « cus; mais ce ne fut pas sans avoir bien ri de la folie « de ce préteur, auparavant commis, qui faisoit le sé- « nateur et l'homme de qualité. »

Peut-on désigner un homme plus précisément? et les circonstances seules ne suffisoient-elles pas pour le faire reconnoître? On me dira peut-être qu'Aufidius étoit mort alors : mais Horace parle là d'un voyage fait depuis peu. Et puis, comment mes censeurs répondront-ils à cet autre passage?

> Turgidus Alpinus jugulat dum Memnona, dumque
> Diffingit Rheni luteum caput, hæc ego ludo.
>
> Satire x, lib. I.

« Pendant, dit Horace, que ce poëte enflé d'Alpi- « nus égorge Memnon dans son poëme, et s'em- « bourbe dans la description du Rhin, je me joue en « ces satires. »

Alpinus vivoit donc du temps qu'Horace se jouoit en ces satires; et si Alpinus en cet endroit est un nom supposé, l'auteur du poëme de Memnon pouvoit-il s'y méconnoître? Horace, dira-t-on, vivoit sous le

régne du plus poli de tous les empereurs : mais vivons-nous sous un régne moins poli? et veut-on qu'un prince qui a tant de qualités communes avec Auguste, soit moins dégoûté que lui des méchants livres, et plus rigoureux envers ceux qui les blament?

Examinons pourtant Perse, qui écrivoit sous le régne de Néron. Il ne raille pas simplement les ouvrages des poëtes de son temps : il attaque les vers de Néron même. Car enfin tout le monde sait, et toute la cour de Néron le savoit, que ces quatre vers, *Torva Mimalloneis, etc.* dont Perse fait une raillerie si amère dans sa première satire, étoient des vers de Néron [1]. Cependant on ne remarque point que Néron, tout Néron qu'il étoit, ait fait punir Perse; et ce tyran, ennemi de la raison, et amoureux, comme on sait, de ses ouvrages, fut assez galant homme pour entendre raillerie sur ses vers, et ne crut pas que l'empereur, en cette occasion, dût prendre les intérêts du poëte.

Pour Juvénal, qui florissoit sous Trajan, il est un peu plus respectueux envers les grands seigneurs de son siécle. Il se contente de répandre l'amertume de ses satires sur ceux du régne précédent : mais, à l'égard des auteurs, il ne les va point chercher hors de son siécle. A peine est-il entré en matière, que le voilà en mauvaise humeur contre tous les écrivains de son temps. Demandez à Juvenal ce qui l'oblige de prendre la plume. C'est qu'il est las d'entendre et

[1] Bayle en doute : voyez le *Dictionnaire critique*, au mot PERSE. Despréaux opposoit à cette opinion de Bayle l'autorité de l'ancien scoliaste de Perse.

la *Théséide* de Codrus, et l'*Oreste* de celui-ci, et le *Télèphe* de cet autre, et tous les poëtes enfin, comme il dit ailleurs, qui récitoient leurs vers au mois d'août, *et augusto recitantes mense poetas.* Tant il est vrai que le droit de blâmer les auteurs est un droit ancien, passé en coûtume parmi tous les satiriques, et souffert dans tous les siècles.

Que s'il faut venir des anciens aux modernes, Regnier, qui est presque notre seul poëte satirique, a été véritablement un peu plus discret que les autres. Gela n'empêche pas néanmoins qu'il ne parle hardiment [1] de Gallet, ce célèbre joueur, *qui assignoit ses créanciers sur sept et quatorze;* et du sieur de Provins, *qui avoit changé son balandran* [2] *en manteau court;* et du Cousin, *qui abandonnoit sa maison de peur de la réparer;* et de Pierre du Puis, et de plusieurs autres.

Que répondront à cela mes censeurs? Pour peu qu'on les presse, ils chasseront de la république des lettres tous les poëtes satiriques, comme autant de perturbateurs du repos public. Mais que diront-ils de Virgile, le sage, le discret Virgile, qui, dans une églogue [3], où il n'est pas question de satire, tourne d'un seul vers deux poëtes de son temps en ridicule?

Qui Bavium non odit, amet tua carmina, Mævi,

dit un berger satirique dans cette églogue. Et qu'on ne me dise point que Bavius et Mævius en cet endroit sont des noms supposés, puisque ce seroit

[1] Voyez la satire XIV de Régnier. — [2] Casaque de campagne. (Boil.) — [3] Eclog. III, v. 90.

donner un trop cruel démenti au docte Servius, qui assure positivement le contraire. En un mot, qu'ordonneront mes censeurs de Catulle, de Martial, et de tous les poëtes de l'antiquité, qui n'en ont pas usé avec plus de discrétion que Virgile? Que penseront-ils de Voiture, qui n'a point fait conscience de rire aux dépens du célèbre Neuf-Germain, quoique également recommandable par l'antiquité de sa barbe et par la nouveauté de sa poésie? Le banniront-ils du Parnasse, lui et tous les poëtes de l'antiquité, pour établir la sûreté des sots et des ridicules? Si cela est, je me consolerai aisément de mon exil; il y aura du plaisir à être relégué en si bonne compagnie. Raillerie à part, ces messieurs veulent-ils être plus sages que Scipion et Lélius, plus délicats qu'Auguste, plus cruels que Néron? Mais eux qui sont si rigoureux envers les critiques, d'où vient cette clémence qu'ils affectent pour les méchants auteurs? Je vois bien ce qui les afflige: ils ne veulent pas être détrompés. Il leur fâche d'avoir admiré sérieusement des ouvrages que mes satires exposent à la risée de tout le monde, et de se voir condamnés à oublier dans leur vieillesse ces mêmes vers qu'ils ont autrefois appris par cœur comme des chefs-d'œuvre de l'art. Je les plains sans doute: mais quel remède? Faudra-t-il, pour s'accommoder à leur goût particulier, renoncer au sens commun? Faudra-t-il applaudir indifféremment à toutes les impertinences qu'un ridicule aura répandues sur le papier? Et au lieu qu'en certains pays[1] on condamnoit les méchants

[1] A Lyon, dans le temple qui fut depuis l'abbaye d'Ainay. — Ce

poëtes à effacer leurs écrits avec la langue, les livres deviendront-ils désormais un asile inviolable où toutes les sottises auront droit de bourgeoisie, où l'on n'osera toucher sans profanation?

J'aurois bien d'autres choses à dire sur ce sujet; mais, comme j'ai déja traité de cette matière dans ma neuvième satire, il est bon d'y renvoyer le lecteur.

temple fut bâti en l'honneur d'Auguste, et Caligula y institua des jeux. On y décernoit des prix d'éloquence et de poésie : les concurrents malheureux étoient battus de verges, s'ils n'effaçoient eux-mêmes leurs écrits. Voyez Suétone, *vie de Caligula*, ch. xx. Juvénal fait allusion à cette peine dans ce vers de sa première satire, vers 43 :

Palleat ut....
Lugdunensem rhetor dicturus ad aram.

SATIRE I *.

DAMON, ce grand auteur dont la muse fertile [1]
Amusa si long-temps et la cour et la ville;
Mais qui, n'étant vêtu que de simple bureau [2],
Passe l'été sans linge, et l'hiver sans manteau;
Et de qui le corps sec et la mine affamée
N'en sont pas mieux refaits pour tant de renommée;

* Cette satire est une imitation de la troisième satire de Juvénal; l'on y reconnoît aisément un des premiers ouvrages de notre auteur. Sa marche est encore mal assurée; il suit timidement son modèle, et l'imitation ne porte point ici ce caractère d'originalité qui distingue par-tout ailleurs le rival, et souvent le vainqueur d'Horace et de Juvénal. Mais Boileau n'avoit alors que vingt-quatre ans; et cet essai, bien amélioré depuis, quoique resté inférieur à ses autres ouvrages, établissoit déja sa supériorité sur les poëtes contemporains.

[1] François Cassandre, qui figure ici sous le nom de Damon, possédoit à fond les langues anciennes: il est connu sur-tout par une traduction de la *Rhétorique* d'Aristote, que l'on n'a point encore essayé de refaire. Il avoit promis, et n'a pas donné la continuation de la traduction de l'histoire de De Thou, commencée par Du Ryer. Boileau faisoit beaucoup de cas de sa Rhétorique d'Aristote; et peut-être lui donna-t-elle l'idée de traduire le *Traité du sublime*. Cassandre mourut en 1695, dans la plus profonde indigence, aussi mal avec Dieu, qu'il accusoit de sa misère, qu'avec les hommes, qui n'avoient rien fait, selon lui, pour la soulager; mais c'étoit la faute de son caractère.

[2] Je tiens l'anecdote suivante de feu M. Palissot, et je ne suis pas le seul à qui il l'ait plus d'une fois racontée. Le poëte Le Brun citoit un jour ce vers de Boileau à l'auteur de la *Dunciade*, comme preuve de cette hardiesse d'expression, de ces heureuses *alliances*

Las de perdre en rimant et sa peine et son bien,
D'emprunter en tous lieux, et de ne gagner rien,
Sans habits, sans argent, ne sachant plus que faire,
Vient de s'enfuir, chargé de sa seule misère[1];
Et, bien loin des sergents, des clercs, et du palais,
Va chercher un repos qu'il ne trouva jamais;
Sans attendre qu'ici la justice ennemie[2]
L'enferme en un cachot le reste de sa vie,
Ou que d'un bonnet vert le salutaire affront[3]
Flétrisse les lauriers qui lui couvrent le front.

de mots dont les grands poëtes avoient si souvent donné l'exemple. M. Palissot ne concevoit pas plus la beauté prétendue de ce vers, que l'admiration de Le Brun, qu'il comprit encore bien moins, lorsque celui-ci s'expliqua. Le poëte avoit, selon lui, voulu exprimer le revenu du mince emploi dont ce Damon étoit *revêtu* dans un *bureau*. Ce ne fut pas sans peine, ajoutoit M. Palissot, que je parvins à lui faire comprendre que *vêtu de bureau*, vouloit dire tout simplement de l'*étoffe* la plus grossière.

[1] L'auteur avoit mis d'abord *s'en est enfui;* et ce fut sur l'avis de Desmarets qu'il substitua *vient de s'enfuir*. Cette correction n'est pas la seule dont il ait été redevable aux critiques de Pradon et des autres censeurs de cette force. C'est ce qu'il appeloit *mettre à profit leurs malignes fureurs*.

[2] Comment Boileau ne s'est-il pas aperçu qu'il décréditoit d'avance tout ce qu'il alloit mettre dans la bouche d'un personnage diffamé, et obligé de fuir les *sergents*, les *clercs* et le *cachot?* Juvénal s'est bien gardé de commettre la même faute; et son *Umbritius* est un misanthrope exaspéré, qui n'a d'autre raison de fuir le vice, que l'horreur même que le vice lui inspire.

[3] « Dans la ville de Lucques, dit Pasquier (*Recherches de la « France*, liv. IV, ch. x), ceux qui se trouvoient dans le cas de « faire cession de leurs biens, estoient obligés de porter un cha- « peau ou bonnet *orenger;* et en ceste France, par la coutume « de La Val, *un bonnet vert*, comme signe que celui qui faisoit ces-

Mais le jour qu'il partit, plus défait et plus blême
Que n'est un pénitent sur la fin d'un carême,
La colère dans l'ame et le feu dans les yeux,
Il distilla sa rage en ces tristes adieux [1] :
Puisqu'en ce lieu, jadis aux muses si commode,
Le mérite et l'esprit ne sont plus à la mode;
Qu'un poëte, dit-il, s'y voit maudit de Dieu,
Et qu'ici la vertu n'a plus ni feu ni lieu;
Allons du moins chercher quelque antre ou quelque roche
D'où jamais ni l'huissier ni le sergent n'approche;
Et, sans lasser le ciel par des vœux impuissants,
Mettons-nous à l'abri des injures du temps,
Tandis que, libre encor malgré les destinées,
Mon corps n'est point courbé sous le faix des années,
Qu'on ne voit point mes pas sous l'âge chanceler,
Et qu'il reste à la Parque encor de quoi filer [2]:

« sion de biens, estoit devenu pauvre par sa folie. » Une note de Boileau nous apprend que cet usage avoit encore lieu en France, quand il composa cette satire.

[1] L'expression est admirable en ce qu'elle peint une *rage* concentrée qui ne s'échappe, pour ainsi dire, que goutte à goutte, et semble se plaire à se nourrir de son propre poison.

[2] Imitation heureuse de cet endroit d'Horace, liv. II, od. III :

Dum res et ætas et sororum
Fila trium patiuntur atra.

Mais j'avoue que je préfère le vers de Juvénal, sat. III, v. 26,

Dum nova canities, dum prima et recta senectus,

à la paraphrase un peu languissante du poëte françois :

Tandis que libre encor, malgré les destinées,
Mon corps n'est point courbé sous le faix des années;
Qu'on ne voit point mes pas sous l'âge chanceler, etc.

C'est là dans mon malheur le seul conseil à suivre.
Que George vive ici, puisque George y sait vivre[1],
Qu'un million comptant, par ses fourbes acquis,
De clerc, jadis laquais, a fait comte et marquis :
Que Jaquin vive ici, dont l'adresse funeste
A plus causé de maux que la guerre et la peste;
Qui de ses revenus écrits par alphabet
Peut fournir aisément un Calepin complet[2];
Qu'il règne dans ces lieux; il a droit de s'y plaire.
Mais moi, vivre à Paris! Eh! qu'y voudrois-je faire?
Je ne sais ni tromper, ni feindre, ni mentir[3];

[1] Gorge, fameux partisan, désigné sous le nom de Sylvain, ch. VI de La Bruyère, avoit acheté le marquisat d'Antragues, dont il prit le nom. Il étoit natif de Nantes, et fit fortune sous Fouquet. Il finit par épouser Mademoiselle de Valencé, fille du marquis de ce nom. — *Jacquin*, personnage supposé, à ce qu'il paroît, comme l'Arturius et le Catulus du satirique latin :

Vivant Arturius istic,
Et Catulus.
Sat. III, v. 29.

[2] C'est une métonymie : l'auteur pour l'ouvrage. Ambroise Calepino, ou Dà Calepio, né à Bergame en 1435, étoit issu de l'ancienne famille des comtes de Calepio. Il est resté célèbre, pour avoir eu le premier l'idée d'un dictionnaire polyglotte, publié d'abord en un volume assez mince, mais prodigieusement accru depuis par les additions successives de Passerat, de La Cerda, de Laurent Chifflet, et sur-tout de Facciolati, qui en donna en deux volumes in-folio une bonne édition à Padoue, en 1768.

[3] Quid Romæ faciam? Mentiri nescio.
Nec volo, nec possum.
Juv., ibid., 41.

Et Régnier, satire III :

Et puis, je ne saurois me forcer ni me feindre;
Trop libre en volonté, je ne me puis contraindre.

Et, quand je le pourrois, je n'y puis consentir.
Je ne sais point en lâche essuyer les outrages
D'un faquin orgueilleux qui vous tient à ses gages,
De mes sonnets flatteurs lasser tout l'univers,
Et vendre au plus offrant mon encens et mes vers :
Pour un si bas emploi ma muse est trop altière.
Je suis rustique et fier, et j'ai l'ame grossière [1] :
Je ne puis rien nommer, si ce n'est par son nom ;
J'appelle un chat un chat [2], et Rolet un fripon.
De servir un amant, je n'en ai pas l'adresse [3] ;

Je ne saurois flatter, et ne sais point comment
Il faut se taire accort, ou parler faussement :
Bénir les favoris de geste et de paroles, etc.

[1] Le confesseur qui assistoit ce malheureux Cassandre à ses derniers moments, s'efforçoit de le ramener à Dieu, par le souvenir des graces qu'il en avoit reçues. « Oui, dit-il, je lui ai en effet « de grandes obligations ! Il m'a fait jouer un beau rôle ici-bas ! » Le confesseur insistoit. « Vous savez, dit Cassandre, comme il m'a « fait vivre ; et vous voyez (en montrant le misérable grabat sur « lequel il étoit couché) comme il me fait mourir ! »

[2] Voilà un de ces vers *devenus proverbes en naissant*, et qui sont restés en circulation dans le commerce ordinaire. — *Et Rolet un fripon.* Sa réputation étoit si bien établie à cet égard, que le premier président de Lamoignon ne désignoit jamais un insigne fripon qu'en disant, *c'est un Rolet.* Mais Boileau a confirmé la sentence et voué tous les *Rolets* à l'immortalité. — Celui dont il s'agit ici fut condamné dans la suite à faire amende honorable, et banni à perpétuité. (Boil.)

[3] Inversion pénible et forcée. Juvénal avoit dit plus naturellement :

Ferre ad nuptam quæ mittit adulter,
Quæ mandat, norint alii.
Ibid., 45.

Et Régnier, dans la satire déja indiquée :

J'ignore ce grand art qui gagne une maîtresse;
Et je suis, à Paris, triste, pauvre, et reclus,
Ainsi qu'un corps sans ame, ou devenu perclus.
Mais pourquoi, dira-t-on, cette vertu sauvage
Qui court à l'hôpital, et n'est plus en usage?
La richesse permet une juste fierté;
Mais il faut être souple avec la pauvreté:
C'est par là qu'un auteur que presse l'indigence
Peut des astres malins corriger l'influence,
Et que le sort burlesque, en ce siécle de fer[1],
D'un pédant, quand il veut, sait faire un duc et pair[2].

De porter un poulet je n'ay la suffisance;
Je ne suis point adroit, je n'ay point d'éloquence
Pour colorer un fait ou destourner la foy;
Prouver qu'un grand amour n'est sujet à la loy;
Suborner par discours une femme coquette, etc.

[1] Qui croiroit, si la haine aveugle n'avoit pris elle-même le soin de nous en instruire, que cette boutade si plaisante, si naturelle dans la bouche du haineux Cassandre, ait fourni aux ennemis de Boileau la matière d'une accusation dont la gravité étoit de nature à compromettre le repos et peut-être la liberté du poëte? Écoutons le fougueux Desmarets s'écrier, page 33 de ses Remarques: « Se peut-il rien ajouter à la hardiesse et à l'injustice de ce « satirique? *Sans respect du grand et du sage roi* sous lequel nous « vivons, qui, portant la guerre en dehors, nous fait jouir d'une « heureuse tranquillité en dedans, peut-on appeler *injurieusement* « le siècle d'un tel prince un siècle *de fer*, et condamner son choix « dans les grandes *dignités* qu'il donne, puisque cela ne se fait point « par *un sort burlesque*, mais par la volonté expresse du roi? » Qu'avoit fait Boileau pour provoquer tant de fureurs? Une critique sanglante, mais motivée, du *Clovis* de ce Desmarets; et comme l'on sait,

Qui méprise Cotin, n'estime point son roi.

[2] Ce pédant, devenu *duc et pair*, par un sort en effet assez

Ainsi de la vertu la fortune se joue[1] :
Tel aujourd'hui triomphe au plus haut de sa roue,
Qu'on verroit, de couleurs bizarrement orné,
Conduire le carrosse où l'on le voit traîné,
Si dans les droits du roi sa funeste science
Par deux ou trois avis n'eût ravagé la France.

burlesque, étoit Louis Barbier, abbé de La Rivière, d'abord régent au collège du Plessis, puis aumônier de l'évêque de Cahors ; enfin évêque de Langres lui-même, et nommé au cardinalat, quand il mourut en 1670. Le mobile de cette fortune, si scandaleusement rapide, étoit la complaisance servile de l'abbé pour Gaston, duc d'Orléans, son maître, dont il vendoit lâchement tous les secrets au cardinal Mazarin. Il y avoit là, ce me semble, de quoi motiver l'indignation de tout autre que de Cassandre. — Fatigué un jour de l'éloge emphatique que faisoit cet abbé du prince qu'il trahissoit, un courtisan ne put s'empêcher de lui dire : « Eh oui, faites-le bien valoir, afin de le vendre plus cher ! » L'abbé de La Rivière avoit légué par testament une somme de *cent écus* pour celui qui feroit son épitaphe ; La Monnoye lui fit la suivante :

Ci-gît un très grand personnage
Qui fut d'un illustre lignage ;
Qui posséda mille vertus ;
Qui ne trompa jamais, qui fut toujours fort sage...
Je n'en dirai pas davantage :
C'est trop mentir pour cent écus.

Il faut citer encore un article de ce singulier testament : « Je ne « laisse rien à mon intendant, attendu qu'il y a dix-huit ans qu'il « est chez moi. »

[1] C'est ainsi qu'Umbritius, le Cassandre de Juvénal, s'indigne de voir ces vils usurpateurs de la pourpre romaine courir, au sortir des jeux auxquels ils ont présidé, mettre l'enchère sur les *latrines publiques !* Et pourquoi non, s'écrie-t-il, sat. III, v. 38 :

Quum sint
Quales ex humili magna ad fastigia rerum

Je sais qu'un juste effroi l'éloignant de ces lieux
L'a fait pour quelques mois disparoître à nos yeux :
Mais en vain pour un temps une taxe l'exile ;
On le verra bientôt, pompeux en cette ville,
Marcher encor chargé des dépouilles d'autrui,
Et jouir du ciel même irrité contre lui[1] ;
Tandis que Colletet, crotté jusqu'à l'échine[2],
S'en va chercher son pain de cuisine en cuisine,
Savant en ce métier, si cher aux beaux esprits,

Extollit, quoties voluit Fortuna jocari.

« Ne sont-ils pas de ceux que la fortune se fait un jeu de tirer de la « fange pour les élever au faîte des grandeurs, afin de se moquer « d'eux.... et de nous ? »

[1] Juvénal me semble bien plus énergique (sat. I, v. 49) à propos d'un certain Marius, qui, accusé de concussion sous le règne de Trajan, alla jouir tranquillement dans l'exil du fruit de ses rapines, *en dépit de la colère des dieux* et des clameurs de la province d'Afrique, qui gagna son procès, mais ne reçut aucune indemnité. On conçoit, dans cette circonstance, toute la force du *fruitur Dis iratis*.

[2] Malgré la protection du cardinal de Richelieu, de l'archevêque de Rouen, François de Harlay, et de plusieurs autres grands personnages, Guillaume Colletet mourut (le 11 fév. 1659) dans une situation si misérable, que ses amis furent obligés de se cotiser pour faire les frais de son convoi. Il fut remplacé à l'académie françoise par Gilles Boileau. Mais il s'agit ici de François Colletet, son fils, relégué avec justice aux derniers rangs de la littérature, comme poëte et comme écrivain, mais dont il falloit respecter la misère, qui est toujours un malheur, lors même qu'elle est un tort. Il est juste néanmoins d'observer que Colletet n'existoit plus, quand Boileau publia cette satire, et que sa pauvreté étoit passée en proverbe. — A la prière d'un ami de Colletet, Pelletier le remplaça quelque temps dans ce vers ; mais Boileau rétablit la première leçon dans les dernières éditions de ses satires.

Dont Montmaur autrefois fit leçon dans Paris[1].
Il est vrai que du roi la bonté secourable[2]
Jette enfin sur la muse un regard favorable;
Et, réparant du sort l'aveuglement fatal,
Va tirer désormais Phébus de l'hôpital.

[1] Pierre de Montmaur, né dans la Marche, fut successivement charlatan à Avignon, avocat et poëte à Paris, et professeur en langue grecque au collège royal. Un mauvais cœur, un esprit caustique, une mémoire chargée d'anecdotes scandaleuses contre les morts et les vivants; une avarice sordide, la fureur de prendre impérieusement le ton dans toutes les conversations, et surtout sa profession avouée de *parasite*, avoient rendu Montmaur l'objet de la haine et des satires de tous les écrivains de son temps. Sallengre a recueilli et publié en 1715 (2 vol. in-8°, La Haye), sous le titre d'*Histoire de Montmaur*, la plupart des satires lancées contre ce parasite célèbre, mort en 1648, âgé de soixante-quatorze ans.

[2] L'année 1663 et les suivantes furent signalées par les libéralités de Louis XIV, qui embrassoit dans sa munificence toute royale, non seulement les hommes qui honoroient alors la France par leurs talents, mais les savants et les artistes célèbres des autres pays. Boileau, très jeune encore, et seulement connu par des satires, ne fut point compris dans la liste que Chapelain avoit été chargé de dresser. Aussi s'en exprimoit-il ainsi dans ces vers, supprimés depuis :

. . . . Je ne saurois, pour faire un juste gain,
Aller, bas et rampant, fléchir sous Chapelain[*].
Cependant, pour flatter ce rimeur tutélaire,
Le frère, en un besoin, va renier son frère;
Et Phébus en personne, y faisant la leçon,
Gagneroit moins ici qu'au métier de maçon;
Qu, pour être couché sur la liste nouvelle;
S'en iroit chez Bilaine admirer la Pucelle.

[*] Sous *Pucelain*, édit. de 1668; et *Patelin*, suivant L. Racine. Chapelain, ajoute-t-il, trouva très mauvais que l'on *défigurât* ainsi son nom.

On doit tout espérer d'un monarque si juste :
Mais, sans un Mécénas, à quoi sert un Auguste?
Et fait comme je suis, au siécle d'aujourd'hui,
Qui voudra s'abaisser à me servir d'appui?
Et puis, comment percer cette foule effroyable
De rimeurs affamés dont le nombre l'accable;
Qui, dès que sa main s'ouvre, y courent les premiers.
Et ravissent un bien qu'on devoit aux derniers;
Comme on voit les frelons, troupe lâche et stérile,
Aller piller le miel que l'abeille distille?
Cessons donc d'aspirer à ce prix tant vanté
Que donne la faveur à l'importunité.
Saint-Amant n'eut du ciel que sa veine en partage :
L'habit qu'il eut sur lui fut son seul héritage;
Un lit et deux placets composoient tout son bien;
Ou pour en mieux parler, Saint-Amant n'avoit rien [1].
Mais quoi! las de traîner une vie importune,
Il engagea ce rien pour chercher la fortune,
Et, tout chargé de vers qu'il devoit mettre au jour [2],

[1] Marc-Antoine-Gérard de Saint-Amant passa la plus grande partie de sa vie à voyager, et à faire de mauvais vers. Ce n'étoit pas le moyen de réparer les torts de la fortune à son égard : aussi mourut-il pauvre et méprisé, en 1660, dans la soixante-septième année de son âge.

[2] Boileau désigne ici le poëme de *la Lune*, dans lequel Saint-Amant louoit sur-tout le roi de son talent distingué *pour la natation*. Le poëme et l'éloge furent très mal reçus à la cour, et l'auteur en mourut, dit-on, peu de temps après, de honte et de dépit. On a recueilli les *Œuvres poétiques* de Saint-Amant en un vol. in-12, Paris, 1661. L'ode sur *la Solitude* est ce qu'il a écrit de plus passable en vers. L'historien de l'académie françoise nous prévient,

Conduit d'un vain espoir [1], il parut à la cour.
Qu'arriva-t-il enfin de sa muse abusée?
Il en revint couvert de honte et de risée;
Et la fièvre, au retour terminant son destin,
Fit par avance en lui ce qu'auroit fait la faim.
Un poëte à la cour fut jadis à la mode;
Mais des fous aujourd'hui c'est le plus incommode:
Et l'esprit le plus beau, l'auteur le plus poli,
N'y parviendra jamais au sort de l'Angeli [2].

p. 331, que tout ce qui concerne ici Saint-Amant pourroit bien n'avoir d'*autre fondement que l'imagination* de M. Despréaux.

[1] Sans doute il eût été plus exact, plus rigoureusement grammatical de dire, *conduit par*, etc. Mais la poésie se donne, à l'égard des prépositions, une liberté dont on lui sait gré, parcequ'il est rare qu'il n'en résulte pas des beautés. Racine a dit bien plus hardiment encore,

Je me laissai *conduire à* cet aimable guide.
IPHIG., act. II, sc. I.

Et l'on a justifié cette hardiesse en l'expliquant : Je laissai à cet aimable guide *le soin de me conduire*. L'on a admiré dans Malherbe,

Je suis vaincu *du* temps,

pour, *par les efforts du temps*. Ce sont de ces ellipses qu'il faut permettre à la poésie, sous peine de n'avoir bientôt plus de poëtes.

[2] C'est, disoit le surintendant Marigny, le seul des fous suivants la cour, qui ait jamais fait fortune. L'Angely étoit d'une famille noble, mais si pauvre, qu'il suivit d'abord le prince de Condé, dans ses campagnes de Flandre, en qualité de valet d'écurie. Il lui plut beaucoup par la hardiesse souvent piquante de ses reparties; et, de retour en France, le prince conduisit l'Angely à la cour. Louis XIII en fut charmé, le demanda au prince de Condé, et en fit *son fou* en titre d'office. On cite plusieurs mots

Faut-il donc désormais jouer un nouveau rôle?
Dois-je, las d'Apollon, recourir à Barthole[1]?
Et, feuilletant Louet alongé par Brodeau,
D'une robe à longs plis balayer le barreau[2]?
Mais à ce seul penser je sens que je m'égare.
Moi! que j'aille crier dans ce pays barbare,
Où l'on voit tous les jours l'innocence aux abois
Errer dans les détours d'un dédale de lois,
Et, dans l'amas confus des chicanes énormes,
Ce qui fut blanc au fond rendu noir par les formes[3];
Où Patru gagne moins qu'Huot et Le Mazier[4],
Et dont les Cicérons se font chez Pé-Fournier[5]!

de lui, qui prouvent que sa folie étoit une affaire de calcul; et ce calcul lui réussit.

[1] Barthole, Louet, Brodeau, trois jurisconsultes célèbres. Brodeau a en effet *alongé* de son commentaire le recueil d'arrêts publié par Louet.

[2] Parodie ingénieuse du vers de Virgile, dans la description de la génisse (*Géorg.*, III, 58),

Quæque ardua tota,
Et gradiens ima verrit vestigia cauda.

Aussi Delille n'a-t-il eu que peu de chose à faire pour rendre à Virgile ce que Boileau lui avoit emprunté; et il a dit:

D'une queue à longs crins balayer la poussière.

[3] C'est ce que Juvénal appelle, avec son énergie ordinaire, *nigrum in candida vertere* (sat. III, v. 30).

[4] L'indigence et la probité de Patru, l'un des membres les plus distingués de l'académie françoise, ont mérité l'honneur du proverbe; tandis que, moins délicats sur le choix des causes, ses confrères Huot et Le Mazier faisoient une rapide fortune.

[5] Pierre Fournier, procureur au parlement, signoit ordinaire-

SATIRE I.

Avant qu'un tel dessein m'entre dans la pensée,
On pourra voir la Seine à la Saint-Jean glacée;
Arnauld à Charenton devenir huguenot [1],
Saint-Sorlin janséniste, et Saint-Pavin bigot.
Quittons donc pour jamais une ville importune
Où l'honneur a toujours guerre avec la fortune;
Où le vice orgueilleux s'érige en souverain,

ment *P. Fournier*, pour se distinguer de quelques uns de ses confrères qui portoient également le nom de Fournier. On ne l'appela plus que *Pé-Fournier*. A l'égard des *Cicérons* qui *se font*, c'est encore une question de savoir si les grands orateurs se forment en effet, *fiunt oratores*, ou naissent, comme les poëtes, tout formés, *nascuntur poetæ*.

[1] VAR. Le pape devenir un zélé huguenot,
Sainte-Beuve jésuite, et Saint-Pavin bigot.

M. de Sainte-Beuve étoit un docteur de Sorbonne. — Malgré le libertinage d'esprit dont Saint-Pavin faisoit parade et profession, il trouva fort mauvais que l'on mît sa conversion au rang des choses impossibles, et repoussa cette injure prétendue par un sonnet, où il reproche aigrement à Boileau ses nombreuses imitations de Régnier et d'Horace, et conclut que,

S'il n'eût mal parlé de personne,
On n'eût jamais parlé de lui.

Au reste Saint-Pavin a trouvé un apologiste dans Voltaire, qui le compte parmi *les hommes de mérite* que Boileau confondit dans ses satires avec les mauvais écrivains; et le maître des requêtes Fieubet fit pour lui cette épitaphe :

Sous ce tombeau gît Saint-Pavin :
Donne des larmes à sa fin.
Tu fus de ses amis peut-être?
Pleure sur ton sort et le sien :
Tu n'en fus pas? Pleure le tien,
Passant, d'avoir manqué d'en être.

Et va la mitre en tête et la crosse à la main [1];
Où la science, triste, affreuse, délaissée,
Est par-tout des bons lieux comme infame chassée;
Où le seul art en vogue est l'art de bien voler;
Où tout me choque; enfin, où... Je n'ose parler.
Et quel homme si froid ne seroit plein de bile
A l'aspect odieux des mœurs de cette ville?
Qui pourroit les souffrir? et qui, pour les blâmer,
Malgré Muse et Phébus n'apprendroit à rimer?
Non, non, sur ce sujet pour écrire avec grace
Il ne faut point monter au sommet du Parnasse;
Et, sans aller rêver dans le double vallon,
La colère suffit, et vaut un Apollon [2].
Tout beau, dira quelqu'un, vous entrez en furie.
A quoi bon ces grands mots? doucement, je vous prie:
Ou bien montez en chaire; et là, comme un docteur,
Allez de vos sermons endormir l'auditeur:
C'est là que bien ou mal on a droit de tout dire.

[1] Après ce vers, se trouvoient les quatre suivants, supprimés depuis l'édition de 1674.

Où l'argent seul tient lieu d'esprit et de noblesse;
Où la vertu se pèse au poids de la richesse;
Où l'on emporte à peine, à suivre les neuf Sœurs,
Un laurier chimérique et de maigres honneurs.

[2] C'est le vers célèbre de Juvénal, sat. 1, v. 79:

Si natura negat, facit indignatio versum,

déja traduit par Régnier, mais d'une manière bien moins heureuse, dans sa seconde satire:

Puis, souvent la colère engendre de bons vers.

Ainsi parle un esprit qu'irrite la satire,
Qui contre ses défauts croit être en sûreté
En raillant d'un censeur la triste austérité;
Qui fait l'homme intrépide, et, tremblant de foiblesse,
Attend pour croire en Dieu que la fièvre le presse;
Et, toujours dans l'orage au ciel levant les mains[1],
Dès que l'air est calmé, rit des foibles humains.
Car de penser alors qu'un Dieu tourne le monde,
Et règle les ressorts de la machine ronde,
Ou qu'il est une vie au-delà du trépas,
C'est là, tout haut du moins, ce qu'il n'avouera pas[2].
Pour moi, qu'en santé même un autre monde étonne[3],

[1] On lisoit dans les premières éditions :

« Et riant hors de là du sentiment commun,
« Prêche que trois font trois, et ne font jamais un.

Et un peu plus bas, *pour moi*, *qui suis plus simple*, etc. Mais ce ne fut point à la malice envieuse de ses ennemis que Boileau dut cette fois le mérite de la *correction* : ce fut à la sagesse éclairée du docteur Arnault, le plus illustre de ses amis. « Otez, lui dit-il, « ôtez tout cela : vous aurez trois ou quatre libertins à qui cela « plaira, et vous perdrez je ne sais combien d'honnêtes gens qui « liroient vos ouvrages. »

[2] VAR. C'est là ce qu'il faut croire, et qu'il ne croira pas.

[3] « *Étonné*, dit Voltaire (*Quest. encycl.*, art. TONNERRE), n'est « pas le mot propre; c'est *alarmé* qu'il falloit. » Nous osons croire cette petite chicane de *mots*, aussi indigne du grand poëte qui la fait, que de celui qui en est l'objet. Voltaire ne veut pas non plus (ibid.) que l'on croie que c'est *Dieu qui tonne*; comme si la cause ne devoit pas être prise ici pour l'effet, et que le Dieu des chrétiens ne pût pas jouir du privilége poétique accordé au Jupiter d'Homère et de Virgile !

Qui crois l'ame immortelle, et que c'est Dieu qui tonne,
Il vaut mieux pour jamais me bannir de ce lieu.
Je me retire donc. Adieu, Paris, adieu.

Variante pour la page 56.

D'un pédant, quand il veut, sait faire un duc et pair.

Ce vers, dans les éditions antérieures à 1674, étoit suivi de ceux-ci :

Je sais bien que souvent un cœur lâche et servile
A trouvé chez les grands un esclavage utile,
Et qu'un riche pourroit, dans la suite du temps,
D'un flatteur affamé payer les soins ardents;
Mais avant que pour vous il parle ou qu'il agisse,
Il faut de ses forfaits devenir le complice;
Et sachant de sa vie et l'horreur et le cours,
Le tenir en état de vous craindre toujours,
De trembler qu'à toute heure un remords légitime
Ne vous force à le perdre, en découvrant son crime.
Car n'en attendez rien, si son esprit discret
Ne vous a confié qu'un honnête secret.
Pour de si hauts projets je me sens trop timide;
L'inceste me fait peur, et je hais l'homicide:
L'adultère et le vol alarment mes esprits.
Je ne veux point d'un bien qu'on achète à ce prix.
Non, non, c'est vainement qu'au mépris du Parnasse,
J'irois de porte en porte étaler ma disgrace:
Il n'est plus d'honnête homme; et Diogène en vain
Iroit, pour le chercher, sa lanterne à la main.
Le chemin aujourd'hui par où chacun s'élève,
Fut le chemin jadis qui menoit à la Grève;
Et Monléron ne doit qu'à ses crimes divers
Ses superbes lambris, ses jardins toujours verts.
Ainsi de la vertu la fortune se joue, etc.

SATIRE II.

A MOLIÈRE *.

Rare et fameux esprit, dont la fertile veine
Ignore en écrivant le travail et la peine;
Pour qui tient Apollon tous ses trésors ouverts,
Et qui sais à quel coin se marquent les bons vers;
Dans les combats d'esprit, savant maître d'escrime [1],
Enseigne-moi, Molière, où tu trouves la rime [2].

* Composée en 1664. Molière devoit lire quelques morceaux de sa traduction de Lucrèce, en vers, dans une société où se trouvoit Despréaux. On pria celui-ci de lire d'abord la satire adressée à Molière, et qui n'étoit point encore imprimée. Mais quand Molière l'eut entendu, il refusa de lire sa traduction, la jugeant trop indigne des louanges qu'il venoit de recevoir. Il lut le premier acte du *Misanthrope*, auquel il travailloit déja, en faisant observer toutefois aux auditeurs, « qu'ils ne devoient pas s'attendre à des « vers aussi parfaits et aussi achevés que ceux de M. Despréaux, « et qu'il lui faudroit un temps infini, s'il vouloit travailler ses « ouvrages comme lui. » Ce propos, dit La Harpe, est à-la-fois l'excuse de Molière, à qui le temps manquoit, et l'éloge de Boileau, qui employoit si bien le sien.

[1] Voltaire fait, à propos de ce vers, le procès à ceux-ci de J. B. Rousseau, dans son épître à Marot:

> Et qui jadis, en maint genre d'*escrime*,
> Vint chez vous seul *étudier la rime*.

Dans Boileau, dit-il, la figure est juste, parcequ'on s'*escrime* dans un *combat;* mais on n'*étudie* point la rime en s'*escrimant*. (*Quest. encyclop.*, art. Figure.)

[2] D'Alembert s'étonne (*Éloge de Despréaux*, pag. 65) que Boi-

On diroit, quand tu veux, qu'elle te vient chercher:
Jamais au bout du vers on ne te voit broncher;
Et, sans qu'un long détour t'arrête ou t'embarrasse,
A peine as-tu parlé, qu'elle-même s'y place [1].
Mais moi, qu'un vain caprice, une bizarre humeur,
Pour mes péchés, je crois, fit devenir rimeur,
Dans ce rude métier où mon esprit se tue,
En vain, pour la trouver, je travaille et je sue.
Souvent j'ai beau rêver du matin jusqu'au soir;

leau n'ait pas demandé plutôt à son illustre ami *où il trouvoit* les chefs-d'œuvre dont il avoit déja enrichi la scène à cette époque : *l'École des maris* et *l'École des femmes*. Il eût été plus digne de lui, ajoute le panégyriste, de prévoir et de démêler dans ces chefs-d'œuvre ceux qui devoient les suivre. — Sans doute un pareil sujet eût peut-être été plus digne à-la-fois et de Despréaux et de Molière; mais *la rime* est une condition assez essentielle de notre poésie, pour que la difficulté de la trouver, et le mérite de l'accorder avec la raison dans des vers harmonieux, aient pu fournir à deux grands poëtes l'objet d'une petite discussion. — Voltaire se plaint et s'excuse auprès d'Horace, dans la charmante épître qu'il lui adresse, de la nécessité de lui retracer *en rimes* ses propres leçons; mais il ajoute immédiatement :

> La rime est nécessaire à nos jargons nouveaux,
> Enfants demi polis des Normands et des *Goths;*
> Elle flatte l'oreille, etc.

Il est fâcheux toutefois que l'obligation de la rime ne soit pas ici plus heureusement justifiée par l'exemple : Boileau, au contraire, n'a prouvé la difficulté de *rimer*, qu'en rimant avec le plus grand soin, et le bonheur le plus rare.

[1] Molière auroit pu lui répondre que le genre même qu'il traitoit comportoit cette facilité; et que la rime, si difficile à trouver dans les sujets nobles et sérieux, *se place*, en effet, comme d'*elle-même*, dans le style simple et familier de la comédie.

Quand je veux dire blanc, la quinteuse dit noir;
Si je veux d'un galant dépeindre la figure [1],
Ma plume pour rimer trouve l'abbé de Pure;
Si je pense exprimer un auteur sans défaut,
La raison dit Virgile, et la rime Quinault [2]:
Enfin, quoi que je fasse ou que je veuille faire,
La bizarre toujours vient m'offrir le contraire.
De rage quelquefois, ne pouvant la trouver,
Triste, las et confus, je cesse d'y rêver;
Et, maudissant vingt fois le démon qui m'inspire,

[1] Il y avoit d'abord:

Si je pense parler d'un galant de notre âge,
Ma plume, pour rimer, rencontrera Ménage.

Et le trait étoit d'autant plus piquant, qu'il frappoit plus juste; car, malgré le triple vernis d'une érudition pédantesque, l'abbé Ménage faisoit, à sa manière, profession de galanterie. Il fut même soupçonné d'un penchant assez décidé pour la vive et spirituelle Bussy de Chantal, depuis marquise de Sévigné, dont il eut, avec Chapelain, l'honneur de faire la première éducation. — L'abbé de Pure, qui remplaça Ménage dans ce malin hémistiche, est auteur d'une fort mauvaise traduction de Quintilien; d'une vie du maréchal de Gassion, et d'une tragédie d'*Ostorius*, jouée au théâtre françois en 1659. Il s'étoit d'ailleurs donné le ridicule de prendre contre Molière le parti des *Précieuses*, que Ménage avoit eu le courage d'abandonner aux sifflets du parterre. Il sera encore question de l'abbé de Pure dans les satires VI et IX, et sur-tout dans le dialogue des *Héros de Romans*.

[2] Voilà le premier signal de la guerre déclarée par Boileau, non pas à l'aimable auteur d'*Atys*, d'*Isis*, de *Roland*, et sur-tout d'*Armide*, qui n'avoient point encore paru; mais à celui d'une foule de pièces oubliées, ou scandaleusement applaudies. *La Mère coquette* même, qui auroit pu désarmer, jusqu'à un certain point, la sévérité du satirique, ne parut que l'année suivante, 1665.

Je fais mille serments de ne jamais écrire.
Mais, quand j'ai bien maudit et Muses et Phébus,
Je la vois qui paroît quand je n'y pense plus :
Aussitôt, malgré moi, tout mon feu se rallume;
Je reprends sur-le-champ le papier et la plume,
Et, de mes vains serments perdant le souvenir,
J'attends de vers en vers qu'elle daigne venir.
Encor si pour rimer, dans sa verve indiscrète,
Ma muse au moins souffroit une froide épithète,
Je ferois comme un autre; et, sans chercher si loin,
J'aurois toujours des mots pour les coudre au besoin:
Si je louois Philis EN MIRACLES FÉCONDE [1],
Je trouverois bientôt, A NULLE AUTRE SECONDE;
Si je voulois vanter un objet NONPAREIL,
Je mettrois à l'instant, PLUS BEAU QUE LE SOLEIL;
Enfin, parlant toujours d'ASTRES et de MERVEILLES,
De CHEFS-D'ŒUVRE DES CIEUX, de BEAUTÉS SANS PAREILLES,
Avec tous ces beaux mots, souvent mis au hasard,
Je pourrois aisément, sans génie et sans art,

[1] Boileau désigne sur-tout Ménage, qui n'avoit, de son propre aveu, aucun *naturel à la poésie françoise*, et ne faisoit des vers qu'*en dépit des Muses*. Il réussit beaucoup mieux dans les vers italiens, et eut cela de commun avec l'abbé Régnier-Desmarais. A l'imitation de Boileau, Pope s'est également moqué (*Essai sur la Critique*, v. 352) de ces rimeurs parasites de phrases usées, dans des vers assez heureusement traduits par l'abbé Du Resnel :

Par-tout où vous voyez couler de *clairs ruisseaux*,
Il faut vous préparer au *doux chant des oiseaux*.
On aperçoit toujours *une jeune bergère*
Assise mollement *sur la tendre fougère*.
Entendez-vous les eaux *murmurer et frémir* :
Vous n'êtes pas en vain menacé de *dormir*.

Et transposant cent fois et le nom et le verbe,
Dans mes vers recousus mettre en piéces Malherbe[1].
Mais mon esprit, tremblant sur le choix de ses mots,
N'en dira jamais un, s'il ne tombe à propos,
Et ne sauroit souffrir qu'une phrase insipide
Vienne à la fin d'un vers remplir la place vide:
Ainsi, recommençant un ouvrage vingt fois,
Si j'écris quatre mots, j'en effacerai trois.
Maudit soit le premier dont la verve insensée[2]
Dans les bornes d'un vers renferma sa pensée,
Et, donnant à ses mots une étroite prison,
Voulut avec la rime enchaîner la raison!

[1] Boileau, qui avoit pour méthode de faire toujours le second vers le premier, se vit fort embarrassé quand il s'agit d'en trouver un qui rimât avec celui-ci: la chose même paroissoit impossible à Molière et à La Fontaine. Sa bonne fortune lui adressa enfin ce vers, singulièrement heureux,

Et transposant cent fois et le nom et le verbe.

La Fontaine en fut si émerveillé, qu'il s'écria, avec sa bonhomie ordinaire: « Je donnerois le plus beau de mes contes pour avoir « trouvé cela! »

[2] Ces vers sont excellents, non seulement parcequ'ils sont frappés au meilleur coin, mais parceque, tout en *maudissant* la contrainte de la règle, l'auteur s'y soumet avec une grace, une facilité dont on n'avoit point encore d'exemple dans notre langue.—C'est sur-tout à propos de *la rime*, que l'on peut dire avec La Faye:

De la contrainte rigoureuse
Où l'esprit semble resserré
Il reçoit cette force heureuse
Qui l'élève au plus haut degré.
Telle, dans des canaux pressée,
Avec plus de force élancée,

Sans ce métier fatal au repos de ma vie [1],
Mes jours pleins de loisir couleroient sans envie.
Je n'aurois qu'à chanter, rire, boire d'autant,
Et, comme un gras chanoine, à mon aise et content,
Passer tranquillement, sans souci, sans affaire,
La nuit à bien dormir, et le jour à rien faire [2].
Mon cœur exempt de soins, libre de passion,
Sait donner une borne à son ambition;
Et, fuyant des grandeurs la présence importune,
Je ne vais point au Louvre adorer la fortune [3]:

L'onde s'élève dans les airs;
Et la règle, qui semble austère,
N'est qu'un art plus certain de plaire,
Inséparable des beaux vers.

Marmontel, après avoir rappelé l'ode de La Faye (*Élém. de Litt.*, art. Rime) demande au lecteur la permission d'ajouter que *la rime*, à la fin du vers, est comme l'extrémité, plus étroite encore, du tuyau d'où les eaux jaillissent.

[1] Var. Sans ce métier, hélas! si fatal à ma joie,
Mes jours auroient été filés d'or et de soie.

Mais l'auteur changea ces vers, sur l'observation que lui fit Arnauld d'Andilly, que c'étoit pécher contre son propre précepte, et *mettre en pièces* Malherbe, qui a fréquemment employé ce tour poétique. Voyez les *Odes à la reine Marie de Médicis*, *au duc de Bellegarde*, etc.

[2] Boileau hésitoit sur l'emploi ou le rejet de la négation, dans cette circonstance. Il consulta l'académie, qui décida unanimement qu'il n'y avoit point à balancer; et qu'en supprimant la négative, *rien faire* devenoit une espèce d'occupation. Il en est de même dans ce vers de Voltaire, *Discours* VI *sur l'Homme*:

Et, formé pour agir, se plaisoit *à rien faire*.

[3] Il y a dans ce vers une certaine pompe, une richesse d'ex-

Et je serois heureux, si, pour me consumer,
Un destin envieux ne m'avoit fait rimer.
Mais depuis le moment que cette frénésie
De ses noires vapeurs troubla ma fantaisie,
Et qu'un démon jaloux de mon contentement
M'inspira le dessein d'écrire poliment,
Tous les jours, malgré moi, cloué sur un ouvrage,
Retouchant un endroit, effaçant une page,
Enfin passant ma vie en ce triste métier,
J'envie, en écrivant, le sort de Pelletier [1].
Bienheureux Scudéri, dont la fertile plume [2]
Peut tous les mois sans peine enfanter un volume!
Tes écrits, il est vrai, sans art et languissants,

pression et d'harmonie qui conviennent parfaitement à l'objet décrit. Cela rappelle Virgile, *Géorg.*, II, 461 :

Si non ingentem foribus domus alta superbis
Mane salutantum totis vomit ædibus undam.

[1] C'est le même dont il a déja été question dans le *Discours au Roi*. Comme il faisoit tous les jours un sonnet, il prit sérieusement ce vers pour un compliment, et imprima à ses frais la satire de Boileau, afin, sans doute, de donner à cet éloge prétendu une plus grande publicité.

[2] Balzac s'étoit déja récrié sur cette stérile fécondité. « O bien-« heureux écrivains, dit-il (liv. XXIII, lett. XII), M. de Saumaise « en latin, et M. de Scudéri en françois! J'admire votre facilité, et « j'admire votre abondance! vous pouvez écrire plus de calepins, « que moi d'almanachs, etc. » Indépendamment du poëme d'*Alaric*, du *Caloandre fidèle*, et peut-être encore de l'*illustre Bassa*, George de Scudéri avoit composé quinze ou seize pièces pour le théâtre françois. Il est resté de tout cela un vers ridicule, parceque Boileau l'a consigné dans son Art poétique :

Je chante le vainqueur des vainqueurs de la terre!

Semblent être formés en dépit du bon sens :
Mais ils trouvent pourtant, quoi qu'on en puisse dire,
Un marchand pour les vendre, et des sots pour les lire ;
Et quand la rime enfin se trouve au bout des vers,
Qu'importe que le reste y soit mis de travers?
Malheureux mille fois celui dont la manie
Veut aux règles de l'art asservir son génie!
Un sot, en écrivant, fait tout avec plaisir [1] :
Il n'a point en ses vers l'embarras de choisir ;
Et, toujours amoureux de ce qu'il vient d'écrire,
Ravi d'étonnement, en soi-même il s'admire.
Mais un esprit sublime en vain veut s'élever
A ce degré parfait qu'il tâche de trouver ;
Et, toujours mécontent de ce qu'il vient de faire,
Il plaît à tout le monde, et ne sauroit se plaire [2] :

[1] Boileau ne fait guère ici que traduire Horace, qui avoit caractérisé avant lui cette imperturbable sécurité des sots sur le mérite et la destinée de leurs écrits ; cette complaisance tranquille avec laquelle ils s'écoutent et s'admirent, au défaut d'autres admirateurs :

Gaudent scribentes, et se venerantur ; et ultro,
Si taceas, laudant quidquid scripsere, beati.
Lib. II, epist. II, v. 107.

[2] « Voilà, s'écria Molière, en interrompant son ami à cet endroit de sa lecture, voilà la plus belle vérité que vous ayez jamais dite. Je ne suis pas du nombre de ces esprits sublimes dont « vous parlez ; mais tel que je suis, je n'ai rien fait en ma vie dont « je sois véritablement content. » Tel fut, dans tous les temps, le caractère et le langage du vrai talent. Écoutons encore Horace :

At qui legitimum cupiet fecisse poema,
Cum tabulis animum censoris sumet honesti, etc.
Ibid., v. 109 et suiv

Et tel, dont en tous lieux chacun vante l'esprit,
Voudroit pour son repos n'avoir jamais écrit.
Toi donc, qui vois les maux où ma muse s'abîme,
De grace, enseigne-moi l'art de trouver la rime;
Ou, puisqu'enfin tes soins y seroient superflus,
Molière, enseigne-moi l'art de ne rimer plus [1].

[1] Molière s'en fût bien gardé; il étoit trop capable d'apprécier l'étendue de la perte qu'un semblable conseil eût entraînée pour le Parnasse françois. — Concluons, avec La Harpe, que Boileau ne s'est pas *si mal tiré* de cette pièce sur la rime; qu'il a su y joindre l'agrément à l'instruction; que ce n'étoit point une chose inutile de proscrire ces hémistiches rebattus, ces épithètes de remplissage, que l'on prenoit pour de la poésie, et qu'il frappe ici d'un ridicule salutaire; qu'il y a enfin un très grand sens dans le contraste établi entre l'homme médiocre, toujours enchanté de ce qu'il fait, parcequ'il n'imagine rien au-delà; et l'homme supérieur, que tourmente sans cesse l'idée du mieux, lors même qu'il a trouvé le bien.

SATIRE III*.

Quel sujet inconnu vous trouble et vous altère[1]?
D'où vous vient aujourd'hui cet air sombre et sévère,
Et ce visage enfin plus pâle qu'un rentier
A l'aspect d'un arrêt qui retranche un quartier[2]?

* Composée en 1665. — Horace (sat. VIII, liv. II) a fait également la description d'un repas ridicule. C'est, si l'on veut, dit La Harpe, un bien petit sujet; mais si le talent du poëte peut consister quelquefois à relever les petites choses, comme à soutenir les grandes, il faut savoir gré à Boileau de s'être montré plus poëte qu'Horace, dans le récit du festin; et d'avoir *décrit*, comme disoit Voltaire, *un fort mauvais repas*, *en beaux vers*. C'étoit un très grand mérite, dans un temps où il s'agissoit de créer, ou d'épurer, du moins, notre langue poétique. La scène des deux campagnards anime plaisamment la fin de la pièce, et amène le dénouement de ce petit drame, où tout étincelle d'esprit, de gaieté, et de verve franchement satirique.

[1] Juvénal (sat. IX) rencontre Nævolus, et lui demande de même la cause de la tristesse qu'il remarque en lui depuis quelque temps.

Scire velim, quare toties mihi, Nævole, tristis
Occurras, fronte obducta, cœu Marsya victus.
. . . . . .
Non erat hac facie miserabilior Crepereius
Pollio, qui triplicem usuram præstare paratus
Circuit, et fatuos non invenit, etc.

[2] L'année précédente (1664), un *arrêt* avoit en effet supprimé *un quartier* des rentes constituées sur l'Hôtel-de-Ville. Il y avoit certes là de quoi faire *pâlir un rentier*: quelques-uns néanmoins prirent gaiement leur parti; et l'on cite du chevalier de Cailly (qui se faisoit appeler d'*Aceilly*) l'épigramme suivante, dont Boileau, dit-on, faisoit cas:

Qu'est devenu ce teint dont la couleur fleurie[1]
Sembloit d'ortolans seuls et de bisques nourrie,
Où la joie en son lustre attiroit les regards,
Et le vin en rubis brilloit de toutes parts?
Qui vous a pu plonger dans cette humeur chagrine?
A-t-on par quelque édit réformé la cuisine?
Ou quelque longue pluie, inondant vos vallons,
A-t-elle fait couler vos vins et vos melons?
Répondez donc enfin, ou bien je me retire.
Ah! de grace, un moment, souffrez que je respire.
Je sors de chez un fat, qui, pour m'empoisonner,
Je pense, exprès chez lui m'a forcé de dîner.
Je l'avois bien prévu. Depuis près d'une année,
J'éludois tous les jours sa poursuite obstinée.

De nos rentes, pour nos péchés,
Si les quartiers sont retranchés,
Pourquoi s'en émouvoir la bile?
Nous n'aurons qu'à changer de lieu :
Nous allions à l'Hôtel-de-Ville,
Et nous irons à l'Hôtel-Dieu.

La *Bibliothèque poétique*, tome II, p. 127 et suiv., a recueilli un assez grand nombre d'épigrammes du chevalier d'Aceilly. On cite la suivante, pour preuve de son désintéressement; il disoit à Colbert :

Quand je vous donne ou vers ou prose,
Grand ministre, je le sais bien,
Je ne vous donne pas grand'chose :
Mais je ne vous demande rien.

[1] Juvénal, même satire, v. 8 et suiv.

Unde repente
Tot rugæ? — Vultus gravis; horrida siccæ
Silva comæ; nullus tota nitor in cute, qualem
Præstabat calidi circumlita fascia visci.

Mais hier il m'aborde, et, me serrant la main :
Ah! monsieur, m'a-t-il dit, je vous attends demain.
N'y manquez pas au moins. J'ai quatorze bouteilles
D'un vin vieux... Boucingo n'en a point de pareilles [1];
Et je gagerois bien que, chez le commandeur [2],
Villandri priseroit sa séve et sa verdeur [3].
Molière avec Tartufe y doit jouer son rôle [4];
Et Lambert, qui plus est, m'a donné sa parole [5].

[1] Boucingo, fameux marchand de vins.

[2] Jacques de Souvré, *commandeur* de Saint-Jean-de-Latran, et ensuite grand-prieur de France, étoit fils du maréchal de Souvré, gouverneur de Louis XIII, et oncle de madame de Louvois. Le commandeur aimoit la bonne chère, et rassembloit à sa table les plus fins gourmets du temps, tels que les du Broussain, les Villandri, dont il va être question.

[3] L'excellent goût de l'hôte commence à se manifester par cet impertinent éloge d'un vice détestable, donné comme une qualité précieuse, la *verdeur* du vin! éloge, au surplus, qui sera complétement justifié par l'effet même de la *liqueur traîtresse*. C'est ainsi que Nasidiénus (dans Horace) vante à ses convives son excellent vin de *Chios*, qui n'avoit pas senti la mer : *Chium*, *maris expers*.

[4] La défense de jouer le *Tartufe* n'ayant point encore été levée; c'étoit à qui auroit Molière pour entendre la lecture de ce chef-d'œuvre; et le grand-homme se rendoit volontiers à ces invitations, moins sans doute par un sentiment de vanité personnelle, que pour l'honneur des lettres, et dans l'intérêt même des mœurs.

[5] Michel Lambert, fameux musicien du temps, et chanteur très agréable, étoit vivement recherché dans toutes les sociétés. Il donnoit volontiers, mais tenoit rarement sa parole; et voilà pourquoi notre sot appuie, avec une affectation marquée, sur le *Lambert*, *qui plus est*, *etc.* Sa réputation étoit si bien établie, que La Fontaine, dans la fable v du livre XI, ne trouve rien de plus fort, pour exprimer la perfection du chant, que de s'écrier :

C'est tout dire, en un mot, et vous le connoissez. —
Quoi! Lambert? — Oui, Lambert : à demain. — C'est assez[1].
Ce matin donc, séduit par sa vaine promesse,
J'y cours midi sonnant, au sortir de la messe.
A peine étois-je entré, que, ravi de me voir,
Mon homme, en m'embrassant, m'est venu recevoir :
Et montrant à mes yeux une alégresse entière,
Nous n'avons, m'a-t-il dit, ni Lambert ni Molière;
Mais, puisque je vous vois, je me tiens trop content.
Vous êtes un bravé homme : entrez; on vous attend.
A ces mots, mais trop tard, reconnoissant ma faute,
Je le suis en tremblant dans une chambre haute,
Où, malgré les volets, le soleil irrité[2]
Formoit un poële ardent au milieu de l'été.
Le couvert étoit mis dans ce lieu de plaisance,
Où j'ai trouvé d'abord pour toute connoissance,
Deux nobles campagnards, grands lecteurs de romans,
Qui m'ont dit tout Cyrus dans leurs longs compliments[3].

Vous surpassez Lambert! Il avoit donné sa fille à Lulli, qui ne tarda pas à éclipser son beau-père.

[1] L'espoir de voir Molière et d'entendre *le Tartufe* n'avoit que foiblement ému le convive; mais la certitude de posséder *Lambert* le détermine sur-le-champ. Il n'en sentira que mieux *sa faute*, à ces foudroyantes paroles : *Nous n'avons ni Lambert ni Molière!*

[2] Cela est presque aussi beau, aussi riche de poésie dans son genre, que ce magnifique tableau de Virgile, *Géorg.*, IV, v. 426 :

Medium sol igneus orbem
Hauserat.

[3] C'est-à-dire m'ont défilé toute la longue et plate kyrielle des compliments que s'adressent et se renvoient les héros de cet insipide roman. Il est à remarquer que la province, persuadée que

J'enrageois. Cependant on apporte un potage[1].
Un coq y paroissoit en pompeux équipage,
Qui, changeant sur ce plat et d'état et de nom,
Par tout les conviés s'est appelé chapon.
Deux assiettes suivoient, dont l'une étoit ornée
D'une langue en ragoût de persil couronnée;
L'autre, d'un godiveau tout brûlé par dehors,
Dont un beurre gluant inondoit tous les bords.
On s'assied: mais d'abord notre troupe serrée
Tenoit à peine autour d'une table carrée,
Où chacun malgré soi, l'un sur l'autre porté,
Faisoit un tour à gauche, et mangeoit de côté[2].
Jugez en cet état si je pouvois me plaire,
Moi qui ne compte rien ni le vin ni la chère,
Si l'on n'est plus au large assis en un festin,
Qu'aux sermons de Cassagne[3] ou de l'abbé Cotin[4].

ce style bourgeoisement guindé étoit celui de la cour et de la ville, croyoit se former au beau langage, en l'étudiant dans le *Cyrus* et dans la *Clélie*.

[1] Ce petit tableau est achevé : on assiste au service; on voit arriver successivement, et se placer sur la table, tous les mets qui composent ce bizarre festin. Horace n'est que sec et didactique dans cette même description (lib. II, sat. VIII, v. 6, et suiv.):

Inprimis Lucanus aper : leni fuit austro
Captus, ut aiebat cœnæ pater : acria circum
Rapula, lecturcæ, radices; qualia lassum
Pervellunt stomachum; siser, halec, fæcula Coa.

Le seul trait du *coq* qui change subitement *de nom*, et même *d'état*, vaut presque, à mon gré, la satire entière d'Horace.

[2] Peinture aussi vraie que plaisante : le pinceau de Téniers n'eût pas mieux réussi. (Le Brun.)

[3] Jacques Cassagnes, ou Cassaignes, naquit à Nismes le 1er août

Notre hôte cependant s'adressant à la troupe,
Que vous semble, a-t-il dit, du goût de cette soupe?
Sentez-vous le citron dont on a mis le jus
Avec des jaunes d'œufs mêlés dans du verjus?
Ma foi, vive Mignot et tout ce qu'il apprête [1]!
Les cheveux cependant me dressoient à la tête:
Car Mignot, c'est tout dire; et dans le monde entier

1636, et remplaça Saint-Amand à l'académie françoise, en 1661. Orateur et poëte également médiocre, il étoit parvenu à se faire, comme beaucoup d'autres, une espèce de réputation, et venoit d'être nommé pour prêcher à la cour, lorsque le trait que lui décoche ici Boileau l'immola, pour ainsi dire, au pied de la chaire chrétienne, dans laquelle il n'osa plus remonter depuis. Il est auteur d'une préface estimée des *Œuvres de Balzac;* de la traduction des *Dialogues de l'orateur* de Cicéron, et des *Œuvres de Salluste.* Il mourut à Saint-Lazare, dans un état complet d'aliénation mentale, le 19 mai 1679. On peut juger de la force de son esprit, s'il est vrai, comme l'ont prétendu des gens qui avoient leurs raisons pour calomnier le genre satirique, que la plaisanterie de Boileau ait occasioné la maladie qui abrégea ses jours. — Il faut reléguer au nombre des contes indignes de croyance l'anecdote rapportée par Brossette et copiée par d'autres, que Boileau, ne trouvant pas d'hémistiche pour terminer son vers, le malin Furetière lui dit: « Eh! parbleu, vous voilà bien embarrassé! que ne « mettez-vous là l'abbé Cotin? » Boileau avoit depuis long-temps de justes sujets de plainte contre Cotin, qui, par un lâche abus de sa réputation usurpée, de son crédit à la cour (il étoit conseiller et aumônier du roi), de ses titres, et de sa fortune, ne négligeoit aucun moyen pour perdre Boileau et Molière, qui s'en vengea comme l'on sait. L'abbé Cotin mourut en 1682, âgé de soixante-dix-huit ans. Il avoit été reçu à l'académie françoise le 3 mai 1655.

[1] En sa qualité de maître-queux de la maison du roi, et d'écuyer de la bouche de la reine, le sieur Jacques Mignot, pâtissier

Jamais empoisonneur ne sut mieux son métier.
J'approuvois tout pourtant de la mine et du geste,
Pensant qu'au moins le vin dût réparer le reste.
Pour m'en éclaircir donc, j'en demande : et d'abord
Un laquais effronté m'apporte un rouge-bord
D'un auvernat fumeux, qui, mêlé de lignage [1],
Se vendoit chez Crenet [2] pour vin de l'Ermitage [3],

traiteur, rue de La Harpe, en face de la rue Percée, crut devoir porter plainte en diffamation contre l'auteur de la satire, qui l'avoit injurieusement qualifié d'*empoisonneur*. Mais le lieutenant-criminel Deffita eut le bon esprit de rire de la plainte, comme il avoit ri vraisemblablement de l'injure prétendue, et engagea Mignot à suivre son exemple. Ce conseil ne fit que l'irriter encore plus ; et, dans le désespoir d'obtenir justice, il imagina un moyen nouveau de vengeance : il fit imprimer, à ses frais, la satire que l'abbé Cotin venoit de publier contre Boileau, et en enveloppoit ses biscuits, qui eurent alors une vogue prodigieuse, et attirèrent la foule chez lui. Il avoua de bonne foi, dans la suite, qu'il étoit redevable à cette circonstance d'une bonne partie de sa fortune, qui n'étoit pas médiocre.

[1] L'auvernat ou auvernas, vin très foncé en couleur ; le lignage l'est beaucoup moins. Les cabaretiers mélangeoient habituellement ces deux vins.

[2] Marchand de vins alors fameux, qui tenoit le cabaret de *la Pomme de pin*, déja célébré par Régnier, dans sa satire x, où il décrit également un festin ridicule :

Son nez haut relevé,
Où maints rubis-balays, tout rougissants de vin,
Monstroient un *hac itur* à la Pomme de pin.

Rabelais, *Pantagruel*, II, ch. VI ; et le poëte Villon, dans ses *petit* et *grand Testament*, font aussi mention de *la Pomme de pin*.

[3] Coteau du Dauphiné, fameux par ses bons vins. Il est situé sur le Rhône, près de Thain, et vis-à-vis de Tournon : il doit son nom à l'*ermitage* qui s'y trouvoit placé.

Et qui, rouge et vermeil[1], mais fade et doucereux,
N'avoit rien qu'un goût plat, et qu'un déboire affreux.
A peine ai-je senti cette liqueur traîtresse,
Que de ces vins mêlés j'ai reconnu l'adresse[2].
Toutefois avec l'eau que j'y mets à foison
J'espérois adoucir la force du poison.
Mais, qui l'auroit pensé? pour comble de disgrace,
Par le chaud qu'il faisoit nous n'avions point de glace.
Point de glace, bon dieu! dans le fort de l'été[3]!
Au mois de juin! Pour moi, j'étois si transporté,
Que, donnant de fureur tout le festin au diable,
Je me suis vu vingt fois prêt à quitter la table;
Et, dût-on m'appeler et fantasque et bourru,
J'allois sortir enfin quand le rôt a paru.
Sur un lièvre flanqué de six poulets étiques[4]
S'élevoient trois lapins, animaux domestiques,

[1] VAR. Et qui rouge en couleur.

[2] Ellipse heureuse et sagement hardie, pour exprimer que, quelque *adroitement* que ces vins fussent mélangés, un connoisseur un peu exercé ne pouvoit s'y tromper long-temps.

[3] L'usage de boire à la glace ne s'est introduit en France que vers le milieu du dix-septième siècle. Il étoit connu des anciens Romains.

[4] C'est ici que le mérite de l'expression et le talent du peintre viennent fort à propos relever la petitesse ou la trivialité des choses. Boileau me semble bien supérieur, dans ces sortes d'endroits, à Horace, son modèle, et sur-tout à Régnier, qui cependant ne manque pas de mérite, même en ce genre, pour le temps où il écrivoit. On en jugera, dans le cours de cette satire, par plusieurs morceaux de comparaison, et d'abord par celui-ci :

Devant moy justement on plante un grand potage,
D'où les mouches à jeun se sauvoient à la nage:

Qui, dès leur tendre enfance élevés dans Paris,
Sentoient encor le chou dont ils furent nourris.
Autour de cet amas de viandes entassées
Régnoit un long cordon d'alouettes pressées [1],
Et sur les bords du plat six pigeons étalés,
Présentoient pour renfort leurs squelettes brûlés [2].
A côté de ce plat paroissoient deux salades,
L'une de pourpier jaune, et l'autre d'herbes fades,
Dont l'huile de fort loin saisissoit l'odorat,
Et nageoit dans des flots de vinaigre rosat.
Tous mes sots, à l'instant changeant de contenance,
Ont loué du festin la superbe ordonnance;
Tandis que mon faquin, qui se voyoit priser,
Avec un ris moqueur les prioit d'excuser.

Le brouet estoit maigre, et n'est Nostradamus,
Qui, l'astrolabe en main, ne demeurast camus,
Si par galanterie, ou par sottise expresse,
Il y pensoit trouver une estoile de gresse.

[1] Les Romains s'envoyoient en présent des *couronnes* de grives et d'alouettes; c'est même une des petites attentions galantes que recommande Ovide à son jeune élève (*Art d'aimer*, liv. II, v. 269):

Quinetiam turdoque licet, missaque corona
Te memorem dominæ testificere tuæ.

[2] Horace, liv. II, sat. VIII, vers 90:

Tum pectore adusto
Vidimus et merulas poni, et *sine clune* palumbes.

Ce dernier trait est excellent: on sait que *la culotte* est le morceau le plus délicat dans le pigeon rôti; et c'est précisément ce qui leur manque ici. C'est caractériser à-la-fois et le goût et le faste avare qui président à ce festin.

Sur-tout certain hableur, à la gueule affamée [1],
Qui vint à ce festin conduit par la fumée,
Et qui s'est dit profès dans l'ordre des coteaux [2],
A fait en bien mangeant l'éloge des morceaux.
Je riois de le voir [3] avec sa mine étique,
Son rabat jadis blanc, et sa perruque antique,
En lapins de garenne ériger nos clapiers,
Et nos pigeons cauchois en superbes ramiers;

[1] Ce personnage sembleroit emprunté de la satire de Régnier, dont j'ai déjà parlé :

> Mon docteur de Menestre en sa mine altérée,
> Avoit deux fois autant de mains que Briarée;
> Et n'estoit, quel qu'il fust, morceau dedans le plat,
> Qui des yeux et des mains n'eust un échec et mat, etc.

[2] On attribue à cet ordre gastronomique l'origine suivante. L'évêque du Mans, Lavardin, se plaignant de quelques gourmets qui ne trouvoient pas son vin assez bon, ce sont, disoit-il, des connoisseurs trop délicats, auxquels il ne faut que des vins de certains *coteaux*. Il n'en fallut pas davantage pour les appeler *les coteaux*, surnom qui leur resta, et dont ils faisoient une sorte de gloire. C'étoient les marquis de Bois-Dauphin et d'Olonne; l'abbé de Villarceaux, et ce fameux comte du Broussain qui avoit érigé en autant de *dogmes* les lois de la table. C'est lui qui, sachant que Boileau travailloit à cette satire, lui dit très sérieusement, que ce n'étoit pas là un sujet sur lequel il dût plaisanter. — Le comédien de Villiers fit représenter à l'hôtel de Bourgogne, et imprimer, l'année même où parut cette satire, une comédie en un acte et en vers, intitulée : *les Coteaux*, ou *les Marquis friands*. — Voyez la *Vie de Saint-Évremont*, t. I de ses Œuvres, p. LXXXIV; et la note tome V, p. 293.

[3] L'un des convives, dans Horace, donne également la comédie à Fundanius, en avalant des pâtés tout entiers :

> Ridiculus totus simul absorbere placentas.

Et, pour flatter notre hôte, observant son visage;
Composer sur ses yeux son geste et son langage [1];
Quand notre hôte charmé, m'avisant sur ce point:
Qu'avez-vous donc, dit-il, que vous ne mangez point?
Je vous trouve aujourd'hui l'ame toute inquiète,
Et les morceaux entiers restent sur votre assiette.
Aimez-vous la muscade? on en a mis par-tout [2].
Ah! monsieur, ces poulets sont d'un merveilleux goût!
Ces pigeons sont dodus, mangez, sur ma parole.
J'aime à voir aux lapins cette chair blanche et molle.
Ma foi, tout est passable, il le faut confesser,
Et Mignot aujourd'hui s'est voulu surpasser.
Quand on parle de sauce, il faut qu'on y raffine;
Pour moi, j'aime sur-tout que le poivre y domine:
J'en suis fourni, Dieu sait! et j'ai tout Pelletier
Roulé dans mon office en cornets de papier.
A tous ces beaux discours j'étois comme une pierre,
Ou comme la statue est au Festin de Pierre;
Et, sans dire un seul mot, j'avalois au hasard [3]
Quelque aile de poulet dont j'arrachois le lard.
Cependant mon hableur, avec une voix haute,
Porte à mes campagnards la santé de notre hôte,

[1] Racine a enchéri sur cette belle expression, en disant plus hardiment encore (*Britannicus*, act. V, sc. v):

Sur les yeux de César *composent leur visage.*

[2] Il est très plaisant d'interroger un convive sur son goût pour un assaisonnement que l'on a d'avance prodigué *par-tout.*

[3] Régnier, satire x:

Esmiant, quant à moy, du pain entre mes doigts,
A tout ce qu'on disoit doucet je m'accordois.

Qui tous deux pleins de joie, en jetant un grand cri,
Avec un rouge-bord acceptent son défi.
Un si galant exploit réveillant tout le monde,
On a porté par-tout des verres à la ronde,
Où les doigts des laquais, dans la crasse tracés [1],
Témoignoient par écrit qu'on les avoit rincés :
Quand un des conviés, d'un ton mélancolique,
Lamentant tristement une chanson bachique [2],
Tous mes sots à-la-fois ravis de l'écouter,
Détonnant de concert, se mettent à chanter.
La musique sans doute étoit rare et charmante!
L'un traîne en longs fredons une voix glapissante;
Et l'autre, l'appuyant de son aigre fausset,
Semble un violon faux qui jure sous l'archet.
Sur ce point un jambon d'assez maigre apparence
Arrive sous le nom de jambon de Maïence.
Un valet le portoit, marchant à pas comptés,
Comme un recteur suivi des quatre facultés [3].

[1] C'est peut-être descendre un peu bas, quant au détail en lui-même; mais c'est se placer bien haut comme poëte que de le rendre avec un pareil bonheur.

[2] *Lamenter* une chanson, et sur-tout une chanson *bachique*, est, dit Lebrun, une expression extrêmement plaisante. Il faut remarquer, de plus, l'intention imitative de ces mots *lamentant tristement*, qui annoncent, en effet, une musique *rare et charmante*.

[3] Horace tire sa comparaison d'objets plus relevés encore: c'est une jeune Athénienne qui porte les corbeilles de Cérès dans la procession solennelle qui avoit lieu le jour de la fête de la déesse:

Ut Attica virgo
Cum sacris Cereris, procedit fuscus Hydaspes,

Deux marmitons crasseux, revêtus de serviettes,
Lui servoient de massiers, et portoient deux assiettes,
L'une de champignons avec des ris de veau,
Et l'autre de pois verts qui se noyoient dans l'eau.
Un spectacle si beau surprenant l'assemblée,
Chez tous les conviés la joie est redoublée;
Et la troupe à l'instant cessant de fredonner,
D'un ton gravement fou s'est mise à raisonner.
Le vin au plus muet fournissant des paroles [1],
Chacun a débité ses maximes frivoles,
Réglé les intérêts de chaque potentat,
Corrigé la police, et réformé l'état;
Puis, de là s'embarquant dans la nouvelle guerre,
A vaincu la Hollande ou battu l'Angleterre [2].
Enfin, laissant en paix tous ces peuples divers,
De propos en propos on a parlé de vers.
Là, tous mes sots, enflés d'une nouvelle audace,
Ont jugé des auteurs en maîtres du Parnasse [3].

Cæcuba vina ferens; Alcon, etc.

Comparaison d'autant plus plaisamment juste, que ces vins se portoient sur la tête comme les corbeilles de Cérès.

[1] Horace, liv. I., ép. v, vers 19 :

Fœcundi calices quem non fecere disertum?

[2] L'Angleterre et la Hollande étoient alors en guerre; elle fut terminée au mois de janvier 1667, par le traité de Bréda.

[3] Perse, sat. I, vers 30 et suiv. :

Ecce inter pocula quærunt
Romulidæ saturi, quid dia poëmata narrent.
Hic aliquis, cui circum humeros hyacinthina læna est, etc.

Mais notre hôte sur-tout, pour la justesse et l'art [1],
Élevoit jusqu'au ciel Théophile et Ronsard,
Quand un des campagnards relevant sa moustache [2],
Et son feutre [3] à grands poils ombragé d'un panache,
Impose à tous silence, et, d'un ton de docteur :
Morbleu! dit-il, La Serre est un charmant auteur [4]!

[1] On a retenu deux vers de Théophile, dans sa tragédie de *Pyrame et Thisbé*, act. v, sc. dernière :

> Le voici, ce poignard, qui du sang de son maître
> S'est souillé lâchement : *il en rougit* le traître !

Et ils suffisent pour donner une idée de la *justesse* d'esprit et du goût de l'auteur. Quant à Ronsard, son affectation de *parler grec et latin en françois;* de *brouiller tout*, pour *tout régler*, ne fit que retarder les progrès de cette langue poétique, qu'il s'efforçoit de créer *à sa mode*, et qu'il se félicita long-temps d'avoir trouvée. Mais il faut lui savoir gré de ses efforts pour donner à notre langue de la pompe et de l'harmonie.

[2] L'exact et minutieux Brossette prétend que Boileau désigne ici l'un de ses parents, gentilhomme champenois et porteur en effet d'une grande *moustache* qu'il avoit l'habitude de *relever* avant de parler. Il méritoit bien cette place dans la satire; s'il est vrai qu'étant venu à Paris quelque temps après la réception de Gilles-Boileau à l'académie, il lui dit : « Ah! ah! cousin, vous voilà donc « parmi ces messieurs de l'académie françoise! *combien cela vaut-* « *il de revenu par année?* »

[3] De *feltrum* ou *filtrum*, employé dans le même sens par les auteurs de la basse latinité, pour désigner une espèce d'étoffe de laine ou de poil, qui n'est ni croisée, ni tissue, mais travaillée et foulée avec de la lie et de la colle, et façonnée ensuite dans un moule, à l'aide du feu et de l'eau. C'est la matière habituelle des chapeaux. Anciennement on disoit *feautre*, et c'est ainsi que ce mot se trouve écrit dans Villon : *ung chapeau de feautre*.

[4] Ce Puget de La Serre étoit un des plus pitoyables écrivains de cette époque; mais il avoit du moins la bonne foi d'en convenir,

Ses vers sont d'un beau style, et sa prose est coulante.
La Pucelle est encore une œuvre bien galante,
Et je ne sais pourquoi je bâille en la lisant[1].
Le Pays[2], sans mentir, est un bouffon plaisant:
Mais je ne trouve rien de beau dans ce Voiture.
Ma foi, le jugement sert bien dans la lecture.
A mon gré, le Corneille est joli quelquefois[3].
En vérité, pour moi j'aime le beau françois.

et de s'étonner de l'argent qu'il tiroit de ses ouvrages, *tout mauvais qu'ils étoient*. Ayant un jour assisté au cours d'éloquence du professeur Richesource, il ne put s'empêcher de courir vers lui à la fin de la séance, et de lui dire en l'embrassant tendrement: « Ah! « monsieur, je vous avoue que j'ai bien débité du *galimatias* de- « puis vingt ans; mais vous venez d'en dire plus en une heure que « je n'en ai écrit en toute ma vie. »

[1] Madame de Longueville assistoit chez M. le prince à une lecture de la *Pucelle*: un des admirateurs de *l'OEuvre galante* lui ayant demandé ce qu'elle en pensoit: « Cela est parfaitement beau, « répondit-elle, *mais bien ennuyeux!* » Le mot étoit trop précieux pour échapper à Boileau.

[2] René le Pays, sieur du Plessis-Villeneuve, avoit publié en 1664, sous le titre d'*Amours et Amourettes*, un recueil de lettres et de poésies. C'étoit un homme d'un caractère vif, enjoué, agréable. Il prit très bien la plaisanterie de Boileau, et fit même le voyage de Grenoble à Paris, pour venir l'en remercier.

[3] Le Campagnard, qui trouve *le* Corneille quelquefois *joli*, est évidemment imité du pédant de Régnier, qui juge aussi,

Qu'Épicure est ivrogne, Hippocrate un bourreau;
Que Barthole et Jason ignorent le barreau;
Que Virgile est passable, encor qu'en quelques pages
Il méritast au Louvre être chiffié des pages;
Que Pline est inégal, *Térence un peu joly*;
Mais sur-tout *il estime un langage poly*.

Voilà bien notre campagnard qui aime aussi *le beau françois!*

Je ne sais pas pourquoi l'on vante l'Alexandre [1];
Ce n'est qu'un glorieux qui ne dit rien de tendre.
Les héros chez Quinault parlent bien autrement,
Et jusqu'à Je vous hais, tout s'y dit tendrement [2].
On dit qu'on l'a drapé dans certaine satire [3];
Qu'un jeune homme... Ah! je sais ce que vous voulez dire,
A répondu notre hôte : « Un auteur sans défaut,
« La raison dit Virgile, et la rime Quinault. »
— Justement. A mon gré, la pièce est assez plate.
Et puis, blâmer Quinault! Avez-vous vu l'Astrate [4]?

[1] Tragédie de Racine, jouée sans succès au mois de décembre 1665, par la troupe de Molière, et qui attira ensuite la foule à l'hôtel de Bourgogne. — *Ce n'est qu'un glorieux qui ne dit rien de tendre.* Il n'est au contraire que trop doucereux! Saint-Évremont le trouve, dans cette pièce, « *aussi peu héros d'amour que de guerre :* « guerrier dont la gloire n'a rien d'animé qui excite notre ardeur; « amant dont la passion ne produit rien qui touche notre ten- « dresse. » Mais Boileau en disoit assez pour être entendu de Racine; et il le fut.

[2] Voyez les scènes VI et VII, acte II, de *Stratonice*, tragédie de Quinault, jouée le 2 janvier 1660.

[3] Dans la précédente, vers 19 et 20.

[4] Tragédie de Quinault, représentée au mois de décembre 1664, concurremment avec l'*Othon* du grand Corneille, mais avec un succès bien différent, que Voltaire explique de la manière suivante. « Le public, dit-il, étoit las de tragédies en raisonnements, « et de héros dissertateurs. Les cœurs se laissèrent toucher par « l'*Astrate*, sans examiner si la pièce étoit vraisemblable, bien « conduite, bien écrite. Les passions y parlaient, et s'en fut assez. « Les véritables routes du cœur étoient ignorées (on ne connois- « soit encore de Racine, que sa *Thébaïde*); celles que présentoit « l'*Astrate* furent suivies avec transport. » *Remarques sur Othon.* Le fait est qu'il y a de belles scènes dans l'*Astrate;* j'indiquerai entre autres la cinquième de l'acte III, et la seconde du suivant; le

C'est là ce qu'on appelle un ouvrage achevé.
Sur-tout l'Anneau royal me semble bien trouvé[1].
Son sujet est conduit d'une belle manière;
Et chaque acte, en sa pièce, est une pièce entière[2].
Je ne puis plus souffrir ce que les autres font.
Il est vrai que Quinault est un esprit profond,
A repris certain fat qu'à sa mine discréte
Et son maintien jaloux j'ai reconnu poëte:
Mais il en est pourtant qui le pourroient valoir.
Ma foi, ce n'est pas vous qui nous le ferez voir[3],
A dit mon campagnard avec une voix claire,
Et déjà tout bouillant de vin et de colère.
Peut-être, a dit l'auteur pâlissant de courroux:
Mais vous, pour en parler, vous y connoissez-vous?

sujet est intéressant, et il n'a manqué à Quinault que le talent nécessaire pour en tirer parti.

[1] La petitesse du moyen le rendoit indigne de la tragédie; et son inutilité dans la pièce justifie amplement la critique de Boileau.

[2] C'est la critique la plus amère que l'on puisse faire d'un ouvrage dramatique, où l'unité d'action est sur-tout de rigueur; mais il est tout simple que ce juste motif de censure devienne l'objet d'un éloge, dans la bouche d'un sot.

[3] La dispute, dans Régnier, s'élève sur je ne sais quel point de controverse théologique, entre le pédant, *tout fumeux de vin et de doctrine*, et l'un des convives:

Votre argument, dit l'un, n'est pas en forme;
L'autre, tout hors du sens, mais c'est vous, malautru,
Qui faites le sçavant, et n'estes pas congru.
L'autre: Monsieur le sot! je vous ferai bien taire:
Quoi! comment? est-ce ainsi qu'on frappe Despautère?
Quelle incongruité! vous mentez par les dents.
Mais vous, etc.

Mieux que vous mille fois, dit le noble en furie.
Vous? mon dieu! mêlez-vous de boire, je vous prie,
A l'auteur sur-le-champ aigrement reparti.
Je suis donc un sot, moi? vous en avez menti,
Reprend le campagnard; et, sans plus de langage,
Lui jette pour défi son assiette au visage.
L'autre esquive le coup; et l'assiette volant,
S'en va frapper le mur, et revient en roulant[1].
A cet affront l'auteur, se levant de la table,
Lance à mon campagnard un regard effroyable;
Et, chacun vainement se ruant entre deux,
Nos braves s'accrochant se prennent aux cheveux[2].
Aussitôt sous leurs pieds les tables renversées,
Font voir un long débris de bouteilles cassées:
En vain à lever tout les valets sont fort prompts,
Et les ruisseaux de vin coulent aux environs.
Enfin, pour arrêter cette lutte barbare,
De nouveau l'on s'efforce, on crie, on les sépare;

[1] L'hémistiche, *l'assiette volant*, a toute la rapidité de l'action même; et l'oreille entend, dans le second vers, le bruit de l'assiette qui *roule*, tandis que l'œil en suit tous les mouvements. C'est pousser aussi loin qu'il puisse aller, l'art de peindre par les mots et par les sons.

[2] Ce qui n'étoit, dans Régnier, qu'une caricature trivialé et grossière, devient, entre les mains du peintre habile, un tableau achevé dans son genre. Quelle distance ici entre l'imitateur et le modèle! Voici les vers de Regnier:

Ainsi ces gens, à se picquer ardents,
S'en vindrent du parler à tic, tac, torche, lorgne;
Qui casse le museau, qui son rival éborgne;
Qui jette un plat, un pain, une assiette, un couteau;
Qui pour une roudache empoigne un escabeau, etc.

Et, leur première ardeur passant en un moment,
On a parlé de paix et d'accommodement.
Mais, tandis qu'à l'envi tout le monde y conspire,
J'ai gagné doucement la porte sans rien dire,
Avec un bon serment que, si pour l'avenir
En pareille cohue on me peut retenir,
Je consens de bon cœur, pour punir ma folie,
Que tous les vins pour moi deviennent vins de Brie;
Qu'à Paris le gibier manque tous les hivers,
Et qu'à peine au mois d'août l'on mange des pois verts.

SATIRE IV*.

A L'ABBÉ LE VAYER.

D'où vient, cher Le Vayer, que l'homme le moins sage
Croit toujours seul avoir la sagesse en partage[1],
Et qu'il n'est point de fou qui, par belles raisons,
Ne loge son voisin aux Petites-Maisons[2]?
Un pédant, enivré de sa vaine science,
Tout hérissé de grec, tout bouffi d'arrogance,

* Horace avoit déja prouvé (liv. II, sat. III) par l'organe du stoïcien Stertinius, qu'à peu de choses près, tous les hommes sont également fous, quoiqu'aucun d'eux n'en veuille convenir. C'est cette dernière partie de la proposition que le satirique françois entreprend de développer ici, en démontrant que, sage à ses propres yeux, le plus insensé est celui qui accuse le plus hautement les autres de folie. Cette grande idée, si féconde en aperçus et en résultats philosophiques, avoit tenté, dit-on, le génie de Molière, qui se proposoit de la traiter à sa manière.—L'abbé Le Vayer, auquel cette satire est adressée, étoit fils du célèbre La Mothe Le Vayer, historiographe de France, conseiller d'état, et précepteur de Monsieur, frère de Louis XIV : il donna même des leçons au roi pendant un an.

[1] C'est la folle *Harpaste*, dont parle Sénèque (épît. L). Ayant subitement perdu la vue, elle ne savoit pas qu'elle fût aveugle; mais elle demandoit sans cesse à déménager, attendu *que l'on ne voyoit plus goutte dans la maison.*

[2] Hôpital où l'on renfermoit les aliénés dans de *petites* cellules séparées. Il fut construit, en 1557, sur un terrain dépendant de l'abbaye Saint-Germain-des-Prés, et acheté par les échevins de Paris. C'est aujourd'hui *l'hospice des ménages.*

Et qui, de mille auteurs retenus mot pour mot,
Dans sa tête entassés, n'a souvent fait qu'un sot [1],
Croit qu'un livre fait tout, et que, sans Aristote,
La raison ne voit goutte, et le bon sens radote.
D'autre part un galant [2], de qui tout le métier
Est de courir le jour de quartier en quartier,
Et d'aller, à l'abri d'une perruque blonde,
De ses froides douceurs fatiguer tout le monde,
Condamne la science; et blâmant tout écrit,
Croit qu'en lui l'ignorance est un titre d'esprit,

[1] Bien loin d'être une faute, comme l'ont prétendu quelques grammairiens trop rigides, l'embarras, jeté à dessein dans la construction de cette phrase, donne au contraire une idée fort juste de l'inévitable chaos, qui résulte dans la tête *d'un sot*, d'un grand nombre de lectures faites sans goût et sans discernement. Ce n'est pas sur les règles ordinaires qu'il faut juger les écrivains supérieurs: mais c'est d'après eux qu'il convient d'étudier, et de juger les règles même.

[2] Nérine, dans *le Joueur* (acte I, sc. II), achève ainsi le portrait, seulement esquissé dans les vers de Boileau :

Ne verrai-je jamais les femmes détrompées
De ces colifichets, de ces fades poupées,
Qui n'ont, pour imposer, qu'un grand air débraillé,
Un nez, de tous côtés de tabac barbouillé,
Une lèvre qu'on mord, pour la rendre vermeille;
Un chapeau chiffonné qui tombe sur l'oreille,
Une longue steinkerque à replis tortueux;
Un haut de chausse bas, prêt à tomber sous eux;
Qui, faisant le gros dos, la main dans la ceinture,
Viennent, pour tout mérite, étaler leur figure.

Boileau, pour la facture, et Molière, sous le rapport de la verve comique, n'eussent certes point désavoué de pareils vers. Quant à cette tournure, *de qui tout le métier est de*, etc., Regnard l'a

Que c'est des gens de cour le plus beau privilége,
Et renvoie un savant dans le fond d'un collége.
Un bigot orgueilleux, qui, dans sa vanité,
Croit duper jusqu'à Dieu [1] par son zèle affecté,
Couvrant tous ses défauts d'une sainte apparence,
Damne tous les humains, de sa pleine puissance [2].
Un libertin d'ailleurs, qui, sans ame et sans foi,
Se fait de son plaisir une suprême loi,
Tient que ces vieux propos de démons et de flammes
Sont bons pour étonner des enfants et des femmes;
Que c'est s'embarrasser de soucis superflus,
Et qu'enfin tout dévot a le cerveau perclus.
En un mot, qui voudroit épuiser ces matières,
Peignant de tant d'esprits les diverses manières,
Il [3] compteroit plutôt combien, dans un printemps,

également empruntée de Boileau, en peignant

Un petit brelandier,
Un franc dissipateur, *de qui tout le métier*
Est d'aller de cent lieux faire la découverte
Où de jeux et d'amour on tient boutique ouverte.

[1] Passe encore pour les hommes, aisément dupes de ces démonstrations hypocrites de piété : mais *duper jusqu'à Dieu!* et se flatter que l'on y est parvenu! c'est le sublime de la *tartuferie.*

[2] C'est ce que Molière appelle avec tant de vérité et d'énergie (*Tartufe*, act. I, sc. VI) :

Nous assassiner avec un fer sacré.

Il parle ailleurs de ces *zélés indiscrets*, qui vous *damnent* sans façon les humains, *de leur autorité privée.* (*Festin de pierre*, act. V, sc. II.)

[3] Cet *il* n'étant point nécessaire, embarrasse la marche de la phrase. Boileau pouvoit dire : *Auroit plutôt compté.*

Guénaud[1] et l'antimoine ont fait mourir de gens,
Et combien La Neveu, devant son mariage,
A de fois au public vendu son pucelage[2].
Mais, sans errer en vain dans ces vagues propos,
Et pour rimer ici ma pensée en deux mots,
N'en déplaise à ces fous nommés sages de Grèce,
En ce monde il n'est point de parfaite sagesse :
Tous les hommes sont fous, et, malgré tous leurs soins,
Ne diffèrent entre eux que du plus ou du moins.
Comme on voit qu'en un bois que cent routes séparent[3]
Les voyageurs sans guide assez souvent s'égarent,

[1] Guénaud, fameux médecin du temps, prit parti pour l'*antimoine*, contre ses confrères, qui en proscrivoient l'usage. Il n'eut point le chagrin de voir son nom dans cette satire, où figuroit d'abord celui de l'apothicaire Desnaud. — C'est ce Guénaud que Molière désigne dans l'*Amour médecin*, sous le nom de *Macroton*. — Quand cette satire fut publiée, en 1666, un arrêt du parlement venoit de casser un autre arrêt, qui avoit, cent ans auparavant, défendu l'usage de l'*antimoine*. — La nouvelle nomenclature chimique désigne aujourd'hui cette substance par le nom de *mine* ou *sulfure d'antimoine*.

[2] Cela seroit par-tout de mauvais goût et de mauvais ton : à bien plus forte raison, dans une pièce d'un genre grave et sérieux. Juvénal, lui-même, d'ordinaire si hardi dans son expression, si libre dans ses peintures, est ici beaucoup plus chaste que le sévère Boileau : il se borne à dire (sat. x, v. 220), « J'aurois plutôt « nommé tous les amants d'Hippia » :

Promtius expediam quot amaverit Hippia mœchos.

Devant son mariage. On diroit aujourd'hui *avant*. *Devant* marque le lieu ; *avant* désigne le temps : mais ces deux prépositions s'employoient alors indifféremment l'une pour l'autre.

[3] VAR. Comme lorsqu'en un bois tout rempli de traverses,

L'un à droit, l'autre à gauche, et, courant vainement,
La même erreur les fait errer diversement :
Chacun suit dans le monde une route incertaine,
Selon que son erreur le joue et le promène ;
Et tel y fait l'habile et nous traite de fous,
Qui sous le nom de sage est le plus fou de tous.
Mais, quoi que sur ce point la satire publie,
Chacun veut en sagesse ériger sa folie ;
Et, se laissant régler à son esprit tortu,
De ses propres défauts se fait une vertu.
Ainsi, cela soit dit pour qui veut se connoître,
Le plus sage est celui qui ne pense point l'être ;
Qui, toujours pour un autre enclin vers la douceur,
Se regarde soi-même en sévère censeur,
Rend à tous ses défauts une exacte justice,
Et fait sans se flatter le procès à son vice.
Mais chacun pour soi-même est toujours indulgent.
Un avare, idolâtre et fou de son argent,
Rencontrant la disette au sein de l'abondance [1],
Appelle sa folie une rare prudence,
Et met toute sa gloire et son souverain bien

Souvent chacun s'égare en ses routes diverses, etc.

Cette comparaison est littéralement traduite d'Horace, liv. II, sat. III, v. 48 et suiv. :

Velut silvis, ubi passim
Palantes error certo de tramite pellit, etc.

Mais le germe de tout cela étoit dans cette pensée de Simonide, reproduite par Platon dans son *Protagoras*, que la folie est infinie dans ses espèces.

[1] VAR. Au milieu de ses biens rencontrant l'indigence.

A grossir un trésor qui ne lui sert de rien[1].
Plus il le voit accru, moins il en sait l'usage[2].
Sans mentir, l'avarice est une étrange rage,
Dira cet autre fou non moins privé de sens,
Qui jette, furieux, son bien à tous venants[3],

[1] Ici se trouvoient treize vers, froide et prolixe paraphrase de ce passage d'Horace, liv. I, sat. I, v. 68 et suiv. :

Tantalus a labris sitiens fugientia captat
Flumina, etc.

Dites-moi, pauvre esprit, ame basse et vénale,
Ne vous souvient-il plus du tourment de Tantale,
Qui, dans le triste état où le ciel l'a réduit,
Meurt de soif, au milieu d'un fleuve qui le fuit?
Vous riez : savez-vous que c'est votre peinture,
Et que c'est vous par-là que la fable figure?
Chargé d'or et d'argent, etc.

Desmarets fit de ce morceau une critique sévère, mais fondée, et dont Boileau sentit tellement la justesse, qu'il supprima tout cet endroit, qui n'étoit digne en effet ni d'Horace, ni de Boileau.

[2] Combien le tour d'Horace (liv. I, sat. I, v. 73) est plus vif, plus animé!

Nescis quo valeat nummus, quem præbeat usum!

[3] VAR. Qui, prodigue du sien,
A trois fois en dix ans dévoré tout son bien.

Cet étrange fou ressemble assez au Nomentanus d'Horace, qui, comme l'original dépeint par Boileau, se trouvoit embarrassé, honteux de sa richesse :

Segnis ego; indignus qui tantum possideam,

et qui la prodiguoit, en conséquence, non point *à tous venants*, mais aux ministres nombreux de son luxe et de ses plaisirs :

Aufer!
Sume tibi decies : tibi tantumdem; tibi triplex, etc.
Lib. II, sat. III, v. 236.

Et dont l'amę inquiète, à soi-même importune,
Se fait un embarras de sa bonne fortune.
Qui des deux en effet est le plus aveuglé?
L'un et l'autre, à mon sens, ont le cerveau troublé,
Répondra chez Frédoc[1] ce marquis sage et prude,
Et qui sans cesse au jeu, dont il fait son étude,
Attendant son destin d'un quatorze ou d'un sept,
Voit sa vie ou sa mort sortir de son cornet.
Que si d'un sort fâcheux la maligne inconstance[2]
Vient par un coup fatal faire tourner la chance,
Vous le verrez bientôt, les cheveux hérissés,
Et les yeux vers le ciel de fureur élancés[3],

[1] Frédoc tenoit, place du Palais-Royal, une maison de jeu, honorée alors du nom d'*Académie*, mais que celui de *tripôt* eût dans tous les temps beaucoup mieux qualifiée.

[2] Qui croiroit que le plus aimable des poëtes latins, Ovide, et dans un ouvrage de pure galanterie, *l'Art d'aimer* (liv. III, v. 373), a le premier esquissé le tableau des excès et des fureurs du jeu, si énergiquement reproduit ici par Boileau?

Ira subit, deforme malum, lucrique cupido;
Jurgiaque, et rixæ, sollicitusque dolor.
Crimina dicuntur : resonat clamoribus æther :
Invocat iratos et sibi quisque deos.
Nulla fides; tabulæque novæ per vota petuntur :
Et lacrymis vidi sæpe madere genas.

[3] On ne sera peut-être pas fâché d'opposer à ce portrait du joueur, celui que Regnard en a tracé, dans la satire *contre les maris* :

Vois cette table ronde,
Autel que l'avarice éleva dans le monde,
Où tous ces forcenés semblent avoir fait vœu
De se sacrifier au noir démon du jeu.
Vois-tu sur cette carte un contrat disparoître?
Sur cette autre, un château prêt à changer de maître?

Ainsi qu'un possédé que le prêtre exorcise,
Fêter dans ses serments tous les saints de l'église.
Qu'on le lie; ou je crains, à son air furieux,
Que ce nouveau Titan n'escalade les cieux [1].
Mais laissons-le plutôt en proie à son caprice.
Sa folie, aussi bien, lui tient lieu de supplice.
Il est d'autres erreurs dont l'aimable poison
D'un charme bien plus doux enivre la raison:
L'esprit dans ce nectar heureusement s'oublie.
Chapelain veut rimer, et c'est là sa folie [2].
Mais bien que ses durs vers, d'épithètes enflés,

Quel soudain désespoir saisit ce malheureux,
Que vient d'assassiner *un coupe-gorge* affreux?
Mais fuyons! sous ses pieds tous les parquets gémissent:
De serments tout nouveaux les plafonds retentissent;
Et, par le sort cruel d'une fatale nuit,
Je vois enfin Galet à l'aumône réduit.

[1] Que pourroit-on ajouter à la vigueur énergique de ce dernier trait, à moins de s'écrier avec Juvénal (sat. 1, v. 92), N'est-ce là que de la fureur? *Simplexne furor?* Il n'y a pas jusqu'à cette césure, *Qu'on le lie; ou je crains*, etc. qui n'ajoute encore à l'effet du tableau.

[2] Jean Chapelain, si justement décrié comme poëte, et voué, depuis plus d'un siècle, à l'immortalité du ridicule, étoit d'ailleurs un littérateur fort recommandable. Il joignoit à la connoissance des langues grecque et latine, celle de l'italien et de l'espagnol, qu'il possédoit parfaitement: témoins sa traduction de *Gusman d'Alfarache*, et la préface qu'il mit en tête de l'*Adone* du cavalier Marini. Mais sa *Pucelle* gâta tout. Ce poëme, si fastueusement annoncé, si impatiemment attendu depuis plus de vingt ans, démentit, à l'impression, les éloges qu'on lui prodiguoit d'avance, et porta à la réputation de l'auteur un coup dont elle ne s'est jamais relevée. « Il avoit commencé par être l'oracle des auteurs: il « finit, dit Voltaire, par en être l'opprobre. »

Soient des moindres grimauds chez Ménage sifflés[1],
Lui-même il s'applaudit, et, d'un esprit tranquille,
Prend le pas au Parnasse au-dessus de Virgile.
Que feroit-il, hélas! si quelque audacieux
Alloit pour son malheur lui dessiller les yeux,
Lui faisant voir ses vers et sans force et sans graces
Montés sur deux grands mots, comme sur deux échasses[2],
Ses termes sans raison l'un de l'autre écartés,
Et ses froids ornements à la ligne plantés?
Qu'il maudiroit le jour où son ame insensée
Perdit l'heureuse erreur qui charmoit sa pensée!
Jadis certain bigot, d'ailleurs homme sensé[3],
D'un mal assez bizarre eut le cerveau blessé,
S'imaginant sans cesse, en sa douce manie,
Des esprits bienheureux entendre l'harmonie.
Enfin un médecin fort expert en son art
Le guérit par adresse, ou plutôt par hasard:

[1] Allusion aux *Mercuriales* de Ménage, qui trouva fort mauvais que l'on qualifiât de *grimauds* les gens de lettres qui se rassembloient chez lui tous les mercredis, et parmi lesquels se trouvoient en effet des personnes également recommandables par leur mérite littéraire, leur naissance, ou leurs dignités.

[2] Boileau en donnoit, entre autres, pour exemple le vers suivant:

De ce sourcilleux Roc l'inébranlable cime;

qu'il disposoit typographiquement, de manière que le monosyllabe *Roc* se trouvoit en effet appuyé sur les deux *grands mots sourcilleux*, *inébranlable*, qui lui servoient comme d'*échasses*.

[3] Imité d'Horace, liv. II, ép. II, v. 128:

Fuit haud ignobilis Argis,
Qui se credebat miros audire tragœdos,
In vacuo lætus sessor plausorque theatro, etc.

Mais voulant de ses soins exiger le salaire,
Moi, vous payer? lui dit le bigot en colère,
Vous dont l'art infernal, par des secrets maudits,
En me tirant d'erreur m'ôte du paradis [1]!
J'approuve son courroux; car, puisqu'il faut le dire,
Souvent de tous nos maux la raison est le pire.
C'est elle qui, farouche au milieu des plaisirs,
D'un remords importun vient brider nos desirs.
La fâcheuse a pour nous des rigueurs sans pareilles;
C'est un pédant qu'on a sans cesse à ses oreilles [2],
Qui toujours nous gourmande, et, loin de nous toucher,
Souvent, comme Joli [3], perd son temps à prêcher.
En vain certains rêveurs nous l'habillent en reine,

[1] Horace, ibid., 138 et suiv.:

Pol! me occidistis, amici,
Non servastis, ait, cui sic extorta voluptas,
Et demptus per vim mentis gratissimus error.

Ces exemples ne sont pas rares: Aristote, Galien, Élien, en rapportent plusieurs, qui ne diffèrent entre eux que par l'objet de la folie.

[2] Desmarets, qui n'est pas toujours heureux en critiques, blâme ici la cacophonie, occasionée selon lui par le redoublement des *ss*. J. B. Rousseau, juge plus compétent, y trouve au contraire un mérite tout particulier. « Il faut remarquer, écrit-il à Brossette, « le choix des syllabes au second hémistiche, qui font une image « du sifflement importun de la raison. Nous avons *peu de vers* dans « notre langue, qui expriment, comme celui-ci, *la chose par le* « *son.* » (*Lettres de* Rousseau, tom. II, pag. 183.)

[3] Prédicateur célèbre de cette époque. Il étoit alors curé de Saint-Nicolas-des-Champs; il fut ensuite nommé à l'évêché de Saint-Pol-de-Léon, et bientôt après à celui d'Agen. On estimoit sur-tout ses Prônes, qui ont été souvent réimprimés.

Veulent sur tous nos sens la rendre souveraine,
Et s'en formant en terre une divinité,
Pensent aller par elle à la félicité :
C'est elle, disent-ils, qui nous montre à bien vivre.
Ces discours, il est vrai, sont fort beaux dans un livre;
Je les estime fort : mais je trouve en effet
Que le plus fou souvent est le plus satisfait.

SATIRE V *.

AU MARQUIS DE DANGEAU.

La noblesse, Dangeau, n'est pas une chimère,
Quand, sous l'étroite loi d'une vertu sévère,
Un homme issu d'un sang fécond en demi-dieux
Suit, comme toi, la trace où marchoient ses aïeux [1].

* Composée en 1665. — Cette satire est une époque dans la vie de l'auteur : c'est par elle qu'il fut annoncé à la cour et à Louis XIV. Le marquis de Dangeau auquel elle est adressée, la lisoit manuscrite à quelques seigneurs, dans un salon où jouoit le roi, qui voulut savoir ce que c'étoit, et quitta le jeu pour se la faire lire. Il est assez remarquable que la fortune d'un poëte à la cour, ait daté d'une satire *sur*, pour ne pas dire *contre la noblesse*, présentée par un courtisan en faveur. Au surplus, l'intention de l'auteur étoit d'abord d'adresser cette pièce au duc de La Rochefoucauld ; mais trouvant que ce nom, qui devoit reparoître souvent, ne seroit pas d'un heureux effet en vers, il se détermina pour le marquis de Dangeau, le seul homme de la cour, avec M. de La Rochefoucauld, qu'il connût alors. — Juvénal a traité le même sujet dans sa satire VIII.

[1] Philippe de Courcillon, marquis de Dangeau, descendoit par sa mère du sage Duplessis-Mornay, et naquit en 1638. Il fut comblé de faveurs par Louis XIV, qui goûtoit singulièrement les charmes de son esprit, et avoit plus d'une fois éprouvé ses talents militaires et diplomatiques. Le marquis de Dangeau remplaça Scudéri à l'académie françoise, en 1668 ; et le marquis de L'Hôpital, en 1704, à l'académie des sciences. Il a laissé, manuscrits, de volumineux *Mémoires*, dont madame la comtesse de Genlis a publié, il y a quelques années, un *Extrait* en quatre volumes in-8°.

Mais je ne puis souffrir qu'un fat, dont la mollesse
N'a rien pour s'appuyer qu'une vaine noblesse,
Se pare insolemment du mérite d'autrui,
Et me vante un honneur qui ne vient pas de lui[1].
Je veux que la valeur de ses aïeux antiques
Ait fourni de matière aux plus vieilles chroniques,
Et que l'un des Capets, pour honorer leur nom,
Ait de trois fleurs de lis doté leur écusson[2].
Que sert ce vain amas d'une inutile gloire,
Si de tant de héros célèbres dans l'histoire,
Il ne peut rien offrir aux yeux de l'univers
Que de vieux parchemins qu'ont épargnés les vers;
Si, tout sorti qu'il est d'une source divine,
Son cœur dément en lui sa superbe origine,
Et n'ayant rien de grand qu'une sotte fierté,
S'endort dans une lâche et molle oisiveté?
Cependant, à le voir avec tant d'arrogance
Vanter le faux éclat de sa haute naissance,
On diroit que le ciel est soumis à sa loi,

[1] En effet, il n'y a que le fat qui s'en *vante:* l'honnête homme, le vrai noble, doit s'en souvenir sans cesse, et *se parer* même quelquefois de cet honneur héréditaire : c'est s'imposer en quelque sorte l'obligation de le soutenir.

[2] Philippe Auguste, ayant été renversé de son cheval à la bataille de Bovines, Déodat, ou Dieu-donné d'Estaing, contribua puissamment à tirer le roi du danger qu'il couroit, et sauva même son *escu*. Le brave chevalier demanda et obtint, pour prix de ce service, l'honneur d'ajouter une troisième fleur de lis aux deux que portoit déja l'écusson de la maison d'Estaing. — Ce fut le roi Charles VI qui réduisit à *trois* les fleurs de lis, jusqu'alors *sans nombre*, dont se composoient les armes de France.

Et que Dieu l'a pétri d'autre limon que moi.
Enivré de lui-même, il croit, dans sa folie,
Qu'il faut que devant lui d'abord tout s'humilie.
Aujourd'hui toutefois, sans trop le ménager,
Sur ce ton un peu haut je vais l'interroger[1] :
Dites-moi, grand héros, esprit rare et sublime[2],
Entre tant d'animaux, qui sont ceux qu'on estime?
On fait cas d'un coursier, qui, fier et plein de cœur[3],
Fait paroître en courant sa bouillante vigueur;
Qui jamais ne se lasse, et qui dans la carrière
S'est couvert mille fois d'une noble poussière[4] :

[1] Ces quatre vers, dit Brossette, furent ajoutés par Boileau, dans la dernière édition qu'il prépara de ses œuvres, pour adoucir la transition un peu brusque du morceau, *dites-moi, grand héros*, etc., qui sembloit en effet s'adresser à Dangeau lui-même; ce qui étoit bien loin de la pensée de l'auteur.

[2] Cette éloquente apostrophe est fidèlement traduite de Juvénal, qui s'élève ici à une rare beauté de diction :

Dic mihi, Teucrorum proles, etc.
Sat. VIII, v. 55 et suiv.

[3] Voltaire, dans la satire intitulée *le Pauvre Diable* :

Nous fesons cas d'un cheval vigoureux,
Qui, déployant quatre jarrets nerveux,
Frappe la terre, et bondit sous son maître.
. . . . . .
Mais pour le singe, animal inutile,
Malin, gourmand, saltimbanque indocile,
Qui gâte tout, et vit à nos dépens,
On l'abandonne aux laquais fainéants.

[4] C'est rendre bien heureusement le *primus in æquore pulvis*, du poëte latin : mais la *noble poussière* n'appartient qu'au poëte françois. Racine a dit depuis :

Quand pourrai-je, au travers d'une noble poussière, etc.

Mais la postérité d'Alfane et de Bayard[1],
Quand ce n'est qu'une rosse[2], est vendue au hasard,
Sans respect des aïeux dont elle est descendue,
Et va porter la malle, ou tirer la charrue.
Pourquoi donc voulez-vous que, par un sot abus,
Chacun respecte en vous un honneur qui n'est plus?
On ne m'éblouit point d'une apparence vaine :
La vertu d'un cœur noble est la marque certaine[3].
Si vous êtes sorti de ces héros fameux,
Montrez-nous cette ardeur qu'on vit briller en eux,
Ce zèle pour l'honneur, cette horreur pour le vice.

[1] *Alfane* étoit la monture du géant Gradasse, qui vint du fond de la Séricane pour conquérir l'épée de Renaud de Montauban. *Bayard* est le nom du cheval de ce même Renaud, l'aîné et le plus vaillant des quatre fils Aimon. — Ménage dérivoit *Alfana* du mot latin *equus;* ce qui inspira au chevalier d'Aceilly l'épigramme suivante, applicable, et souvent appliquée à toutes les étymologies ridiculement forcées :

Alfana vient d'*equus* sans doute;
Mais il faut avouer aussi
Qu'en venant de là jusqu'ici,
Il a bien changé sur la route!

[2] Juvénal relève cette idée commune par une image aussi juste que poétique : *Si rara jugo Victoria sedit.* « Quand la victoire a ra-« rement pris place sur le char qu'il guidoit. »

[3] Il n'y a jamais eu qu'une voix là-dessus : Sénèque (ép. XLVII); Juvénal (sat. VIII, v. 20); et Montesquieu, plus énergiquement qu'eux tous, quand il a dit, que l'*honneur* est l'enfant et le père de la vraie noblesse. — Tout en convenant que *noblesse* et *vertu* sont choses qui ont bien *quelque cousinage*, Montaigne prétend (liv. III, ch. V) que l'on fait tort à l'une ou à l'autre de *les confondre*.

Respectez-vous les lois? fuyez-vous l'injustice [1]?
Savez-vous pour la gloire oublier le repos [2],
Et dormir en plein champ le harnois sur le dos?
Je vous connois pour noble à ces illustres marques [3].
Alors soyez issu des plus fameux monarques,
Venez de mille aïeux; et, si ce n'est assez,
Feuilletez à loisir tous les siécles passés [4]:
Voyez de quel guerrier il vous plaît de descendre;
Choisissez de César, d'Achille, ou d'Alexandre:
En vain un faux censeur voudroit vous démentir,
Et si vous n'en sortez, vous en devez sortir.
Mais, fussiez-vous issu d'Hercule en droite ligne,
Si vous ne faites voir qu'une bassesse indigne,
Ce long amas d'aïeux [5] que vous diffamez tous
Sont autant de témoins qui parlent contre vous [6];

[1] Juvénal, ibid., v. 23 :

Sanctus haberi,
Justitiæque tenax factis dictisque mereris?

[2] VAR. Savez-vous sur un mur repousser les assauts?

[3] Juvénal, ibid., v. 25 et suiv. :

Agnosco procerem! salve, Gætulice, etc.

[4] *Feuilleter* les siècles! expression de génie, s'écrie Le Brun. Mais il auroit pu ajouter qu'elle est empruntée d'Horace, liv. I, sat. III, v. 112 :

Tempora si fastosque velis *evolvere* mundi.

[5] Belle expression, dont Racine s'est ressouvenu dans Phèdre, acte I, sc. I :

Un long amas d'honneurs rend Thésée excusable.

[6] Cela peut paroître foible et froid, à côté du satirique latin, qui nous représente *ce long amas d'aïeux* se levant tous à-la-

Et tout ce grand éclat de leur gloire ternie
Ne sert plus que de jour à votre ignominie.
En vain, tout fier d'un sang que vous déshonorez,
Vous dormez à l'abri de ces noms révérés [1];
En vain vous vous couvrez des vertus de vos pères:
Ce ne sont à mes yeux que de vaines chimères;
Je ne vois rien en vous qu'un lâche, un imposteur,
Un traître, un scélérat, un perfide, un menteur [2],
Un fou dont les accès vont jusqu'à la furie,

fois, pour reprocher à d'indignes descendants l'abus de leur gloire et de leur nom :

> Incipit ipsorum contra te stare parentum
> Nobilitas !
>
> Sat. VIII, v. 137.

Mais le sommeil de Boileau n'est pas long; et le vers suivant,

> Claramque facem præferre pudendis,

ne pouvoit être plus heureusement rendu :

> Et tout ce grand éclat de leur gloire ternie,
> Ne sert plus que de jour à votre ignominie.

L'éclat d'une *gloire ternie* me paroît sur-tout d'un bien rare bonheur, dans cette circonstance. C'est aussi la belle pensée de Salluste (*Jugurth.*, c. LXXXV) : « Majorum gloria posteris *lumen* est, « neque bona, neque mala *in occulto* patitur. »

[1] Tous ces hommes, dit Sénèque (*Traité des bienfaits*, liv. III, « c. XXVIII), dont les vestibules sont ornés de portraits, d'une « longue suite de noms, de longues généalogies, ont plutôt de « l'illustration, que de la noblesse. » *Noti magis, quam nobiles.* C'est ce que Juvénal appelle énergiquement, *aliorum incumbere famæ;* et Boileau, *se parer du mérite d'autrui.*

[2] L'abus étoit suffisamment qualifié par les termes de *lâche* et *d'imposteur :* tout le reste n'est plus que de la déclamation. J'aime mieux la concision de Juvénal : *at tu, nil, nisi Cecropides.* « Mais vous, que vous reste-t-il après le nom de Cécrops? Rien. »

Et d'un tronc fort illustre une branche pourrie.
Je m'emporte peut-être, et ma muse en fureur
Verse dans ses discours trop de fiel et d'aigreur :
Il faut avec les grands un peu de retenue.
Eh bien! je m'adoucis. Votre race est connue,
Depuis quand? répondez. Depuis mille ans entiers ;
Et vous pouvez fournir deux fois seize quartiers [1].
C'est beaucoup. Mais enfin les preuves en sont claires,
Tous les livres sont pleins des titres de vos pères ;
Leurs noms sont échappés du naufrage des temps.
Mais qui m'assurera qu'en ce long cercle d'ans,
A leurs fameux époux vos aïeules fidèles,
Aux douceurs des galants furent toujours rebelles [2]?
Et comment savez-vous si quelque audacieux
N'a point interrompu le cours de vos aïeux,
Et si leur sang tout pur, ainsi que leur noblesse,
Est passé jusqu'à vous de Lucrèce en Lucrèce [3]?

[1] C'étoit en effet la plus haute preuve que l'on pût faire de noblesse. Boileau avoit mis d'abord, *du moins trente quartiers*. Ensuite *plus de trente quartiers*. Mais l'une et l'autre leçon étoit également inexacte.

[2] Ce doute injurieux, dont l'effet seroit de compromettre toutes les existences sociales, en les ébranlant dans leur base la plus sacrée, n'est, il est vrai, que la boutade d'un poëte satirique; mais tout ce qui tient à l'ordre moral, tout ce que l'on n'attaque point impunément, devroit rester à l'abri de pareilles atteintes.

[3] Pope a transporté littéralement ce vers dans son *Essai sur l'Homme*, épître IV, v. 197 :

> Boast the pure blood of an illustrious race,
> In quiet flow *from Lucrece to Lucrece.*

Malherbe avoit dit avant Boileau : « Il ne faut qu'une Julie, pour pervertir le sang des Césars. »

Que maudit soit le jour où cette vanité[1]
Vint ici de nos mœurs souiller la pureté!
Dans les temps bienheureux du monde en son enfance,
Chacun mettoit sa gloire en sa seule innocence:
Chacun vivoit content, et sous d'égales lois,
Le mérite y faisoit la noblesse et les rois;
Et, sans chercher l'appui d'une naissance illustre,
Un héros de soi-même empruntoit tout son lustre.
Mais enfin par le temps le mérite avili
Vit l'honneur en roture, et le vice ennobli;
Et l'orgueil, d'un faux titre appuyant sa foiblesse,
Maîtrisa les humains sous le nom de noblesse.

[1] Sans doute *la vanité* a plus d'une fois abusé de ces nobles et graves institutions, en les usurpant, au défaut des services et du mérite réel; mais elles furent méritées d'avance par celui qui les obtint le premier, en déployant un grand caractère dans des circonstances difficiles; en montrant un courage qui sauva la patrie. Il étoit brave, on l'appela BARON ou VARON (voyez Vossius, *de vit. Serm.*, II, 3): il parut capable de défendre les *marches* ou frontières, par où l'ennemi pouvoit envahir l'état, et on le nomma MARQUIS (*Marchisus*); COMTE (*Comes*), lorsqu'il *accompagnoit* immédiatement le souverain à la guerre; et DUC enfin (*Dux*), lorsqu'il mérita l'honneur de guider lui-même les troupes à l'ennemi. Telle est l'origine de ces dénominations, si simples dans le principe, et devenues ensuite des distinctions héréditaires, pour perpétuer, s'il eût été possible, avec le souvenir des grandes choses, le noble sentiment qui les avoit d'abord produites. « Nous devons à la « vertu notre hommage, dit Sénèque, non seulement lorsqu'elle « est sous nos yeux, mais lors même qu'elle en a disparu. Comme « ses bienfaits ne se sont pas bornés à un siècle, mais lui survi- « vent, notre reconnoissance ne doit pas se restreindre à une seule « génération. » (*Traité des bienfaits*, liv. IV, ch. XXX.) On n'a pas eu d'autre but dans l'institution de la noblesse.

De là vinrent en foule et marquis et barons :
Chacun pour ses vertus n'offrit plus que des noms.
Aussitôt maint esprit fécond en rêveries
Inventa le blason[1] avec les armoiries ;
De ses termes obscurs fit un langage à part ;
Composa tous ces mots de Cimier et d'Écart,
De Pal, de Contrepal, de Lambel, et de Fasce,
Et tout ce que Segoing dans son Mercure entasse[2].
Une vaine folie enivrant la raison,
L'honneur triste et honteux ne fut plus de saison.
Alors, pour soutenir son rang et sa naissance,
Il fallut étaler le luxe et la dépense ;
Il fallut habiter un superbe palais,
Faire par les couleurs distinguer ses valets ;

[1] Les savants ne s'accordent point sur la véritable étymologie de ce mot. Le P. Menestrier (*Méthode du Blason*, p. 4) le dérive de l'allemand *blasen*, qui signifie *sonner d'un instrument à vent;* parceque ceux qui se présentoient aux pas d'armes et aux tournois, *sonnoient de leurs trompes*, prouvoient leur noblesse, et présentoient leurs devises et leurs cimiers, pour s'y faire recevoir, etc. — Bochart est d'un autre avis. « *Blason*, dit-il, s'appelle « autrement en anglois *cognizance*, d'un vieux mot normand ; par« ceque c'est ce qui fait *connoître* celui qui le porte. De même *bla« son* signifie ce qui est public. Car en anglois *to blaze*, c'est *pu« blier;* et *blazer*, un héraut (en anglois *herald*), un crieur pu« blic. » Ce qui confirme la justesse de cette dernière origine, c'est le nom même d'*héraldique*, donné à la science du blason. Ménage le tiroit du latin barbare *latio*, en préposant un *b*, pour en faire *blatio;* comme il dérivoit notre mot françois *bruit*, du latin *rugitus*. Au surplus *le blason* est devenu un art : et c'est de sa langue spéciale que Boileau emprunte les termes dont il se sert ici.

[2] Charles Ségoing, avocat, auteur du *Trésor héraldique*, *Mercure armorial*, publié en 1657.

Et, traînant en tous lieux de pompeux équipages,
Le duc et le marquis se reconnut aux pages[1].
Bientôt, pour subsister, la noblesse sans bien
Trouva l'art d'emprunter, et de ne rendre rien;
Et, bravant des sergents la timide cohorte,
Laissa le créancier se morfondre à sa porte:
Mais, pour comble, à la fin le marquis en prison
Sous le faix des procès vit tomber sa maison.
Alors le noble altier, pressé de l'indigence,
Humblement du faquin rechercha l'alliance[2];
Avec lui trafiquant d'un nom si précieux,
Par un lâche contrat vendit tous ses aïeux;
Et, corrigeant ainsi la fortune ennemie,
Rétablit son honneur à force d'infamie.
Car, si l'éclat de l'or ne relève le sang,

[1] C'est-à-dire, on distingua *le duc* du *marquis*, par le nombre et à la livrée des *pages* qui les suivoient. A cette époque, tous les gentilshommes avoient des *pages;* et ce ridicule n'a point échappé au *bon* La Fontaine, aussi profond observateur, et peintre aussi malin pour le moins, que Boileau lui-même.

Tout prince a des ambassadeurs;
Tout marquis veut avoir des pages.

[2] VAR. Emprunta l'alliance.

Tout est à remarquer dans cette dégradation morale: non seulement l'homme titré se voit contraint de *rechercher* l'alliance d'un *faquin*, d'un homme de néant, d'un *porte-faix* (car c'est ce que signifie expressément l'origine italienne *facchino*); mais de la rechercher *humblement*, et de s'estimer trop heureux de l'obtenir! Peut-on manquer plus essentiellement à la société, qui a établi, et doit maintenir la distinction des rangs entre les citoyens qui la composent? N'est-ce pas là ce que l'auteur a bien raison d'appeler *rétablir son honneur à force d'infamie*, et *vendre* ses aïeux?

En vain l'on fait briller la splendeur de son rang;
L'amour de vos aïeux passe en vous pour manie,
Et chacun pour parent vous fuit et vous renie.
Mais quand un homme est riche il vaut toujours son prix;
Et, l'eût-on vu porter la mandille à Paris [1],
N'eût-il de son vrai nom ni titre ni mémoire,
D'Hozier [2] lui trouvera cent aïeux dans l'histoire.
Toi donc, qui, de mérite et d'honneur revêtu,
Des écueils de la cour as sauvé ta vertu,
Dangeau, qui, dans le rang où notre roi t'appelle,
Le vois, toujours orné d'une gloire nouvelle,
Et plus brillant par soi que par l'éclat des lis,
Dédaigner tous ces rois dans la pourpre amollis;
Fuir d'un honteux loisir la douceur importune;
A ses sages conseils asservir la fortune;
Et, de tout son bonheur ne devant rien qu'à soi,

[1] Sorte de petite casaque, que portoient encore les laquais à cette époque. Du Cange dérive ce mot du latin *mantile;* ce qui paroît assez vraisemblable.

[2] Pierre d'Hozier, né à Marseille, en 1592, fut le premier qui débrouilla les généalogies, et qui en fit une science. Louis XIII le nomma gentilhomme servant, maître-d'hôtel, et gentilhomme ordinaire de sa chambre; et Louis XIV lui donna un brevet de conseiller d'état. Tant d'honneurs étonnent et scandalisent Voltaire, qui auroit pu réfléchir, que les services rendus par d'Hozier à la noblesse françoise devoient être appréciés et reconnus sous la monarchie de Louis XIV.— Ce vers éminemment satirique terminoit d'abord la pièce: mais le marquis de Dangeau ayant témoigné l'intention de produire à la cour l'ouvrage et l'auteur, Boileau ajouta cet éloge épisodique du roi, qu'il eût eté possible cependant de mieux amener, et de rattacher plus adroitement au sujet traité dans cette satire.

Montrer à l'univers ce que c'est qu'être roi :
Si tu veux te couvrir d'un éclat légitime,
Va par mille beaux faits mériter son estime ;
Sers un si noble maître ; et fais voir qu'aujourd'hui
Ton prince a des sujets [1] qui sont dignes de lui.

[1] Première leçon : *La France a des sujets*. Mais Desmarets observa avec raison qu'un pays a *des habitants*, et non pas *des sujets*. Boileau profita de la critique, et corrigea son vers. — Malgré les beautés que nous avons remarquées dans cette satire, la véhémence entraînante du style, et l'éclat de la versification, il est à regretter que Boileau ait préféré, dans cette circonstance, Juvénal à Horace, dont la satire *sur la noblesse* (liv. I, sat. VI), est un chef-d'œuvre de philosophie douce et riante, et un modèle achevé de la manière dont il faut présenter la vérité, pour qu'elle arrive, sans les blesser, jusqu'aux oreilles les plus délicates.

SATIRE VI*.

Qui frappe l'air, bon dieu! de ces lugubres cris?
Est-ce donc pour veiller qu'on se couche à Paris?
Et quel fâcheux démon, durant les nuits entières,
Rassemble ici les chats de toutes les gouttières?

* Ainsi que la première, cette satire est en partie traduite de la troisième de Juvénal, qui avoit rangé, avec quelque apparence de raison, les embarras inséparables d'une grande ville, au nombre des motifs qui déterminent le philosophe Umbritius à s'éloigner de Rome pour toujours. Boileau avoit suivi d'abord l'exemple du poëte latin; il changea d'avis avant l'impression, et crut que les incommodités qui rendoient alors le séjour de Paris désagréable, et même dangereux, méritoient bien à elles seules les honneurs d'une satire tout entière. Mais Boileau, novice encore dans l'art dont il devint bientôt le plus grand maître, ne sentit pas, qu'ainsi détaché de son cadre naturel, cet épisode n'étoit plus qu'une déclamation sans intérêt, parcequ'elle se trouvoit sans objet moral, et ne s'appliquoit guère plus à la ville de Paris qu'à toute autre, où une nombreuse population multiplie les inconvénients dont se plaint ici le poëte. Chez Juvénal, au contraire, il n'est pas un trait de satire qui ne soit une leçon de mœurs, et ne trouve son application dans ce qu'il a dit précédemment de la situation morale de Rome à cette époque. Voilà pourquoi, sans doute, cette satire est au nombre de celles dont les critiques du dernier siècle ont affecté de ne faire aucun cas: mais les amateurs de bons vers, mais ceux qui savent apprécier le mérite des plus grandes difficultés heureusement vaincues, et l'art de peindre les détails les plus rebelles à la langue poétique, ont toujours regardé ce même ouvrage comme l'un des chefs-d'œuvre du genre descriptif, et comme une preuve de l'extrême flexibilité du talent de l'auteur. En un mot, si la satire VI a trouvé de rigides censeurs dans

J'ai beau sauter du lit, plein de trouble et d'effroi,
Je pense qu'avec eux tout l'enfer est chez moi :
L'un miaule en grondant comme un tigre en furie[1];
L'autre roule sa voix comme un enfant qui crie.
Ce n'est pas tout encor : les souris et les rats
Semblent, pour m'éveiller, s'entendre avec les chats,
Plus importuns pour moi, durant la nuit obscure,
Que jamais, en plein jour, ne fut l'abbé de Pure[2].
Tout conspire à-la-fois à troubler mon repos,
Et je me plains ici du moindre de mes maux :
Car à peine les coqs, commençant leur ramage,

MM. de Muralt (*Lettre* VI *sur les François*), et Marmontel (*Élém. de litt.*, art. SATIRE), elle a été judicieusement défendue par le P. Brumoy, et heureusement traduite par La Monnoye en vers grecs (tome II des *OEuvres diverses*).

[1] Muralt ne trouve rien là qui n'arrive *par-tout où il y a des chats*, et qui appartienne plus spécialement à la satire de Paris. Brumoy lui répond très bien qu'il en est de même de chaque incommodité, prise en particulier, puisqu'il s'en trouve en effet partout; mais c'est leur réunion dans une seule et même ville, qui anime ici la verve satirique du poëte ; et il faut convenir qu'il y avoit de quoi. La critique de Voltaire porte sur un autre point. « Si Boileau, dit-il (*Quest. encycl.*, art. GOUT), avoit vécu alors dans « la bonne compagnie, elle lui auroit conseillé d'exercer son talent « sur des objets plus dignes d'elle que des *chats*, des *rats*, et des *sou-* « *ris.*» Sans examiner si Boileau vivoit ou non alors dans ce qu'on appelle *bonne compagnie*, on peut répondre à Voltaire que les gens de goût qui la composent en tout temps et dans tous les pays, eussent admiré avec quel succès un si beau *talent* de versification descendoit *à de pareils objets*, pour les rendre avec tant de vérité et de poésie.

[2] Voyez la note sur ce vers de la satire II : *Ma plume, pour rimer, trouve l'abbé de Pure.*

Auront de cris aigus frappé le voisinage,
Qu'un affreux serrurier, laborieux Vulcain [1],
Qu'éveillera bientôt l'ardente soif du gain [2],
Avec un fer maudit, qu'à grand bruit il apprête,
De cent coups de marteau me va fendre la tête.
J'entends déja partout les charrettes courir [3],
Les maçons travailler, les boutiques s'ouvrir:
Tandis que dans les airs, mille cloches émues,
D'un funébre concert font retentir les nues;
Et se mêlant au bruit de la grêle et des vents,

[1] Le fâcheux voisinage d'un maître d'école ne cause pas moins d'humeur, et inspire à Martial l'épigramme suivante (liv. IX, ép. LXX):

Quid tibi nobiscum est, ludi scelerate magister,
Invisum pueris, virginibusque caput?
Nondum cristati rupere silentia galli,
Murmure jam sævo, verberibus que tonas, etc.

Il n'y a rien là dont il paroisse que Boileau ait pu ou voulu profiter. *Cristati* n'est qu'une épithète oiseuse; et *rupere silentia* est certes bien loin du vers,

Auront *de cris aigus frappé* le voisinage.

[2] VAR. Que le ciel en courroux
A fait, pour mes péchés, trop voisin de chez nous.

Il est inutile de faire remarquer le bonheur de cette correction: on sent d'abord combien cette apposition, *laborieux Vulcain*, vient à propos relever et ennoblir ce qui précède; et combien le second vers l'emporte de toute manière sur celui qu'il remplace.

[3] Le mouvement de ces deux vers peint très bien celui qui a lieu, dans les grandes villes, au point du jour. Juvénal (sat. III, v. 236) n'a fourni que l'idée; Boileau a fait le reste. Le lecteur en jugera.

Rhedarum transitus arcto
Vicorum in flexu, et stantis convicia mandræ
Eripient somnum Druso, etc.

Pour honorer les morts font mourir les vivants [1].
Encor je bénirois la bonté souveraine,
Si le ciel à ces maux avoit borné ma peine.
Mais si seul en mon lit je peste avec raison [2],
C'est encor pis vingt fois en quittant la maison :
En quelque endroit que j'aille, il faut fendre la presse [3]
D'un peuple d'importuns qui fourmillent sans cesse.
L'un me heurte d'un ais dont je suis tout froissé;
Je vois d'un autre coup mon chapeau renversé.
Là d'un enterrement la funébre ordonnance [4]

[1] *Mourir* est un peu fort; mais c'est le mot de l'humeur, qui s'exagère volontiers ses motifs d'impatience.

[2] *Pester* est encore ici l'expression propre : c'est celle d'Alceste, qui ne croit pas, en perdant même un procès considérable, acheter trop cher le droit de *pester* contre le genre humain. C'est donc bien à tort que le *censeur Suisse* (expression de Saint-Marc) dont nous avons parlé, crut devoir relever cette expression si juste, si caractéristique, dans la satire de Boileau.

[3] Ce vers et les deux suivants sont littéralement empruntés de Juvénal, sat. III, v. 243 :

Properantibus obstat
Unda prior : magno populus premit agmine lumbos
Qui sequitur : ferit hic cubito ; ferit assere duro
Alter : at hic tignum capiti incutit; ille meretram.

Mais la supériorité me semble incontestable du côté du poëte latin. Le mouvement perpétuel de cette foule qui va et vient en sens contraire, est bien mieux rendu par ces expressions pittoresques, *properantibus obstat unda prior : magno populus premit agmine lumbos ;* que par ce *peuple d'importuns qui fourmillent sans cesse.* Et *l'un me heurte d'un ais, dont je suis tout froissé*, ne vaut pas *ferit hic cubito; ferit assere duro alter;* tout composé de petits mots, qui se pressent rapidement et se heurtent à dessein.

[4] La prétendue imitation d'Horace (liv. II, ép. II, v. 74), indiquée par Brossette, n'a absolument rien de commun avec ces

D'un pas lugubre et lent vers l'église s'avance;
Et plus loin des laquais l'un l'autre s'agaçants
Font aboyer les chiens et jurer les passants.
Des paveurs en ce lieu me bouchent le passage.
Là je trouve une croix de funeste présage[1];
Et des couvreurs grimpés au toit d'une maison
En font pleuvoir l'ardoise et la tuile à foison.
Là sur une charrette une poutre branlante[2]
Vient menaçant de loin la foule qu'elle augmente;
Six chevaux attelés à ce fardeau pesant
Ont peine à l'émouvoir sur le pavé glissant[3].

vers de Boileau. Il s'agit, dans Horace, d'un *convoi*, obligé de disputer le passage avec des chariots pesamment chargés :

Tristia robustis luctantur funera plaustris.

Le commentateur eût mieux fait de remarquer la beauté de cet hémistiche, *D'un pas lugubre et lent*, qui peint si bien, par le choix et l'arrangement des mots, ce que le poëte a voulu exprimer.

[1] Celle que les couvreurs, *grimpés au toit d'une maison*, en font descendre au bout d'une corde, pour avertir les passants de prendre une autre direction.

[2] Boileau lutte ici avec plus d'avantage contre son modèle, qui cependant lui fournit les traits principaux de cette admirable peinture. Voici les vers de Juvénal (ibid., v. 254) :

Modo longa coruscat,
Sarraco veniente, abies, atque altera pinum
Plaustra vehunt : nutant alte, populoque minantur.

« Une poutre branlante, *longa coruscat abies:* vient menaçant de « loin, *nutant alte*, etc. » Boileau avoit raison d'appeler cela lutter corps à corps avec son original : mais il falloit avoir, comme Boileau, la conscience de ses forces, pour engager le combat.

[3] Le Brun condamne cette expression, qu'il regarde *presque* comme *une faute de françois*. *Émouvoir* ne se prend, en effet,

D'un carrosse en tournant[1] il accroche une roue,
Et du choc le renverse en un grand tas de boue :
Quand un autre à l'instant s'efforçant de passer
Dans le même embarras se vient embarrasser.
Vingt carrosses bientôt arrivant à la file
Y sont en moins de rien suivis de plus de mille :
Et, pour surcroît de maux, un sort malencontreux
Conduit en cet endroit un grand troupeau de bœufs ;
Chacun prétend passer ; l'un mugit, l'autre jure.
Des mulets en sonnant augmentent le murmure.
Aussitôt cent chevaux dans la foule appelés
De l'embarras qui croît ferment les défilés,
Et par-tout des passants enchaînant les brigades
Au milieu de la paix font voir les barricades[2] ;
On n'entend que des cris poussés confusément :

que pour les affections de l'ame ; mais si l'on réfléchit combien il étoit facile à Boileau de mettre ici, *ont peine à le mouvoir*, etc., on concevra pourquoi il a mieux aimé forcer un peu l'acception ordinaire du mot, que de manquer l'effet qu'il pouvoit produire, et qu'il produit dans son vers, où il s'agit d'un *pesant* fardeau, difficile à *émouvoir* (*movere e loco*) sur un pavé *glissant*.

[1] Il y avoit d'abord, *en passant;* mais le grand poëte sentit que la prosodie même des mots se trouvoit ici en contre-sens avec la pesanteur d'une charrette aussi lourdement chargée ; et il corrigea son vers.

[2] Allusion un peu trop gaie à une circonstance déplorable dans son principe, et qui pouvoit l'être encore plus dans ses conséquences. Il s'agit des fameuses *barricades* qui eurent lieu à Paris le 20 août 1648, au sujet de l'enlèvement du conseiller Broussel, alors l'idole de la populace, et célèbre un moment, à la faveur des troubles qui agitèrent la France pendant l'orageuse minorité de Louis XIV.

Dieu pour s'y faire ouïr tonneroit vainement.
Moi donc, qui dois souvent en certain lieu me rendre,
Le jour déja baissant, et qui suis las d'attendre,
Ne sachant plus tantôt à quel saint me vouer,
Je me mets au hasard de me faire rouer.
Je saute vingt ruisseaux, j'esquive, je me pousse;
Guenaud sur son cheval en passant m'éclabousse[1]:
Et, n'osant plus paroître en l'état où je suis,
Sans songer où je vais, je me sauve où je puis.
Tandis que dans un coin en grondant je m'essuie,
Souvent, pour m'achever, il survient une pluie:
On diroit que le ciel, qui se fond tout en eau[2],
Veuille[3] inonder ces lieux d'un déluge nouveau.
Pour traverser la rue, au milieu de l'orage,
Un ais sur deux pavés forme un étroit passage;
Le plus hardi laquais n'y marche qu'en tremblant:
Il faut pourtant passer sur ce pont chancelant:
Et les nombreux torrents qui tombent des gouttières,
Grossissant les ruisseaux, en ont fait des rivières.
J'y passe en trébuchant; mais malgré l'embarras,
La frayeur de la nuit précipite mes pas[4].

[1] Voyez la note sur ce vers de la satire IV: *Guenaud et l'antimoine*, etc. La monture habituelle des médecins étoit alors une *mule*: Guenaud se permit *le cheval;* et cette distinction n'a point échappé à la satire.

[2] C'est le *ruit arduus æther* de Virgile, *Géorg.*, I, 324.

[3] Bien des gens, dit Brossette, préfèrent *veut*. — Ces *gens* se trompent; et le choix n'est pas libre. Il faut absolument le subjonctif, parcequ'on n'affirme pas que le ciel *veut*, mais qu'il *sembleroit vouloir* inonder ces lieux, etc.

[4] Rien de plus difficile que l'art de ménager habilement les tran-

Car, sitôt que du soir les ombres pacifiques
D'un double cadenas font fermer les boutiques[1];
Que, retiré chez lui, le paisible marchand
Va revoir ses billets et compter son argent;
Que dans le Marché-Neuf tout est calme et tranquille,
Les voleurs à l'instant s'emparent de la ville[2].
Le bois le plus funeste et le moins fréquenté
Est, au prix de Paris, un lieu de sûreté[3].
Malheur donc à celui qu'une affaire imprévue
Engage un peu trop tard au détour d'une rue!

sitions: Boileau le possédoit à merveille; mais il ne dissimuloit pas ce qu'il lui en avoit coûté pour l'acquérir. Aussi disoit-il de La Bruyère, qu'il s'étoit épargné ce qu'il y avoit de plus difficile dans un ouvrage, *les transitions*.

[1] Juvenal, ibid., v. 304:

Postquam omnis ubique
Fixa catenatæ siluit compago tabernæ.

[2] Ils y fondent, dit Juvénal, comme sur une proie qui leur est réservée:

Huc omnes, tanquam ad vivaria, currunt.

Boileau écrivoit ceci vers 1660; et ce ne fut qu'en 1667 que le roi pourvut à la sûreté de Paris, par plusieurs réglements, dont l'exécution fut confiée à la vigilance de La Reynie, le premier magistrat créé pour veiller uniquement à la police de la ville. A sa réception, le premier président lui recommanda trois choses dans l'exercice de sa charge: *netteté, clarté, et sûreté*.

[3] C'étoit bien pis encore à Rome, du temps de Juvénal. On eût été, selon lui, taxé de paresse ou d'imprudence, si l'on se fût exposé à sortir le soir, *sans avoir fait son testament*.

Possis ignavus haberi,
Et subiti casus improvidus, ad cœnam si
Intestatus eas.

Ibid., v. 272.

Bientôt quatre bandits lui serrant les côtés,
La bourse!.. Il faut se rendre; ou bien non, résistez[1]
Afin que votre mort, de tragique mémoire,
Des massacres fameux aille grossir l'histoire.
Pour moi, fermant ma porte, et cédant au sommeil[2],
Tous les jours je me couche avecque le soleil:
Mais en ma chambre à peine ai-je éteint la lumière,
Qu'il ne m'est plus permis de fermer la paupière.
Des filous effrontés, d'un coup de pistolet,
Ébranlent ma fenêtre, et percent mon volet;
J'entends crier partout. Au meurtre! On m'assassine.
Ou: Le feu vient de prendre à la maison voisine.
Tremblant et demi-mort, je me lève à ce bruit,
Et souvent sans pourpoint je cours toute la nuit[3].

[1] Imitation remarquable de Juvénal, qui avoit échappé à Brossette et à ses successeurs:

> Stat contra, starique jubet: parere necesse est.
> Nam quid agas, quum te furiosus cogat, et idem
> Fortior?
>
> Ibid., v. 290.

[2] VAR. Pour moi, qu'une ombre étonne, accablé de sommeil.

avecque le soleil. C'est le seul exemple, dans Boileau, de ce mot écrit ainsi.

[3] Une note de Boileau nous apprend que tout le monde, dans ce temps-là, portoit des *pourpoints*. Mais, comme personne n'en porte plus depuis long-temps, il faut dire ici que c'étoit un habillement d'homme qui couvroit le corps, depuis le cou jusqu'à la ceinture. Le *pourpoint* étoit, suivant la condition, de peau de senteur, de satin, de drap, ou de toile. Ménage et d'autres étymologistes dérivent ce mot de *perpunctum*, à cause du grand nombre de trous dont ces sortes de vêtements devoient être percés pour recevoir le collier, les agrafes, les bulles, et autres ornements, alors à la mode.

Car le feu, dont la flamme en ondes se déploie,
Fait de notre quartier une seconde Troie,
Où maint Grec affamé, maint avide Argien,
Au travers des charbons va piller le Troyen.
Enfin sous mille crocs la maison abîmée
Entraîne aussi le feu qui se perd en fumée.
Je me retire donc, encor pâle d'effroi :
Mais le jour est venu quand je rentre chez moi.
Je fais pour reposer un effort inutile :
Ce n'est qu'à prix d'argent qu'on dort en cette ville[1].
Il faudroit, dans l'enclos d'un vaste logement,
Avoir loin de la rue un autre appartement.
Paris est pour un riche un pays de cocagne[2] :
Sans sortir de la ville, il trouve la campagne :
Il peut dans son jardin, tout peuplé d'arbres verts,
Receler le printemps au milieu des hivers ;

[1] Je n'accorde point à Boileau la supériorité que lui reconnoît ici Brossette sur le poëte latin, qui avoit di[illegible]s *opibus dormitur in urbe* (v. 235). Les deux écrivains [illegible]galement bien rendu leur pensée.

[2] Ce mot n'est pas très ancien dans notre langue, et son origine est à-peu-près inconnue. La plus vraisemblable des opinions avancées à ce sujet est celle de La Monnoye; il n'y voit qu'une altération du nom de Merlin Cocaye, qui, dans sa première *Macaronée*, décrit les monts habités par les Muses burlesques *Togna*, *Fedrala*, et *Mafelina ;* monts d'où coulent des fleuves de vin, des ruisseaux de lait, et même des sauces, des ragoûts, des potages, etc. Voilà, sans doute, une étymologie bien digne de l'acception reçue du mot *cocagne!* — On appelle aussi *cocagne* les petits pains de pastel pour la teinture; et comme l'herbe qui donne le pastel ne croit que dans des terres extrêmement fertiles, il est possible que l'on ait nommé ce pays-là *un pays de cocagne*.

Et, foulant le parfum de ses plantes fleuries [1],
Aller entretenir ses douces rêveries.
Mais moi, grace au destin, qui n'ai ni feu ni lieu,
Je me loge où je puis, et comme il plaît à Dieu [2].

[1] Fouler les *plantes* ou les *fleurs*, seroit déja d'une prose élégante; mais fouler *le parfum des plantes fleuries*, est d'un écrivain savamment initié dans tous les secrets de la langue poétique.

[2] Il habitoit alors, dans la maison paternelle, une espèce de guérite, au cinquième étage, et précisément au-dessus du grenier. Un de ses frères ayant déménagé, il descendit d'un étage, et se félicitoit de son nouvel appartement, en disant : *je suis descendu au grenier.*

SATIRE VII *.

Muse, changeons de style, et quittons la satire;
C'est un méchant métier que celui de médire;
A l'auteur qui l'embrasse il est toujours fatal:
Le mal qu'on dit d'autrui ne produit que du mal [1].
Maint poëte, aveuglé d'une telle manie,
En courant à l'honneur, trouve l'ignominie;
Et tel mot, pour avoir réjoui le lecteur,
A coûté bien souvent des larmes à l'auteur [2].
Un éloge ennuyeux, un froid panégyrique,
Peut pourrir à son aise au fond d'une boutique,
Ne craint point du public les jugements divers,
Et n'a pour ennemis que la poudre et les vers:

* Boileau délibère avec sa Muse, comme Horace avec son ami Trébatius (liv. II, sat. I); et Pope avec le docteur Arburthnot, ou son ami Fortescue, s'il doit continuer à composer des satires, ou renoncer à ce dangereux métier; et, comme son maître et son modèle, il cède à l'impulsion de son génie, et se décide à braver les périls du genre. — Cette satire fut composée vers la fin de 1663, immédiatement après la première.

[1] L'épigrammatiste Martial l'avoit probablement éprouvé, lorsqu'il s'écrioit (liv. II, épigr. XXII):

Ecce nocet vati Musa jocosa suo!

[2] Et quelquefois plus que *des larmes!* Témoin cet infortuné Gilbert, victime, à la fleur de l'âge, d'un talent qui s'annonçoit avec tant d'éclat; mais victime sur-tout du courage avec lequel il osa arracher les masques, et nommer, comme Boileau son maître, chaque chose, et même chacun, *par son nom*.

Mais un auteur malin, qui rit et qui fait rire,
Qu'on blâme en le lisant, et pourtant qu'on veut lire[1],
Dans ses plaisants accès qui se croit tout permis,
De ses propres rieurs se fait des ennemis.
Un discours trop sincère aisément nous outrage:
Chacun dans ce miroir pense voir son visage;
Et tel, en vous lisant, admire chaque trait[2],
Qui dans le fond de l'ame et vous craint et vous hait.
Muse, c'est donc en vain que la main vous démange:
S'il faut rimer ici, rimons quelque louange[3];
Et cherchons un héros, parmi cet univers,
Digne de notre encens et digne de nos vers.

[1] Oui, sans doute, *on veut le lire*, par suite de cet invincible amour-propre, que toute espèce de supériorité afflige ou blesse, et qui trouve un secret plaisir à voir humilier quiconque tend à s'élever au dessus de cette bienheureuse médiocrité, qui n'attire ni les regards de l'envie, ni les traits de la satire.

[2] Tout cela est pris bien avant dans le cœur de l'homme, qui, plein de foiblesses et de misères, s'efforce vainement de se les dissimuler, et ne pardonne pas au miroir indiscret qui les lui révèle: de là, cette haine mortelle et cette appréhension de la vérité, qui le reprend et le convainc de ses défauts. Horace avoit également dit:

Quum sibi quisque timet, quanquam intactus, et odit.

[3] C'est le conseil que donne Trébatius à son ami:

Si tantus amor scribendi te rapit, aude
Cæsaris invicti res dicere.
Lib. II, sat. 1, v. 10.

Et, comme Boileau, Horace ne s'en reconnoît ni la force ni le talent:

Cupidum, pater optime, vires
Deficiunt.
Ibid.

Mais à ce grand effort en vain je vous anime :
Je ne puis pour louer rencontrer une rime ;
Dès que j'y veux rêver, ma veine est aux abois.
J'ai beau frotter mon front, j'ai beau mordre mes doigts,
Je ne puis arracher du creux de ma cervelle
Que des vers plus forcés que ceux de la Pucelle.
Je pense être à la gêne ; et, pour un tel dessein,
La plume et le papier résistent à ma main [1].
Mais, quand il faut railler, j'ai ce que je souhaite.
Alors, certes, alors je me connois poëte :
Phébus, dès que je parle, est prêt à m'exaucer ;
Mes mots viennent sans peine, et courent se placer.
Faut-il peindre un fripon fameux dans cette ville ?
Ma main, sans que j'y rêve, écrira Raumaville.
Faut-il d'un sot parfait montrer l'original ?
Ma plume au bout du vers d'abord trouve Sofal [2] :

[1] Intention d'harmonie imitative, qui rappelle involontairement ces beaux vers de Virgile, *Géorg.*, III, v. 501 :

Aret
Pellis, et ad tactum tractanti dura resistit.

Sa peau rude se sèche et *résiste à la main.*
DELILLE.

Mais la seule différence du pluriel et du singulier dans le verbe, (*résistent à ma*) donne l'avantage à l'hémistiche de Boileau, sur celui de l'habile traducteur des *Géorgiques*.

[2] Je ne sais sur quel renseignement positif Brossette s'obstine à voir dans ce *Sofal* (qui pouvoit fort bien n'être, ainsi que *Raumaville*, qu'un personnage supposé) Henri Sauval, avocat au parlement, auteur d'un ouvrage curieux et souvent consulté, intitulé, *Histoire et Recherches des antiquités de la ville de Paris*, 3 vol. in-fol. Ses *recherches* sont utiles ; et son style, sans être bon, n'est cependant pas aussi ridicule que le prétend Brossette.

Je sens que mon esprit travaille de génie.
Faut-il d'un froid rimeur dépeindre la manie?
Mes vers, comme un torrent, coulent sur le papier;
Je rencontre à-la-fois Perrin et Pelletier,
Bonnecorse, Pradon, Colletet, Titreville[1];
Et, pour un que je veux, j'en trouve plus de mille.
Aussitôt je triomphe, et ma muse en secret
S'estime et s'applaudit du beau coup qu'elle a fait.
C'est en vain qu'au milieu de ma fureur extrême
Je me fais quelquefois des leçons à moi-même;
En vain je veux au moins faire grace à quelqu'un:
Ma plume auroit regret d'en épargner aucun;
Et, sitôt qu'une fois la verve me domine,

Comment, d'ailleurs, un livre, imprimé pour la première fois en 1724, pouvoit-il exciter en 1663 la mauvaise humeur de Boileau?

[1] Ainsi Voltaire, *aux sons de son sifflet*,

Voit rouler dans la crotte
Sabatier sur *Clément*, *Patouillet* sur *Nonote*.

L'abbé *Perrin*, *qui croyoit faire des vers*, dit ce même Voltaire, est resté célèbre par une traduction de l'Énéide, en vers soi-disant *héroïques*, mais beaucoup plus plaisants que l'*Énéide travestie* de Scarron, et parcequ'il est le premier qui ait naturalisé en France l'opéra italien. — Nous avons déja parlé de *Pelletier* et de *Colletet*. *Bonnecorse* se vengea quelques années après d'une manière digne de lui, en publiant, sous le titre de *Lutrigot*, un prétendu poëme *héroï-comique*, dont nous parlerons en son lieu. *Pradon* étoit un écrivain moins méprisable que les précédents; mais il eut la sottise de se croire au moins l'égal de Racine; et c'est un ridicule qui ne s'efface pas. Quant à *Titreville*, c'étoit un de ces rimailleurs obscurs que l'on retrouve, et que l'on évite, dans tous les recueils du moment.

Tout ce qui s'offre à moi passe par l'étamine[1].
Le mérite pourtant m'est toujours précieux :
Mais tout fat me déplaît, et me blesse les yeux;
Je le poursuis par-tout, comme un chien fait sa proie,
Et ne le sens jamais qu'aussitôt je n'aboie[2].
Enfin, sans perdre temps en de si vains propos,
Je sais coudre une rime au bout de quelques mots[3].
Souvent j'habille en vers une maligne prose[4] :
C'est par là que je vaux, si je vaux quelque chose.

[1] Est examiné, critiqué, épluché à la rigueur. Métaphore un peu triviale, empruntée du tissu mince et serré, appelé *étamine*, dans lequel on *passe* les liqueurs, pour les clarifier. Il vaudroit mieux, dit Le Brun, que cela ne fût pas dans Boileau; mais cela étoit dans Régnier, satire XIV, où Boileau paroît l'avoir pris :

Un homme qui fût homme et de fait et de mine,
Et qui pût des vertus *passer par l'étamine*.

[2] Cette espèce d'instinct, qui fait *aboyer* le poëte satirique, à la seule approche du vice ou du ridicule, étoit aussi celui d'Horace, qui le caractérise par la même expression (ibid., 85) :

Si quis
Opprobriis dignum *latraverit*.

[3] Horace, ibid., v. 28 :

Me pedibus delectat claudere verba.

La citation de Brossette n'a aucun rapport avec cet endroit de Boileau; elle présente même un sens tout opposé.

[4] D'Alembert (*Éloge de Boileau*, page 68) semble persuadé, sur la foi de ce passage, que Racine et Boileau écrivoient leurs ouvrages en prose avant de les mettre en vers. Le Brun ne le croit pas, et pense au contraire qu'un pareil travail seroit *la mort du génie*. C'étoit aussi l'avis de d'Alembert, qui se garderoit bien, dit-il, de donner ce conseil à tous ceux qui écrivent en vers. « Combien en est-il, dont les productions seroient desséchées dans

Ainsi, soit que bientôt, par une dure loi,
La mort d'un vol affreux vienne fondre sur moi[1],
Soit que le ciel me garde un cours long et tranquille
A Rome ou dans Paris, aux champs ou dans la ville,
Dût ma muse par là choquer tout l'univers,
Riche, gueux, triste ou gai, je veux faire des vers[2].

« leur germe par cette méthode, propre à faire avorter plus d'un « poëte! Mais, ajoute le littérateur philosophe, le génie de ces « deux grands hommes, formé d'une heureuse combinaison de « verve et de sagesse, les autorisoit à cette marche lente et me- « surée. » Nous n'avons, au surplus, que des conjectures, et point de preuves de cette assertion; car il faut compter à-peu-près pour rien un premier acte d'*Iphigénie en Tauride*, esquissé en prose, et trouvé par L. Racine dans les papiers de son père; et la neuvième satire de Boileau, dont le manuscrit n'existe nulle part. Le silence de Brossette est d'ailleurs une autorité pour nous, dans tout ce qui concerne ces particularités biographiques.

[1] Horace, ibid., v. 57:

Seu me tranquilla senectus
Exspectat, seu mors atris circumvolat alis.

[2] Horace, au même endroit:

Dives, inops, Romæ; seu fors ita jusserit, exsul,
Quisquis erit vitæ, scribam, color.

Boileau avoit mis d'abord: *riche*, *gueux*, ou *content*. Desmarets critiqua ce vers, où il ne trouvoit point l'opposition assez marquée entre les mots, et proposa la leçon suivante, pour imiter, dit-il, plus raisonnablement Horace:

Enfin, soit que m'attende une heureuse vieillesse,
Soit que la mort m'arrête en ma verte jeunesse,
Dans Paris ou banni, vaguant par l'univers,
Riche ou *gueux*, *triste* ou *gai*, je veux faire des vers.

Boileau lui fit l'honneur d'en adopter tout ce qu'il y avoit de bon: un hémistiche.

Pauvre esprit, dira-t-on, que je plains ta folie!
Modère ces bouillons de ta mélancolie;
Et garde qu'un de ceux que tu penses blâmer
N'éteigne dans ton sang cette ardeur de rimer.
Eh quoi! lorsqu'autrefois Horace, après Lucile,
Exhaloit en bons mots les vapeurs de sa bile,
Et, vengeant la vertu par des traits éclatants,
Alloit ôter le masque aux vices de son temps [1];
Ou bien quand Juvénal, de sa mordante plume
Faisant couler des flots de fiel et d'amertume,
Gourmandoit en courroux tout le peuple latin,
L'un ou l'autre fit-il une tragique fin?
Et que craindre, après tout, d'une fureur si vaine?
Personne ne connoît ni mon nom ni ma veine.
On ne voit point mes vers, à l'envi de Montreuil [2],
Grossir impunément les feuillets d'un recueil.

[1] *Oter le masque*, caractérise heureusement la manière d'Horace, qui ne se fâche, ne s'emporte jamais, et semble rire lui-même de la guerre qu'il livre aux ridicules : mais il n'en est pas ainsi de Lucilius; aussi ce même Horace se sert-il, en parlant de lui, d'une expression bien plus énergique :

> Quid? quum est Lucilius ausus
> *Detrahere et pellem*, nitidus qua quisque per ora
> Cederet, introrsum turpis, etc.
>
> Ibid., v. 63.

[2] Ce Montreuil, ou plutôt Montereul, étoit un homme d'esprit, ami de Boileau, et à qui ses poésies de société avoient fait une espèce de réputation : mais il avoit la petite ambition de vouloir briller dans tous les recueils; et c'est ce travers que Boileau attaque ici. Son ami ne lui en sut pas mauvais gré; mais il continua de faire des vers, et de les imprimer.

A peine quelquefois je me force à les lire[1],
Pour plaire à quelque ami que charme la satire,
Qui me flatte peut-être, et, d'un air imposteur,
Rit tout haut de l'ouvrage, et tout bas de l'auteur[2].
Enfin c'est mon plaisir; je veux me satisfaire:
Je ne puis bien parler, et ne saurois me taire;
Et, dès qu'un mot plaisant vient luire à mon esprit,
Je n'ai point de repos qu'il ne soit en écrit:
Je ne résiste point au torrent qui m'entraîne.
Mais c'est assez parlé; prenons un peu d'haleine:
Ma main, pour cette fois, commence à se lasser.
Finissons. Mais demain, Muse, à recommencer.

[1] Horace, liv. I, sat. IV, v. 73:

Nec recitem quidquam, nisi amicis, idque coactus.

[2] Il seroit difficile de bien entendre la pensée de l'auteur, si Brossette n'avoit pris le soin de nous l'expliquer. Boileau, ayant lu sa première satire à Furetière, s'aperçut de la double satisfaction que faisoit éprouver au malin auditeur et le mérite réel de l'ouvrage, et la certitude du bruit qu'il alloit faire dans le monde, et du nombre d'ennemis qu'il ne pouvoit manquer d'attirer à son auteur. C'est ce que Boileau appelle ici rire à-la-fois *tout haut* et *tout bas*.

PRÉFACE DE L'ÉDITEUR

SUR LA SATIRE VIII.

L'HOMME, cette grande question, qu'il n'est pas donné à l'homme de résoudre; cette énigme étrange, dont le mot échappera toujours à quiconque le cherchera ailleurs que dans les vues secrètes de la Providence à notre égard; l'homme n'en a pas moins été l'objet, dans tous les temps, des méditations du philosophe, de la censure du moraliste et des traits satiriques des poëtes. Ces derniers, il faut en convenir, sont ceux de tous qui avoient le plus beau jeu; car, ce qu'il y a dans l'homme de moins problématique, ce sont ses ridicules et ses travers. On peut déguiser ses vices, masquer jusqu'à un certain point ses défauts; mais le ridicule trompe tous les efforts, nous échappe à notre insu, et s'offre ingénument au trait malin qui l'attend pour le frapper. La raison en est simple : on se sent vicieux, et l'on ne veut pas le paroître; mais personne ne se met en garde contre des ridicules qu'il ne se suppose pas.

Ce n'est point un ridicule que Boileau attaque ici; c'est une grande vérité morale qu'il entreprend de développer, en prouvant que l'homme qui méconnoît la voix de la raison, se place volontairement au-dessous de la brute, demeurée fidèle à l'instinct de la nature. Deux moralistes éloquents, Pascal et La Bruyère, ont fait, en prose, la satire de l'homme:

mais le premier l'attriste, l'abat, le décourage; le second le prend et le laisse tel qu'il est; et son motif, c'est que se fâcher de le trouver *ainsi fait*, « c'est « ne pouvoir supporter que la pierre tombe, ou que « le feu s'éléve. » Un philosophe, un écrivain bien supérieur à La Bruyère, et l'égal au moins de Pascal, Platon avoit senti, il y a plus de deux mille ans, tout ce qui se trouve d'imparfait dans l'homme moral, de pénible et de précaire dans ses rapports avec le reste de la création. Il entreprit de le consoler, et de justifier la Providence à son égard, en lui prouvant que l'homme occupe dans l'univers la place qui lui convient; que si *tout* n'est pas *bien*, tout est ce qu'il doit et ce qu'il peut être; et cette doctrine sublime de la résignation à un ordre de choses immuables, fut le plus beau présent que la philosophie eût fait jusqu'alors au genre humain, puisqu'elle ne lui avoit pas encore donné l'évangile. La poésie s'empara de ces grandes et belles idées, si admirablement développées, et en si beaux vers, dans l'*Essai sur l'Homme* de Pope, inspiré par le génie de Platon, et soutenu par la raison de Pascal. Mais à l'époque où Boileau écrivoit, l'antique et noble alliance de la poésie et de la philosophie ne s'étoit point encore renouvelée parmi nous: il eut la gloire de la tenter le premier; et ce devoit être un mérite, aux yeux des philosophes du dix-huitième siécle, qui lui ont si amèrement reproché de manquer de *philosophie*. Il y en a cependant beaucoup plus qu'on ne pense dans ses ouvrages, et dans la satire même qui nous occupe, quoiqu'elle ne semble rouler que sur un de ces pa-

radoxes, où l'imagination se joue d'elle-même et du lecteur.

Cette pièce, l'une des meilleures de l'auteur, fut composée en 1667 (immédiatement après la satire adressée *à son Esprit*), et publiée l'année suivante. Elle eut un succès prodigieux.

SATIRE VIII.

A M. M.... (MOREL), DOCTEUR DE SORBONNE.

De tous les animaux qui s'élévent dans l'air[1],
Qui marchent sur la terre, ou nagent dans la mer,
De Paris au Pérou, du Japon jusqu'à Rome,
Le plus sot animal, à mon avis, c'est l'homme.
Quoi! dira-t-on d'abord, un ver, une fourmi,
Un insecte rampant qui ne vit qu'à demi,
Un taureau qui rumine, une chèvre qui broute,
Ont l'esprit mieux tourné que n'a l'homme? Oui, sans doute.
Ce discours te surprend, docteur[2], je l'aperçoi.

[1] Boileau eut le singulier bonheur de trouver, dans le fameux Dryden, un digne appréciateur de son génie, un traducteur même de son *Art poétique*, et de former, dans Pope, le poëte le plus pur, le plus harmonieux de l'Angleterre. L'auteur de *l'Essai sur l'Homme* et de *la Boucle de cheveux* faisoit un grand cas de celui des *Satires* et du *Lutrin;* et l'on s'aperçoit aisément qu'il ne l'étudioit pas sans fruit. On reconnoît, par exemple, les deux premiers vers de cette satire, dans ceux-ci de l'*Essai sur l'Homme*, épît. III, v. 119:

All that roam the wood,
Or wing the sky, or roll along the flood.

Nous avons déja vu, et nous retrouverons encore des traces sensibles d'imitation.

[2] Claude Morel, doyen de la faculté de théologie, et chanoine théologal de Paris. On le surnommoit *la mâchoire d'âne;* et Santeul le félicite, dans une pièce de vers latins, d'avoir triomphé des jansénistes, contre lesquels il écrivit beaucoup, comme Samson des Philistins.

L'homme de la nature est le chef et le roi :
Bois, prés, champs, animaux, tout est pour son usage,
Et lui seul a, dis-tu, la raison en partage.
Il est vrai, de tout temps la raison fit son lot :
Mais de là je conclus que l'homme est le plus sot.
Ces propos, diras-tu, sont bons dans la satire,
Pour égayer d'abord un lecteur qui veut rire :
Mais il faut les prouver. En forme. — J'y consens.
Réponds-moi donc, docteur, et mets-toi sur les bancs.
Qu'est-ce que la sagesse? Une égalité d'ame [1]
Que rien ne peut troubler, qu'aucun desir n'enflamme ;
Qui marche en ses conseils à pas plus mesurés
Qu'un doyen au palais ne monte les degrés [2].
Or cette égalité dont se forme le sage,
Qui jamais moins que l'homme en a connu l'usage?
La fourmi tous les ans traversant les guérets [3]

[1] Horace la place aussi, liv. I, sat. I, v. 106, dans ce milieu juste, en-deçà et au-delà duquel il n'y a plus qu'erreur, confusion, anarchie complète dans les idées :

Sunt certi denique fines,
Quos ultra citraque nequit consistere rectum.

C'est ce que saint Paul appelle *sapere ad sobrietatem*. (*Épît. aux Rom.*, ch. XII, vers. 3.)

[2] Cette comparaison du calme mesuré de la sagesse, avec la gravité d'un juge qui monte au palais, ne manque pas, si l'on veut, de justesse, mais n'a point la dignité qui sembleroit convenir à l'objet comparé. Que, dans la satire III, le poëte compare au recteur, *suivi des quatre facultés*, un valet qui marche *à pas comptés*, en portant *un jambon de Mayence*; on rit de la plaisanterie, parceque l'on s'y trouve comme préparé par le ton général de l'ouvrage : mais il n'en est pas de même ici.

[3] Imitation supérieure à toutes les traductions connues de ce

Grossit ses magasins des trésors de Cérès;
Et dès que l'aquilon, ramenant la froidure,
Vient de ses noirs frimas attrister la nature,
Cet animal, tapi dans son obscurité,
Jouit, l'hiver, des biens conquis durant l'été.
Mais on ne la voit point, d'une humeur inconstante,
Paresseuse au printemps, en hiver diligente,
Affronter en plein champ les fureurs de janvier,
Ou demeurer oisive au retour du bélier.
Mais l'homme, sans arrêt dans sa course insensée,
Voltige incessamment de pensée en pensée:
Son cœur, toujours flottant entre mille embarras,
Ne sait ni ce qu'il veut ni ce qu'il ne veut pas.
Ce qu'un jour il abhorre, en l'autre il le souhaite [1].
Moi! j'irois épouser une femme coquette!
J'irois, par ma constance aux affronts endurci,

passage d'Horace, liv. I, sat. 1, v. 33 et suiv.:

> Parvula (nam exemplo est) magni formica laboris,
> Ore trahit quodcunque potest, atque addit acervo
> Quem struit.
> Quæ, simul inversum contristat Aquarius annum,
> Non usquam prorepit, etc.

Il n'y a pas, comme l'on voit, un trait saillant dans le latin, qui n'ait été saisi et rendu par le poëte françois avec une rare habileté. *Grossit ses magasins.* — *Attrister la nature.* — *Jouit l'hiver des biens conquis durant l'été.* Saint Marc a fait (tome V, p. 391 et suiv. de son édition de 1747) de cet excellent morceau une critique qui prouve qu'il n'entendoit pas mieux Horace que Boileau.

[1] Horace, liv. I, ép. 1, v. 98:

> Quod petiit, spernit; repetit quod nuper omisit.

Brossette auroit voulu que l'auteur eût mis: *un autre il le souhaite.* On ne sent ni l'utilité ni le mérite de cette correction.

Me mettre au rang des saints qu'a célébrés Bussi[1] !
Assez de sots sans moi feront parler la ville,
Disoit le mois passé ce marquis indocile,
Qui, depuis quinze jours dans le piége arrêté,
Entre les bons maris pour exemple cité,
Croit que Dieu, tout exprès, d'une côte nouvelle
A tiré pour lui seul une femme fidèle.
Voilà l'homme en effet : il va du blanc au noir[2] :

[1] C'étoit d'étranges *saints* et un singulier calendrier que celui où Bussi consignoit en effet les portraits en miniature de tous les hommes de la cour, dont les femmes étoient soupçonnées de galanterie. Plus de six ans après, la veuve de ce Scudéri, dont Boileau s'étoit tant et si justement moqué, écrivoit à Bussi : « Aimez-« vous que Despréaux ait nommé votre nom dans une de ses sa-« tires ? J'ai ouï dire que le roi... ayant demandé ce que c'étoit « que *les saints* que vous aviez célébrés, on lui répondit que c'étoit « une badinerie *un peu impie* que vous aviez faite. » — Voici la réponse de Bussi. « L'endroit où Despréaux m'a nommé dans ses « satires fait plus contre lui que contre moi. Il y a dit *les saints qu'a « célébrés Bussi*, pour dire *les cocus. La métaphore est ridicule.* Pour « moi, je ne vois pas que cela m'ait fait ni bien ni mal, ni que la ré-« ponse qu'on auroit pu faire au roi ait dû me déplaire. D'ailleurs « Despréaux est un garçon de mérite, *que j'aime fort.* » Ce ne fut point la plaisanterie de Boileau, mais la publication de l'*Histoire amoureuse des Gaules*, qui occasiona la disgrace de Bussi.

[2] Ce portrait ne présente que sous l'une de ses formes (l'inconstance et la mobilité des goûts) le Protée dont Pope a saisi et rassemblé dans les vers suivants, les étranges et nombreux contrastes (*Essai sur l'Homme*, ép. II, v. 13 et suiv.) :

Chaos of thought and passion, all confus'd;
Still by himsel abus'd, or disabus'd :
Created half to rise, and half to fall;
Great lord of all things, yet a prey to all;
Sole judge of truth, in endless error hurl'd :
The glory, jest, and riddle of the world.

Il condamne au matin ses sentiments du soir[1] :
Importun à tout autre, à soi-même incommode,
Il change à tous moments d'esprit comme de mode :
Il tourne au moindre vent, il tombe au moindre choc,
Aujourd'hui dans un casque, et demain dans un froc[2].
Cependant à le voir, plein de vapeurs légères,
Soi-même se bercer de ses propres chimères,
Lui seul de la nature est la base et l'appui,
Et le dixième ciel ne tourne que pour lui[3].

[1] Pope a dit aussi, mais à propos de la mobilité de nos jugements littéraires (*Essai sur la Critique*, v. 432) :

Some praise at morning, what they blame at night.

[2] « Il se multiplie autant de fois qu'il a de nouveaux goûts et de « manières différentes ; il est à chaque moment ce qu'il n'étoit « point ; et il va être bientôt ce qu'il n'a jamais été : il se succède « à lui-même. » (La Bruyère, ch. vii.)

[3] Dans la balance des misères infinies de l'homme, comparées à ses félicités temporelles, la Providence a daigné mettre cette présomption puérile, qui lui déguise un moment son néant, en l'élevant par la pensée au premier rang des êtres créés, et le rappelle ainsi à la noblesse de son origine primitive, et de son futur état. Les efforts qu'il fait pour se dissimuler sa petitesse, sont la première et la meilleure preuve de sa grandeur dégénérée. La pensée de Boileau se trouve richement développée dans les vers suivants de Voltaire (*Discours sur la nature de l'Homme*), imités de la première épître de Pope, v. 127 :

Ask for what end the heav'nly bodies shine, etc.

L'homme vint et cria : « Je suis puissant et sage.
« Cieux, terres, éléments, tout est pour mon usage.
« L'Océan fut formé pour porter mes vaisseaux :
« Les vents sont mes courriers, les astres mes flambeaux.
« Ce globe, qui des nuits blanchit les sombres voiles,
« Croît, décroît, fuit, revient, et préside aux étoiles :
« Moi, je préside à tout, etc.

De tous les animaux il est, dit-il, le maître. —
Qui pourroit le nier? poursuis-tu. — Moi, peut-être.
Mais, sans examiner si vers les antres sourds [1]
L'ours a peur du passant, ou le passant de l'ours;
Et si, sur un édit des pâtres de Nubie,
Les lions de Barca videroient la Libye;
Ce maître prétendu qui leur donne des lois,
Ce roi des animaux, combien a-t-il de rois!
L'ambition, l'amour, l'avarice, la haine,
Tiennent comme un forçat son esprit à la chaîne.
Le sommeil sur ses yeux commence à s'épancher:
Debout, dit l'Avarice, il est temps de marcher [2]! —

[1] Cet hémistiche peut paroître, en effet, un peu *vague*, et uniquement amené par la nécessité de la rime; mais la correction proposée par La Monnoye, quoi qu'en dise Saint-Marc, qui la trouve *très juste*, eût été bien pire encore. La voici :

Mais sans examiner, *par un trop long discours*, etc.

Boileau n'en tint aucun compte; et Boileau fit très bien.

[2] Ce début, et la rapidité entraînante du dialogue qui le suit, sont bien heureusement empruntés de Perse, sat. v, v. 132 et suiv.:

Surge ! inquit Avaritia.— Eia ! —
Surge ! — Negas? instat : — Surge, inquit.— Non queo.— Surge ! —
En quid agam? — Rogitas? en saperdam advehe Ponto, etc.

« Pourquoi cela est-il si bien traduit? c'est que cela couloit de « source. Le traducteur alors pensoit d'après lui, et il auroit pu « dire la même chose, quand Perse ne l'auroit pas dite avant lui. » (Nivernois, *Réflexions sur Horace.*) — Mais le bonheur même de cette imitation donne lieu de regretter que le poëte françois ne l'ait pas poussée plus loin; et puisqu'il avoit mis l'ambition au rang des passions qui tyrannisent ce prétendu maître des animaux, il devoit, comme son modèle, le représenter tiraillé par deux harpons en sens contraire (*duplici in diversum scinderis*

Hé! laissez-moi. - Debout! - Un moment. - Tu répliques? -
A peine le soleil fait ouvrir les boutiques. —
N'importe, lève-toi. — Pourquoi faire après tout? —
Pour courir l'Océan de l'un à l'autre bout,
Chercher jusqu'au Japon la porcelaine et l'ambre,
Rapporter de Goa le poivre et le gingembre. —
Mais j'ai des biens en foule, et je puis m'en passer. —
On n'en peut trop avoir; et pour en amasser
Il ne faut épargner ni crime ni parjure;
Il faut souffrir la faim, et coucher sur la dure;
Eût-on plus de trésors que n'en perdit Galet [1],
N'avoir en sa maison ni meubles ni valet;
Parmi les tas de blé vivre de seigle et d'orge;
De peur de perdre un liard, souffrir qu'on vous égorge. —
Et pourquoi cette épargne enfin? — L'ignores-tu?
Afin qu'un héritier, bien nourri, bien vêtu,
Profitant d'un trésor en tes mains inutile,
De son train quelque jour embarrasse la ville. —

hamo), et le mettre aux prises avec l'Ambition, qui l'excite à partir, et la Volupté, qui s'efforce de l'arrêter.

Quo deinde, insane, ruis? Quo?
Quid tibi vis, etc.

C'est l'ingénieuse fiction d'Hercule balançant encore entre la Volupté et la Vertu. Voyez Xénophon, *Mémorables de Socrate*, liv. II, ch. xx et suiv.; et l'imitation de Silius Italicus, liv. XV de sa *Seconde guerre punique*.

[1] Joueur fameux, dont parle Régnier, qui nous le représente, sat. XIV,

« Léger et net,
N'ayant que l'espérance et trois dés au cornet.

Il avoit, suivant Ménage (art. GALET), la prétention de descendre d'Ulrich ou Hurli Galet, maître des requêtes de Grandgousier.

Que faire? Il faut partir : les matelots sont prêts.
Ou, si pour l'entraîner l'argent manque d'attraits,
Bientôt l'ambition et toute son escorte [1]
Dans le sein du repos vient le prendre à main-forte,
L'envoie en furieux, au milieu des hasards,
Se faire estropier sur les pas des Césars;
Et, cherchant sur la brèche une mort indiscrète [2],
De sa folle valeur embellir la gazette.
Tout beau, dira quelqu'un, raillez plus à propos;
Ce vice fut toujours la vertu des héros.
Quoi donc! à votre avis, fut-ce un fou qu'Alexandre?
Qui? cet écervelé qui mit l'Asie en cendre?
Ce fougueux l'Angéli, qui, de sang altéré [3],
Maître du monde entier, s'y trouvoit trop serré [4]?

[1] VAR. Avec meilleure escorte.

[2] On a vivement, mais, selon moi, fort mal à propos critiqué cette épithète. Il s'agit d'un fou, qui s'expose *indiscrètement*, pour faire parler de lui à quelque prix que ce soit. Le sens est clair, et l'expression me semble juste en ce sens.

[3] Desmarets et Pradon ne manquèrent pas de relever l'espèce d'inconvenance qu'il y avoit à faire un fou, un *écervelé*, un l'*Angéli* enfin, du héros auquel on compare si noblement Louis XIV, dans ce vers de l'*Art poétique* :

Qu'il soit tel que César, *Alexandre*, ou Louis.

C'est, à la vérité, une petite inadvertance que Boileau auroit dû corriger, mais que Louis XIV étoit trop grand pour apercevoir. — Charles XII indigné, arracha, dit-on, ce feuillet des Œuvres de Boileau. Qu'eût-il donc fait à la lecture du vers de Pope (ép. IV, v. 220), qui ne met aucune différence entre le *fou de Macédoine* et celui de Suède?

From Macedonia's madman to the Swede.

[4] Juvénal, dans son admirable satire X, v. 169, s'écrie, à pro-

L'enragé qu'il étoit, né roi d'une province
Qu'il pouvoit gouverner en bon et sage prince,
S'en alla follement, et pensant être dieu,
Courir comme un bandit qui n'a ni feu ni lieu;
Et, traînant avec soi les horreurs de la guerre,
De sa vaste folie emplir toute la terre:
Heureux, si de son temps, pour cent bonnes raisons,
La Macédoine eût eu des petites-maisons;
Et qu'un sage tuteur l'eût en cette demeure,
Par avis de parents, enfermé de bonne heure!
Mais, sans nous égarer dans ces digressions,
Traiter, comme Senaut, toutes les passions [1],
Et, les distribuant par classes et par titres,
Dogmatiser en vers, et rimer par chapitres,
Laissons-en discourir La Chambre et Coeffeteau,
Et voyons l'homme enfin par l'endroit le plus beau.
Lui seul, vivant, dit-on, dans l'enceinte des villes [2],
Fait voir d'honnêtes mœurs, des coutumes civiles,

pos du conquérant macédonien: « Il sue, il étouffe, le malheu-« reux! le monde est trop étroit pour lui. »

Æstuat infelix, angusto in limine mundi.

Vers bien autrement énergique que celui de Boileau, qui trouve, en général, un adversaire plus redoutable dans Juvénal que dans Horace, sous le rapport de la verve et de l'expression poétique.— Voyez, sur l'Angéli, ce qui en a été dit dans les notes de la sat. I.

[1] *Senaut, La Chambre*, et *Coeffeteau*, ont publié différents traités sur l'*Usage*, *le Caractère*, *les Causes*, *et les Effets des passions*.

[2] Il faut voir dans l'*Essai sur l'Homme*, ép. III, v. 169 et suiv., le magnifique tableau de l'origine des sociétés, et des progrès de la civilisation. Je suis fâché que la longueur de ce beau morceau en prive ici le lecteur.

Se fait des gouverneurs, des magistrats, des rois,
Observe une police, obéit à des lois.
Il est vrai. Mais pourtant sans lois et sans police,
Sans craindre archers, prévôt, ni suppôt de justice,
Voit-on les loups brigands, comme nous inhumains [1],
Pour détrousser les loups courir les grands chemins?
Jamais, pour s'agrandir, vit-on dans sa manie
Un tigre en factions partager l'Hyrcanie?
L'ours a-t-il dans les bois la guerre avec les ours [2]?
Le vautour dans les airs fond-il sur les vautours?
A-t-on vu quelquefois dans les plaines d'Afrique,
Déchirant à l'envi leur propre république,
« Lions contre lions, parents contre parents [3],
« Combattre follement pour le choix des tyrans? »
L'animal le plus fier qu'enfante la nature

[1] Juvénal (sat. xv, v. 159) a fourni au poëte françois l'idée et les principaux détails de ce morceau :

Sed jam serpentum major concordia : parcit
Cognatis maculis similis fera. Quando leoni
Fortior eripuit vitam leo? quo nemore unquam
Exspiravit aper, majoris dentibus apri?
Indica tigris agit rabida cum tigride pacem
Perpetuam : sævis inter se convenit ursis.

[2] VAR. L'ours *fait-il* dans les bois la guerre avec les ours?

La Fontaine, Racine, et Boileau lui-même, sentoient parfaitement que faire la guerre *avec quelqu'un* n'est pas la même chose, à beaucoup près, que la faire *à quelqu'un* : mais personne ne trouva d'abord cette correction si simple et si facile, qui vint s'offrir d'elle-même à l'auteur quelques années après.

[3] P. Corneille, dans *Cinna*, act. I, sc. III :

Romains contre Romains, parents contre parents,
Combattoient seulement pour le choix des tyrans.

Dans un autre animal respecte sa figure[1];
De sa rage avec lui modère les accès;
Vit sans bruit, sans débats, sans noise, sans procès.
Un aigle, sur un champ prétendant droit d'aubaine,
Ne fait point appeler un aigle à la huitaine;
Jamais contre un renard chicanant un poulet
Un renard de son sac n'alla charger Rolet[2];
Jamais la biche en rut n'a, pour fait d'impuissance,
Traîné du fond des bois un cerf à l'audience;
Et jamais juge, entre eux ordonnant le congrès[3],
De ce burlesque mot n'a sali ses arrêts.

[1] J. B. Rousseau a imité ce vers de Boileau, dans son ode *aux Suisses*:

Dans un autre lion *respectant son image*.

Mais Boileau et son imitateur devoient cette pensée à Horace (épode VII, v. 11), imité d'abord par Juvénal, comme on vient de le voir:

Neque hic lupis mos, neque leonibus,
Unquam, nisi in dispar, feris.

[2] L'exemple est mal choisi: un renard est trop *renard*, pour prendre un *Rolet* pour son procureur. Un fripon cherche rarement un fripon pour défendre ses intérêts. Voyez, satire I, la note sur le vers *J'appelle un chat un chat.*

[3] Il est bien probable que ce honteux usage, dernières vestiges de la barbarie qui avoit présidé à nos anciennes lois, n'eût pas tardé à disparoître complètement sous le règne de Louis XIV: mais n'ôtons pas à la poésie le mérite d'avoir peut-être accéléré cette époque; et croyons, avec Brossette, que ces deux vers, qui frappèrent le premier président de Lamoignon, contribuèrent (dans la cause du marquis de Langey) à l'abolition de cette odieuse coutume gratuitement injurieuse pour la religion, la morale publique, et sur-tout pour la justice, qui ordonnoit cette *burlesque* et inutile épreuve. Voyez Bayle, art. QUELLENEC.

On ne connoît chez eux ni placets ni requêtes,
Ni haut ni bas conseil, ni chambre des enquêtes.
Chacun l'un avec l'autre en toute sûreté
Vit sous les pures lois de la simple équité.
L'homme seul, l'homme seul, en sa fureur extrême,
Met un brutal honneur à s'égorger soi-même [1].
C'étoit peu que sa main, conduite par l'enfer,
Eût pétri le salpêtre, eût aiguisé le fer :
Il falloit que sa rage, à l'univers funeste,
Allât encor des lois embrouiller un Digeste;
Cherchât, pour l'obscurcir, des gloses, des docteurs,
Accablât l'équité sous des monceaux d'auteurs;
Et pour comble de maux, apportât dans la France
Des harangueurs du temps l'ennuyeuse éloquence.
Doucement, diras-tu : que sert de s'emporter?
L'homme a ses passions, on n'en sauroit douter;
Il a comme la mer ses flots et ses caprices :
Mais ses moindres vertus balancent tous ses vices.
N'est-ce pas l'homme enfin dont l'art audacieux
Dans le tour d'un compas a mesuré les cieux [2];
Dont la vaste science, embrassant toutes choses,

[1] Il y avoit du mérite à s'exprimer ainsi sous un prince qui aimoit la guerre, et la faisoit alors avec succès. Nous prouverons facilement, dans le cours de ces remarques, que ce roi, que l'on s'est plu à représenter comme si vain, si despotique, si avide de louanges, est peut-être celui de tous les monarques auquel on a directement adressé le plus de vérités; et que *le flatteur* Boileau est quelquefois un écrivain très courageux.

[2] Virgile a dit, en parlant d'Aratus, ou de l'astronome Eudoxe (égl. III, v. 41),

Descripsit radio totum qui gentibus orbem.

A fouillé la nature, en a percé les causes?
Les animaux ont-ils des universités [1]?
Voit-on fleurir chez eux des quatre facultés?
Y voit-on des savants en droit, en médecine,
Endosser l'écarlate et se fourrer d'hermine?
Non, sans doute; et jamais chez eux un médecin
N'empoisonna les bois de son art assassin.
Jamais docteur, armé d'un argument frivole,
Ne s'enroua chez eux sur les bancs d'une école.
Mais, sans chercher au fond si notre esprit déçu
Sait rien de ce qu'il sait, s'il a jamais rien su [2],
Toi-même réponds-moi : Dans le siècle où nous sommes,
Est-ce au pied du savoir qu'on mesure les hommes?
Veux-tu voir tous les grands à ta porte courir?
Dit un père à son fils dont le poil va fleurir;

[1] Saint-Marc a porté dans la critique de ce passage le goût et le jugement que l'on retrouve à chaque page de ses *Essais philologiques*. Ce n'est plus, dit-il, *le docteur de Sorbonne* qui parle; c'est *le docteur de la comédie italienne*. — Eh! oui vraiment; et c'est en cela même que consiste l'art du poëte, qui a su concilier (ce qui étoit ici le point difficile) la gravité du sujet avec les formes et le ton du genre. L'importance que donne le *docteur* aux *universités*, parcequ'il en fait partie, est un trait de caractère qui entroit nécessairement dans ce portrait satirique de l'homme.

[2] « Qu'est-ce qu'être sage? dit Pope (ép. IV, v. 250), c'est de con-« noître combien peu nous pouvons savoir. »

To know, how little can be known.

Le propre de la sottise, au contraire, est de croire savoir beaucoup, et de vouloir que personne n'en doute.

Scire tuum nihil est, nisi te scire hoc, sciat alter.
PERSE, sat. I, v. 27.

Prends-moi le bon parti : laisse là tous les livres.
Cent francs au denier cinq combien font-ils ? — Vingt livres [1].
C'est bien dit. Va, tu sais tout ce qu'il faut savoir.
Que de biens, que d'honneurs sur toi s'en vont pleuvoir [2] !
Exerce-toi, mon fils, dans ces hautes sciences ;
Prends, au lieu d'un Platon, le Guidon des finances [3] :
Sache quelle province enrichit les traitants,
Combien le sel au roi peut fournir tous les ans.
Endurcis-toi le cœur : sois arabe, corsaire,
Injuste, violent, sans foi, double, faussaire.
Ne va point sottement faire le généreux :
Engraisse-toi, mon fils, du suc des malheureux ;
Et, trompant de Colbert la prudence importune [4],
Va par tes cruautés mériter la fortune.
Aussitôt tu verras poetes, orateurs,
Rhéteurs, grammairiens, astronomes, docteurs,

[1] Horace, *Art poét.*, v. 327 :

Si de quincunce remota est
Uncia, quid superest ? — Triens.

[2] Eu !
Rem poteris servare tuam.
Ibid.

[3] Traité complet, et alors d'un grand usage, sur les revenus du roi, et l'administration des finances.

[4] Allusion délicate aux sages réformes introduites par Colbert pour rétablir l'ordre dans les finances, augmenter les revenus de l'état, et alléger le sort des peuples, sans qu'il en coûtât jamais rien à la splendeur de la monarchie. Sa maxime étoit qu'il falloit y regarder, pour un repas de *mille écus*, et *jeter les millions*, lorsqu'il s'agissoit de la gloire du roi. C'est le seul ministre des finances qui ait conservé son emploi jusqu'à sa mort, arrivée en 1683.

Dégrader les héros pour te mettre en leurs places,
De tes titres pompeux enfler leurs dédicaces [1],
Te prouver à toi-même, en grec, hébreu, latin,
Que tu sais de leur art et le fort et le fin.
Quiconque est riche est tout [2] : sans sagesse il est sage;
Il a, sans rien savoir, la science en partage;
Il a l'esprit, le cœur, le mérite, le rang,
La vertu, la valeur, la dignité, le sang;
Il est aimé des grands, il est chéri des belles :
Jamais surintendant ne trouva de cruelles [3].

[1] Brossette prétend que Boileau désignoit ici Corneille, et sa *dédicace* de *Cinna* au financier Montauron. Corneille eut tort sans doute de descendre jusque-là ; mais s'il est vrai que ce fut dans l'espoir et par le besoin d'une gratification pécuniaire, Boileau devoit plaindre un aussi grand homme, réduit à de pareilles ressources, et ne pas lui en faire une espèce de reproche public.

[2] Horace a plus d'une fois reproduit ces mêmes idées, mais nulle part avec plus de force que dans ce passage de la satire III, livre II, vers 94 et suivants, qui a beaucoup plus de rapport avec celui de Boileau que l'endroit indiqué par Brossette :

Omnis enim res,
Virtus, fama, decus, divina humanaque pulchris
Divitiis parent; quas qui contraxerit, ille
Clarus erit, fortis, justus. — Sapiens-ne? — Etiam.

[3] Il paroît hors de doute que Boileau avoit en vue ici le surintendant Fouquet; et le trait est d'autant plus malin, que ce qui lui attira en grande partie la disgrace la plus éclatante dont jamais favori ou ministre ait été la victime, fut au contraire d'avoir *trouvé une cruelle* dans la personne de mademoiselle de La Vallière, déja secrètement aimée du roi. Fouquet, qui ne ménageoit rien pour satisfaire ses goûts, lui avoit, dit-on, offert *deux cent mille livres;* et cette offre avoit été rejetée avec indignation. Quoi qu'il en soit de cette anecdote, rapportée par Voltaire (*Siècle de Louis* XIV,

L'or, même à la laideur, donne un teint de beauté[1] :
Mais tout devient affreux avec la pauvreté.
C'est ainsi qu'à son fils un usurier habile
Trace vers la richesse une route facile :
Et souvent tel y vient, qui sait, pour tout secret,
Cinq et quatre font neuf, ôtez deux, reste sept[2].
Après cela, docteur, va pâlir sur la Bible[3];

ch. XXV), il étoit peu généreux de la part de Boileau de se joindre aux persécuteurs d'un malheureux à peine échappé à la peine capitale, et condamné à un bannissement perpétuel.

[1] Corneille avoit dit (*Mélite*, acte I, scène I) :

> L'argent dans le ménage a certaine splendeur,
> Qui *donne un teint* d'éclat *à la même laideur*.

Boileau avoit mis d'abord : *L'or, même à Pellisson*, etc. La laideur de Pellisson étoit en effet passée en proverbe ; et c'est de lui que M. de Guilleragues disoit qu'il abusoit de la permission qu'ont les hommes d'être laids. (*Lettres de Sévigné*, tome III, page 201.) Mais il est plus célèbre encore par son noble dévouement à la disgrace de Fouquet, son maître, et par les éloquents plaidoyers que lui dicta sa courageuse fidélité au malheur d'un ami qui avoit été son bienfaiteur. Indépendamment de son *Histoire de l'Académie françoise*, on a de Pellisson plusieurs ouvrages de controverse, dont le plus remarquable est le *Traité de l'Eucharistie;* un *Panégyrique de Louis* XIV, et quelques fragments de l'histoire de ce monarque ; un recueil d'*Œuvres diverses*, publié en 3 vol. in-12, Paris, 1729. Bayle regardoit comme un chef-d'œuvre sa préface des *Œuvres de Sarasin*. — Horace avoit dit avant Boileau, que la richesse donnoit la beauté : *Formam* regina pecunia *donat* (l. I, ép. VI, 37).

[2] Deux règles d'arithmétique, l'*addition* et la *soustraction*, exprimées avec cette concision, en un seul vers ! Un poëte assurément ne pouvoit mieux faire. (Le Brun.)

[3] Régnier, satire IV, au commencement :

> Or, va, romps-toi la teste : et de jour et de nuit

Va marquer les écueils de cette mer terrible;
Perce la sainte horreur de ce livre divin;
Confonds dans un ouvrage et Luther et Calvin;
Débrouille des vieux temps les querelles célèbres;
Éclaircis des rabbins les savantes ténèbres:
Afin qu'en ta vieillesse un livre en maroquin
Aille offrir ton travail à quelque heureux faquin,
Qui, pour digne loyer de la Bible éclaircie,
Te paie en l'acceptant d'un « Je vous remercie. »
Ou, si ton cœur aspire à des honneurs plus grands,
Quitte là le bonnet, la Sorbonne et les bancs;
Et, prenant désormais un emploi salutaire,
Mets-toi chez un banquier ou bien chez un notaire:
Laisse là saint Thomas s'accorder avec Scot [1],
Et conclus avec moi qu'un docteur n'est qu'un sot [2].

Pâlis dessus un livre, etc.

Mais l'un et l'autre avoient emprunté cette expression de Perse, sat. v, v. 62:

At te nocturnis juvat *impallescere* chartis.

Par allusion à la *pâleur* du visage, effet naturel des longues études.

[1] Jean Duns, religieux franciscain, surnommé *Scot* (en latin, *Scotus*), parcequ'on le crut Écossois ou Irlandois jusqu'au seizième siècle, mais qui étoit né à Dunstone en Angleterre, se distingua, au commencement du quatorzième siècle, dans l'université de Paris, par la pénétration et la subtilité de son génie; ce qui le fit surnommer le docteur *subtil*. Il avoit embrassé, sur la grace et la prédestination, des doctrines opposées à celles de saint Thomas d'Acquin, et qui divisèrent long-temps l'école.

[2] Le sage, le religieux Boileau ne crut nullement son orthodoxie compromise par ce petit trait de satire, lâché sans conséquence, à propos de questions théologiques, dont s'occupe heureusement

Un docteur! diras-tu. Parlez de vous, poëte:
C'est pousser un peu loin votre muse indiscréte.
Mais, sans perdre en discours le temps hors de saison,
L'homme, venez au fait, n'a-t-il pas la raison?
N'est-ce pas son flambeau, son pilote fidéle?
Oui. Mais de quoi lui sert que sa voix le rappelle,
Si, sur la foi des vents tout prêt à s'embarquer,
Il ne voit point d'écueil qu'il ne l'aille choquer?
Et que sert à Cotin la raison qui lui crie:
N'écris plus, guéris-toi d'une vaine furie;
Si tous ces vains conseils, loin de la réprimer,
Ne font qu'accroître en lui la fureur de rimer?
Tous les jours de ses vers, qu'à grand bruit il récite [1],
Il met chez lui voisins, parents, amis, en fuite;
Car, lorsque son démon commence à l'agiter,
Tout, jusqu'à sa servante, est prêt à déserter.
Un âne, pour le moins, instruit par la nature,
A l'instinct qui le guide obéit sans murmure;
Ne va point follement de sa bizarre voix
Défier aux chansons les oiseaux dans les bois:
Sans avoir la raison, il marche sur sa route.

fort peu le vulgaire des croyants. C'est ainsi que Pope, bon catholique comme Boileau, s'est permis de dire (*Essai sur l'Homme*, ép. III, v. 88), en parlant des animaux:

What Pope or Council can they need beside?

[1] C'est le lecteur importun d'Horace, *recitator acerbus* (Art poét., v. 111-474); c'est le FRANCALEU de la *Métromanie* (act. III, sc. XI):

Je me cramponne après le premier que j'attrape;
Et, bénévole ou non, dût-il ronfler debout,
L'auditeur entendra ma pièce jusqu'au bout.

L'homme seul, qu'elle éclaire, en plein jour ne voit goutte;
Réglé par ses avis, fait tout à contre-temps,
Et, dans tout ce qu'il fait, n'a ni raison ni sens.
Tout lui plaît et déplaît, tout le choque et l'oblige;
Sans raison il est gai, sans raison il s'afflige;
Son esprit au hasard aime, évite, poursuit,
Défait, refait, augmente, ôte, élève, détruit[1].
Et voit-on, comme lui, les ours ni les panthères
S'effrayer sottement de leurs propres chimères;
Plus de douze attroupés craindre le nombre impair[2];
Ou croire qu'un corbeau les menace dans l'air?
Jamais l'homme, dis-moi, vit-il la bête folle
Sacrifier à l'homme, adorer son idole;
Lui venir, comme au dieu des saisons et des vents,
Demander à genoux la pluie ou le beau temps?
Non; mais cent fois la bête a vu l'homme hypocondre[3]

[1] C'est ce qui fait dire à Montaigne : « Certes c'est un sujet mer-« veilleusement vain, divers, et ondoyant, que l'homme; il est « mal aisé d'y former jugement constant et uniforme. » — Mais Horace l'avoit dit avant lui (liv. I, ép. 1, v. 100) :

Diruit, ædificat, mutat quadrata rotundis.

[2] VAR. De fantômes en l'air combattre leurs desirs,
Et de vains arguments chicaner leurs plaisirs.

Le docteur Arnauld conseilla à l'auteur de changer ces deux vers, qui présentoient, en effet, un sens un peu libertin; et Boileau leur substitua, avec sa déférence ordinaire pour les avis de cet illustre ami, la leçon actuelle, qui n'a pour objet que de vaines et frivoles superstitions.

[3] Pradon ne trouvoit pas cela *françois* : il étoit aussi *extravagant*, selon lui, de dire un homme *hypocondre*, pour *hypocondriaque*, que *poulmon*, pour *pulmonique;* attendu que l'un est le

Adorer le métal que lui-même il fit fondre;
A vu dans un pays les timides mortels
Trembler aux pieds d'un singe assis sur leurs autels;
Et sur les bords du Nil les peuples imbéciles,
L'encensoir à la main, chercher les crocodiles [1].
Mais pourquoi, diras-tu, cet exemple odieux?
Que peut servir ici l'Égypte et ses faux dieux?
Quoi! me prouverez-vous par ce discours profane
Que l'homme, qu'un docteur, est au-dessous d'un âne [2]?

siége, et l'autre l'objet de la maladie. Mais il falloit distinguer le sens propre du sens figuré, qui est celui où l'auteur prend ici le mot *hypocondre:* un fou mélancolique, un atrabilaire. Telle fut, du moins, la décision de l'académie; et Boileau s'en étonna: *car j'avois raison*, dit-il, *et c'étoit moi.*

[1] Ici, la supériorité est incontestable pour le poëte françois.

Crocodilon adorat
Pars hæc: illa pavet saturam serpentibus Ibin:
Effigies sacri nitet aurea Cercopitheci.
Juv., sat. xv, v. 2 et suiv.

Delille a reproduit, et rendu à sa manière ces mêmes idées, dans son poëme de l'*Imagination*, ch. viii.

Du culte du soleil, des célestes flambeaux,
Voyez l'homme descendre aux plus vils animaux!
Là, devant un insecte il se courbe avec joie:
Ici son dieu mugit, et plus loin il aboie.
Voyez-vous, décoré d'ornements somptueux,
L'éléphant-dieu marcher d'un pas majestueux!
Fier monarque des bois, ah! du moins ta sagesse
Put de l'homme crédule absoudre la foiblesse;
L'homme te crut doué d'un céleste rayon,
Et ton instinct sublime excuse sa raison:
Mais le tigre cruel, mais le lion sauvage,
Qui l'eût cru, que de l'homme ils obtinssent l'hommage?

[2] Depuis l'*Ane* de Lucien, ou plutôt de Lucius de Patras, de-

Un âne, le jouet de tous les animaux,
Un stupide animal, sujet à mille maux;
Dont le nom seul en soi comprend une satire!
— Oui, d'un âne : et qu'a-t-il qui nous excite à rire?
Nous nous moquons de lui : mais s'il pouvoit un jour,
Docteur, sur nos défauts s'exprimer à son tour;
Si, pour nous réformer, le ciel prudent et sage
De la parole enfin lui permettoit l'usage;
Qu'il pût dire tout haut ce qu'il se dit tout bas;
Ah! docteur, entre nous, que ne diroit-il pas!
Et que peut-il penser lorsque dans une rue,
Au milieu de Paris, il proméne sa vue;
Qu'il voit de toutes parts les hommes bigarrés,
Les uns gris, les uns noirs, les autres chamarrés?
Que dit-il, quand il voit, avec la mort en trousse [1],
Courir chez un malade un assassin en housse;
Qu'il trouve de pédants un escadron fourré,
Suivi par un recteur de bedeaux entouré;
Ou qu'il voit la Justice, en grosse compagnie,
Mener tuer un homme avec cérémonie?

venu *d'or* (métamorphose toutefois justement contestée) entre les mains d'Apulée, jusqu'à celui de Machiavel, l'âne a toujours joué un grand rôle dans la satire des mœurs et des institutions humaines; mais on n'avoit point encore poussé l'irrévérence jusqu'à ce parallèle injurieux avec un *docteur de Sorbonne!* Aussi, les Desmarets et les Pradons ne manquèrent-ils pas de crier au scandale, à l'impiété, au sacrilège! Ils prirent, ou affectèrent de prendre à la lettre une plaisanterie dont la seule exagération expliquoit assez le sens et l'objet.

[1] Cela fait image : il semble voir le hideux squelette galoper en croupe avec le médecin.

Que pense-t-il de nous, lorsque sur le midi
Un hasard au palais le conduit un jeudi;
Lorsqu'il entend de loin, d'une gueule infernale,
La chicane en fureur mugir dans la grand'salle?
Que dit-il, quand il voit les juges, les huissiers,
Les clercs, les procureurs, les sergents, les greffiers?
Oh! que si l'âne alors, à bon droit misanthrope,
Pouvoit trouver la voix qu'il eut au temps d'Ésope;
De tous côtés, docteur, voyant les hommes fous,
Qu'il diroit de bon cœur, sans en être jaloux,
Content de ses chardons, et secouant la tête:
Ma foi, non plus que nous, l'homme n'est qu'une bête[1]!

[1] Le poëme de Machiavel que nous avons cité (l'*Asino d'oro*), se termine par cette vigoureuse apostrophe adressée à l'homme. C'est un pourceau qui parle (*il fangoso animale*):

Sol nasce l'huom d'ogni difesa ignudo,
E non ha cuoio, ò pienne, ò vello, etc.

Animaux à deux pieds, sans vêtements, sans armes,
Point d'ongle, un mauvais cuir, ni plume, ni toison,
Vous pleurez en naissant, et vous avez raison:
Vous prévoyez vos maux; ils méritent vos larmes.
Les perroquets et vous ont le don de parler:
La nature vous fit des mains industrieuses;
Mais vous fit-elle, hélas! des ames vertueuses!
Et quel homme en ce point nous pourroit égaler?
L'homme est plus vil que nous, plus méchant, plus sauvage.
Poltrons ou furieux, dans le crime plongés,
Vous éprouvez toujours ou la crainte ou la rage.
Vous tremblez de mourir, et vous vous égorgez!
Jamais de porc à porc on ne vit d'injustices, etc.

VOLTAIRE.

Le comte de Rochester, l'un de ces poëtes aimables qui firent, avec Waller, Cowley, Roscomon, etc., l'ornement de la cour galante

de Charles II, a composé *contre l'homme* (against Man) une satire évidemment imitée de Boileau, dont il faisoit le plus grand cas. C'est le même plan, le même ton : c'est, ainsi que dans la satire françoise, un *docteur* qui plaide contre le poëte la cause de l'homme. Voltaire en a imité (*Lettres philosoph.*, art. ROCHESTER et WALLER), avec sa liberté ordinaire, un passage assez curieux ; et M. Hennet a donné l'épître entière, tome III, page 44, de sa *Poétique angloise;* ouvrage très remarquable, et que l'on n'a point assez distingué. Voici un fragment de Rochester qui fera connoître à-la-fois et la manière du poëte anglois, et le talent de son traducteur.

Bless'd, glorious man, to whom alone kind heaven, etc.

L'homme seul, distingué par une ame immortelle,
Monarque enorgueilli de ce superbe don,
Sur tous les animaux règne par la raison;
La raison, qui des sens franchissant la barrière,
S'élance fièrement à la cause première;
Loin des bords enflammés de ce vaste univers,
S'élève dans les cieux, ou descend aux enfers;
Et perçant les secrets de la toute-puissance,
Fixe du genre humain la crainte et l'espérance.

Voyez aussi dans Pope, *Essai sur l'Homme*, ép. III, v. 83 et suiv., la distinction sublime établie par le poëte entre *l'instinct et la raison.*

SATIRE IX*.

A SON ESPRIT.

C'EST à vous, mon Esprit, à qui je veux parler[1],
Vous avez des défauts que je ne puis celer :

* Poursuivi, harcelé, depuis la publication de ses premières satires, par les clameurs des écrivains qu'il avoit tirés à grands coups de sifflet du songe agréable où leur amour-propre les berçoit du premier rang sur le Parnasse, Boileau conçut le projet de cette ironique apologie, dans laquelle l'aveu de ses torts prétendus n'est qu'une satire nouvelle, plus fine et plus piquante encore, de la sottise de ses ennemis. Horace paroît avoir fourni à notre poëte le cadre ingénieux qu'il a si spirituellement rempli, dans la satire VII du livre second, où le poëte latin se fait adresser par son esclave, des reproches d'une autre nature, il est vrai, que ceux que Boileau fait à son esprit, mais dont l'objet est le même, et le résultat tout aussi infructueux : car *Dave* ne corrigea pas plus son maître, que Boileau *son esprit*. — Cette excellente satire fut composée en 1667, et publiée l'année suivante. L. Racine nous apprend que Boileau ayant été invité à lire ce chef-d'œuvre chez M. de Brancas, en présence de mesdames Scarron et de La Sablière, la pièce fut si peu goûtée, que l'auteur n'eut pas la force d'en achever la lecture.

[1] Desforges-Maillard (*Lettre au président Bouhier*) proposoit de mettre,

C'est à vous, mon esprit, *que je prétends* parler,

pour faire disparoître l'espèce de faute, occasionée par la répétition vicieuse, selon lui, de la préposition. Mais, indépendamment de la foiblesse de la correction proposée, ne pourroit-on pas supposer au contraire à Boileau l'intention de s'emparer fortement, dès le premier vers, de l'attention du lecteur, en insistant à dessein sur cette apostrophe à son esprit? Il faut y regarder plus d'une

Assez et trop long-temps ma lâche complaisance [1]
De vos jeux criminels a nourri l'insolence;
Mais, puisque vous poussez ma patience à bout,
Une fois en ma vie il faut vous dire tout.
On croiroit, à vous voir dans vos libres caprices
Discourir en Caton des vertus et des vices,
Décider du mérite et du prix des auteurs,
Et faire impunément la leçon aux docteurs [2],
Qu'étant seul à couvert des traits de la satire
Vous avez tout pouvoir de parler et d'écrire.
Mais moi, qui dans le fond sais bien ce que j'en crois,
Qui compte tous les jours vos défauts par mes doigts,
Je ris, quand je vous vois, si foible et si stérile [3],
Prendre sur vous le soin de réformer la ville,
Dans vos discours chagrins plus aigre et plus mordant,
Qu'une femme en furie, ou Gauthier en plaidant [4].

fois, avant de trouver une faute contre la langue, dans celui qui a dit :

Sans la langue, en un mot, l'auteur le plus divin,
Est toujours, quoi qu'il fasse, *un méchant écrivain.*

Cette locution, d'ailleurs, étoit si généralement reçue, que Molière, dans une pièce en prose, écrivit sans balancer : « Puis-je « croire que ce soit *à vous à qui* je doive la pensée de cet heureux « stratagème ? » (*l'Amour médecin*, act. III, sc. VI.)

[1] Horace, liv. II, sat. VII, v. 1 :

Jam dudum ausculto, etc.

[2] Comme on l'a vu dans la satire précédente.

[3] Pradon (dans ses *Remarques*, p. 51) trouve ces deux mots *admirablement* placés; et rien ne lui paroît mieux démontré, que la *foiblesse* et la *stérilité* de Despréaux, comparées sans doute à la force et à la richesse de Pradon !

[4] Avocat célèbre alors par le mordant de ses saillies et l'amer-

Mais répondez un peu. Quelle verve indiscrète
Sans l'aveu des neuf sœurs vous a rendu poëte?
Sentiez-vous, dites-moi, ces violents transports
Qui d'un esprit divin font mouvoir les ressorts?
Qui vous a pu souffler une si folle audace?
Phébus a-t-il pour vous aplani le Parnasse?
Et ne savez-vous pas que, sur ce mont sacré [1],
Qui ne vole au sommet, tombe au plus bas degré;
Et qu'à moins d'être au rang d'Horace ou de Voiture [2],
On rampe dans la fange avec l'abbé de Pure?

tume de ses sarcasmes : il s'étoit rendu par là si redoutable au barreau, que quand un plaideur vouloit intimider sa partie adverse, il la menaçoit de *lui lâcher Gauthier*. C'étoit, du reste, un écrivain sans goût, et dont les plaidoyers ressemblent assez à ceux de Me *Petit-Jean* et de *l'Intimé*.

[1] Saint-Marc ne voit là qu'un pur *remplissage*, uniquement amené par la nécessité de *finir le vers*, et de *rimer à degré*. Il ne sent pas que c'est précisément parceque le *Parnasse* est *un mont sacré*, qu'il n'y a pas de milieu entre l'honneur de *voler au sommet*, et la honte de *tomber au plus bas degré*.

[2] Voilà l'un des grands torts de Boileau, aux yeux de ses détracteurs du dix-huitième siècle (car l'autorité du nom de Voiture ne permit, dans le dix-septième, aucune réclamation contre ce vers); il a mis Voiture *au rang* d'Horace! D'abord, il est difficile de supposer qu'un homme qui s'est montré par la manière même dont il l'imite, aussi pénétré du génie d'Horace, ait songé sérieusement à lui comparer un écrivain aussi inégal, et d'un goût quelquefois aussi faux, que Voiture; mais ce même écrivain étoit l'un des plus beaux esprits de son siècle; il avoit long-temps donné le ton, après l'avoir reçu lui-même de l'hôtel Rambouillet; et son règne n'étoit point passé, en 1667, quoique vingt ans se fussent écoulés depuis sa mort. Jeune encore, et connu seulement par ses premières satires, Boileau ne pouvoit, ne devoit peut-être pas heurter de front une opinion si généralement reçue : mais quand il

Que si tous mes efforts ne peuvent réprimer
Cet ascendant malin qui vous force à rimer,
Sans perdre en vains discours tout le fruit de vos veilles,
Osez chanter du roi les augustes merveilles :
Là, mettant à profit vos caprices divers,
Vous verriez tous les ans fructifier vos vers ;
Et par l'espoir du gain votre muse animée,
Vendroit au poids de l'or une once de fumée.
Mais en vain, direz-vous, je pense vous tenter
Par l'éclat d'un fardeau trop pesant à porter [1] :
Tout chantre ne peut pas, sur le ton d'un Orphée,
Entonner en grands vers la Discorde étouffée ;
Peindre Bellone en feu tonnant de toutes parts,
Et le Belge effrayé fuyant sur ses remparts [2].
Sur un ton si hardi, sans être téméraire,
Racan pourroit chanter, au défaut d'un Homère [3] ;

eut acquis du temps et du succès de ses ouvrages une célébrité proportionnée à son mérite, il régla de nouveau les rangs au Parnasse, et Voiture reprit le sien pour toujours.

[1] Cet *éclat d'un fardeau* a blessé certains yeux, peu familiarisés vraisemblablement avec les beautés poétiques. Saint-Marc, entre autres, ne voit pas la *généalogie de cette métaphore*. Comment ose-t-on, avec un pareil style, et des idées aussi fausses sur la poésie, se permettre de commenter, et sur-tout de critiquer les ouvrages d'un grand poëte !

[2] Allusion à la conquête de la Flandre, et à la prise de Lille, qui, quoique bien fortifiée, et défendue par une garnison de six mille hommes, capitula après neuf jours de siège, le 31 du mois d'août 1667.

[3] Rapprochement au moins forcé : il y a de la noblesse, de la grandeur même, dans les *odes*, et sur-tout dans les *psaumes* de Racan ; de la douceur et de la naïveté dans ses *bergeries* ; c'est le

Mais pour Cotin et moi, qui rimons au hasard[1],
Que l'amour de blâmer[2] fit poëtes par art,
Quoiqu'un tas de grimauds vante notre éloquence,
Le plus sûr est pour nous de garder le silence.
Un poëme insipide et sottement flatteur
Déshonore à-la-fois le héros et l'auteur :
Enfin de tels projets passent notre foiblesse.
Ainsi parle un esprit languissant de mollesse,
Qui, sous l'humble dehors d'un respect affecté,
Cache le noir venin de sa malignité.
Mais, dussiez-vous en l'air voir vos ailes fondues,
Ne valoit-il pas mieux vous perdre dans les nues,
Que d'aller sans raison, d'un style peu chrétien,
Faire insulte en rimant à qui ne vous dit rien[3],

plus digne élève qu'ait formé Malherbe : mais rien en lui n'annonçoit un rival d'Homère, un poëte héroïque. Boileau a dit plus judicieusement ailleurs (*Art poétique*, ch. I) :

> *Malherbe* d'un héros peut vanter les exploits :
> Racan chanter *Philis, les bergers et les bois.*

[1] Rien de plus facile à prendre, mais rien de plus malaisé à soutenir, que le ton de l'ironie badine, parceque rien au monde ne fatigue plus tôt le lecteur. Le grand mérite de Boileau, dans cette satire, est de persifler d'un bout à l'autre, avec une candeur, une bonhomie, capables de tromper ceux même qui en sont l'objet ; et cela est quelquefois arrivé à notre auteur.

[2] L'*amour de blâmer*, n'est pas une expression très heureuse, dit M. Daunou.

[3] Trébatius conseille à Horace son ami, comme Boileau à son esprit, de renoncer au dangereux métier de médire, et de chanter de préférence les exploits d'Auguste (liv. II, sat. I, v. 21) :

> Quanto rectius hoc, quam tristi lædere versu
> Pantolabum scurram, Nomentanumque nepotem !

Et du bruit dangereux d'un livre téméraire [1]
A vos propres périls enrichir le libraire?
Vous vous flattez peut-être, en votre vanité,
D'aller comme un Horace à l'immortalité:
Et déjà vous croyez dans vos rimes obscures
Aux Saumaises futurs préparer des tortures [2].
Mais combien d'écrivains, d'abord si bien reçus,
Sont de ce fol espoir honteusement déçus!
Combien, pour quelques mois, ont vu fleurir leur livre,
Dont les vers en paquet se vendent à la livre!
Vous pourrez voir, un temps, vos écrits estimés
Courir de main en main par la ville semés;
Puis de là, tout poudreux, ignorés sur la terre [3],
Suivre chez l'épicier Neuf-Germain et La Serre;

[1] Un livre *téméraire* et dont *le bruit enrichit le libraire;* quelques vers plus loin, un livre qui *fleurit*, etc. quel heureux et sage emploi du style figuré! quelle justesse dans le rapport des idées; malgré la hardiesse de l'expression poétique!

[2] On ne se douteroit guère, en lisant les ouvrages de ce docte et verbeux commentateur, que c'étoit l'homme du monde le plus agréable dans la conversation, et qui fuyoit avec le plus de soin les occasions de parler science: mais il s'en dédommageoit amplement la plume à la main. Il mourut en 1658, au moment où il alloit répliquer à Milton, qui avoit réfuté sa défense de l'infortuné Charles Ier roi d'Angleterre. — C'est ce vers de Boileau qui inspira à Brossette la première idée de son commentaire.

[3] VAR. Puis suivre avec. . . . . ce rebut de notre âge,
Et la *Lettre à Costar*, et l'*Avis à Ménage*.

Ces deux opuscules étoient de Gilles Boileau, frère aîné de Despréaux. Il ne voyoit pas sans jalousie s'élever la réputation de son jeune frère, et disoit de ses satires, que le temps ne tarderoit pas à leur ôter les charmes que leur prêtoit la nouveauté. C'est à-

Ou, de trente feuillets réduits peut-être à neuf,
Parer, demi-rongés, les rebords du Pont-Neuf.
Le bel honneur pour vous, en voyant vos ouvrages
Occuper le loisir des laquais et des pages,
Et souvent, dans un coin renvoyés à l'écart,
Servir de second tome aux airs du Savoyard [1] !
Mais je veux que le sort, par un heureux caprice,
Fasse de vos écrits prospérer la malice,
Et qu'enfin votre livre aille, au gré de vos vœux,
Faire siffler Cotin chez nos derniers neveux :
Que vous sert-il qu'un jour l'avenir vous estime,
Si vos vers aujourd'hui vous tiennent lieu de crime,
Et ne produisent rien, pour fruit de leurs bons mots,
Que l'effroi du public et la haine des sots?
Quel démon vous irrite, et vous porte à médire?
Un livre vous déplaît : qui vous force à le lire?
Laissez mourir un fat dans son obscurité :
Un auteur ne peut-il pourrir en sûreté?

ce propos que le poëte fait allusion dans ces vers,

Vous pourrez voir un temps vos écrits estimés, etc.

Mais il retrancha les deux suivants, après sa réconciliation avec son frère. Gilles Boileau n'étoit point un littérateur vulgaire : il a laissé manuscrite une traduction de la *Poétique d'Aristote*, et publié celles de *l'Enchiridion d'Épictète*, du *Tableau de Cébès*, et de *Diogène Laërce*. On distingue parmi ses poésies, le quatrième livre de l'Énéide, en vers françois, qui porte, comme tout ce qu'il a fait, les traces de la facilité et de l'incorrection.

[1] Fameux chanteur du Pont-Neuf, dont les chansons étoient encore vantées du temps de Boileau. Elles ont été recueillies en un petit volume ; et voilà pourquoi le poëte menace ses ouvrages de leur servir de *second tome*.

Le Jonas inconnu sèche dans la poussière :
Le David[1] imprimé n'a point vu la lumière :
Le Moïse commence à moisir par les bords[2].
Quel mal cela fait-il? Ceux qui sont morts sont morts :
Le tombeau contre vous ne peut-il les défendre?
Et qu'ont fait tant d'auteurs, pour remuer leur cendre?
Que vous ont fait Perrin, Bardin, Pradon, Hainaut[3],
Colletet, Pelletier, Titreville, Quinault,
Dont les noms en cent lieux, placés comme en leurs niches,
Vont de vos vers malins remplir les hémistiches?
Ce qu'ils font vous ennuie. O le plaisant détour!
Ils ont bien ennuyé le roi, toute la cour,
Sans que le moindre édit ait, pour punir leur crime,

[1] *Le Jonas inconnu... Le David*, etc., mauvais poëmes, déja oubliés à cette époque, et entièrement *inconnus* aujourd'hui. Le premier étoit de *Coras*; le second d'un certain *Las Fargues*, Toulousain.

[2] Qu'un juge tel que Pradon ait vu là un *jeu de mots*, indigne d'un *grand poëte*, et en ait fait à Boileau un reproche sérieux, cela se conçoit et s'explique de reste; mais on ne conçoit pas aussi facilement la méprise de Le Brun, qui suppose la même faute, et y trouve de plus un motif d'éloge pour l'auteur. Pradon, du moins, n'y voyoit qu'une sottise.

[3] Il y avoit d'abord Maurby, Boursault. Hainaut, qui remplaça ce dernier (et qu'il faut écrire *Hesnault*), étoit un homme bien supérieur aux Perrin, aux Pradon, etc., auxquels la bizarre nécessité de la rime ne l'associa néanmoins que dix-neuf ou vingt ans après sa mort. Boileau lui rendit plus de justice de son vivant; et le regardoit, si l'on en croit La Monnoie, comme l'un des hommes qui tournoient le mieux un vers. Il l'a prouvé dans sa traduction de cette *Invocation à Vénus*, qui ouvre d'une manière si imposante le poëme de Lucrèce; et mieux encore, dans son fameux *sonnet* contre Colbert. Il fut le maître de madame Deshoulières.

Retranché les auteurs, ou supprimé la rime.
Écrive qui voudra : chacun à ce métier
Peut perdre impunément de l'encre et du papier.
Un roman, sans blesser les lois ni la coutume,
Peut conduire un héros au dixième volume [1].
De là vient que Paris voit chez lui de tout temps
Les auteurs à grands flots déborder tous les ans;
Et n'a point de portail où, jusques aux corniches,
Tous les piliers ne soient enveloppés d'affiches.
Vous seul, plus dégoûté, sans pouvoir et sans nom,
Viendrez régler les droits et l'état d'Apollon!
Mais vous, qui raffinez sur les écrits des autres,
De quel œil pensez-vous qu'on regarde les vôtres?
Il n'est rien en ce temps à couvert de vos coups:
Mais savez-vous aussi comme on parle de vous [2]?
Gardez-vous, dira l'un, de cet esprit critique:
On ne sait bien souvent quelle mouche le pique.
Mais c'est un jeune fou qui se croit tout permis,
Et qui pour un bon mot va perdre vingt amis [3].

[1] Allusion à la longueur démesurée des romans de *Cyrus, Clélie, Pharamond*, et *Cléopâtre*, qui n'ont pas moins de *dix* gros *volumes* chacun.

[2] Gilbert a heureusement imité ce passage, dans la satire intitulée *Mon apologie* :

Gilbert, de votre cœur savez-vous ce qu'on pense?
Hypocrite, jaloux, cuirassé d'impudence,
Vous ne l'ignorez pas : votre méchanceté
Donna seule à vos vers quelque célébrité,
Et l'oubli cacheroit votre muse hardie,
Si vous n'aviez médit de l'Encyclopédie.

[3] Horace, livre I, satire IV, vers 34 :

Dummodo risum

Il ne pardonne pas aux vers de la Pucelle,
Et croit régler le monde au gré de sa cervelle.
Jamais dans le barreau trouva-t-il rien de bon?
Peut-on si bien prêcher qu'il ne dorme au sermon?
Mais lui, qui fait ici le régent du Parnasse,
N'est qu'un gueux revêtu des dépouilles d'Horace[1].
Avant lui Juvénal avoit dit en latin
Qu'on est assis à l'aise aux sermons de Cotin[2];
L'un et l'autre avant lui s'étoient plaints de la rime,
Et c'est aussi sur eux qu'il rejette son crime:
Il cherche à se couvrir de ces noms glorieux.
J'ai peu lu ces auteurs: mais tout n'iroit que mieux,
Quand de ces médisants l'engeance tout entière

Excutiat sibi, non hic cuiquam parcet amico.

Et Régnier, satire XII:

Fuyez ce médisant:
Fâcheuse est son humeur; son parler est cuisant.
Quoy! monsieur, n'est-ce pas cet homme à la satire,
Qui perdroit son ami, plutôt qu'un mot pour rire?

[1] « De tous les anciens, qui ont servi de modèle à Despréaux, « dit le duc de Nivernois (dans ses *Réflexions sur le génie d'Horace, « de Despréaux, et de J. B. Rousseau*), Horace n'est pas celui qu'il a « le plus heureusement imité; il trouve mieux son compte avec Ju- « vénal et Perse, dont les écrits portent l'empreinte d'un caractère « plus analogue à l'inflexibilité du sien, que la plaisanterie philoso- « phique d'Horace. »

[2] Il est très plaisant d'accorder au satirique latin ce don de prophétie qui lui faisoit entrevoir, dans les sots de son temps, les Pradons et les Cotins des siècles futurs; et le trait est d'autant meilleur ici, que Cotin avoit en effet reproché à Boileau de n'être qu'*un gueux* revêtu *des dépouilles* d'Horace et de Juvénal. Ainsi l'objection retombe, pour l'accabler, sur celui même qui l'a faite: et c'est le pauvre Cotin qui se perce de ses propres mains.

Iroit, la tête en bas, rimer dans la rivière[1].
Voilà comme on vous traite : et le monde effrayé
Vous regarde déja comme un homme noyé.
En vain quelque rieur, prenant votre défense,
Veut faire au moins, de grace, adoucir la sentence :
Rien n'apaise un lecteur toujours tremblant d'effroi,
Qui voit peindre en autrui ce qu'il remarque en soi.
Vous ferez-vous toujours des affaires nouvelles?
Et faudra-t-il sans cesse essuyer des querelles?
N'entendrai-je qu'auteurs se plaindre et murmurer?
Jusqu'à quand vos fureurs doivent-elles durer?
Répondez, mon Esprit; ce n'est plus raillerie :
Dites... Mais, direz-vous, pourquoi cette furie?
Quoi! pour un maigre auteur que je glose en passant,
Est-ce un crime, après tout, et si noir et si grand?
Et qui, voyant un fat s'applaudir d'un ouvrage[2]

[1] On connoît l'aversion du duc de Montausier pour le genre satirique, quoiqu'il eût composé lui-même dans sa jeunesse des satires *vives et âcres*, dont Ménage lui rappelle le souvenir, dans la dédicace de ses poésies. Il s'exprimoit très amèrement sur le compte de Boileau, et disoit en propres termes, qu'il falloit *l'envoyer aux galères couronné de lauriers*. C'est à cette *sentence*, en effet un peu dure, que fait allusion Voltaire, dans son épître à ce même Boileau, en parlant des *sots ennemis*,

Qui vouloient, pour loyer de ses rimes sincères,
Couronné de lauriers, l'envoyer aux galères.

[2] La chaleur véhémente de Juvénal remplace ici l'ironie fine et enjouée d'Horace; et ce mélange des différents tons, habilement conciliés, décèle la touche du grand maître. Gilbert, avec plus de véhémence encore :

Tant qu'une légion de pédants novateurs
Imprimera l'ennui pour le vendre aux lecteurs,

Où la droite raison trébuche à chaque page,
Ne s'écrie aussitôt : L'impertinent auteur !
L'ennuyeux écrivain ! le maudit traducteur !
A quoi bon mettre au jour tous ces discours frivoles,
Et ces riens enfermés dans de grandes paroles?
Est-ce donc là médire, ou parler franchement?
Non, non, la médisance y va plus doucement.
Si l'on vient à chercher pour quel secret mystère [1]
Alidor à ses frais bâtit un monastère [2] :
Alidor ! dit un fourbe, il est de mes amis ;
Je l'ai connu laquais avant qu'il fût commis :
C'est un homme d'honneur, de piété profonde,
Et qui veut rendre à Dieu ce qu'il a pris au monde [3].

. . . . . .

Appelez-moi jaloux, froid rimeur, hypocrite ;
Donnez-moi tous les noms qu'un sophiste mérite :
Je veux, de vos pareils ennemi sans retour,
Fouetter d'un vers sanglant ces grands hommes d'un jour.

[1] Horace, liv. I, sat. IV, v. 93 et suiv. :

Mentio si qua
De Capitolini furtis injecta Petilli
Te coram fuerit ; defendas, ut tuus est mos :
« Me Capitolinus convictore usus amicoque
« A puero est, etc. »

[2] Non pas un *monastère*, mais la maison de l'institution de l'Oratoire (aujourd'hui l'hospice des *Enfants trouvés*), bâtie, rue d'Enfer, aux frais du partisan *Pinette*. C'étoit une anecdote si connue, que l'on disoit vulgairement la maison de la *restitution*, au lieu de l'*institution*.

[3] Louis XI disoit du chancelier de Bourgogne, Nicolas Raullin, qui faisoit bâtir un hôpital, du fruit de ses concussions, « qu'ayant « fait une infinité de pauvres, il étoit bien juste qu'il les logeât. » Le mot de Louis XI a fourni ce joli distique au P. Vavasseur :

Voilà jouer d'adresse, et médire avec art[1];
Et c'est avec respect enfoncer le poignard.
Un esprit né sans fard, sans basse complaisance,
Fuit ce ton radouci que prend la médisance[2].
Mais de blâmer des vers ou durs ou languissants,
De choquer un auteur qui choque le bon sens,
De railler d'un plaisant qui ne sait pas nous plaire,
C'est ce que tout lecteur eut toujours droit de faire.
Tous les jours à la cour un sot de qualité
Peut juger de travers avec impunité;
A Malherbe, à Racan, préférer Théophile,
Et le clinquant du Tasse à tout l'or de Virgile[3].

Has Matho mendicis fecit justissimus ædes;
Hos et mendicos fecerat ante Matho.

Voyez aussi le *Misanthrope*, acte II, scène v.

[1] Horace, ibid. :

Hic nigræ succus loliginis : hæc est
Ærugo mera.

[2] Il dit, avec notre Juvénal du dix-huitième siècle :

Je ne veux point offrir d'énigmes au lecteur.

[3] « Peut-être, dit La Harpe, eût-il mieux valu ne pas faire ce « vers fameux; mais ce vers est-il sans fondement? les plus grands « admirateurs du *Tasse* peuvent-ils disconvenir qu'il ne soit aussi « inférieur à Virgile, pour le style, qu'il l'emporte sur lui pour l'in- « vention? ce *clinquant* que blâme Despréaux n'est-il pas assez « fréquent dans *la Jérusalem*, et même dans les morceaux les plus « importants ou les plus pathétiques; dans la description des jar- « dins d'Armide, dans le récit de la mort de Clorinde? » — Ajoutons à cette autorité celle de Voltaire lui-même, qui, dans de fort jolies *stanees sur les poëtes épiques*, reproche au Tasse *de faux brillants, trop de magie*, et le place, en conséquence, *un cran plus*

Un clerc, pour quinze sous, sans craindre le holà,
Peut aller au parterre attaquer Attila[1];
Et si le roi des Huns ne lui charme l'oreille,
Traiter de visigoths tous les vers de Corneille.
Il n'est valet d'auteur, ni copiste, à Paris,
Qui, la balance en main, ne pèse les écrits.
Dès que l'impression fait éclore un poëte,
Il est esclave né de quiconque l'achète:
Il se soumet lui-même aux caprices d'autrui,
Et ses écrits tout seuls doivent parler pour lui.
Un auteur à genoux, dans une humble préface,
Au lecteur qu'il ennuie a beau demander grace;
Il ne gagnera rien sur ce juge irrité,
Qui lui fait son procès de pleine autorité.
Et je serai le seul qui ne pourrai rien dire!
On sera ridicule, et je n'oserai rire!

bas que Virgile. Nous reviendrons, d'ailleurs, sur cette question, dans l'*Art poétique*.

[1] L'une des dernières pièces du grand Corneille, jouée sans succès en 1667. *Agésilas*, représenté l'année précédente, avoit déja arraché à Boileau ce soupir sur la décadence d'un si beau génie:

J'ai vu l'Agésilas.....
Hélas!

Il ajouta bientôt, avec tous les gens de goût, avec les partisans sincères de la gloire de Corneille:

Mais après l'*Attila*,
Holà!

C'étoit poser la borne où devoit enfin s'arrêter l'auteur de *Cinna*; il la franchit cependant, et donna encore *Bérénice*, *Pulchérie*, et *Suréna*.

Et qu'ont produit mes vers de si pernicieux[1],
Pour armer contre moi tant d'auteurs furieux?
Loin de les décrier, je les ai fait paroître:
Et souvent, sans ces vers qui les ont fait connoître,
Leur talent dans l'oubli demeureroit caché;
Et qui sauroit sans moi que Cotin a prêché?
La satire ne sert qu'à rendre un fat illustre:
C'est une ombre au tableau qui lui donne du lustre.
En le blâmant enfin, j'ai dit ce que j'en croi;
Et tel qui m'en reprend, en pense autant que moi.
Il a tort, dira l'un; pourquoi faut-il qu'il nomme[2]?
Attaquer Chapelain! ah! c'est un si bon homme!

[1] Pope, dans sa belle épître au docteur Arburthnot, vers 95 et suivants:

Whom have I hurt? has poet yet or Peer, etc.

Mais quels sont donc mes torts? qu'ont perdu tous ces fous?
Ce poëte a-t-il moins son sourire jaloux?
Mylord, ce fier sourcil où son orgueil éclate?
Cibber sa courtisane, et ce seigneur qu'il flatte?
Henley, de sa canaille est-il moins l'orateur?
Moor, de ses francs-maçons le zélé sectateur?
Bavius n'est-il plus admis à cette table, etc.

DELILLE.

[2] Vous nommez les auteurs, et voilà votre crime,

dit à Gilbert son interlocuteur, dans la satire déja citée; et le poëte, qui ne veut pas *étouffer sa franchise sous une périphrase*, lui répond par ces vers célèbres, que l'on distingueroit dans Boileau même:

Lorsque son nom suffit pour exciter le rire,
Dois-je, au lieu de La Harpe, obscurément écrire:
C'est ce petit rimeur, de tant de *prix* enflé,
Qui, sifflé pour ses vers, pour sa prose sifflé,
Tout meurtri des faux pas de sa muse tragique,

Balzac en fait l'éloge en cent endroits divers[1].
Il est vrai, s'il m'eût cru, qu'il n'eût point fait de vers.
Il se tue à rimer : que n'écrit-il en prose?
Voilà ce que l'on dit. Et que dis-je autre chose?
En blâmant ses écrits, ai-je d'un style affreux
Distillé sur sa vie un venin dangereux?
Ma muse, en l'attaquant, charitable et discréte,
Sait de l'homme d'honneur distinguer le poëte.
Qu'on vante en lui la foi, l'honneur, la probité[2];
Qu'on prise sa candeur et sa civilité;
Qu'il soit doux, complaisant, officieux, sincère :
On le veut, j'y souscris, et suis prêt à me taire.

Tomba de chute en chute au trône académique?
Ces détours sont d'un lâche et malin détracteur, etc.

[1] Il eût pu ajouter Sarasin, Ménage, Vaugelas; et parmi les étrangers, le célèbre *Nicolas Heinsius*, qui, en mandant à son savant ami Grævius (Græfe) la mort de Chapelain, s'exprimoit sur son compte dans les termes les plus honorables; et Grævius lui répondoit que la France et les lettres venoient de faire une perte irréparable : « *Amisit Gallia* insigne gentis suæ decus. « Magnam jacturam *in eo fecit res litteraria*, etc. » — Voyez Burmann, *Syllog. epistol.*, tome IV, p. 240. Heinsius lui composa une très belle épitaphe latine, ibid. p. 328 : mais Heinsius acquittoit la dette de la reconnoissance ; il avoit été porté par Chapelain sur la liste des savants étrangers, honorés des bienfaits de Louis XIV.

[2] Ce n'étoit pas seulement de la part de Boileau une concession maligne en faveur de l'homme, pour retomber ensuite avec plus d'avantage sur l'écrivain : c'étoit une justice solennellement rendue aux qualités morales de Chapelain, homme d'honneur dans sa conduite, *complaisant* et *officieux*, quand la circonstance l'exigeoit. Le jeune Racine en fit l'heureuse épreuve, à son début dans la carrière ; et qui sait si ce n'est point à l'accueil de Chapelain que nous devons l'auteur d'Athalie !

Mais que pour un modèle on montre ses écrits;
Qu'il soit le mieux renté de tous les beaux esprits[1];
Comme roi des auteurs qu'on l'éléve à l'empire:
Ma bile alors s'échauffe, et je brûle d'écrire;
Et, s'il ne m'est permis de le dire au papier,
J'irai creuser la terre, et, comme ce barbier[2],
Faire dire aux roseaux par un nouvel organe[3]:

[1] Il l'étoit en effet: il avoit obtenu du cardinal de Richelieu une pension de *mille écus;* même somme du duc de Longueville, tout le temps qu'il travailla, ou dit qu'il travailloit à sa *Pucelle*, c'est-à-dire pendant vingt ans; et le duc doubla la pension, pour consoler l'auteur du peu de succès de l'ouvrage, et des brocards qu'il lui attiroit de tous côtés. On pense bien d'ailleurs que Chapelain ne s'étoit pas oublié dans la liste qu'il fut chargé de dresser des savants et des littérateurs sur lesquels Colbert se proposoit de répandre les libéralités de Louis XIV. Aussi, quand il mourut, le 22 février 1674, trouva-t-on chez lui une somme de *cinquante mille écus*. L'abbé d'Olivet s'élève avec force (*Hist. de l'Acad.*, p. 159) contre le reproche d'avarice *sordide*, généralement fait à Chapelain; et il donne pour preuve de son désintéressement, que, désigné au roi par le duc de Montausier, pour précepteur du dauphin, il allégua son âge et ses infirmités, pour refuser une place aussi *lucrative* qu'honorable.

[2] Ovide, *Métamorph.*, liv. XI, v. 182 et suiv.:

Sed, solitus longos ferro resecare capillos,
Viderat hoc famulus; qui, quum nec prodere visum
Dedecus auderet, cupiens efferre sub auras,
Nec posset reticere tamen, secedit; humumque
Effodit; et domini quales aspexerit aures,
Voce refert parva, terræque inmurmurat haustæ.

[3] Id. ibid., v. 190:

Creber arundinibus tremulis ibi surgere lucus
Cœpit; et, ut primum pleno maturuit anno,

Midas, le roi Midas a des oreilles d'âne[1].
Quel tort lui fais-je enfin? Ai-je par un écrit
Pétrifié sa veine et glacé son esprit?
Quand un livre au palais se vend et se débite,
Que chacun par ses yeux juge de son mérite,
Que Bilaine l'étale au deuxième pilier,
Le dégoût d'un censeur peut-il le décrier?
En vain contre le Cid un ministre se ligue[2]:
Tout Paris pour Chiméne a les yeux de Rodrigue.
L'académie en corps a beau le censurer:
Le public révolté s'obstine à l'admirer.

Prodidit agricolam; leni nam motus ab austro
Obruta verba refert, dominique coarguit aures.

[1] Claude Perrault trouvoit officieusement dans ce vers-proverbe une allusion sacrilège à Louis XIV. Il eût été plus simple, et surtout de meilleure foi, de ne voir ici que ce qui s'y trouve en effet, une imitation de Perse (sat. 1, v. 121), qui avoit dit d'abord:

Auriculas asini Mida rex habet.

Mais l'éditeur de Perse, le philosophe Cornutus, craignant que quelque charitable *Perrault* du temps ne fît à Néron l'application de ce vers, le corrigea tel qu'il s'est lu depuis dans toutes les éditions du satirique latin:

Auriculas asini quis non habet?

[2] Le cardinal-ministre *se ligua* en effet avec l'académie françoise, à peine formée sous ses auspices et sa protection, pour humilier le grand Corneille, et étouffer, pour ainsi dire, sa réputation dans son berceau. Il en résulta *les sentiments de l'académie sur le Cid*: ce n'est assurément pas un modèle de goût et de critique; mais ils resteront comme un monument de générosité courageuse. Il ne faut pas taire à l'éloge de Chapelain, que ce fut lui qui tint la plume dans cette occasion. Voyez l'*Histoire de l'Académie*, par Pellisson, p. 3 et suiv.

Mais lorsque Chapelain met une œuvre en lumière,
Chaque lecteur d'abord lui devient un Linière [1].
En vain il a reçu l'encens de mille auteurs;
Son livre en paroissant dément tous ses flatteurs.
Ainsi, sans m'accuser, quand tout Paris le joue,
Qu'il s'en prenne à ses vers, que Phébus désavoue,
Qu'il s'en prenne à sa muse allemande en françois.
Mais laissons Chapelain pour la dernière fois [2].
La satire, dit-on, est un métier funeste,
Qui plaît à quelques gens, et choque tout le reste.
La suite en est à craindre : en ce hardi métier
La peur plus d'une fois fit repentir Régnier [3].
Quittez ces vains plaisirs dont l'appât vous abuse :
A de plus doux emplois occupez votre muse;
Et laissez à Feuillet réformer l'univers [4].
Et sur quoi donc faut-il que s'exercent mes vers?
Irai-je dans une ode, en phrases de Malherbe,
Troubler dans ses roseaux le Danube superbe;

[1] Linière, sous le nom *d'Éraste*, et La Mesnardière, sous celui de *Du Rivage*, avoient amèrement censuré le poëme de Chapelain.

[2] Quoique ces sortes de rimes (*fois* et *françois*) fussent reçues alors, on n'en trouve presque point d'exemples dans Boileau et dans Racine : ils sont, au contraire, très fréquents dans Chapelain, Scudéry, Saint-Amant, etc. ; et c'est sans doute pour mieux caractériser une muse *allemande en françois*, que le poëte satirique les emploie dans cette circonstance.

[3] *Et moi aussi*, disoit quelquefois Boileau.

[4] Nicolas Feuillet, chanoine de Saint-Cloud, célèbre au dix-septième siècle par ses prédications, et par son zèle pour les conversions. On a de lui des *Lettres*, et une *Oraison funèbre de madame Henriette d'Angleterre, duchesse d'Orléans.*

Délivrer de Sion le peuple gémissant;
Faire trembler Memphis, ou pâlir le croissant;
Et, passant du Jourdain les ondes alarmées,
Cueillir, mal-à-propos, les palmes idumées?
Viendrai-je, en une églogue, entouré de troupeaux,
Au milieu de Paris enfler mes chalumeaux,
Et, dans mon cabinet assis au pied des hêtres,
Faire dire aux échos des sottises champêtres?
Faudra-t-il de sang-froid, et sans être amoureux,
Pour quelque Iris en l'air faire le langoureux,
Lui prodiguer les noms de soleil et d'aurore,
Et toujours bien mangeant mourir par métaphore?
Je laisse aux doucereux ce langage affété,
Où s'endort un esprit de mollesse hébêté.
La satire, en leçons, en nouveautés fertile,
Sait seule assaisonner le plaisant et l'utile,
Et, d'un vers qu'elle épure aux rayons du bon sens,
Détromper les esprits des erreurs de leur temps.
Elle seule, bravant l'orgueil et l'injustice,
Va jusque sous le dais faire pâlir le vice;
Et souvent sans rien craindre, à l'aide d'un bon mot,
Va venger la raison des attentats d'un sot.
C'est ainsi que Lucile, appuyé de Lélie [1],
Fit justice en son temps des Cotins d'Italie,

[1] Caïus Lucilius chevalier romain, et poëte célèbre dans son temps, fut le maître d'Horace, comme Régnier celui de Boileau, dans le genre satirique; et les deux imitateurs ont également surpassé leur modèle. Les *Fragments* de Lucilius ont été recueillis et publiés avec de savants commentaires, par François Douza; Leyde, 1597.

Et qu'Horace, jetant le sel à pleines mains,
Se jouoit aux dépens des Pelletiers romains.
C'est elle qui, m'ouvrant le chemin qu'il faut suivre,
M'inspira dès quinze ans la haine d'un sot livre;
Et sur ce mont fameux où j'osai la chercher,
Fortifia mes pas et m'apprit à marcher.
C'est pour elle, en un mot, que j'ai fait vœu d'écrire.
Toutefois, s'il le faut, je veux bien m'en dédire,
Et, pour calmer enfin tous ces flots d'ennemis,
Réparer en mes vers les maux qu'ils ont commis.
Puisque vous le voulez, je vais changer de style.
Je le déclare donc [1] : Quinault est un Virgile [2];
Pradon comme un soleil en nos ans a paru;
Pelletier écrit mieux qu'Ablancourt ni Patru [3];

[1] A l'exemple de Perse (sat. I, v. 110), Boileau rétracte ironiquement ce qu'il a dit de Pradon, de Quinault, et des autres, dans cette satire, et dans les précédentes; mais il le fait en beaux vers, et dans un style digne de lui. Perse, au contraire, adopte, pour mieux se moquer d'eux, le style des plats écrivains, qu'il feint de vouloir réhabiliter; et ce vers,

Nil moror : euge, omnes, omnes bene miræ eritis res,

est, sans contredit, l'un des plus mauvais et des plus ridicules qui puissent se faire en latin. Il est même probable que le satirique l'avoit emprunté de quelque *Chapelain* de son temps.

[2] On se rappelle le vers de la satire II,

La raison dit *Virgile;* et la rime, *Quinault.*

[3] Nicolas Perrot, sieur d'Ablancourt, traducteur trop vanté de son temps, et trop déprécié depuis. Il eut du moins le mérite de faire, le premier, connoître aux gens du monde *Thucydide, Xénophon, Lucien;* les *Commentaires de César, Tacite,* et quelques discours de *Cicéron.* C'étoit l'un des meilleurs écrivains en

Cotin, à ses sermons traînant toute la terre,
Fend les flots d'auditeurs pour aller à sa chaire;
Sofal est le phénix des esprits relevés;
Perrin... Bon, mon Esprit! courage! poursuivez.
Mais ne voyez-vous pas que leur troupe en furie
Va prendre encor ces vers pour une raillerie?
Et Dieu sait aussitôt que d'auteurs en courroux,
Que de rimeurs blessés s'en vont fondre sur vous!
Vous les verrez bientôt, féconds en impostures,
Amasser contre vous des volumes d'injures;
Traiter en vos écrits chaque vers d'attentat,
Et d'un mot innocent faire un crime d'état[1].
Vous aurez beau vanter le roi dans vos ouvrages,
Et de ce nom sacré sanctifier vos pages;
Qui méprise Cotin n'estime point son roi,
Et n'a, selon Cotin, ni Dieu, ni foi, ni loi.
Mais quoi! répondrez-vous, Cotin nous peut-il nuire?
Et par ses cris enfin que sauroit-il produire?
Interdire à mes vers, dont peut-être il fait cas,

prose de cette époque. Mort pauvre en 1664. — Nous avons déja parlé de l'honorable indigence de Patru: il faut ajouter ici qu'il eut le mérite d'introduire le premier au barreau la pureté de la langue. Reçu à l'académie françoise le 3 septembre 1640, il y prononça un discours de remerciement dont la compagnie fut si satisfaite, qu'elle imposa désormais à tous ses membres l'obligation du discours de réception. Les plaidoyers de Patru, mort en 1681, ont été souvent réimprimés; la dernière édition est celle de Paris, 1714.

[1] Nous en avons vu plus d'un exemple jusqu'ici; et Cotin, dans ses libelles, traitoit en effet Boileau en criminel de *lèse-majesté* divine et humaine.

L'entrée aux pensions où je ne prétends pas[1]?
Non, pour louer un roi que tout l'univers loue[2],
Ma langue n'attend point que l'argent la dénoue;
Et, sans espérer rien de mes foibles écrits,
L'honneur de le louer m'est un trop digne prix.
On me verra toujours, sage dans mes caprices,
De ce même pinceau dont j'ai noirci les vices,
Et peint du nom d'auteur tant de sots revêtus,
Lui marquer mon respect, et tracer ses vertus.
Je vous crois; mais pourtant on crie, on vous menace.
Je crains peu, direz-vous, les braves du Parnasse.
Hé! mon Dieu! craignez tout d'un auteur en courroux,
Qui peut... Quoi?-Je m'entends.-Mais encor?-Taisez-vous[3].

[1] Qu'il y prétendît ou non, cette *entrée* ne s'ouvrit pour lui, et de la manière la plus honorable, qu'en 1669, lorsqu'il fit au roi la lecture de sa première épître.

[2] Louis XIV, ayant appris de Saint-Mauris, l'un de ses courtisans, qu'il étoit question de sa majesté dans une satire de Boileau, témoigna plus que de la surprise; mais à la lecture de ces beaux vers, il n'éprouva plus que de la satisfaction, et fit connoître lui-même l'ouvrage, encore manuscrit, à plusieurs personnes de sa cour. « Ainsi, dit Brossette, c'est en quelque façon « de la main du roi que cette pièce a passé dans celles du public. »

[3] Boileau suivit le conseil, et ne reparut que vingt-six ans après dans la carrière satirique, qu'il avoit fournie avec tant de succès, et qu'il terminoit ici avec tant d'éclat. Lui-même venoit de poser la borne où il devoit s'arrêter.

AVERTISSEMENT

SUR LA SATIRE X.

Voici enfin la satire qu'on me demande depuis si long-temps. Si j'ai tant tardé à la mettre au jour, c'est que j'ai été bien aise qu'elle ne parût qu'avec la nouvelle édition qu'on faisoit de mon livre [1], où je voulois qu'elle fût insérée. Plusieurs de mes amis, à qui je l'ai lue, en ont parlé dans le monde avec de grands éloges, et ont publié que c'étoit la meilleure de mes satires. Ils ne m'ont pas en cela fait plaisir. Je connois le public : je sais que naturellement il se révolte contre ces louanges outrées qu'on donne aux ouvrages avant qu'ils aient paru, et que la plupart des lecteurs ne lisent ce qu'on leur a élevé si haut, qu'avec un dessein formé de le rabaisser.

Je déclare donc que je ne veux point profiter de ces discours avantageux; et non seulement je laisse au public son jugement libre, mais je donne plein pouvoir à tous ceux qui ont tant critiqué mon ode sur Namur, d'exercer aussi contre ma satire toute la rigueur de leur critique. J'espère qu'ils le feront avec le même succès; et je puis les assurer que tous leurs discours ne m'obligeront point à rompre l'espèce de vœu que j'ai fait de ne jamais défendre mes ouvrages, quand on n'en attaquera que les mots et les syllabes.

[1] Elle parut seule, sous ce titre, *Dialogue, ou Satire contre les Femmes*. Paris, 1694; Thierry, in-4° et in-8°.

Je saurai fort bien soutenir contre ces censeurs Homère, Horace, Virgile, et tous ces autres grands personnages dont j'admire les écrits : mais pour mes écrits, que je n'admire point, c'est à ceux qui les approuveront à trouver des raisons pour les défendre. C'est tout l'avis que j'ai à donner ici au lecteur.

La bienséance néanmoins voudroit, ce me semble, que je fisse quelque excuse au beau sexe de la liberté que je me suis donnée de peindre ses vices : mais, au fond, toutes les peintures que je fais dans ma satire sont si générales, que, bien loin d'appréhender que les femmes s'en offensent, c'est sur leur approbation et sur leur curiosité que je fonde la plus grande espérance du succès de mon ouvrage. Une chose au moins dont je suis certain qu'elles me loueront, c'est d'avoir trouvé moyen, dans une matière aussi délicate que celle que j'y traite, de ne pas laisser échapper un seul mot qui pût le moins du monde blesser la pudeur. J'espère donc que j'obtiendrai aisément ma grace, et qu'elles ne seront pas plus choquées des prédications que je fais contre leurs défauts dans cette satire, que des satires que les prédicateurs font tous les jours en chaire contre ces mêmes défauts [1].

[1] Pope a fait, sous le titre d'*Épître morale sur le caractère des femmes*, une satire vive, enjouée, spirituelle, des petits travers du beau sexe. M. de Fontanes ne craint pas (Disc. prélim. de sa traduction de l'*Essai sur l'Homme*) d'accorder à la satire de Pope *plus de grace, d'éclat, et de mouvement*, qu'à celle de Boileau. Il n'en est pas de même de Rochester, comme le lecteur aura occasion de s'en convaincre.

SATIRE X.

LES FEMMES.

Enfin bornant le cours de tes galanteries [1],
Alcippe, il est donc vrai, dans peu tu te maries :
Sur l'argent, c'est tout dire, on est déja d'accord;
Ton beau-père futur vide son coffre-fort;
Et déja le notaire a, d'un style énergique,
Griffonné de ton joug l'instrument authentique [2].
C'est bien fait. Il est temps de fixer tes desirs.
Ainsi que ses chagrins l'hymen a ses plaisirs :
Quelle joie, en effet, quelle douceur extrême,

[1] Racine étoit mécontent de ces deux vers : il le témoigna à l'abbé de Maucroix, qui proposa de les remplacer par ceux-ci :

> Alcippe, il est donc vrai qu'enfin l'on te marie,
> Et que tu prends congé de la galanterie.

Également mécontent de la leçon de Boileau, et de la correction proposée, J. B. Rousseau pensoit que le vers *auroit marché plus légèrement*, en mettant :

> Enfin, désabusé de tes galanteries,
> Alcippe, il est donc vrai, etc.

La variante de Rousseau ne vaut pas mieux que celle de Maucroix; et, tout examiné, les vers de Boileau n'exigeoient aucun changement.

[2] Style de pratique, pour désigner toute espèce de contrats et d'actes publics par-devant notaire. C'est ce que les Latins appeloient *pactum et conventum*; et *pactum dotale*, lorsqu'il s'agissoit du contrat de mariage.

De se voir caressé d'une épouse qu'on aime!
De s'entendre appeler petit cœur, ou, mon bon [1]!
De voir autour de soi croître dans sa maison,
Sous les paisibles lois d'une agréable mère,
De petits citoyens dont on croit être père [2]!
Quel charme, au moindre mal qui nous vient menacer,
De la voir aussitôt accourir, s'empresser,
S'effrayer d'un péril qui n'a point d'apparence,
Et souvent de douleur se pâmer par avance!
Car tu ne seras point de ces jaloux affreux,
Habiles à se rendre inquiets, malheureux,
Qui, tandis qu'une épouse à leurs yeux se désole,
Pensent toujours qu'un autre en secret la console.
Mais quoi! je vois déja que ce discours t'aigrit.
Charmé de Juvénal, et plein de son esprit,
Venez-vous, diras-tu, dans une piéce outrée [3],

[1] Brossette nous apprend que madame Colbert appeloit ainsi son mari. J. B. Rousseau n'en trouve pas moins cette façon de parler *bourgeoise à l'excès;* et propose de lui substituer :

Petit cœur, ou, mon fils!
De voir autour de soi croître dans son logis, etc.

[2] Juvénal ne se borne pas à la simple conjecture : il a d'avance la certitude du sort de son ami. « Tu te maries! lui dit-il : les pères « de tes enfants seront le harpeur Échion, etc. » (sat. VI, v. 77) :

Accipis uxorem, de qua citharædus Echion,
Aut Glaphyrus fiat pater, etc.

Rochester, dans sa satire *contre le Mariage:*

Christen thy forward bantling once a year,
And carefully thy spurious issue rear.

[3] Ce seul hémistiche suffisoit pour expliquer la pensée de Boileau; pour prévenir la critique ridicule de Perrault, et la réfutation

Comme lui nous chanter que, « dès le temps de Rhée,
La chasteté déja, la rougeur sur le front,
Avoit chez les humains reçu plus d'un affront;
Qu'on vit avec le fer naître les injustices,
L'impiété, l'orgueil, et tous les autres vices:
Mais que la bonne foi dans l'amour conjugal
N'alla point jusqu'au temps du troisième métal? »
Ces mots ont dans sa bouche une emphase admirable:
Mais, je vous dirai, moi, sans alléguer la fable,
Que si sous Adam même, et loin avant Noé[1],
Le vice audacieux, des hommes avoué,
A la triste innocence en tous lieux fit la guerre,
Il demeura pourtant de l'honneur sur la terre:
Qu'aux temps les plus féconds en Phrynés, en Laïs[2],

de Saint-Marc. Le satirique françois *outre*, en effet, et ne traduit pas le sens littéral du poëte latin, puisqu'il avance et soutient contre lui que, du temps même de Saturne et de Rhée, la Pudeur avoit déja reçu plus d'un affront chez les mortels. Juvénal au contraire (sat. VI, v. 1 et suiv.) feint de croire que la Pudeur fit alors quelque séjour sur la terre, *moratam in terris;* et que l'on y jouit assez longtemps de sa présence, *visamque diu*. Mais il est clair qu'il parle ironiquement, et que sa véritable pensée est celle que lui prête ici Boileau. Le reste de la satire le prouve assez.

[1] Indépendamment de la dureté de ce dernier hémistiche, c'est une véritable cheville: *sous Adam même* disoit tout.

[2] *Phryné*, fameuse courtisane, vivoit vers l'an 328 avant J. C. Elle avoit acquis de si grandes richesses, qu'elle offrit de rebâtir à ses frais la ville de Thèbes, ruinée par Alexandre: mais elle exigeoit qu'une inscription fastueuse consacrât cet évènement, unique dans les fastes des courtisanes. Cette demande lui fut refusée. Quintilien fait mention (liv. II, ch. XVI) d'une autre *Phryné* dont le véritable nom étoit *Mnésarète*, qui alloit être condamnée à mort, pour cause d'impiété, lorsque le fameux Hypéride, son défenseur,

Plus d'une Pénélope honora son pays;
Et que, même aujourd'hui, sur ce fameux modèle,
On peut trouver encor quelque femme fidèle.
Sans doute, et dans Paris, si je sais bien compter,
Il en est jusqu'à trois que je pourrois citer [1].
Ton épouse dans peu sera la quatrième:
Je le veux croire ainsi. Mais, la Chasteté même
Sous ce beau nom d'épouse entrât-elle chez toi,
De retour d'un voyage, en arrivant, crois-moi,
Fais toujours du logis avertir la maîtresse.
Tel partit tout baigné des pleurs de sa Lucrèce,
Qui, faute d'avoir pris ce soin judicieux,
Trouva... tu sais. — Je sais que d'un conte odieux
Vous avez comme moi sali votre mémoire.

s'avisa tout-à-coup d'entr'ouvrir la robe de la belle accusée, qui gagna alors sa cause à l'unanimité.—*Laïs*. Sicilienne d'origine, elle fut transportée en Grèce, à l'époque du débarquement de Nicias en Sicile, et s'établit d'abord à Corinthe, où elle mit un si haut prix à ses faveurs, que ce fut elle qui donna lieu, selon Aulu-Gelle (liv. I, ch. VIII), au proverbe, « Ne va pas qui veut à Corinthe. » (HOR., liv. I, ép. XVII, v. 36.)

[1] L'auteur des *Quatre Satires*, Joseph Despaze, s'écrie à ce sujet:

O mon maître! ô Boileau! ton austère censure
Des femmes autrefois gourmanda la luxure;
A leur inimitié tu t'acquis bien des droits;
Et pourtant tes arrêts en épargnèrent *trois!*
Moins heureux aujourd'hui, je n'en peux louer *qu'une*.

Mais l'auteur écrivoit à une époque où, comme il le dit lui-même, les mœurs avoient perdu dans la proportion de *trois* à *un*. — Au siècle de Juvénal, une femme vertueuse étoit un prodige aussi difficile à trouver sur la terre, qu'un *cygne à noir plumage* (satire VI, vers 165):

Rara avis in terris, nigroque simillima cycno.

Mais laissons là, dis-tu, Joconde et son histoire[1] :
Du projet d'un hymen déja fort avancé,
Devant vous aujourd'hui criminel dénoncé,
Et mis sur la sellette aux pieds de la critique,
Je vois bien tout de bon qu'il faut que je m'explique.
Jeune autrefois par vous dans le monde conduit,
J'ai trop bien profité pour n'être pas instruit
A quels discours malins le mariage expose :
Je sais que c'est un texte où chacun fait sa glose;
Que de maris trompés tout rit dans l'univers,
Épigrammes, chansons, rondeaux, fables en vers,
Satire, comédie; et, sur cette matière,
J'ai vu tout ce qu'ont fait La Fontaine et Molière;
J'ai lu tout ce qu'ont dit Villon et Saint-Gelais[2],
Arioste, Marot, Bocace, Rabelais;
Et tous ces vieux recueils de satires naïves[3],
Des malices du sexe immortelles archives.
Mais, tout bien balancé, j'ai pourtant reconnu
Que de ces contes vains le monde entretenu
N'en a pas de l'hymen moins vu fleurir l'usage;
Que sous ce joug moqué tout à la fin s'engage;
Qu'à ce commun filet les railleurs mêmes pris,
Ont été très souvent de commodes maris;
Et que, pour être heureux sous ce joug salutaire,

[1] Voyez le chant XXVIII de *l'Orlando Furioso*, et le *Joconde* de La Fontaine : il est à remarquer que ce vers est le seul de Boileau où La Fontaine soit nommé.

[2] Il sera question de ces deux poëtes, et sur-tout de Marot, dans le premier chant de l'*Art poétique*.

[3] Les *Contes de la reine de Navarre;* le *Décaméron* de Bocace.

Tout dépend, en un mot, du bon choix qu'on sait faire.
Enfin, il faut ici parler de bonne foi,
Je vieillis, et ne puis regarder sans effroi [1]
Ces neveux affamés dont l'importun visage
De mon bien à mes yeux fait déja le partage.
Je crois déja les voir, au moment annoncé,
Qu'à la fin sans retour leur cher oncle est passé,
Sur quelques pleurs forcés, qu'ils auront soin qu'on voie,
Se faire consoler du sujet de leur joie.
Je me fais un plaisir, à ne vous rien celer,
De pouvoir, moi vivant, dans peu les désoler,
Et, trompant un espoir pour eux si plein de charmes,
Arracher de leurs yeux de véritables larmes.
Vous dirai-je encor plus? Soit foiblesse ou raison,
Je suis las de me voir le soir en ma maison
Seul avec des valets, souvent voleurs et traîtres,
Et toujours, à coup sûr, ennemis de leurs maîtres.
Je ne me couche point qu'aussitôt dans mon lit
Un souvenir fâcheux n'apporte à mon esprit
Ces histoires de morts lamentables, tragiques,
Dont Paris tous les ans peut grossir ses chroniques.
Dépouillons-nous ici d'une vaine fierté.
Nous naissons, nous vivons, pour la société;
A nous-mêmes livrés dans une solitude,

[1] Il n'y a rien à opposer à la solidité de ces raisons, à la vérité de cette peinture du sort qui menace et attend infailliblement la vieillesse du célibataire. Parmi les traits fortement exprimés de ce tableau, il faut distinguer sur-tout *se faire consoler de sa joie*, c'est-à-dire de la tristesse étudiée, qui masque *la joie* réelle d'enterrer enfin *le cher oncle*.

Notre bonheur bientôt fait notre inquiétude;
Et, si durant un jour notre premier aïeul,
Plus riche d'une côte, avoit vécu tout seul[1],
Je doute, en sa demeure alors si fortunée,
S'il n'eût point prié Dieu d'abréger la journée.
N'allons donc point ici réformer l'univers,
Ni, par de vains discours et de frivoles vers
Étalant au public notre misanthropie,
Censurer le lien le plus doux de la vie.
Laissons là, croyez-moi, le monde tel qu'il est.
L'hyménée est un joug, et c'est ce qui m'en plaît:
L'homme, en ses passions toujours errant sans guide,
A besoin qu'on lui mette et le mors et la bride[2];
Son pouvoir malheureux ne sert qu'à le gêner;
Et, pour le rendre libre, il le faut enchaîner[3].
C'est ainsi que souvent la main de Dieu l'assiste.

[1] Quelques plaisanteries du même genre, hasardées par Voltaire, dans *le Mondain*, lui attirèrent une persécution sérieuse en 1736. Les vers de Boileau n'excitèrent aucune réclamation sur la fin du règne de Louis XIV. Boileau cependant ne manquoit pas d'ennemis; mais il avoit la protection du maître.

[2] Horace, livre I, épître II, vers 62:

Animum rege; qui, nisi paret,
Imperat: hunc frenis, hunc tu compesce catena.

Voltaire a dit aussi, à propos des passions (*Disc.* V, *sur l'Homme*):

De ce coursier fougueux je veux tenir les rênes.

[3] Cette définition rigoureuse de la *liberté* morale de l'homme est celle aussi de la liberté politique; et l'une et l'autre sont également bien décrites dans ces beaux vers de Voltaire (*Henriade*, chant VII):

On voit la Liberté, cette esclave si fière,

Ha! bon! voilà parler en docte janséniste,
Alcippe; et, sur ce point si savamment touché,
Desmâres dans Saint-Roch n'auroit pas mieux prêché[1].
Mais c'est trop t'insulter; quittons la raillerie;
Parlons sans hyperbole et sans plaisanterie.
Tu viens de mettre ici l'hymen en son beau jour:
Entends donc; et permets que je prêche à mon tour.
L'épouse que tu prends, sans tache en sa conduite[2],
Aux vertus, m'a-t-on dit, dans Port-Royal instruite,

Par d'invisibles nœuds en ces lieux* prisonnière:
Sous un joug inconnu, que rien ne peut briser,
Dieu sait l'assujettir, sans la tyranniser;
A ses suprêmes lois d'autant mieux attachée,
Que sa chaîne à ses yeux pour jamais est cachée;
Qu'en obéissant même, elle agit par son choix,
Et souvent aux Destins pense donner des loix.

[1] Toussaint-Gui-Joseph Desmâres, de la congrégation de l'Oratoire, élève du fameux abbé de Saint-Cyran, dont il adopta les principes et partagea les persécutions. — Boileau fait allusion au dernier *Avent* que le P. Desmâres prêcha à Saint-Roch en 1668. Il avoit été envoyé à Rome pour défendre, auprès d'Innocent X, les opinions de Jansénius. — Il a travaillé avec D. Rivet au *Nécrologe* de Port-Royal-des-Champs. Mort le 19 janvier 1669.

[2] Celle que l'on propose à *Postumus*, a vécu jusque-là, dans les champs paternels, loin de la corruption des villes:

Magna tamen fama est cujusdam rure paterno
Viventis.

« Mais qui te répondra, dit Juvénal à son ami, qu'il ne s'est rien « passé sur les montagnes ou dans les grottes? Jupiter et Mars « sont-ils donc si décrépits? »

Quis tamen affirmat nil actum in montibus, aut in
Speluncis? adeo senuerunt Jupiter et Mars?
Sat. VI, v. 55.

* Le temple des Destins.

Aux lois de son devoir règle tous ses desirs.
Mais qui peut t'assurer qu'invincible aux plaisirs,
Chez toi, dans une vie ouverte à la licence[1],
Elle conservera sa première innocence?
Par toi-même bientôt conduite à l'Opéra,
De quel air penses-tu que ta sainte verra
D'un spectacle enchanteur la pompe harmonieuse,
Ces danses, ces héros à voix luxurieuse;
Entendra ces discours sur l'amour seul roulants,
Ces doucereux Renauds, ces insensés Rolands,
Saura d'eux qu'à l'Amour, comme au seul Dieu suprême,
On doit immoler tout, jusqu'à la vertu même;
Qu'on ne sauroit trop tôt se laisser enflammer;
Qu'on n'a reçu du ciel un cœur que pour aimer;
Et tous ces lieux communs de morale lubrique[2]
Que Lulli réchauffa des sons de sa musique[3]?

[1] « Je ne sais, dit Montaigne (l. III, c. v), si les exploits de César « et d'Alexandre surpassent en rudesse la résolution d'une belle « jeune femme, nourrie à notre façon, à la lumière et commerce « du monde, battue de tant d'exemples contraires, se maintenant « entière au milieu de mille continuelles et fortes poursuites. »

[2] Boileau se plaisoit à en citer pour exemple ce chœur de je ne sais quel opéra :

Il faut aimer,
Il faut s'enflammer;
La sagesse
De la jeunesse
C'est de savoir jouir de ses appas;

et cette autre maxime, non moins *lubrique*, selon lui, de l'opéra d'*Atys* :

Il faut souvent, pour devenir heureux,
Qu'il en coûte un peu d'innocence.

[3] Il faut remarquer que la critique de Boileau ne porte ici que

Mais de quels mouvements, dans son cœur excités,
Sentira-t-elle alors tous ses sens agités!
Je ne te réponds pas qu'au retour, moins timide,
Digne écolière enfin d'Angélique et d'Armide,
Elle n'aille à l'instant, pleine de ces doux sons,
Avec quelque Médor pratiquer ces leçons.
Supposons toutefois qu'encor fidèle et pure
Sa vertu de ce choc revienne sans blessure.
Bientôt dans ce grand monde où tu vas l'entraîner,
Au milieu des écueils qui vont l'environner,
Crois-tu que, toujours ferme aux bords du précipice,
Elle pourra marcher sans que le pied lui glisse [1];
Que, toujours insensible aux discours enchanteurs
D'un idolâtre amas de jeunes séducteurs,
Sa sagesse jamais ne deviendra folie?
D'abord tu la verras, ainsi que dans Clélie [2],
Recevant ses amants sous le doux nom d'amis,

sur les *lieux communs*, dont on vient de voir quelques exemples, et qui avoient, en effet, grand besoin d'une musique propre à les *réchauffer*. Mais La Harpe, qui ne vit dans ces vers qu'un outrage pour Quinault, et un éloge exagéré de Lulli, crut devoir les refaire, et les refit ainsi :

> Aux dépens du poëte, on n'entend plus vanter
> Ces accords languissants, cette foible harmonie,
> Que *réchauffa* Quinault *du feu de son génie*.

[1] Voilà qui explique et devoit justifier, auprès de Perrault et autres critiques de sa force, l'épithète *lubrique*, justement appliquée par l'auteur à tout ce qui peut devenir *une occasion de chute* dans le sentier *glissant* de l'honneur. C'est un mot purement latin, et qui n'a pas dû changer de signification en passant dans notre langue.

[2] « L'admirable Clélie vivoit de façon qu'elle n'avoit pas un « *amant* qui ne fût obligé de se cacher sous le nom d'*ami*, et d'ap-

S'en tenir avec eux aux petits soins permis;
Puis bientôt en grande eau sur le fleuve de Tendre[1],
Naviger à souhait, tout dire et tout entendre.
Et ne présume pas que Vénus, ou Satan[2],
Souffre qu'elle en demeure aux termes du roman:
Dans le crime il suffit qu'une fois on débute;
Une chute toujours attire une autre chute[3].
L'honneur est comme une île escarpée et sans bords:
On n'y peut plus rentrer dès qu'on en est dehors.
Peut-être avant deux ans, ardente à te déplaire,
Éprise d'un cadet[4], ivre d'un mousquetaire,
Nous la verrons hanter les plus honteux brelans,

« peler *son amour, amitié;* car autrement ils eussent été *chassés* de « chez elle. » (*Clélie*, part. I, liv. I, p. 389.)

[1] Voyez dans ce même roman (part. I), la carte du *pays de Tendre*, et la description géographique de cette bizarre contrée. On trouve également dans le poëme anglois de M. Behn, intitulé *Voyage à l'île d'Amour*, la rivière de *Désespoir*, la ville de *Discrétion*, et la princesse *Espérance*.

[2] Saint-Marc trouve l'alternative *très ridicule;* et Saint-Marc se trompe, comme à son ordinaire. Vénus est là pour les objets extérieurs de séduction, tels que les spectacles, les lectures, etc.; et Satan, comme agent de corruption morale. C'est la cause et l'effet habilement rapprochés.

[3] C'est la pensée du Psalmiste: *Abyssus abyssum invocat* (ps. XLI, ℣. 9): « Un abîme appelle un abîme. » Racine a dit aussi (*Phèd.*, act. IV, sc. II):

Quelques crimes toujours précèdent les grands crimes.

[4] D'un jeune officier. Louis XIV avoit formé, en 1682, des compagnies de jeunes gentilshommes à qui l'on donna le nom de *cadets*. Ils passoient successivement dans la ligne, lorsqu'ils avoient acquis l'instruction nécessaire.

Donner chez la Cornu rendez-vous aux galants;
De Phèdre dédaignant la pudeur enfantine[1],
Suivre à front découvert Z.... et Messaline[2];
Compter pour grands exploits vingt hommes ruinés,
Blessés, battus pour elle, et quatre assassinés:
Trop heureux si, toujours femme désordonnée,
Sans mesure et sans régle au vice abandonnée,
Par cent traits d'impudence aisés à ramasser,
Elle t'acquiert au moins un droit pour la chasser!
Mais que deviendras-tu si, folle en son caprice,
N'aimant que le scandale et l'éclat dans le vice,
Bien moins pour son plaisir que pour t'inquiéter,

[1] Allusion à la belle conception du rôle de Phèdre par Racine, et sur-tout aux scènes admirables, où la pudeur arrête à chaque mot, sur ses lèvres, l'aveu de son fatal amour:

Infans namque *pudor* prohibebat plura profari.
HORAT., lib. I, sat. VI, v. 57.

Car c'est le vrai sens où il faut prendre ici l'expression de Boileau, *pudeur enfantine*, déja employée par Montaigne (liv. II, ch. XV).

[2] J. B. Rousseau s'étonne, qu'au lieu d'*estropier* son vers par un nom en blanc, qui peut prêter d'ailleurs à de malignes interprétations, Boileau n'ait pas eu l'idée de nommer *Julie* et *Messaline*, deux femmes également célèbres dans l'antiquité par la licence effrénée de leur conduite. La dernière sur-tout porta si loin la monstrueuse turpitude de ses excès en ce genre, que l'on recule d'horreur devant la peinture énergique qu'en retrace Juvénal, sat. VI, v. 116 et suiv.

Dormire virum cum senserat uxor, etc.

L'un de nos écrivains les plus distingués s'est senti le talent et le courage de reproduire en beaux vers ce hideux tableau. Voyez l'art. THOMAS, *Mém. litt.* de Palissot, tome II, page 361.

Au fond peu vicieuse, elle aime à coqueter[1]?
Entre nous, verras-tu d'un esprit bien tranquille
Chez ta femme aborder et la cour et la ville?
Hormis toi, tout chez toi rencontre un doux accueil[2]:
L'un est payé d'un mot, et l'autre d'un coup-d'œil.
Ce n'est que pour toi seul qu'elle est fière et chagrine:
Aux autres elle est douce, agréable, badine;
C'est pour eux qu'elle étale et l'or et le brocard,
Que chez toi se prodigue et le rouge et le fard[3],
Et qu'une main savante, avec tant d'artifice,
Bâtit de ses cheveux le galant édifice[4].
Dans sa chambre, crois-moi, n'entre point tout le jour.

[1] Personne, je crois, n'a mieux distingué et plus finement défini que La Bruyère, la *coquetterie* et la *galanterie*. « Une femme « *galante*, dit-il (ch. III), veut qu'on l'aime: il suffit à une *coquette* « d'être trouvée aimable, et de passer pour belle. Celle-là cherche « à engager; celle-ci se contente de plaire. La première passe suc- « cessivement d'un engagement à un autre: la seconde, à plu- « sieurs amusements à-la-fois. Ce qui domine dans l'une, c'est la « passion et le plaisir; et dans l'autre, c'est la vanité et la légè- « reté. »

[2] Première leçon: *Tout, hormis toi, chez toi.*

[3] Il est à remarquer que le mot *fard*, que Ménage dérive faussement du latin *fucus*, vient de l'italien *farda* (crachat), parceque les femmes mêloient avec de la salive les substances qui entroient dans la composition du *rouge*.

[4] Juvénal, ibid., 500:

> Tanta est quærendi cura decoris!
> Tot premit ordinibus, tot adhuc compagibus altum
> Ædificat caput!

On voit, par les portraits du siècle de Louis XIV, que la manière dont les femmes arrangeoient alors leurs cheveux avoit de grands rapports avec *l'édifice* exhaussé dont parle Juvénal: circonstance

Si tu veux posséder ta Lucrèce à ton tour,
Attends, discret mari, que la belle en cornette[1]
Le soir ait étalé son teint sur la toilette;
Et dans quatre mouchoirs, de sa beauté salis,
Envoie au blanchisseur[2] ses roses et ses lis.
Alors tu peux entrer : mais, sage en sa présence,
Ne va pas murmurer de sa folle dépense.
D'abord, l'argent en main, paie et vite et comptant.
Mais non, fais mine un peu d'en être mécontent,

qui ajoute un mérite de plus à l'imitation de Boileau, la fidélité du costume.

[1] Le galant précepteur des amours recommande sur-tout aux dames de ne se jamais laisser surprendre dans la célébration des graves mystères de la toilette, dont il est bon que tous les détails ne soient pas toujours connus, même d'un mari : *Multa viros nescire decet.* (*Art. amat.*, II, 229.)

[2] Le Brun remarque avec goût combien la simple substitution du masculin au féminin contribue à relever un détail, par lui-même si petit : *la blanchisseuse*, dit-il, eût tout gâté. Mais les mouchoirs *salis* par cette *beauté* décomposée ; mais *les roses* et *les lis* envoyés au blanchisseur, voilà ce qui relève et ennoblit véritablement, par le choix et l'élégance de l'expression, des détails aussi difficiles à traiter en poésie, avec la dignité convenable. Ovide lui-même me semble moins heureux, lorqu'il nous représente (*Art. amat.*, III, 211) les différentes teintes de ce visage factice, s'écoulant, confondues par la chaleur :

Quem non offendat toto fæx illita vultu,
Cum fluit in tepidos pondere lapsa sinus?

Il y a, au sujet des métamorphoses de la toilette, deux bien jolis vers, dans l'épître de Pope, sur le *caractère des femmes* (qui, selon lui, n'en ont aucun) :

So morning insects, that in muck begun,
Shine, buzz, and fly-blow in the setting sun.

Pour la voir aussitôt, de douleur oppressée[1],
Déplorer sa vertu si mal récompensée.
Un mari ne veut pas fournir à ses besoins!
Jamais femme, après tout, a-t-elle coûté moins?
A cinq cents louis d'or, tout au plus, chaque année,
Sa dépense en habits n'est-elle pas bornée?
Que répondre? Je vois qu'à de si justes cris,
Toi-même convaincu, déja tu t'attendris,
Tout prêt à la laisser, pourvu qu'elle s'apaise,
Dans ton coffre, à pleins sacs[2], puiser tout à son aise.
A quoi bon, en effet, t'alarmer de si peu?
Eh! que seroit-ce donc si le démon du jeu[3]
Versant dans son esprit sa ruineuse rage,
Tous les jours, mis par elle à deux doigts du naufrage,
Tu voyois tous tes biens, au sort abandonnés,
Devenir le butin d'un pique ou d'un sonnez[4]?
Le doux charme pour toi! de voir chaque journée,
De nobles champions ta femme environnée,
Sur une table longue et façonnée exprès,

[1] VAR. Sur ses deux pieds haussée.

C'est l'impudente de Juvénal, à qui la présence même de son mari n'en impose pas (sat. VI, 400):

Præsente marito,
Ipsa loqui recta facie, strictisque mamillis.

[2] VAR. En pleins sacs.

[3] La Bruyère ne connoît pas de passion qui dénature plus les femmes, que l'ambition et le jeu. « De telles femmes, dit-il, ren- « dent les hommes chastes; elles n'ont de leur sexe, que les ha- « bits. » (Chap. III.)

[4] Termes du jeu de piquet et du trictrac.

D'un tournoi de bassette ordonner les apprêts[1] !
Ou, si par un arrêt la grossière police
D'un jeu si nécessaire interdit l'exercice,
Ouvrir sur cette table un champ au lansquenet,
Ou promener trois dés chassés de son cornet :
Puis sur une autre table, avec un air plus sombre,
S'en aller méditer une vole au jeu d'hombre ;
S'écrier sur un as mal-à-propos jeté ;
Se plaindre d'un gâno qu'on n'a point écouté !
Ou, querellant tout bas le ciel qu'elle regarde,
A la bête gémir d'un roi venu sans garde !
Chez elle, en ces emplois, l'aube du lendemain
Souvent la trouve encor les cartes à la main :
Alors, pour se coucher les quittant, non sans peine,
Elle plaint le malheur de la nature humaine,
Qui veut qu'en un sommeil, où tout s'ensevelit,
Tant d'heures sans jouer se consument au lit[2].
Toutefois en partant la troupe la console,
Et d'un prochain retour chacun donne parole.
C'est ainsi qu'une femme en doux amusements
Sait du temps qui s'envole employer les moments ;
C'est ainsi que souvent par une forcenée
Une triste famille à l'hôpital traînée,

[1] *Bassette*, *lansquenet*, *hombre*, noms de différents jeux aux cartes, successivement introduits en France par les Italiens (*bassetta*) ; les Allemands (*land-knecht*) ; et les Espagnols (*hombre*).

[2] Une dévote s'accusoit à confesse de trop d'attachement pour le jeu ; et le directeur insistant d'abord sur la perte de temps, « Hélas ! oui, s'écria-t-elle, en l'interrompant ; on perd tant de « temps à mêler les cartes ! »

Voit ses biens en décrets sur tous les murs écrits,
De sa déroute illustre effrayer tout Paris.
Mais que plutôt son jeu mille fois te ruine[1],
Que si la famélique et honteuse lésine
Venant mal-à-propos la saisir au collet,
Elle te réduisoit à vivre sans valet,
Comme ce magistrat de hideuse mémoire
Dont je veux bien ici te crayonner l'histoire.
Dans la robe on vantoit son illustre maison[2]:
Il étoit plein d'esprit, de sens, et de raison;
Seulement pour l'argent un peu trop de foiblesse
De ces vertus en lui ravaloit la noblesse.
Sa table toutefois, sans superfluité,
N'avoit rien que d'honnête en sa frugalité:

[1] Regnard, qui voulut opposer une satire *contre les maris*, à celle de Boileau *contre les femmes*, a tracé un portrait de l'époux *avare*, dans lequel on distingue le passage suivant:

L'avarice bientôt, au teint livide et bléme,
Sur un coffre de fer vient s'asseoir elle-même.
Pour ne le point ouvrir, il abonde en raisons:
Ses hôtes, sans payer, ont vidé ses maisons;
D'un vent, venu du nord, la maligne influence
A moissonné ses fruits avec son espérance;
Ou de fougueux torrents, inondant ses vallons,
Ont noyé, sans pitié, l'honneur de ses sillons.

Un homme qui écrivoit ainsi en vers, n'étoit pas, ce me semble, un adversaire indigne d'entrer en lice avec Boileau. Mais pour le pauvre Perrault, il étoit vaincu d'avance; et son *Apologie des femmes* auroit bien pu perdre leur cause, si elle n'eût été gagnée d'avance au tribunal de la galanterie françoise.

[2] Jacques Tardieu, lieutenant-criminel, étoit neveu de Jacques Gillot, conseiller-clerc au parlement de Paris, et l'un des principaux auteurs de la *Satire-Ménippée*.

Chez lui deux bons chevaux, de pareille encolure,
Trouvoient dans l'écurie une pleine pâture,
Et, du foin que leur bouche au râtelier laissoit,
De surcroît une mule encor se nourrissoit.
Mais cette soif de l'or qui le brûloit dans l'ame
Le fit enfin songer à choisir une femme;
Et l'honneur dans ce choix ne fut point regardé.
Vers son triste penchant son naturel guidé
Le fit, dans une avare et sordide famille,
Chercher un monstre affreux sous l'habit d'une fille[1];
Et, sans trop s'enquérir d'où la laide venoit,
Il sut, ce fut assez, l'argent qu'on lui donnoit.
Rien ne le rebuta; ni sa vue éraillée,
Ni sa masse de chair bizarrement taillée;
Et trois cent mille francs avec elle obtenus
La firent à ses yeux plus belle que Vénus[2].
Il l'épouse; et bientôt son hôtesse nouvelle
Le prêchant, lui fit voir qu'il étoit, au prix d'elle,
Un vrai dissipateur, un parfait débauché.
Lui-même le sentit, reconnut son péché,
Se confessa prodigue, et, plein de repentance,
Offrit sur ses avis de régler sa dépense.
Aussitôt de chez eux tout rôti disparut,
Le pain bis renfermé, d'une moitié décrut:

[1] La fille de Jérémie Ferrier, autrefois ministre à Nismes, et qui avoit abjuré le calvinisme. Elle avoit, dit-on, été belle dans sa jeunesse; mais la petite vérole l'avoit horriblement défigurée.

[2] *La firent*, est infiniment plus poétique que *la rendirent*: la métamorphose opérée par les *trois cent mille francs*, devient, par là, aussi subite que complète.

Les deux chevaux, la mule, au marché s'envolèrent:
Deux grands laquais, à jeun, sur le soir s'en allèrent;
De ces coquins déja l'on se trouvoit lassé,
Et, pour n'en plus revoir, le reste fut chassé.
Deux servantes déja, largement souffletées,
Avoient à coups de pied descendu les montées,
Et se voyant enfin hors de ce triste lieu,
Dans la rue en avoient rendu graces à Dieu.
Un vieux valet restoit, seul chéri de son maître,
Que toujours il servit, et qu'il avoit vu naître,
Et qui de quelque somme amassée au bon temps
Vivoit encor chez eux, partie à ses dépens[1].
Sa vue embarrassoit; il fallut s'en défaire:
Il fut de la maison chassé comme un corsaire.
Voilà nos deux époux sans valets, sans enfants,
Tout seuls dans leur logis libres et triomphants.
Alors on ne mit plus de borne à la lésine:
On condamna la cave, on ferma la cuisine;
Pour ne s'en point servir aux plus rigoureux mois,
Dans le fond d'un grenier on sequestra le bois.
L'un et l'autre dès-lors vécut à l'aventure
Des présents qu'à l'abri de la magistrature,
Le mari quelquefois des plaideurs extorquoit,
Ou de ce que la femme aux voisins escroquoit[2].

[1] Dernier trait qui achève de caractériser et l'avarice sordide des maîtres, et l'attachement si mal récompensé du *vieux valet*.

[2] C'est d'elle que Racine a dit dans *les Plaideurs*, acte I, scène IV :

Elle eût du buvetier emporté les serviettes,
Plutôt que de rentrer au logis les mains nettes.

Mais, pour bien mettre ici leur crasse en tout son lustre[1],
Il faut voir du logis sortir ce couple illustre;
Il faut voir le mari tout poudreux, tout souillé,
Couvert d'un vieux chapeau de cordon dépouillé,
Et de sa robe, en vain de piéces rajeunie,
A pied dans les ruisseaux traînant l'ignominie.
Mais qui pourroit compter le nombre de haillons,
De piéces, de lambeaux, de sales guenillons,
De chiffons ramassés dans la plus noire ordure,
Dont la femme aux bons jours composoit sa parure?
Décrirai-je ses bas en trente endroits percés,
Ses souliers grimaçants vingt fois rapetassés,
Ses coiffes d'où pendoit au bout d'une ficelle
Un vieux masque pelé presque aussi hideux qu'elle?
Peindrai-je son jupon bigarré de latin,
Qu'ensemble composoient trois thèses de satin;
Présent qu'en un procès sur certain privilége
Firent à son mari les régents d'un collége;
Et qui, sur cette jupe à maint rieur encor,
Derrière elle faisoit dire ARGUMENTABOR?
Mais peut-être j'invente une fable frivole.
Démens donc tout Paris, qui, prenant la parole,
Sur ce sujet encor de bons témoins pourvu,
Tout prêt à le prouver, te dira : Je l'ai vu[2];

[1] Les détails ignobles dont se compose cette hideuse caricature avoient justement révolté la délicatesse du goût de Racine, qui exigea de son ami la suppression de ces vingt vers; mais Boileau les rétablit dans les éditions postérieures à la mort de Racine.

[2] Boileau en pouvoit dire autant; car il logeoit très près du lieutenant-criminel, qui même avoit tenu l'un de ses frères sur les fonts de baptême.

Vingt ans j'ai vu ce couple, uni d'un même vice,
A tous mes habitants montrer que l'avarice
Peut faire dans les biens trouver la pauvreté,
Et nous réduire à pis que la mendicité.
Des voleurs, qui chez eux pleins d'espérance entrèrent[1],
De cette triste vie enfin les délivrèrent:
Digne et funeste fruit du nœud le plus affreux
Dont l'hymen ait jamais uni deux malheureux!
Ce récit passe un peu l'ordinaire mesure:
Mais un exemple enfin si digne de censure
Peut-il dans la satire occuper moins de mots?
Chacun sait son métier. Suivons notre propos.
Nouveau prédicateur aujourd'hui, je l'avoue,
Écolier, ou plutôt singe de Bourdaloue[2],
Je me plais à remplir mes sermons de portraits.
En voilà déja trois peints d'assez heureux traits:
La femme sans honneur, la coquette, et l'avare.
Il faut y joindre encor la revêche bizarre,
Qui sans cesse, d'un ton par la colère aigri,
Gronde, choque, dément, contredit un mari.
Il n'est point de repos ni de paix avec elle:
Son mariage n'est qu'une longue querelle.
Laisse-t-elle un moment respirer son époux?
Ses valets sont d'abord l'objet de son courroux;

[1] Le lieutenant-criminel et sa femme furent assassinés, dans leur maison, le 24 août 1665. Peu de jours auparavant, le premier président de Lamoignon avoit ordonné d'informer contre Tardieu, pour cause de malversations.

[2] Le premier qui ait introduit la véritable éloquence dans les chaires chrétiennes. Boileau fait allusion ici aux *portraits* dont ce célèbre prédicateur se plaisoit à orner ses sermons.

Et sur le ton grondeur lorsqu'elle les harangue,
Il faut voir de quels mots elle enrichit la langue :
Ma plume ici, traçant ces mots par alphabet,
Pourroit d'un nouveau tome augmenter Richelet.
Tu crains peu d'essuyer cette étrange furie :
En trop bon lieu, dis-tu, ton épouse nourrie
Jamais de tels discours ne te rendra martyr.
Mais, eût-elle sucé la raison dans Saint-Cyr [1],
Crois-tu que d'une fille humble, honnête, charmante,
L'hymen n'ait jamais fait de femme extravagante?
Combien n'a-t-on point vu de belles aux doux yeux,
Avant le mariage anges si gracieux,
Tout-à-coup se changeant en bourgeoises sauvages,
Vrais démons, apporter l'enfer dans leurs ménages,
Et, découvrant l'orgueil de leurs rudes esprits,
Sous leur fontange [2] altière asservir leurs maris!

[1] Le besoin de s'assurer, à tout évènement, un port tranquille et honorable contre les naufrages de la faveur, quelque grande, quelque inespérée qu'elle fût, et peut-être aussi l'espoir de remplir le vide d'une ambition qui n'est pas pleinement satisfaite, inspirèrent à madame de Maintenon l'idée de l'établissement de Saint-Cyr. Il fut fondé en 1686, et le roi le dota des revenus nécessaires pour l'éducation et l'entretien d'un certain nombre de jeunes demoiselles dont la fortune n'étoit pas proportionnée à leur naissance. L'illustre fondatrice en rédigea elle-même les règlements, et se constitua la supérieure de cette espèce de couvent.

[2] Marie-Angélique Scoraille de Roussille, duchesse de Fontanges, et maîtresse de Louis XIV. Il n'est resté de cette favorite, qui s'empressa de *dévorer* de toute manière son *règne d'un moment*, que le souvenir de cet ornement de tête, qui a porté son nom dans l'Europe entière. Madame de Sévigné la désignoit sous le nom de *Danaé*. Il est vrai que *la pluie d'or* fut abondante; car

Et puis, quelque douceur dont brille ton épouse,
Penses-tu, si jamais elle devient jalouse,
Que son ame livrée à ses tristes soupçons
De la raison encore écoute les leçons?
Alors, Alcippe, alors, tu verras de ses œuvres :
Résous-toi, pauvre époux, à vivre de couleuvres [1];
A la voir tous les jours, dans ses fougueux accès,
A ton geste, à ton rire intenter un procès;
Souvent, de ta maison gardant les avenues,
Les cheveux hérissés, t'attendre au coin des rues;
Te trouver en des lieux de vingt portes fermés,
Et, par-tout où tu vas, dans ses yeux enflammés
T'offrir non pas d'Isis la tranquille Euménide [2],
Mais la vraie Alecto [3], peinte dans l'Énéide,

elle dépensoit *cent mille écus* par mois, faisoit encore des dettes, et s'étonnoit qu'on parût surpris de tout cela.

[1] Juvénal, satire VI, vers 270 :

Tunc gravis illa viro, tunc orba tigride pejor,
Cum simulat gemitus occulti conscia facti, etc.

[2] La furie Érinnys, évoquée par Junon, dans l'opéra d'*Isis*, act. III, sc. VIII :

Sors, barbare Érinnys, sors du fond des enfers!
Viens! prends soin de servir ma vengeance fatale :
Épouvante tout l'univers
Par les tourments de ma rivale.

Et la furie s'acquitte assez bien de la commission, dans l'acte suivant, qu'elle remplit tout entier, pour ne pas mériter le reproche de *tranquillité* que lui fait ici Boileau.

[3] Virgile, *Énéide*, livre VII, vers 341 :

Exin Gorgoneis Alecto infecta venenis
Principio Latium et Laurentis tecta tyranni

Un tison à la main, chez le roi Latinus,
Soufflant sa rage au sein d'Amate et de Turnus.
Mais quoi! je chausse ici le cothurne tragique.
Reprenons au plus tôt le brodequin comique,
Et d'objets moins affreux songeons à te parler.
Dis-moi donc, laissant là cette folle hurler,
T'accommodes-tu mieux de ces douces Ménades
Qui, dans leurs vains chagrins, sans mal toujours malades,
Se font des mois entiers, sur un lit effronté [1],
Traiter d'une visible et parfaite santé [2];
Et douze fois par jour, dans leur molle indolence,

Celsa petit, taciturnque obsedit limen Amatæ.

C'est dans ce même livre (v. 448) qu'elle *souffle* en effet *sa rage au sein de Turnus:*

Tum flammea torquens
Lumina, cunctantem et quærentem dicere plura
Reppulit, et geminos erexit crinibus angues,
Verberaque insonuit, etc.

[1] Il y a évidemment abus ici dans l'emploi de la figure, qui attribue au lit l'*effronterie* de la malade, parcequ'il faut que dans toute figure l'imagination aperçoive toujours un rapport clair et prochain. Ainsi, l'on dira très bien un lit *adultère*, un lit *criminel*, quoique dans le fait un lit ne soit pas plus *adultère* ni *criminel*, qu'il n'est *effronté;* mais l'esprit saisit sur-le-champ le rapport des idées, et voit dans le lit le théâtre de l'*adultère* et du *crime*: y peut-il voir aussi aisément de l'*effronterie?*

[2] Le Brun prétend que c'est la *foiblesse* de ce second vers, qui rend *presque trop fort* le premier. Je ne vois rien de foible ici; et ce second vers justifie, au contraire, la hardiesse du premier. Quelle *effronterie*, en effet, de se faire *traiter* d'une santé, *visiblement* reconnue pour *parfaite!* Juvénal avoit dit, v. 235:

Tunc corpore sano
Advocat Archigenem.

Aux yeux de leurs maris tombent en défaillance?
Quel sujet, dira l'un, peut donc si fréquemment
Mettre ainsi cette belle aux bords du monument?
La Parque, ravissant ou son fils ou sa fille,
A-t-elle moissonné l'espoir de sa famille?
Non : il est question de réduire un mari
A chasser un valet dans la maison chéri,
Et qui, parcequ'il plaît, a trop su lui déplaire;
Ou de rompre un voyage utile et nécessaire,
Mais qui la priveroit huit jours de ses plaisirs,
Et qui, loin d'un galant, objet de ses desirs...
Oh! que, pour la punir de cette comédie,
Ne lui vois-je une vraie et triste maladie!
Mais ne nous fâchons point. Peut-être avant deux jours,
Courtois et Deniau [1], mandés à son secours,
Digne ouvrage de l'art dont Hippocrate traite,
Lui sauront bien ôter cette santé d'athlète;
Pour consumer l'humeur qui fait son embonpoint,
Lui donner sagement le mal qu'elle n'a point;
Et, fuyant de Fagon les maximes énormes [2],
Au tombeau mérité la mettre dans les formes.
Dieu veuille avoir son ame, et nous délivrer d'eux!
Pour moi, grand ennemi de leur art hasardeux,
Je ne puis cette fois que je ne les excuse.

[1] Deux médecins de la faculté de Paris, excellents, à ce qu'il paroît, pour donner aux *gens le mal qu'ils n'avoient point.*

[2] Gui-Crescent Fagon venoit d'être nommé premier médecin du roi. — *Les maximes énormes;* c'est-à-dire, qu'elles avoient pour résultat de guérir, et s'*écartoient* en cela des méthodes, des règles (*e normis*) de ses confrères. C'est un petit mot d'éloge, amené par un trait de satire : Boileau ne loue guère autrement.

Mais à quels vains discours est-ce que je m'amuse?
Il faut sur des sujets plus grands, plus curieux,
Attacher de ce pas ton esprit et tes yeux.
Qui s'offrira d'abord? Bon, c'est cette savante
Qu'estime Roberval, et que Sauveur fréquente[1].
D'où vient qu'elle a l'œil trouble et le teint si terni?
C'est que sur le calcul, dit-on, de Cassini[2],
Un astrolabe en main, elle a dans sa gouttière
A suivre Jupiter passé la nuit entière.
Gardons de la troubler. Sa science, je croi,
Aura pour s'occuper ce jour plus d'un emploi:
D'un nouveau microscope on doit, en sa présence,
Tantôt chez Dalancé[3] faire l'expérience,
Puis d'une femme morte avec son embryon,

[1] Gille Personne de Roberval, contemporain de Descartes, avec lequel il eut quelques différents. Il paroît avoir soupçonné le premier le principe de l'attraction universelle, découvert et démontré depuis par Newton. Il occupa au Collège royal la chaire fondée par Ramus, et la conserva toute sa vie, quoiqu'elle fût tous les trois ans remise au concours, et que le titulaire fût obligé de la céder à celui des concurrents qui auroit donné la solution du problème proposé. — Joseph Sauveur, habile mathématicien, et, comme le précédent, membre de l'académie des sciences, et professeur au Collège royal, fut choisi pour enseigner les mathématiques au roi d'Espagne Philippe V, aux deux princes ses frères, et au prince Eugène.

[2] L'histoire de l'astronomie compte une suite honorable de savants de ce nom, depuis Dominique Cassini, conquis non sans peine sur l'Italie, par le génie de Colbert, en 1673, jusqu'à Jacques-Dominique Cassini, qui soutient encore dignement l'honneur et le poids de son nom.

[3] Espèce de fou qui s'étoit ruiné à faire des expériences de physique.

Il faut chez du Verney voir la dissection.
Rien n'échappe aux regards de notre curieuse.
Mais qui vient sur ses pas? C'est une précieuse,
Reste de ces esprits jadis si renommés
Que d'un coup de son art Molière a diffamés [1].
De tous leurs sentiments cette noble héritière
Maintient encore ici leur secte façonnière.
C'est chez elle toujours que les fades auteurs
S'en vont se consoler du mépris des lecteurs.
Elle y reçoit leur plainte, et sa docte demeure
Aux Perrins, aux Coras, est ouverte à toute heure.
Là du faux bel esprit se tiennent les bureaux:
Là tous les vers sont bons, pourvu qu'ils soient nouveaux.
Au mauvais goût public la belle y fait la guerre;
Plaint Pradon opprimé des sifflets du parterre [2];
Rit des vains amateurs du grec et du latin;
Dans la balance met Aristote et Cotin;
Puis, d'une main encor plus fine et plus habile,
Pèse sans passion Chapelain et Virgile [3];

[1] Dans la comédie des *Précieuses ridicules*, jouée sur la fin de 1659, avec un succès qui rappela pour toujours les femmes aux graces simples et naturelles de leur sexe, dont elles s'étoient si prodigieusement écartées.

[2] Il étoit impossible de ne pas reconnoître ici madame Deshoulières, mourante, lorsque Despréaux écrivoit ces vers. La vengeance seroit sans doute trop forte, si cette dame célèbre, et surnommée *la dixième Muse françoise*, n'avoit eu que le tort de *plaindre* Pradon; c'étoit affaire de goût, et rien de plus; mais elle eut le malheur de prendre parti pour sa *Phèdre* contre celle de Racine, et de parodier ce chef-d'œuvre dans un *sonnet* burlesque, qui ne rendit que plus ridicules Pradon et madame Deshoulières.

[3] Juvénal, sat. VI, v. 436:

Remarque en ce dernier beaucoup de pauvretés,
Mais pourtant confessant qu'il a quelques beautés;
Ne trouve en Chapelain, quoi qu'ait dit la satire,
Autre défaut, sinon qu'on ne le sauroit lire;
Et, pour faire goûter son livre à l'univers [1],
Croit qu'il faudroit en prose y mettre tous les vers [2].
A quoi bon m'étaler cette bizarre école
Du mauvais sens, dis-tu, prêché par une folle?
De livres et d'écrits bourgeois admirateur,

Committit vates, et comparat inde Maronem,
Atque alia parte in trutina suspendit Homerum, etc.

Mais Juvénal ne relève que le petit travers, dans une femme, de s'élever à ces hautes considérations littéraires : Boileau attaque le faux goût, qui rapproche, et pèse du même poids Chapelain et Virgile, les deux extrêmes de l'excellent et du plus mauvais.

[1] Au lieu de ce vers et du suivant, on lisoit d'abord :

Et croit qu'on pourra même enfin le lire un jour,
Quand la langue vieillie ayant changé de tour,
On ne sentira plus la barbare structure
De ses expressions mises à la torture;
S'étonne cependant d'où vient que chez Coignard
Le Saint-Paulin, écrit avec un si grand art,
Et d'une plume douce, aisée, et naturelle,
Pourrit, vingt fois encor moins lu que la Pucelle.
Elle en accuse alors notre siècle infecté
Du pédantesque goût qu'ont pour l'antiquité
Magistrats, princes, ducs, et même fils de France,
Qui lisent sans rougir et Virgile et Térence;
Et, toujours pour Perrault pleins d'un dégoût malin,
Ne savent pas s'il est au monde un Saint-Paulin.

[2] Il est même fort douteux que *la Pucelle* eût gagné à cette métamorphose. Mais ce qu'il y a de remarquable ici, c'est que Boileau, qui avoit dit en 1667, Laissons Chapelain *pour la dernière fois*, s'acharne de nouveau, en 1694, contre un homme mort, et un ouvrage oublié depuis plus de vingt-six ans.

Vais-je épouser ici quelque apprentive auteur[1] ?
Savez-vous que l'épouse avec qui je me lie
Compte entre ses parents des princes d'Italie;
Sort d'aïeux dont les noms...? Je t'entends, et je voi
D'où vient que tu t'es fait secrétaire du roi[2] :
Il falloit de ce titre appuyer ta naissance.
Cependant, (t'avouerai-je ici mon insolence?)
Si quelque objet pareil chez moi, deçà les monts,
Pour m'épouser entroit avec tous ces grands noms,
Le sourcil rehaussé d'orgueilleuses chimères;
Je lui dirois bientôt : Je connois tous vos pères;
Je sais qu'ils ont brillé dans ce fameux combat,
Où sous l'un des Valois Enghien sauva l'état.
D'Hozier n'en convient pas[3] : mais, quoi qu'il en puisse être,
Je ne suis point si sot que d'épouser mon maître.
Ainsi donc, au plus tôt délogeant de ces lieux,
Allez, princesse, allez, avec tous vos aïeux[4],
Sur le pompeux débris des lances espagnoles,
Coucher, si vous voulez, aux champs de Cerisoles[5] :

[1] Variante de toutes les éditions antérieures à celle de 1713 : *Quelque apprentie;* et c'est ainsi qu'il eût fallu continuer de lire.

[2] Charge qui anoblissoit alors ceux qui, à défaut d'autre mérite, avoient assez d'argent pour l'acheter.

[3] L'auteur avoit mis d'abord : *Varillas n'en dit rien;* ce qui sembloit indiquer que l'historien Varillas n'avoit fait aucune mention de ce *fameux combat;* tandis qu'il ne s'agit ici que d'un point de généalogie.

[4] **Juvénal**, sat. VI, v. 170 :

> Tolle tuum, precor, Hannibalem, victumque Syphacem
> In castris, et cum tota Carthagine migra.

[5] Village du Piémont, où les François, commandés par le duc d'Enghien, vainquirent les Espagnols le 14 avril 1544.

Ma maison ni mon lit ne sont point faits pour vous.
J'admire, poursuis-tu, votre noble courroux.
Souvenez-vous pourtant que ma famille illustre
De l'assistance au sceau ne tire point son lustre;
Et que, né dans Paris de magistrats connus,
Je ne suis point ici de ces nouveaux venus,
De ces nobles sans nom, que, par plus d'une voie,
La province souvent en guêtres nous envoie.
Mais eussé-je comme eux des meuniers pour parents,
Mon épouse vînt-elle encor d'aïeux plus grands,
On ne la verroit point, vantant son origine,
A son triste mari reprocher la farine.
Son cœur, toujours nourri dans la dévotion,
De trop bonne heure apprit l'humiliation:
Et, pour vous détromper de la pensée étrange
Que l'hymen aujourd'hui la corrompe et la change,
Sachez qu'en notre accord elle a, pour premier point,
Exigé qu'un époux ne la contraindroit point
A traîner après elle un pompeux équipage,
Ni sur-tout de souffrir, par un profane usage,
Qu'à l'église jamais devant le Dieu jaloux,
Un fastueux carreau soit vu sous ses genoux.
Telle est l'humble vertu qui, dans son ame empreinte...
Je le vois bien, tu vas épouser une sainte;
Et dans tout ce grand zèle il n'est rien d'affecté.
Sais-tu bien cependant, sous cette humilité,
L'orgueil que quelquefois nous cache une bigote,
Alcippe, et connois-tu la nation dévote[1]?

[1] « C'est trop, dit La Bruyère (ch. III), c'est trop, contre un mari « d'être à-la-fois coquette et dévote: une femme devroit opter. »

Il te faut de ce pas en tracer quelques traits,
Et par ce grand portrait finir tous mes portraits.
A Paris, à la cour, on trouve, je l'avoue,
Des femmes dont le zéle est digne qu'on le loue,
Qui s'occupent du bien, en tout temps, en tout lieu.
J'en sais une, chérie et du monde et de Dieu,
Humble dans les grandeurs, sage dans la fortune,
Qui gémit, comme Esther, de sa gloire importune:
Que le vice lui-même est contraint d'estimer,
Et que sur ce tableau d'abord tu vas nommer[1].
Mais pour quelques vertus si pures, si sincères,
Combien y trouve-t-on d'impudentes faussaires,
Qui, sous un vain dehors d'austère piété,
De leurs crimes secrets cherchent l'impunité;
Et couvrent de Dieu même, empreint sur leur visage[2],
De leurs honteux plaisirs l'affreux libertinage!
N'attends pas qu'à tes yeux j'aille ici l'étaler;
Il vaut mieux le souffrir que de le dévoiler.
De leurs galants exploits les Bussis, les Brantomes,

[1] Il n'étoit pas difficile, en effet, d'y reconnoître madame de Maintenon; et le nom seul d'*Esther*, qui rappeloit la tragédie de Racine, jouée quatre ans auparavant avec tant de succès à Saint-Cyr, ne permettoit guère que l'on s'y trompât. Il faut remarquer sur-tout avec quelle adresse le poëte place cet éloge dans celui précisément de tous les portraits qu'offre cette galerie satirique, auquel la malveillance n'eût peut-être pas manqué d'attacher le nom si honorablement excepté.

[2] Molière avoit déja décrit la *sacrilège* et *trompeuse grimace* de ceux qui savent si bien *ajuster leur zèle avec leurs vices* (*Tartufe*, act. I, sc. VI): mais *empreindre Dieu* même sur son visage, pour y masquer *le plus honteux libertinage*, est d'une force, d'une hardiesse d'expression dont Molière lui-même n'approche pas ici.

Pourroient avec plaisir te compiler des tomes :
Mais pour moi, dont le front trop aisément rougit,
Ma bouche a déja peur de t'en avoir trop dit.
Rien n'égale en fureur, en monstrueux caprices,
Une fausse vertu qui s'abandonne aux vices.
De ces femmes pourtant l'hypocrite noirceur
Au moins pour un mari garde quelque douceur.
Je les aime encor mieux qu'une bigote altière,
Qui, dans son fol orgueil, aveugle et sans lumière,
A peine sur le seuil de la dévotion,
Pense atteindre au sommet de la perfection;
Qui du soin qu'elle prend de me gêner sans cesse
Va quatre fois par mois se vanter à confesse;
Et, les yeux vers le ciel, pour se le faire ouvrir,
Offre à Dieu les tourments qu'elle me fait souffrir.
Sur cent pieux devoirs aux saints elle est égale;
Elle lit Rodriguez [1], fait l'oraison mentale,
Va pour les malheureux quêter dans les maisons,
Hante les hôpitaux, visite les prisons,
Tous les jours à l'église entend jusqu'à six messes :
Mais de combattre en elle et dompter ses foiblesses,
Sur le fard, sur le jeu, vaincre sa passion,
Mettre un frein à son luxe, à son ambition,
Et soumettre l'orgueil de son esprit rebelle,
C'est ce qu'en vain le ciel voudroit exiger d'elle.
Et peut-il, dira-t-elle, en effet l'exiger?
Elle a son directeur [2], c'est à lui d'en juger :

[1] Jésuite espagnol, auteur du *Traité de la perfection chrétienne*, traduit en françois par l'abbé Regnier-Desmarais.

[2] « Qu'est-ce qu'une femme *que l'on dirige*? (se demande La

Il faut, sans différer, savoir ce qu'il en pense.
Bon! vers nous à propos je le vois qui s'avance.
Qu'il paroît bien nourri! Quel vermillon! quel teint!
Le printemps dans sa fleur sur son visage est peint.
Cependant, à l'entendre, il se soutient à peine;
Il eut encore hier la fiévre et la migraine;
Et, sans les prompts secours qu'on prit soin d'apporter,
Il seroit sur son lit peut-être à trembloter.
Mais de tous les mortels, grace aux dévotes ames,
Nul n'est si bien soigné qu'un directeur de femmes.
Quelque léger dégoût vient-il le travailler;
Une froide vapeur le fait-elle bâiller?
Un escadron coiffé d'abord court à son aide:
L'une chauffe un bouillon, l'autre apprête un reméde;
Chez lui sirops exquis, ratafias vantés,
Confitures sur-tout, volent de tous côtés:
Car de tous mets sucrés, secs, en pâte, ou liquides,
Les estomacs dévots toujours furent avides:
Le premier massepain pour eux, je crois, se fit,
Et le premier citron à Rouen fut confit.
Notre docteur bientôt va lever tous ses doutes,
Du paradis pour elle il aplanit les routes;

« Bruyère, chap. III.) Est-ce une femme plus complaisante pour « son mari, plus douce pour ses domestiques, plus appliquée à « sa famille et à ses affaires; qui soit moins esclave de son hu- « meur, moins attachée à ses intérêts; qui soit plus exempte d'a- « mour de soi-même et d'éloignement pour les autres; qui soit « plus libre de tous les attachements humains? Non, dites-vous, « ce n'est rien de toutes ces choses. J'insiste, et je vous demande: « Qu'est-ce donc qu'une femme *que l'on dirige?* Je vous entends: « c'est une femme qui a un *directeur.* »

Et, loin sur ses défauts de la mortifier,
Lui-même prend le soin de la justifier.
Pourquoi vous alarmer d'une vaine censure?
Du rouge qu'on vous voit on s'étonne, on murmure:
Mais a-t-on, dira-t-il, sujet de s'étonner?
Est-ce qu'à faire peur on veut vous condamner?
Aux usages reçus il faut qu'on s'accommode:
Une femme sur-tout doit tribut à la mode.
L'orgueil brille, dit-on, sur vos pompeux habits;
L'œil à peine soutient l'éclat de vos rubis;
Dieu veut-il qu'on étale un luxe si profane?
Oui, lorsqu'à l'étaler notre rang nous condamne.
Mais ce grand jeu chez vous comment l'autoriser?
Le jeu fut de tout temps permis pour s'amuser;
On ne peut pas toujours travailler, prier, lire:
Il vaut mieux s'occuper à jouer qu'à médire[1].
Le plus grand jeu, joué dans cette intention,
Peut même devenir une bonne action:
Tout est sanctifié par une ame pieuse.
Vous êtes, poursuit-on, avide, ambitieuse;
Sans cesse vous brûlez de voir tous vos parents
Engloutir à la cour charges, dignités, rangs.
Votre bon naturel en cela pour eux brille;
Dieu ne nous défend point d'aimer notre famille.
D'ailleurs tous vos parents sont sages, vertueux:
Il est bon d'empêcher ces emplois fastueux
D'être donnés peut-être à des ames mondaines,
Éprises du néant des vanités humaines.

[1] C'est le mot d'une dévote à Boileau, qui lui reprochoit de trop aimer le jeu.

Laissez là, croyez-moi, gronder les indévots,
Et sur votre salut demeurez en repos [1]. »
Sur tous ces points douteux c'est ainsi qu'il prononce.
Alors, croyant d'un ange entendre la réponse,
Sa dévote s'incline, et, calmant son esprit,
A cet ordre d'en haut sans réplique souscrit.
Ainsi, pleine d'erreurs qu'elle croit légitimes,
Sa tranquille vertu conserve tous ses crimes;
Dans un cœur tous les jours nourri du sacrement
Maintient la vanité, l'orgueil, l'entêtement,
Et croit que devant Dieu ses fréquents sacriléges
Sont pour entrer au ciel d'assurés priviléges.
Voilà le digne fruit des soins de son docteur.
Encore est-ce beaucoup si, ce guide imposteur
Par les chemins fleuris d'un charmant quiétisme [2]
Tout-à-coup l'amenant au vrai molinosisme,
Il ne lui fait bientôt, aidé de Lucifer,
Goûter en paradis les plaisirs de l'enfer.

[1] Il semble qu'on pouvoit dire de ces longs entretiens des fausses dévotes avec leurs *directeurs*, ce que La Rochefoucauld a dit des amants : qu'ils ne s'ennuient jamais ensemble, parcequ'ils parlent toujours d'eux-mêmes. (Madame DE GENLIS, note 48 sur *La Bruyère*.)

[2] Il reste à peine le souvenir de cette inintelligible dispute du *quiétisme*, à laquelle les noms de Bossuet et de Fénélon donnèrent seuls une importance qu'elle ne méritoit certainement pas. Ce qu'il y a de plus remarquable, c'est qu'au moment même où cette misérable question s'agitoit en France avec le plus de chaleur, Michel Molinos, son auteur, expiroit dans la prison où l'inquisition l'avoit plongé à perpétuité, à cause de son livre intitulé *le Guide spirituel*, première source des rêveries de madame Guyon.

Mais dans ce doux état, molle, délicieuse,
La hais-tu plus, dis-moi, que cette bilieuse
Qui, follement outrée en sa sévérité,
Baptisant son chagrin du nom de piété,
Dans sa charité fausse où l'amour-propre abonde,
Croit que c'est aimer Dieu que haïr tout le monde?
Il n'est rien où d'abord son soupçon attaché
Ne présume du crime et ne trouve un péché.
Pour une fille honnête et pleine d'innocence,
Croit-elle en ses valets voir quelque complaisance?
Réputés criminels, les voilà tous chassés,
Et chez elle à l'instant par d'autres remplacés.
Son mari, qu'une affaire appelle dans la ville,
Et qui chez lui sortant a tout laissé tranquille,
Se trouve assez surpris, rentrant dans la maison,
De voir que le portier lui demande son nom;
Et que parmi ses gens, changés en son absence[1],
Il cherche vainement quelqu'un de connoissance.
Fort bien! le trait est bon! Dans les femmes, dis-tu,
Enfin vous n'approuvez ni vice ni vertu.
Voilà le sexe peint d'une noble manière:
Et Théophraste même, aidé de La Bruyère[2],

[1] VAR. Et que dans son logis, *fait neuf* en son absence.

Le Brun regrette et justifie ce vers, que Boileau peut-être n'eût pas dû supprimer. Le logis *fait neuf* ennoblit cette locution vulgaire *faire maison neuve*, pour dire la renouveler entièrement. N'appauvrissons pas la langue poétique.

[2] L'auteur françois des *Caractères*, l'immortel La Bruyère, le premier des peintres de mœurs, et des écrivains satiriques en prose, a traduit du grec les *Caractères* de *Théophraste*. Il vivoit en-

Ne m'en pourroit pas faire un plus riche tableau.
C'est assez : il est temps de quitter le pinceau;
Vous avez désormais épuisé la satire.
Épuisé, cher Alcippe! Ah! tu me ferois rire!
Sur ce vaste sujet si j'allois tout tracer,
Tu verrois sous ma main des tomes s'amasser.
Dans le sexe j'ai peint la piété caustique :
Et que seroit-ce donc si, censeur plus tragique,
J'allois t'y faire voir l'athéisme établi,
Et, non moins que l'honneur, le ciel mis en oubli;
Si j'allois t'y montrer plus d'une Capanée
Pour souveraine loi mettant la destinée,
Du tonnerre dans l'air bravant les vains carreaux [1],
Et nous parlant de Dieu du ton de Des-Barreaux [2]?
Mais sans aller chercher cette femme infernale,
T'ai-je encor peint, dis-moi, la fantasque inégale,
Qui, m'aimant le matin, souvent me hait le soir?
T'ai-je peint la maligne aux yeux faux, au cœur noir?
T'ai-je encore exprimé la brusque impertinente?
T'ai-je tracé la vieille à morgue dominante,
Qui veut, vingt ans encore après le sacrement,

core, lors de la publication de cette satire, où il put lire son éloge, et retrouver plus d'une imitation de sa manière.

[1] Les traits de la foudre, ainsi nommés par analogie avec le *carreau*, ou flèche *carrée*, que l'on décoche avec l'arbaléte.

[2] La voix publique lui attribua long-temps le *Sonnet*, aussi médiocre que fameux, dit Voltaire,

Grand Dieu! tes jugements sont remplis d'équité, etc.

Des-Barreaux, ajoute Voltaire, étoit très fâché qu'on le lui imputât.

Exiger d'un mari les respects d'un amant?
T'ai-je fait voir de joie une belle animée,
Qui souvent d'un repas sortant tout enfumée[1],
Fait, même à ses amants, trop foibles d'estomac,
Redouter ses baisers pleins d'ail et de tabac?
T'ai-je encore décrit la dame brelandière,
Qui des joueurs chez soi se fait cabaretière[2],
Et souffre des affronts que ne souffriroit pas
L'hôtesse d'une auberge à dix sous par repas?
Ai-je offert à tes yeux ces tristes Tisiphones,
Ces monstres pleins d'un fiel que n'ont point les lionnes,
Qui, prenant en dégoût les fruits nés de leur flanc,
S'irritent sans raison contre leur propre sang;
Toujours en des fureurs que les plaintes aigrissent,
Battent dans leurs enfants l'époux qu'elles haïssent[3],
Et font de leur maison, digne de Phalaris,
Un séjour de douleurs, de larmes, et de cris?
Enfin t'ai-je dépeint la superstitieuse,

[1] De quelles couleurs Juvénal dépeint les orgies scandaleuses des Romaines de son temps :

Quid enim Venus ebria curat?
Grandia quæ mediis jam noctibus ostrea mordet,
Quum perfusa mero spumant unguenta Falerno,
Quum bibitur concha, etc.
Sat. VI, v. 300 et suiv.

[2] Et pire encore quelquefois. Dusaulx, dans son excellent ouvrage *de la Passion du jeu* (part. II, ch. XVI), nous cite cet étrange propos d'une mère à sa fille. « A votre âge, et avec vos rapports, « le jeu devroit abondamment fournir à votre entretien. »

[3] Il y a, sur les alliances mal assorties, un bien beau mot dans Montaigne (liv. III, ch. V) : « C'est trahison, dit-il, de *se marier* « *sans s'espouser.* »

La pédante au ton fier, la bourgeoise ennuyeuse,
Celle qui de son chat fait son seul entretien,
Celle qui toujours parle et ne dit jamais rien?
Il en est des milliers; mais ma bouche enfin lasse
Des trois quarts pour le moins veut bien te faire grace.
J'entends : c'est pousser loin la modération.
Ah! finissez, dis-tu, la déclamation.
Pensez-vous qu'ébloui de vos vaines paroles
J'ignore qu'en effet tous ces discours frivoles
Ne sont qu'un badinage, un simple jeu d'esprit[1]
D'un censeur dans le fond qui folâtre et qui rit,
Plein du même projet qui vous vint dans la tête
Quand vous plaçâtes l'homme au-dessous de la bête?
Mais enfin vous et moi c'est assez badiner,
Il est temps de conclure; et, pour tout terminer,
Je ne dirai qu'un mot. La fille qui m'enchante,
Noble, sage, modeste, humble, honnête, touchante,
N'a pas un des défauts que vous m'avez fait voir.
Si, par un sort pourtant qu'on ne peut concevoir,
La belle tout-à-coup rendue insociable,
D'ange, ce sont vos mots, se transformoit en diable,
Vous me verriez bientôt, sans me désespérer,
Lui dire : Eh bien! madame, il faut nous séparer[2];

[1] Correctif léger de tout le mal qu'il a dit des femmes, dans cette satire, que l'on trouvera cependant bien modérée, si on la compare avec celle de Juvénal sur le même sujet. Mais quelle différence aussi de temps et de mœurs! le satirique françois a chargé le tableau : le poëte latin ne l'a pas même offert dans toute sa vérité.

[2] Montaigne agite (liv. II, ch. xv) la grande question du *divorce*. « Nous avons pensé, dit-il, attacher plus ferme le nœud de

Nous ne sommes pas faits, je le vois, l'un pour l'autre.
Mon bien se monte à tant : tenez, voilà le vôtre[1].
Partez : délivrons-nous d'un mutuel souci.
Alcippe, tu crois donc qu'on se sépare ainsi?
Pour sortir de chez toi sur cette offre offensante,
As-tu donc oublié qu'il faut qu'elle y consente?
Et crois-tu qu'aisément elle puisse quitter
Le savoureux plaisir de t'y persécuter?
Bientôt son procureur, pour elle usant sa plume,
De ses prétentions va t'offrir un volume :
Car, grace au droit reçu chez les Parisiens,
Gens de douce nature, et maris bons chrétiens,
Dans ses prétentions une femme est sans borne.
Alcippe, à ce discours je te trouve un peu morne.
Des arbitres, dis-tu, pourront nous accorder.
Des arbitres!... Tu crois l'empêcher de plaider!
Sur ton chagrin déja contente d'elle-même,
Ce n'est point tous ses droits, c'est le procès qu'elle aime[2].
Pour elle un bout d'arpent qu'il faudra disputer
Vaut mieux qu'un fief entier acquis sans contester.

« nos mariages, pour avoir osté tout moyen de les dissouldre ; « mais d'autant s'est desprins et relasché le nœud de la volonté et « de l'affection, que celui de la contrainte s'est estrécy : et, au re- « bours, ce qui teint les mariages, à Rome, si long-temps en hon- « neur et en seureté, feut la liberté de les rompre qui vouldroit : il « se passa cinq cents ans et plus, avant que nul s'en servist. » (Val. Max., l. II, ch. 1, sect. 4.)

[1] C'est la formule même du divorce chez les Romains : *Res tuas tibi habeto.* (*Digest.*, tit. de *Divortiis et Repudiis.*)

[2] Ce portrait de la *Plaideuse* manquoit encore à tant de portraits ; et il étoit impossible de l'amener plus ingénieusement.

Avec elle il n'est point de droit qui s'éclaircisse,
Point de procès si vieux qui ne se rajeunisse;
Et sur l'art de former un nouvel embarras
Devant elle Rolet mettroit pavillon bas.
Crois-moi, pour la fléchir trouve enfin quelque voie:
Ou je ne réponds pas dans peu qu'on ne te voie
Sous le faix des procès abattu, consterné,
Triste, à pied, sans laquais, maigre, sec, ruiné,
Vingt fois dans ton malheur résolu de te pendre,
Et, pour comble de maux, réduit à la reprendre [1].

[1] Trait excellent, et qui termine on ne peut mieux cette satire, qui, « quoique plus travaillée, dit La Harpe, que les deux der-« nières; quoiqu'elle offre des portraits bien frappés, entre autres « celui du directeur; quoique les transitions y soient ménagées « avec un art dont le poëte avoit raison de s'applaudir, n'est pour-« tant qu'un lieu commun qui rebute par la longueur et révolte par « l'injustice. » (*Cours de Littérature*, part. II, liv. I, ch. x.)

SATIRE XI.

A M. DE VALINCOUR*.

Oui, l'honneur, Valincour, est chéri dans le monde[1] :
Chacun, pour l'exalter, en paroles abonde;
A s'en voir revêtu chacun met son bonheur;
Et tout crie ici-bas : L'honneur! Vive l'honneur!
Entendons discourir, sur les bancs des galères[2],

* Jean-Baptiste-Henri du Trousset de Valincour, né en 1653. Il étoit fort lié avec Racine et Boileau, qui fit sa réputation en lui adressant cette satire. C'étoit d'ailleurs un homme d'esprit et un bon littérateur. Déja membre de l'académie de la Crusca, il fut reçu en 1699, le 27 juin, à l'académie françoise, à la place de Racine, auquel il succéda également comme historiographe du roi. Il avoit recueilli tout ce que Boileau et Racine avoient composé de l'histoire de Louis XIV; rédigé d'importants Mémoires sur la marine, et commencé plusieurs autres ouvrages. Rien de tout cela n'a échappé à l'incendie qui consuma, en 1725, sa maison de campagne de Saint-Cloud : mais on a conservé deux volumes in-folio manuscrits d'*œuvres posthumes*, dont quelques fragments en vers et en prose ont été successivement insérés dans le *Magasin encyclopédique* (1805), et dans une édition de *la Princesse de Clèves*, Paris, 1807, à la suite des *Lettres*, déja connues, de Valincour, sur ce roman célèbre.

[1] Le début du *Discours* de Voltaire *sur la vraie vertu* sembleroit, jusqu'à un certain point, emprunté du commencement de cette satire :

> Le nom de la vertu retentit sur la terre;
> On l'entend au théâtre, au barreau, dans la chaire;
> Jusqu'au milieu des cours il parvient quelquefois, etc.

[2] « Nous ignorons, dit Voltaire (*Quest. encycl.*, art. Honneur),

Ce forçat abhorré même de ses confrères;
Il plaint, par un arrêt injustement donné,
L'honneur en sa personne à ramer condamné.
En un mot, parcourons et la mer et la terre;
Interrogeons marchands, financiers, gens de guerre,
Courtisans, magistrats : chez eux, si je les croi,
L'intérêt ne peut rien, l'honneur seul fait la loi.
Cependant, lorsqu'aux yeux leur portant la lanterne[1],
J'examine au grand jour l'esprit qui les gouverne,
Je n'aperçois par-tout que folle ambition,
Foiblesse, iniquité, fourbe, corruption,
Que ridicule orgueil de soi-même idolâtre.
Le monde, à mon avis, est comme un grand théâtre,
Où chacun en public, l'un par l'autre abusé,
Souvent à ce qu'il est joue un rôle opposé.
Tous les jours on y voit, orné d'un faux visage,
Impudemment le fou représenter le sage;

« s'il y a beaucoup de galériens qui se plaignent du peu d'égards « qu'on a eu *pour leur honneur.* » Nous répondrons à Voltaire par l'anecdote suivante. Le duc d'Ossone, vice-roi de Naples et de Sicile, visitant un jour les galères du port, eut la curiosité d'interroger les forçats sur les causes de leur détention. Ils étoient tous, à les entendre, les plus honnêtes gens du monde : un seul eut la franchise d'avouer qu'il eût été pendu, si on lui avoit rendu justice. « Qu'on m'ôte d'ici ce coquin-là, dit le duc en lui donnant « la liberté ; il gâteroit tous ces honnêtes gens. »

[1] Diogène de Sinope, vulgairement appelé le *Cynique*, et Cratès son disciple, sont les deux philosophes de l'antiquité sur lesquels on s'est plu à rassembler le plus de contes et de traditions puériles : l'anecdote de la *lanterne*, allumée en plein jour *pour chercher un homme*, pourroit bien être du nombre, quoique rapportée par Diogène Laërce, livre VI.

L'ignorant s'ériger en savant fastueux,
Et le plus vil faquin trancher du vertueux.
Mais, quelque fol espoir dont leur orgueil les berce,
Bientôt on les connoît, et la vérité perce.
On a beau se farder aux yeux de l'univers :
A la fin sur quelqu'un de nos vices couverts
Le public malin jette un œil inévitable;
Et bientôt la censure, au regard formidable [1],
Sait, le crayon en main, marquer nos endroits faux,
Et nous développer avec tous nos défauts.
Du mensonge toujours le vrai demeure maître.
Pour paroître honnête homme, en un mot, il faut l'être [2] :
Et jamais, quoi qu'il fasse, un mortel ici-bas
Ne peut aux yeux du monde être ce qu'il n'est pas.
En vain ce misanthrope, aux yeux tristes et sombres [3],
Veut, par un air riant, en éclaircir les ombres [4] :

[1] VAR. La censure, épagneule admirable.
. . . . . Au regard admirable.

[2] C'est un démenti formel donné au proverbe, malheureusement trop justifié par l'expérience, que rien ne ressemble mieux à un honnête homme *qu'un fripon*. Mais la pensée de Boileau est que l'on ne sauroit abuser long-temps les yeux par un dehors imposteur; et que l'on ne tarde pas à *paroître* malgré soi, ce que l'on est en effet. Ce vers est cité par Voltaire comme une de ces maximes *dignes des honnêtes gens*.

[3] Brossette nous apprend que l'auteur ne manquoit jamais de dire, en récitant ce vers : *En vain ce faux Caton;* et désignoit ainsi, suivant L. Racine, le premier président de Harlay, qui, auditeur immobile de la satire IX, s'étoit contenté de dire froidement après la lecture : *Voilà de beaux vers!*

[4] Image pleine de justesse et de vérité; il semble que l'on voie s'échapper ce rayon d'une gaieté feinte, à travers *les ombres*,

Le ris sur son visage est en mauvaise humeur;
L'agrément fuit ses traits, ses caresses font peur;
Ses mots les plus flatteurs paroissent des rudesses,
Et la vanité brille en toutes ses bassesses.
Le naturel toujours sort, et sait se montrer:
Vainement on l'arrête, on le force à rentrer;
Il rompt tout, perce tout, et trouve enfin passage[1].
Mais loin de mon projet je sens que je m'engage.
Revenons de ce pas à mon texte égaré.
L'honneur par-tout, disois-je, est du monde admiré;
Mais l'honneur en effet qu'il faut que l'on admire,
Quel est-il, Valincour? pourras-tu me le dire?
L'ambitieux le met souvent à tout brûler;
L'avare, à voir chez lui le Pactole rouler;
Un faux brave, à vanter sa prouesse frivole;

éclaircies pour un moment, d'un visage habituellement triste et sombre.

[1] Horace, liv. I, ép. x, v. 24:

Naturam expellas furca; tamen usque recurret,
Et mala perrumpet furtim fastidia victrix.

La Fontaine, livre II, fable XVIII, dit à propos du naturel:

En vain de son train ordinaire
On le veut désaccoutumer;
Quelque chose qu'on puisse faire,
On ne sauroit le réformer.
Coups de fourches, ni d'étrivières,
Ne lui font changer de manières;
Et, fussiez-vous embâtonnés,
Jamais vous n'en serez les maîtres.
Qu'on lui ferme la porte au nez,
Il reviendra par les fenêtres.

Un vrai fourbe, à jamais ne garder sa parole[1];
Ce poëte, à noircir d'insipides papiers;
Ce marquis, à savoir frauder ses créanciers[2];
Un libertin, à rompre et jeûnes et carême;
Un fou perdu d'honneur, à braver l'honneur même.
L'un d'eux a-t-il raison? Qui pourroit le penser?
Qu'est-ce donc que l'honneur que tout doit embrasser[3]?
Est-ce de voir, dis-moi, vanter notre éloquence;

[1] Voltaire observe, à l'occasion de ce vers (endroit cité des *Quest. encycl.*), « qu'un fourbe ne fait point consister l'*honneur* à « tromper : qu'il met *son intérêt* à manquer de foi, et *son honneur* « à cacher ses fourberies. » Cela est vrai en général; mais il s'agit ici d'un *vrai* fourbe, d'un homme qui l'est par instinct plutôt encore que par calcul, et qui met par conséquent un faux *honneur* à soutenir cet étrange caractère. Voltaire même devoit y regarder à deux fois, avant de croire surprendre un raisonnement faux dans le poëte de la raison.

[2] Le duc d'Orléans régent disoit, à propos d'un pareil homme : « C'est un parfait courtisan : il n'a ni humeur ni honneur. »

[3] J. J. Rousseau va répondre : « Je distingue, dans ce qu'on ap- « pelle *honneur*, celui qui se tire de l'opinion publique, et celui « qui dérive de l'estime de soi-même. Le premier consiste en vains « préjugés, plus mobiles qu'une onde agitée; le second a sa base « dans les vérités éternelles de la morale. L'*honneur* du monde peut « être avantageux à la fortune; mais il ne pénètre point dans « l'ame, et n'influe en rien sur le vrai bonheur. L'*honneur* véri- « table, au contraire, en forme l'essence, parcequ'on ne trouve « qu'en lui ce sentiment permanent de satisfaction intérieure qui « seul peut rendre heureux un être pensant. » (*Nouv. Hél.*, part. I, lett. XXIV.) Boileau le fait consister ici dans *l'équité*, l'*æqua mens* d'Horace; c'est, en d'autres termes, la même définition; car il est évident que ce *sentiment permanent de satisfaction intérieure* n'est autre chose que l'état d'une ame contente d'elle-même et des autres, parcequ'elle est juste à l'égard de tous.

D'exceller en courage, en adresse, en prudence;
De voir à notre aspect tout trembler sous les cieux;
De posséder enfin mille dons précieux?
Mais avec tous ces dons de l'esprit et de l'ame,
Un roi même souvent peut n'être qu'un infame,
Qu'un Hérode, un Tibère[1] effroyable à nommer.
Où donc est cet honneur qui seul doit nous charmer?
Quoi qu'en ses beaux discours Saint-Évremont nous prône[2],
Aujourd'hui j'en croirai Sénèque avant Pétrone.
Dans le monde il n'est rien de beau que l'équité:
Sans elle la valeur, la force, la bonté,
Et toutes les vertus dont s'éblouit la terre,
Ne sont que faux brillants, et que morceaux de verre.
Un injuste guerrier, terreur de l'univers[3],

[1] Deux princes, également connus par leur cruauté, quoiqu'elle se montrât et agit dans l'un et dans l'autre, avec des caractères bien différents. Voyez l'historien Flavius Joseph, et le grand peintre Tacite. — *Effroyable à nommer.* Agrippine prédit à Néron (*Britannicus*, act. V, sc. VI) que *son nom* paroîtra,

Dans la race future,
Aux plus cruels tyrans *une cruelle injure.*

[2] Saint-Évremont, dans ses *Jugements sur Sénèque*, *Pétrone*, et *Plutarque* (tome II de ses œuvres, p. 1 et suiv.), se prononce, il est vrai, pour Pétrone, contre Sénèque; mais c'est parcequ'il méprise dans le dernier un hypocrite, qui ne pensoit pas, selon lui, un seul mot de tout ce qu'il disoit; tandis qu'il accorde du moins à l'autre le mérite de la franchise du libertinage. C'étoit aussi affaire de goût de sa part: il mettoit Pétrone, comme écrivain, bien au-dessus de Sénèque; et c'est, à quelque nuance près, l'opinion de plusieurs savants. Du reste, Boileau ne faisoit aucun cas de Saint-Évremont, bel esprit, et rien de plus.

[3] Encore une déclamation contre Alexandre et les conquérants

Qui, sans sujet, courant chez cent peuples divers,
S'en va tout ravager jusqu'aux rives du Gange,
N'est qu'un plus grand voleur que du Terte et Saint-Ange[1].
Du premier des Césars on vante les exploits;
Mais dans quel tribunal, jugé suivant les lois,
Eût-il pu disculper son injuste manie?
Qu'on livre son pareil en France à La Reynie[2],
Dans trois jours nous verrons le phénix des guerriers
Laisser sur l'échafaud sa tête et ses lauriers.
C'est d'un roi[3] que l'on tient cette maxime auguste,

en général, renouvelée de Sénèque, de saint Augustin, et de tous ceux qui ont pris ce *phénix des guerriers* pour thème de leurs sorties éloquentes contre le danger et l'abus des grandes conquêtes. J'aime bien mieux Montaigne, que l'on ne soupçonnera certainement pas de flatterie dans cette circonstance. Voici comme il s'exprime, au sujet d'Alexandre (liv. II, ch. XXXVI): « Qui considérera, « dit-il, l'aage qu'il commencea ses entreprinses; le peu de moyen « avecques lequel il feit un si glorieux desseing; la faveur extraor- « dinaire de quoy fortune embrassa et favorisa tant de siens ex- « ploits hasardeux; cette grandeur, d'avoir à l'aage de trente trois « ans, passé victorieux toute la terre habitable; et, en une demie « vie, d'avoir attainct tout l'effort de l'humaine nature, etc. — « Mais il est impossible de conduire de si grands mouvements « avecques les règles de la justice: telles gents veulent estre jugez « en gros par la maîtresse fin de leurs actions, etc. »

[1] On avoit murmuré de la comparaison d'Alexandre avec le fou l'Angéli: ce n'étoit qu'une boutade poétique, plus plaisante qu'injurieuse; mais le comparer ici à deux insignes voleurs de grand chemin, et le traîner sur leurs pas à l'échafaud! c'est au moins du mauvais goût.

[2] Nous avons parlé du lieutenant de police La Reynie, dans une note de la satire VI.

[3] Les Perses appeloient leur prince *le grand roi*. « Pourquoi, « disoit Agésilas, seroit-il *plus grand* que moi, s'il n'est ni *plus*

Que jamais on n'est grand qu'autant que l'on est juste.
Rassemblez à-la-fois Mithridate et Sylla;
Joignez-y Tamerlan, Genséric, Attila:
Tous ces fiers conquérants, rois, princes, capitaines,
Sont moins grands à mes yeux que ce bourgeois d'Athènes[1]
Qui sut, pour tous exploits, doux, modéré, frugal,
Toujours vers la justice aller d'un pas égal.
Oui, la justice en nous est la vertu qui brille:
Il faut de ses couleurs qu'ici-bas tout s'habille;
Dans un mortel chéri tout injuste qu'il est,
C'est quelque air d'équité qui séduit et qui plaît.
A cet unique appât l'ame est vraiment sensible:
Même aux yeux de l'injuste un injuste est horrible;
Et tel qui n'admet point la probité chez lui
Souvent à la rigueur l'exige chez autrui.
Disons plus: il n'est point d'ame livrée au vice,
Où l'on ne trouve encor des traces de justice.
Chacun de l'équité ne fait pas son flambeau;

« *juste* ni plus tempérant? » (*Œuvres morales* DE PLUTARQUE, trad. de Ricard, tome II, page 453.)

[1] Voilà le germe de l'idée, si richement développée, dans cette strophe fameuse de l'*Ode à la Fortune*,

> Concevez Socrate à la place
> Du fier meurtrier de Clitus, etc.

ou plutôt J. B. Rousseau ne fait que traduire ici la prose de Montaigne, qui avoit dit long-temps auparavant (liv. III, ch. II): « Je « conçois ayseement Socrates en la place d'Alexandre; Alexandre « en celle de Socrates, je ne puis. Qui demandera à celuy-là, ce « qu'il sçait faire, il respondra: Subjuguer le monde. Qui le de- « mandera à cettuy-ci, il dira: Mener l'humaine vie conformément « à sa naturelle condition. »

Tout n'est pas Caumartin, Bignon, ni Daguesseau[1] :
Mais jusqu'en ces pays où tout vit de pillage,
Chez l'Arabe et le Scythe, elle est de quelque usage[2];
Et du butin acquis en violant les lois,
C'est elle entre eux qui fait le partage et le choix.
Mais allons voir le vrai jusqu'en sa source même.
Un dévot aux yeux creux, et d'abstinence blême,
S'il n'a point le cœur juste, est affreux devant Dieu.
L'évangile au chrétien ne dit en aucun lieu,
Sois dévot; elle dit[3] : Sois doux, simple, équitable.

[1] Éloge d'autant plus honorable que rien n'annonce, de la part du poëte, l'intention de louer : simple historien, il cite des autorités, et rien de plus.

[2] « C'est une plaisante chose à considérer, dit Pascal, de ce « qu'il y a des gens dans le monde qui, ayant renoncé à toutes « les lois de Dieu et de la nature, s'en sont fait eux-mêmes, aux- « quelles ils obéissent exactement; comme par exemple les vo- « leurs, etc. » (*Pensées*, Ire part., art. IX.) Cicéron avoit dit la même chose, Traité des Devoirs (*de Officiis*), liv. II, ch. XI : *Quinetiam leges latronum esse dicuntur, quibus pareant, quas observent*, etc. Mais ce que n'ont remarqué ni Cicéron ni Pascal, c'est que ce n'est point l'amour de la justice qui exerce cette police sévère parmi les brigands; c'est l'intérêt personnel, qui réclame une part égale dans le butin, conquis au prix de dangers également communs à tous les membres de l'association.

[3] Il étoit si facile à Boileau de mettre, *Il lui dit*, ou, *mais il dit*, qu'il faut conclure de la leçon qu'il a laissé subsister, que le mot *évangile* étoit alors indistinctement de l'un et de l'autre genre. — Le divin auteur de l'*Évangile* a renfermé *toute la loi* dans ce seul précepte : *aimez Dieu et votre prochain comme vous-même;* précepte sublime, et qu'un dieu seul pouvoit donner aux humains!

Voilà l'homme et sa loi; c'est assez : le ciel même
A daigné tout nous dire, en ordonnant qu'on aime.
VOLT., *Disc. sur la vraie vertu.*

Car d'un dévot souvent au chrétien véritable,
La distance est deux fois plus longue, à mon avis,
Que du pole antarctique au détroit de Davis[1].
Encor par ce dévot ne crois pas que j'entende
Tartufe, ou Molinos et sa mystique bande:
J'entends un faux chrétien, mal instruit, mal guidé,
Et qui, de l'évangile en vain persuadé,
N'en a jamais conçu l'esprit ni la justice;
Un chrétien qui s'en sert pour disculper le vice;
Qui toujours près des grands, qu'il prend soin d'abuser,
Sur leurs foibles honteux sait les autoriser,
Et croit pouvoir au ciel, par ses folles maximes,
Avec le sacrement faire entrer tous les crimes.
Des faux dévots pour moi voilà le vrai héros.
Mais, pour borner enfin tout ce vague propos,
Concluons qu'ici-bas le seul honneur solide,
C'est de prendre toujours la vérité pour guide;
De regarder en tout la raison et la loi;
D'être doux pour tout autre, et rigoureux pour soi;
D'accomplir tout le bien que le ciel nous inspire;
Et d'être juste enfin: ce mot seul veut tout dire.

[1] On peut appliquer à cette comparaison la note sur ces vers de la satire VIII, où il s'agit de la Sagesse,

Qui marche en ses conseils à pas plus mesurés
Qu'un doyen au palais ne monte les degrés.

Mais Boileau ne trouvoit pas de distance géographique qui pût exprimer plus sensiblement celle qui sépare en effet le *dévot* du *chrétien véritable*. — Davis (Jean), célèbre navigateur anglois, tenta le premier, en 1585, un passage de la mer du Nord dans celle du Groënland, et donna son nom au détroit, qui ouvrit bientôt après la route aux découvertes de William Baffin.

Je doute que le flot des vulgaires humains [1]
A ce discours pourtant donne aisément les mains;
Et, pour t'en dire ici la raison historique,
Souffre que je l'habille en fable allégorique:
Sous le bon roi Saturne, ami de la douceur,
L'Honneur, cher Valincour, et l'Équité sa sœur,
De leurs sages conseils éclairant tout le monde,
Régnoient, chéris du ciel, dans une paix profonde.
Tout vivoit en commun sous ce couple adoré [2]:
Aucun n'avoit d'enclos ni de champ séparé.
La vertu n'étoit point sujette à l'ostracisme [3],
Ni ne s'appeloit point alors un jansénisme.
L'Honneur, beau par soi-même, et sans vains ornements [4],

[1] Quoi qu'en dise Le Brun, qui trouve *très bien*, un *flot* qui *donne les mains à un discours*, on ne reconnoît là ni la justesse d'idées, ni l'élégance habituelle de l'auteur.

[2] Virgile, *Géorg.*, liv. I, v. 125:

> Ante Jovem, nulli subigebant arva coloni:
> Nec signare quidem, aut partiri limite campum
> Fas erat: in medium quærebant, etc.

[3] Le vers suivant, et le tableau satirique de la morale des partisans de Molina, ne laissent aucun doute sur l'allusion que fait ici Boileau aux persécutions et à l'exil du docteur Arnauld, son illustre ami, qu'il eut toujours le courage de défendre, même à la cour. On y parloit un jour des mesures de sévérité dirigées contre ce formidable appui du parti janséniste. « Le roi, dit Boileau, est « trop heureux pour le trouver. » Et le roi l'entendit.

[4] Voyez dans Claudien (*Carm.*, XVII, v. 1 et sqq.) ce magnifique portrait de la vertu:

> Ipsa quidem virtus pretium sibi, solaque late
> Fortunæ secura nitet; nec fastibus ullis
> Erigitur, plausuve petit clarescere vulgi, etc.

N'étaloit point aux yeux l'or ni les diamants,
Et, jamais ne sortant de ses devoirs austères,
Maintenoit de sa sœur les régles salutaires.
Mais une fois au ciel par les dieux appelé,
Il demeura long-temps au séjour étoilé.
Un fourbe cependant, assez haut de corsage,
Et qui lui ressembloit de geste et de visage,
Prend son temps, et par-tout ce hardi suborneur
S'en va chez les humains crier qu'il est l'Honneur;
Qu'il arrive du ciel, et que, voulant lui-même
Seul porter désormais le faix du diadème,
De lui seul il prétend qu'on reçoive la loi.
A ces discours trompeurs le monde ajoute foi.
L'innocente Équité, honteusement bannie,
Trouve à peine un désert où fuir l'ignominie.
Aussitôt sur un trône éclatant de rubis,
L'imposteur monte, orné de superbes habits.
La Hauteur, le Dédain, l'Audace, l'environnent;
Et le Luxe et l'Orgueil de leurs mains le couronnent.
Tout fier il montre alors un front plus sourcilleux:
Et le Mien et le Tien,[1] deux frères pointilleux,
Par son ordre amenant les procès et la guerre,
En tous lieux de ce pas vont partager la terre;

[1] « Le premier, dit J. J. Rousseau, qui ayant enclos un ter-« rain, s'avisa de dire: *Ceci est à moi*, et trouva des gens assez sim-« ples pour le croire, fut le vrai fondateur de la société civile. » (*Disc. sur l'Inégal.*, part. II.) L'auteur se fût exprimé avec plus de justesse, en disant: donna à la terre le premier exemple d'usurpation; puisqu'il ajoute immédiatement, que les fruits sont *à tous*, et que la terre n'est *à personne*. Pascal avoit plus franchement abordé la question. « Ce chien *est à moi*, disoient ces pauvres

En tous lieux, sous les noms de bon droit et de tort,
Vont chez elle établir le seul droit du plus fort.
Le nouveau roi triomphe, et, sur ce droit inique,
Bâtit de vaines lois un code fantastique;
Avant tout aux mortels prescrit de se venger:
L'un l'autre au moindre affront les force à s'égorger[1],
Et dans leur ame, en vain de remords combattue,
Trace en lettres de sang ces deux mots: Meurs ou Tue.
Alors, ce fut alors, sous ce vrai Jupiter[2],

« enfants; c'est là *ma place* au soleil. Voilà le commencement et « l'image de l'usurpation de toute la terre. » (*Pensées*, part. I, art. IX, §. 43.) — Les deux frères *pointilleux* caractérisent à merveille cette puérile habitude de la dispute, qui amène à sa suite des contestations sérieuses, et souvent de déplorables catastrophes. — Tout ce morceau est imité de la satire VI de Régnier:

Ainsi la liberté du monde s'envola;
Et chacun se campant, qui deçà, qui delà,
De hayes, de buissons remarqua son partage,
Et la fraude fit lors la figue au premier age.
Lors du *mien* et du *tien* nasquirent les procès,
A qui l'argent départ bon ou mauvais succès;
Le fort battit le foible, etc.

[1] Boileau avoit déja parlé (sat. VIII) du *brutal honneur* que met l'homme *à s'égorger soi-même;* et cette énergique expression ne fut point perdue pour La Monnoie, qui la transporta dans ces beaux vers de son poëme du *Duel aboli:*

Tels, et plus acharnés à leur perte fatale,
Cherchant dans leur trépas *une gloire brutale*,
L'Espagne a vu long-temps nos soldats s'égorger,
Et prendre dans nos champs le soin de la venger.

[2] Ovide, *Metam.*, liv. I, v. 128:

Protinus irrupit venæ pejoris in ævum
Omne nefas: fugere pudor, verumque, fidesque;
In quorum subiere locum fraudesque, dolique, etc.

Qu'on vit naître ici-bas le noir siècle de fer.
Le frère au même instant s'arma contre le frère[1];
Le fils trempa ses mains dans le sang de son père;
La soif de commander enfanta les tyrans[2],
Du Tanaïs au Nil porta les conquérants[3];
L'ambition passa pour la vertu sublime;
Le crime heureux fut juste et cessa d'être crime:
On ne vit plus que haine et que division,
Qu'envie, effroi, tumulte, horreur, confusion.
Le véritable Honneur sur la voûte céleste
Est enfin averti de ce trouble funeste.
Il part sans différer, et descendu des cieux,
Va par-tout se montrer dans les terrestres lieux:
Mais il n'y fait plus voir qu'un visage incommode;
On n'y peut plus souffrir ses vertus hors de mode;
Et lui-même, traité de fourbe et d'imposteur,
Est contraint de ramper aux pieds du séducteur.
Enfin, las d'essuyer outrage sur outrage,
Il livre les humains à leur triste esclavage;

[1] Id. ibid., v. 145-148:

. . . . Fratrum quoque gratia rara est.
. . . . . .
Filius ante diem patrios inquirit in annos.

[2] « On appelle *tyran* le souverain qui ne connoît de lois que « son caprice, qui prend le bien de ses sujets, et les enrôle en« suite pour aller prendre celui de ses voisins. Il n'y a plus de ces « tyrans-là en Europe. » (Volt.)

[3] Allusion à l'irruption des Scythes en Égypte, sous le règne de Psammitichus, qui marcha au-devant d'eux jusque dans la Syrie de Palestine, et les détourna, à force de présents et de prières, du projet d'aller plus loin. (Hérodot., I, ch. cv.)

S'en va trouver sa sœur, et dès ce même jour,
Avec elle s'envole au céleste séjour.
Depuis, toujours ici riche de leur ruine,
Sur les tristes mortels le faux honneur domine;
Gouverne tout, fait tout, dans ce bas univers;
Et peut-être est-ce lui qui m'a dicté ces vers [1].
Mais en fût-il l'auteur, je conclus de sa fable
Que ce n'est qu'en Dieu seul qu'est l'honneur véritable [2].

[1] Le Mauro, poëte italien du seizième siècle, peu connu en France, a composé sur l'honneur deux *Capitoli*, dont le premier, assez bizarrement intitulé, *in Dishonor dell' honore*, n'est qu'une froide et longue sortie contre l'honneur, considéré comme préjugé, qui contrarie notre liberté et nos plaisirs. Le second, *del Dishonore*, se termine par les vers suivants :

Io penso que mi soffia il traditore
Ne l'orecchie, e mi dice, ch'io non sono,
Come vorrei, di la sua legge fuore.

Mais ce n'est point le Mauro que Boileau imite ou traduit ici; c'est Régnier, qui avoit dit, sat. VI, d'après l'auteur italien :

Mais, mon Dieu, que ce traistre est d'une estrange sorte!
Tandis qu'à le blasmer la raison me transporte,
Que de lui je mesdis, il me flatte et me dit,
Que je veux par ces vers acquérir son crédit, etc.

[2] Pope le fait consister, ainsi que la honte (*Essai sur l'Homme*, épît. IV, v. 183), moins dans notre rôle en lui-même, que dans la manière dont nous nous en acquittons ici-bas :

Honour and shame from no condition rise.
Act well your part : *there all the honour lies.*

La Harpe ne retrouve Boileau que dans les soixante premiers vers de cette satire. « Le reste est un sermon *froid*, *languissant*, *chargé de redites.* »

AVERTISSEMENT

SUR LA SATIRE XII.

Quelque heureux succès qu'aient eu mes ouvrages, j'avois résolu depuis leur dernière édition de ne plus rien donner au public; et quoiqu'à mes heures perdues, il y a environ cinq ans, j'eusse encore fait contre l'équivoque une satire que tous ceux à qui je l'ai communiquée ne jugeoient pas inférieure à mes autres écrits, bien loin de la publier, je la tenois soigneusement cachée, et je ne croyois pas que, moi vivant, elle dût jamais voir le jour. Ainsi donc, aussi soigneux désormais de me faire oublier que j'avois été autrefois curieux de faire parler de moi, je jouissois, à mes infirmités près, d'une assez grande tranquillité, lorsque tout d'un coup j'ai appris qu'on débitoit dans le monde, sous mon nom, quantité de méchants écrits, et entre autres une pièce en vers contre les jésuites[1], également odieuse et insipide, où l'on me faisoit, en mon propre nom, dire à toute leur société les injures les plus atroces et les plus grossières. J'avoue que cela m'a donné un très grand chagrin; car, bien que tous les gens sensés aient connu sans peine que la pièce n'étoit point de moi, et qu'il n'y ait que de très petits esprits qui aient présumé que j'en pouvois être l'auteur, la vérité est pourtant

[1] Elle est intitulée, *Réponse générale aux RR. PP. Jésuites*, et fait partie du pamphlet, *Boileau aux prises avec les jésuites.*

que je n'ai pas regardé comme un médiocre affront de me voir soupçonné, même par des ridicules, d'avoir fait un ouvrage aussi ridicule.

J'ai donc cherché les moyens les plus propres pour me laver de cette infamie; et, tout bien considéré, je n'ai point trouvé de meilleur expédient que de faire imprimer ma satire contre l'ÉQUIVOQUE; parcequ'en la lisant, les moins éclairés, même de ces petits esprits, ouvriroient peut-être les yeux, et verroient manifestement le peu de rapport qu'il y a de mon style, même en l'âge où je suis, au style bas et rampant de l'auteur de ce pitoyable écrit. Ajoutez à cela que je pouvois mettre à la tête de ma satire, en la donnant au public, un avertissement en manière de préface, où je me justifierois pleinement, et tirerois tout le monde d'erreur. C'est ce que je fais aujourd'hui; et j'espère que le peu que je viens de dire produira l'effet que je me suis proposé. Il ne me reste donc plus maintenant qu'à parler de la satire pour laquelle est fait ce discours.

Je l'ai composée par le caprice du monde le plus bizarre, et par une espéce de dépit et de colère poétique, s'il faut ainsi dire, qui me saisit à l'occasion de ce que je vais raconter. Je me promenois dans mon jardin à Auteuil, et rêvois en marchant à un poëme que je voulois faire contre les mauvais critiques de notre siécle [1]. J'en avois même déja com-

[1] Il est fâcheux que Boileau n'ait pas suivi son idée; mais elle n'a été perdue ni pour le goût ni pour la poésie: Pope s'en est emparé; et nous avons, dans l'*Essai sur la Critique*, sinon un dédommagement complet, au moins un juste motif de consolation.

posé quelques vers, dont j'étois assez content. Mais voulant continuer, je m'aperçus qu'il y avoit dans ces vers une équivoque de langue; et m'étant sur-le-champ mis en devoir de la corriger, je n'en pus jamais venir à bout. Cela m'irrita de telle manière, qu'au lieu de m'appliquer davantage à réformer cette équivoque, et de poursuivre mon poëme contre les faux critiques, la folle pensée me vint de faire contre l'équivoque même une satire qui pût me venger de tous les chagrins qu'elle m'a causés depuis que je me mêle d'écrire. Je vis bien que je ne rencontrerois pas de médiocres difficultés à mettre en vers un sujet si sec; et même il s'en présenta d'abord une qui m'arrêta tout court: ce fut de savoir duquel des deux genres, masculin ou féminin, je ferois le mot d'équivoque, beaucoup d'habiles écrivains, ainsi que le remarque Vaugelas, le faisant masculin. Je me déterminai pourtant assez vite au féminin, comme au plus usité des deux: et bien loin que cela empêchât l'exécution de mon projet, je crus que ce ne seroit pas une méchante plaisanterie de commencer ma satire par cette difficulté même. C'est ainsi que je m'engageai dans la composition de cet ouvrage. Je croyois d'abord faire tout au plus cinquante ou soixante vers; mais ensuite les pensées me venant en foule, et les choses que j'avois à reprocher à l'équivoque se multipliant à mes yeux, j'ai poussé ces vers jusqu'à près de trois cent cinquante.

C'est au public maintenant à voir si j'ai bien ou mal réussi. Je n'emploierai point ici, non plus que dans les préfaces de mes autres écrits, mon adresse

et ma rhétorique à le prévenir en ma faveur. Tout ce que je puis lui dire, c'est que j'ai travaillé cette pièce avec le même soin que toutes mes autres poésies. Une chose pourtant dont il est bon que les jésuites soient avertis, c'est qu'en attaquant l'équivoque je n'ai pas pris ce mot dans toute l'étroite rigueur de sa signification grammaticale; le mot d'équivoque, en ce sens-là, ne voulant dire qu'une ambiguité de paroles; mais que je l'ai pris, comme le prend ordinairement le commun des hommes, pour toutes sortes d'ambiguités de sens, de pensées, d'expressions, et enfin pour tous ces abus et toutes ces méprises de l'esprit humain qui font qu'il prend souvent une chose pour une autre [1]. Et c'est dans ce sens que j'ai dit que l'idolâtrie avoit pris naissance de l'équivoque; les hommes, à mon avis, ne pouvant pas s'équivoquer plus lourdement que de prendre des pierres, de l'or, et du cuivre, pour Dieu. J'ajouterai à cela que la Providence divine, ainsi que je l'établis clairement dans ma satire, n'ayant permis chez eux cet horrible aveuglement qu'en punition de ce que leur premier père avoit prêté l'oreille aux promesses du démon, j'ai pu conclure infailliblement que l'idolâtrie est un fruit, ou, pour mieux dire, un véritable enfant de l'équivoque. Je ne vois donc pas qu'on me puisse faire sur cela aucune bonne critique, et sur-tout ma satire étant un pur jeu d'esprit, où il seroit ridicule d'exiger une précision géométrique de pensées et de paroles.

[1] C'est là le principal défaut du poëme : le sujet, qui n'étoit pas très heureux, devoit être au moins mieux circonscrit.

Mais il y a une autre objection plus importante et plus considérable, qu'on me fera peut-être au sujet des propositions de morale relâchée que j'attaque dans la dernière partie de mon ouvrage : car, ces propositions ayant été, à ce qu'on prétend, avancées par quantité de théologiens, même célèbres, la moquerie que j'en fais peut, dira-t-on, diffamer en quelque sorte ces théologiens, et causer ainsi une espèce de scandale dans l'église. A cela je réponds premièrement qu'il n'y a aucune des propositions que j'attaque qui n'ait été plus d'une fois condamnée par toute l'église, et tout récemment encore par deux des plus grands papes qui aient depuis long-temps rempli le saint-siége. Je dis en second lieu qu'à l'exemple de ces célèbres vicaires de Jésus-Christ, je n'ai point nommé les auteurs de ces propositions, ni aucun de ces théologiens dont on dit que je puis causer la diffamation, et contre lesquels même j'avoue que je ne puis rien décider, puisque je n'ai point lu ni ne suis d'humeur à lire leurs écrits : ce qui seroit pourtant absolument nécessaire pour prononcer sur les accusations que l'on forme contre eux; leurs accusateurs pouvant les avoir mal entendus, et s'être trompés dans l'intelligence des passages où ils prétendent que sont ces erreurs dont ils les accusent. Je soutiens en troisième lieu qu'il est contre la droite raison de penser que je puisse exciter quelque scandale dans l'église, en traitant de ridicules des propositions rejetées de toute l'église, et plus dignes encore, par leur absurdité, d'être sifflées de tous les fidèles, que réfutées sérieusement. C'est ce que je

me crois obligé de dire pour me justifier. Que si après cela il se trouve encore quelques théologiens qui se figurent qu'en décriant ces propositions j'ai eu en vue de les décrier eux-mêmes, je déclare que cette fausse idée qu'ils ont de moi ne sauroit venir que des mauvais artifices de l'équivoque, qui, pour se venger des injures que je lui dis dans ma pièce, s'efforce d'intéresser dans sa cause ces théologiens, en me faisant penser ce que je n'ai pas pensé, et dire ce que je n'ai point dit.

Voilà, ce me semble, bien des paroles, et peut-être trop de paroles employées pour justifier un aussi peu considérable ouvrage qu'est la satire qu'on va voir. Avant néanmoins que de finir, je ne crois pas me pouvoir dispenser d'apprendre aux lecteurs qu'en attaquant, comme je fais dans ma satire, ces erreurs, je ne me suis point fié à mes seules lumières, mais qu'ainsi que je l'ai pratiqué il y a environ dix ans, à l'égard de mon épître de l'Amour de Dieu, j'ai, non seulement consulté sur mon ouvrage tout ce que je connois de plus habiles docteurs, mais que je l'ai donné à examiner au prélat de l'église qui, par l'étendue de ses connoissances et par l'éminence de sa dignité, est le plus capable et le plus en droit de me prescrire ce que je dois penser sur ces matières; je veux dire M. le cardinal de Noailles, mon archevêque. J'ajouterai que ce pieux et savant cardinal a eu trois semaines ma satire entre les mains, et qu'à mes instantes prières, après l'avoir lue et relue plus d'une fois, il me l'a enfin rendue en me comblant d'éloges, et m'a assuré qu'il n'y avoit trouvé à redire

qu'un seul mot[1], que j'ai corrigé sur-le-champ, et sur lequel je lui ai donné une entière satisfaction. Je me flatte donc qu'avec une approbation si authentique, si sûre, et si glorieuse, je puis marcher la tête levée, et dire hardiment des critiques qu'on pourra faire désormais contre la doctrine de mon ouvrage, que ce ne sauroient être que de vaines subtilités d'un tas de misérables sophistes, formés dans l'école du mensonge, et aussi affidés amis de l'équivoque, qu'opiniâtres ennemis de Dieu, du bon sens, et de la vérité.

[1] Au vers 148. — Il s'agit de Socrate; et il y avoit d'abord.

Qu'un mortel, comme un autre, au mal déterminé.

Sur l'avis du cardinal, Boileau corrigea, et mit :

Qu'un mortel, par lui-même au seul mal entraîné.

SATIRE XII*.

Du langage françois bizarre hermaphrodite,
De quel genre te faire, équivoque maudite,
Ou maudit[1]? car sans peine aux rimeurs hasardeux
L'usage encor, je crois, laisse le choix des deux.

De la triste *Equivoque* il rougit d'être père,

a dit Voltaire, dans *le Temple du Goût*, où il rend d'ailleurs, et en vers dignes de Boileau, à celui qu'il appelle *le Maître en l'art d'écrire*, l'hommage le plus éclatant. Dans l'épître même qu'il lui adressa, en 1769, cette douzième satire est caractérisée,

D'un père sans vigueur avorton malheureux.

Clément de Dijon, qui se donna le double ridicule de *répondre* à Voltaire, et de le faire en vers, sans façon attribués à Boileau, poussa le courage plus loin encore : il se chargea de défendre cette *triste Équivoque*, contre la voix unanime des connoisseurs, qui l'avoit condamnée, et d'y découvrir *des beautés* que Boileau eût été probablement fort étonné d'y trouver. (*Quatrième Lett. à Volt.*, p. 101 et suiv.) Clément n'a converti personne ; mais le respect pour la mémoire d'un grand poëte nous prescrit d'avance le ton qu'il convient de prendre à l'égard d'une production généralement peu digne de son auteur ; mais dans laquelle on retrouve encore, quoique à de longs intervalles, sa touche ferme et vigoureuse, et cette facture savante, dont il avoit donné le précepte, et fourni tant d'exemples. Nous invitons seulement le lecteur à se rappeler de temps en temps que Boileau avoit soixante-neuf ans quand il composa cette satire.

[1] Boileau trouva, avec raison, très plaisant de débuter par l'embarras même où le jetoit *l'équivoque* d'un mot, indécis entre les deux genres. Au surplus, rien n'a changé depuis ; et *l'usage encore laisse le choix des deux.*

Tu ne me réponds rien. Sors d'ici, fourbe insigne,
Mâle aussi dangereux que femelle maligne,
Qui crois rendre innocents les discours imposteurs;
Tourment des écrivains, juste effroi des lecteurs;
Par qui de mots confus sans cesse embarrassée[1],
Ma plume, en écrivant, cherche en vain ma pensée.
Laisse-moi; va charmer de tes vains agréments
Les yeux faux et gâtés de tes louches amants;
Et ne viens point ici de ton ombre grossière
Envelopper mon style, ami de la lumière.
Tu sais bien que jamais chez toi, dans mes discours,
Je n'ai d'un faux brillant emprunté le secours:
Fuis donc. Mais non, demeure; un démon qui m'inspire
Veut qu'encore une utile et dernière satire,
De ce pas en mon livre exprimant tes noirceurs,
Se vienne, en nombre pair, joindre à ses onze sœurs[2];
Et je sens que ta vue échauffe mon audace.
Viens, approche: voyons, malgré l'âge et sa glace,
Si ma muse aujourd'hui sortant de sa langueur,
Pourra trouver encore un reste de vigueur.
Mais où tend, dira-t-on, ce projet fantastique?
Ne vaudroit-il pas mieux dans mes vers, moins caustique,

[1] Ce n'est pas sans dessein qu'un maître aussi savamment exercé dans son art que Boileau, a jeté dans ce vers une espèce de *confusion* et d'*embarras*. Il s'agissoit de peindre, et il a très bien peint, ce tourment de l'esprit, qui ne retrouve plus son idée (clairement aperçue d'abord) à travers le nuage des mots qui l'expriment *confusément*. C'est moins *la pensée* que cherche alors *la plume*, que les termes pour la rendre.

[2] Le nombre *douze* ne pouvoit être plus poétiquement exprimé.

Répandre de tes jeux le sel divertissant,
Que d'aller contre toi, sur ce ton menaçant,
Pousser jusqu'à l'excès ma critique boutade?
Je ferois mieux, j'entends, d'imiter Benserade[1].
C'est par lui qu'autrefois, mise en ton plus beau jour,
Tu sus, trompant les yeux du peuple et de la cour,
Leur faire, à la faveur de tes bluettes folles,
Goûter comme bons mots tes quolibets frivoles.
Mais ce n'est plus le temps : le public détrompé
D'un pareil enjouement ne se sent plus frappé.
Tes bons mots, autrefois délices des ruelles,
Approuvés chez les grands, applaudis chez les belles,
Hors de mode aujourd'hui chez nos plus froids badins,
Sont des collets montés et des vertugadins[2].

[1] Isaac de Benserade, Benseradde ou Bensserade (car il écrivit successivement son nom de ces trois manières), l'un des plus beaux esprits de la cour de Louis XIV. Il excelloit sur-tout dans les vers allégoriques, composés pour les ballets où figuroient les princes, les princesses, et le roi lui-même. Voici, par exemple, ceux qu'il avoit faits pour ce monarque, représentant le Soleil :

Je doute qu'on le prenne avec vous sur le ton
De Daphné ni de Phaéton,
Lui trop ambitieux, elle trop inhumaine :
Il n'est point là de piége où vous puissiez donner.
Le moyen de s'imaginer
Qu'une femme vous fuie, ou qu'un homme vous mène?

Il n'y a là d'esprit que ce qu'il en faut, pour faire sentir toute la finesse du rapprochement ; mais Benserade ne fut pas toujours aussi sage : témoins ses *Métamorphoses d'Ovide*, en rondeaux.

[2] Diminutif de *vertugade*, gros et large bourrelet que les femmes portoient sous leurs corps de robe. Le *vertugadin* s'attachoit à la ceinture, pour relever et soutenir les jupes : il étoit fait de

Le lecteur ne sait plus admirer dans Voiture[1]
De ton froid jeu de mots l'insipide figure.
C'est à regret qu'on voit cet auteur si charmant,
Et pour mille beaux traits vanté si justement,
Chez toi toujours cherchant quelque finesse aiguë,
Présenter au lecteur sa pensée ambiguë;
Et souvent du faux sens d'un proverbe affecté
Faire de son discours la piquante beauté.
Mais laissons là le tort qu'à ses brillants ouvrages[2]
Fit le plat agrément de tes vains badinages.
Parlons des maux sans fin que ton sens de travers[3],

toile grossière, tendue sur de forts fils de fer. Il a été remplacé par le *panier*, qui a disparu à son tour, depuis que la grace et l'élégance ont présidé à la toilette des belles.

[1] Personne, après Molière, n'a plus puissamment contribué que Boileau, à guérir *le lecteur* de cette *admiration* fanatique pour le faux bel esprit que Voiture avoit mis, et qui resta si longtemps à la mode. Appréciateur mieux éclairé par l'expérience, Boileau ne place plus ici Voiture *au rang d'Horace;* mais, arbitre toujours équitable, il n'en rend pas moins justice à *mille beaux traits*, semés dans ses *brillants ouvrages*, à peine connus de la génération actuelle. Ce qui y *brille* sur-tout, ce sont les sentiments de l'honnête homme; et les graces du badinage y cachent souvent une philosophie profonde.

[2] VAR. Mais laissons là le mal qu'à de tels discours jointe,
Tu fis, en mille endroits, sous le beau nom de *pointe*.

[3] Saint-Marc trouve, avec raison, cette transition *vicieuse*, en ce que le poëte passe en effet trop brusquement de la signification naturelle de l'*équivoque*, au sens plus vague dans lequel il lui plaît de l'employer, *pour toutes les sortes de méprises de l'esprit humain*. Quelques idées intermédiaires devoient remplir l'intervalle qui sépare ici le sens grammatical du mot, de l'extension morale qu'on lui prête.

Source de toute erreur, sema dans l'univers :
Et, pour les contempler jusque dans leur naissance,
Dès le temps nouveau-né, quand la Toute-Puissance
D'un mot forma le ciel, l'air, la terre, et les flots,
N'est-ce pas toi, voyant le monde à peine éclos,
Qui, par l'éclat trompeur d'une funeste pomme,
Et tes mots ambigus fis croire au premier homme
Qu'il alloit, en goûtant de ce morceau fatal,
Comblé de tout savoir, à Dieu se rendre égal [1] ?
Il en fit sur-le-champ la folle expérience.
Mais tout ce qu'il acquit de nouvelle science,
Fut que, triste et honteux de voir sa nudité [2],
Il sut qu'il n'étoit plus, grace à sa vanité,
Qu'un chétif animal pétri d'un peu de terre,
A qui la faim, la soif, par-tout faisoient la guerre,
Et qui, courant toujours de malheur en malheur [3],
A la mort arrivoit enfin par la douleur.
Oui, de tes noirs complots et de ta triste rage

[1] « Le serpent repartit à la femme : Assurément vous ne mour-« rez point; mais c'est que Dieu sait qu'aussitôt que vous aurez « mangé de ce fruit, vos yeux seront ouverts, et vous serez *comme* « *des dieux*, en *connoissant le bien et le mal.* » (*Genèse*, ch. III, ℣. 4-5.)

[2] « Adam lui répondit : J'ai entendu votre voix dans le para-« dis, et j'ai eu peur, *parceque j'étois nu;* c'est pourquoi je me « suis caché. » (Ibid., ℣. 10.)

[3] Cette pensée rappelle les beaux vers de Ducis (*OEdipe chez Admète*, act. III, sc. II) :

D'être heureux en naissant l'homme apporte l'envie :
Mais il n'est point, crois-moi, de bonheur dans la vie.
Il lui faut, d'âge en âge, en changeant de malheur,
Payer le long tribut qu'il doit à la douleur !

Le genre humain perdu fut le premier ouvrage :
Et bien que l'homme alors parût si rabaissé,
Par toi contre le ciel un orgueil insensé
Armant de ses neveux la gigantesque engeance,
Dieu résolut enfin, terrible en sa vengeance,
D'abîmer sous les eaux tous ces audacieux.
Mais avant qu'il lâchât les écluses des cieux,
Par un fils de Noé fatalement sauvée,
Tu fus, comme serpent, dans l'arche conservée.
Et d'abord poursuivant tes projets suspendus,
Chez les mortels restant encor tout éperdus,
De nouveau tu semas tes captieux mensonges,
Et remplis leurs esprits de fables et de songes.
Tes voiles offusquant leurs yeux de toutes parts,
Dieu disparut lui-même à leurs troubles regards.
Alors tout ne fut plus que stupide ignorance,
Qu'impiété sans borne en son extravagance :
Puis, de cent dogmes faux la superstition [1]
Répandant l'idolâtre et folle illusion,
Sur la terre en tout lieu disposée à les suivre,
L'art se tailla des dieux d'or, d'argent, et de cuivre ;
Et l'artisan lui-même, humblement prosterné
Aux pieds du vain métal par sa main façonné,
Lui demanda les biens, la santé, la sagesse.

[1] Pope (*Essai sur l'Homme*, ép. III, v. 246-68), donne à la *Superstition* une origine bien autrement importante que de misérables *équivoques* de mots ; et son alliance avec la tyrannie, pour exploiter l'univers à frais communs, est sans contredit l'un des plus beaux morceaux où la philosophie ait parlé, depuis Lucrèce, le langage de la poésie.

Le monde fut rempli de dieux de toute espèce :
On vit le peuple fou qui du Nil boit les eaux [1]
Adorer les serpents, les poissons, les oiseaux ;
Aux chiens, aux chats, aux boucs offrir des sacrifices ;
Conjurer l'ail, l'oignon, d'être à ses vœux propices ;
Et croire follement maîtres de ses destins
Ces dieux nés du fumier porté dans ses jardins.
Bientôt te signalant par mille faux miracles,
Ce fut toi qui par-tout fis parler les oracles [2] :
C'est par ton double sens dans leurs discours jeté

[1] On se rappelle les beaux vers de la satire VIII,

Cent fois la bête a vu l'homme hypocondre
Adorer le métal que lui-même il fit fondre,
. . . . . .
Et sur les bords du Nil les peuples imbéciles,
L'encensoir à la main, chercher les crocodiles.

Boileau s'applaudissoit, dit Brossette, d'avoir *dit deux fois* la même chose, *sans se copier*. Mais la manière de *dire* est tout en poésie ; et Boileau se dissimuloit sans doute l'extrême infériorité de cette seconde leçon. C'est ainsi qu'aux yeux de Corneille, mais de Corneille seulement,

Othon et *Suréna*
N'étoient point des cadets indignes de *Cinna*.

[2] Il faut convenir qu'il y avoit plus de subtilité que de raison à faire de *l'équivoque* l'auteur de la chute de l'homme, la cause du déluge et l'origine de l'idolâtrie ; mais l'auteur rentre ici à pleines voiles dans son sujet. Les oracles n'étoient, le plus souvent, que de misérables calembourgs. En voici un exemple : Crésus les ayant consultés sur l'issue de son expédition contre Cyrus, en reçut cette réponse : « Si Crésus passe l'Halys, *il renversera* un grand « empire. » Trompé par le sens *équivoque* du mot, Crésus passa le fleuve, et *renversa* en effet un empire ; mais ce fut le sien. (EUSÈBE, *Prép. évang.*, liv. V, ch. XX.)

Qu'ils surent, en mentant, dire la vérité,
Et sans crainte, rendant leurs réponses normandes,
Des peuples et des rois engloutir les offrandes.
Ainsi, loin du vrai jour par toi toujours conduit,
L'homme ne sortit plus de son épaisse nuit.
Pour mieux tromper ses yeux, ton adroit artifice
Fit à chaque vertu prendre le nom d'un vice;
Et par toi, de splendeur faussement revêtu,
Chaque vice emprunta le nom d'une vertu.
Par toi l'humilité devint une bassesse;
La candeur se nomma grossièreté, rudesse:
Au contraire, l'aveugle et folle ambition
S'appela des grands cœurs la belle passion;
Du nom de fierté noble on orna l'impudence,
Et la fourbe passa pour exquise prudence:
L'audace brilla seule aux yeux de l'univers;
Et pour vraiment héros, chez les hommes pervers,
On ne reconnut plus qu'usurpateurs iniques,
Que tyranniques rois censés grands politiques;
Qu'infames scélérats à la gloire aspirants,
Et voleurs, revêtus du nom de conquérants.
Mais à quoi s'attacha ta savante malice?
Ce fut sur-tout à faire ignorer la justice.
Dans les plus claires lois ton ambiguïté
Répandant son adroite et fine obscurité,
Aux yeux embarrassés des juges les plus sages
Tout sens devint douteux, tout mot eut deux visages;
Plus on crut pénétrer, moins on fut éclairci;
Le texte fut souvent par la glose obscurci:
Et, pour comble de maux, à tes raisons frivoles

L'éloquence prêtant l'ornement des paroles,
Tous les jours accablé sous leur commun effort,
Le vrai passa pour faux, et le bon droit eut tort.
Voilà comme, déchu de sa grandeur première,
Concluons, l'homme enfin perdit toute lumière,
Et, par tes yeux trompeurs se figurant tout voir,
Ne vit, ne sut plus rien, ne put plus rien savoir.
De la raison pourtant, par le vrai Dieu guidée,
Il resta quelque trace encor dans la Judée.
Chez les hommes ailleurs sous ton joug gémissants
Vainement on chercha la vertu, le droit sens :
Car, qu'est-ce, loin de Dieu, que l'humaine sagesse?
Et Socrate, l'honneur de la profane Gréce,
Qu'étoit-il en effet, de près examiné,
Qu'un mortel par lui-même au seul mal entraîné,
Et, malgré la vertu dont il faisoit parade,
Très équivoque ami du jeune Alcibiade[1]?
Oui, j'ose hardiment l'affirmer contre toi,
Dans le monde idolâtre, asservi sous ta loi,
Par l'humaine raison de clarté dépourvue
L'humble et vraie équité fut à peine entrevue :
Et, par un sage altier, au seul faste attaché[2],

[1] Madame Dacier fut très scandalisée du doute élevé, dans ce vers, sur la vertu de celui qu'elle appeloit *le plus saint personnage de la Grèce*. Mais Boileau est beaucoup plus réservé ici qu'Aristophane, dans sa comédie des *Nuées*, que mademoiselle Lefèvre avoit traduite et commentée, avant que d'être madame Dacier. Voyez les Notes, pag. 297.

[2] VAR. Et, faite avec un cœur au seul faste attaché,
La bonne action même au fond fut un péché.
Le bien même, le bien, au fond fut un péché.

Le bien même accompli souvent fut un péché.
Pour tirer l'homme enfin de ce désordre extrême,
Il fallut qu'ici-bas Dieu, fait homme lui-même,
Vînt du sein lumineux de l'éternel séjour
De tes dogmes trompeurs dissiper le faux jour.
A l'aspect de ce Dieu les démons disparurent;
Dans Delphes, dans Délos, tes oracles se turent[1] :
Tout marqua, tout sentit sa venue en ces lieux;
L'estropié marcha, l'aveugle ouvrit les yeux[2].
Mais bientôt contre lui ton audace rebelle,
Chez la nation même à son culte fidèle,
De tous côtés arma tes nombreux sectateurs,
Prêtres, pharisiens, rois, pontifes, docteurs.
C'est par eux que l'on vit la vérité suprême
De mensonge et d'erreur accusée elle-même,
Au tribunal humain le Dieu du ciel traîné,
Et l'auteur de la vie à mourir condamné.
Ta fureur toutefois à ce coup fut déçue,

[1] Les opinions des savants sont restées partagées sur la question de savoir s'il y avoit en effet du merveilleux, ou si tout n'étoit qu'imposture dans les *Oracles*. Voyez les savantes Dissertations du docteur Van-Dale; l'ingénieux abrégé qu'en a donné Fontenelle, sous le titre d'*Histoire des Oracles*, et la réponse du P. Baltus.

[2] On fit remarquer à Boileau qu'*estropié* est un terme vague et générique qui ne caractérise aucune infirmité particulière, mise en opposition, par exemple, avec la privation de la vue. Il corrigea successivement : *Le foible devint fort.* — *Le muet discourut.* Mais, peu satisfait de tous ces changements, il s'en tint à son premier vers, bien inférieur à celui-ci de La Motte, le seul que l'on ait retenu de son poëme sur *les Apôtres* :

Le muet parle au sourd, étonné de l'entendre.

Et pour toi ton audace eut une triste issue.
Dans la nuit du tombeau ce Dieu précipité
Se releva soudain tout brillant de clarté;
Et par-tout sa doctrine en peu de temps portée
Fut du Gange et du Nil et du Tage écoutée;
Des superbes autels à leur gloire dressés
Tes ridicules dieux tombèrent renversés:
On vit en mille endroits leurs honteuses statues
Pour le plus bas usage utilement fondues,
Et gémir vainement Mars, Jupiter, Vénus [1],
Urnes, vases, trépieds, vils meubles devenus.
Sans succomber pourtant tu soutins cet orage,
Et, sur l'idolâtrie enfin perdant courage,
Pour embarrasser l'homme en des nœuds plus subtils,
Tu courus chez Satan brouiller de nouveaux fils.
Alors, pour seconder ta triste frénésie,
Arriva de l'enfer ta fille l'hérésie.
Ce monstre, dès l'enfance à ton école instruit,
De tes leçons bientôt te fit goûter le fruit.
Par lui l'erreur toujours finement apprêtée,
Sortant pleine d'attraits de sa bouche empestée,
De son mortel poison tout courut s'abreuver,
Et l'église elle-même eut peine à s'en sauver.
Elle-même deux fois, presque toute arienne,
Sentit chez soi trembler la vérité chrétienne,
Lorsqu'attaquant le Verbe et sa divinité,
D'une syllabe impie un saint mot augmenté [2]

[1] L'intention poétique est encore là: mais les forces ont abandonné le poëte; *nervi deficiunt, animique.* (Hor., *Art poét.*, 26.)

[2] Var. D'une *adroite* syllabe, etc. — Cette *syllabe* est la diph-

Remplit tous les esprits d'aigreurs si meurtrières,
Et fit de sang chrétien couler tant de rivières.
Le fidèle, au milieu de ces troubles confus,
Quelque temps égaré, ne se reconnut plus;
Et dans plus d'un aveugle et ténébreux concile[1]
Le mensonge parut vainqueur de l'évangile.
Mais à quoi bon ici du profond des enfers,
Nouvel historien de tant de maux soufferts,
Rappeler Arius, Valentin, et Pélage[2],
Et tous ces fiers démons que toujours d'âge en âge
Dieu, pour faire éclaircir à fond ses vérités,
A permis qu'aux chrétiens l'enfer ait suscités?
Laissons hurler là-bas tous ces damnés antiques,

thongue οι, *adroitement* intercalée par les Ariens, dans le *saint mot* ὁμούσιος, qui signifie *de la même substance*, et dont ils faisoient ainsi ὁμ(οι)ούσιος, qui ne signifioit plus alors que *d'une substance semblable*. Hérésie monstrueuse, qui détruisoit la divinité de Jésus-Christ et occasiona de si grands troubles dans son Église, sous le règne de Constantin et de ses successeurs. La première leçon désignoit bien plus clairement l'arianisme :

> Tu fis, dans une guerre et si triste et si longue,
> Périr tant de chrétiens, *martyrs d'une diphthongue*.

[1] Dans celui, entre autres, de Bithynie, où Arius fut absous, par Eusèbe de Nicomédie, de l'excommunication lancée contre lui par le concile d'Alexandrie.

[2] Valentin, sectaire d'Alexandrie, s'efforça, vers le milieu du deuxième siècle de notre ère, de corrompre les dogmes du christianisme, en y introduisant les doctrines des *gnostiques*, espèce de sophistes, qui se piquoient d'une interprétation plus savante des saintes écritures. — Pélage, autre hérésiarque du cinquième siècle, nioit le péché originel et la nécessité de la grace. Il fut anathématisé par le pape Zozime, et banni par Honorius.

Et bornons nos regards aux troubles fanatiques
Que ton horrible fille ici sut émouvoir,
Quand Luther et Calvin, remplis de ton savoir,
Et soi-disant choisis pour réformer l'église,
Vinrent du célibat affranchir la prêtrise,
Et, des vœux les plus saints blâmant l'austérité,
Aux moines las du joug rendre la liberté.
Alors n'admettant plus d'autorité visible,
Chacun fut de la foi censé juge infaillible;
Et, sans être approuvé par le clergé romain,
Tout protestant fut pape, une bible à la main.
De cette erreur dans peu naquirent plus de sectes
Qu'en automne on ne voit de bourdonnants insectes
Fondre sur les raisins nouvellement mûris,
Ou qu'en toutes saisons sur les murs, à Paris,
On ne voit affichés de recueils d'amourettes,
De vers, de contes bleus, de frivoles sornettes,
Souvent peu recherchés du public nonchalant,
Mais vantés à coup sûr du Mercure galant.
Ce ne fut plus par-tout que fous anabaptistes,
Qu'orgueilleux puritains, qu'exécrables déistes;
Le plus vil artisan eut ses dogmes à soi,
Et chaque chrétien fut de différente loi.
La discorde, au milieu de ces sectes altières [1],
En tout lieu cependant déploya ses bannières;
Et ta fille, au secours des vains raisonnements
Appelant le ravage et les embrasements,

[1] Tout ce morceau, et l'esquisse rapide de la Saint-Barthélemi, qui le termine, rappellent les beaux jours de l'auteur, et ce qu'il nommoit lui-même le temps *de sa plus grande force poétique*.

Fit, en plus d'un pays, aux villes désolées,
Sous l'herbe en vain chercher leurs églises brûlées.
L'Europe fut un champ de massacre et d'horreur,
Et l'orthodoxe même, aveugle en sa fureur,
De tes dogmes trompeurs nourrissant son idée,
Oublia la douceur aux chrétiens commandée;
Et crut, pour venger Dieu de ses fiers ennemis,
Tout ce que Dieu défend légitime et permis.
Au signal tout-à-coup donné pour le carnage,
Dans les villes, par-tout, théâtres de leur rage,
Cent mille faux zélés, le fer en main courants,
Allèrent attaquer leurs amis, leurs parents,
Et, sans distinction, dans tout sein hérétique
Pleins de joie enfoncer un poignard catholique[1]:
Car quel lion, quel tigre, égale en cruauté
Une injuste fureur qu'arme la piété[2]?
Ces fureurs, jusqu'ici du vain peuple admirées[3],
Étoient pourtant toujours de l'église abhorrées;

[1] *Dans tout sein* est bien rude: mais le *poignard catholique* est admirable par l'énergie de l'expression et la profondeur de l'idée: c'étoit présenter en un seul mot le tableau et l'histoire de toutes les guerres déplorables où le sang humain a coulé, au nom et pour les intérêts prétendus d'un Dieu de paix!

[2] Boileau récitoit ordinairement, *qui se croit piété*. Il y avoit plus d'énergie dans l'expression, mais l'hémistiche étoit un peu dur; et le poëte sacrifia la force à l'harmonie: le grand point eût été de les concilier.

[3] J. B. Rousseau avoit retenu d'un exemplaire manuscrit de cette satire, la leçon suivante, qui *se lioit mieux*, selon lui, avec ce qui précède:

Ces fureurs toutefois, du vain peuple admirées,
Avoient été toujours de l'église abhorrées.

Et, dans ton grand crédit pour te bien conserver,
Il falloit que le ciel parût les approuver :
Ce chef-d'œuvre devoit couronner ton adresse.
Pour y parvenir donc, ton active souplesse,
Dans l'école abusant tes grossiers écrivains,
Fit croire à leurs esprits ridiculement vains
Qu'un sentiment impie, injuste, abominable,
Par deux ou trois d'entr'eux réputé soutenable,
Prenoit chez eux un sceau de probabilité
Qui même contre Dieu lui donnoit sûreté;
Et qu'un chrétien pouvoit, rempli de confiance,
Même en le condamnant, le suivre en conscience.
C'est sur ce beau principe, admis si follement,
Qu'aussitôt tu posas l'énorme fondement
De la plus dangereuse et terrible morale[1]
Que Lucifer, assis dans sa chaire infernale,
Vomissant contre Dieu ses monstrueux sermons,
Ait jamais enseignée aux novices démons.
Soudain, au grand honneur de l'école païenne,
On entendit prêcher dans l'église chrétienne
Que sous le joug du vice un pécheur abattu
Pouvoit, sans aimer Dieu ni même la vertu,
Par la seule frayeur au sacrement unie,
Admis au ciel, jouir de la gloire infinie;

[1] Pascal, que Boileau va suivre pas à pas dans cet exposé des doctrines jésuitiques, leur avoit prêté un tour bien plus vif, bien plus piquant. C'est lui qui est vraiment ici le poëte satirique: Boileau n'est que lourd, et sèchement didactique. Il nous suffira de renvoyer le lecteur aux *Provinciales* V, IX, XII, et XIV, d'où sont principalement tirées ces étranges propositions.

Et que, les clefs en main, sur ce seul passe-port,
Saint Pierre à tous venants devoit ouvrir d'abord.
Ainsi, pour éviter l'éternelle misère
Le vrai zèle au chrétien n'étant plus nécessaire,
Tu sus, dirigeant bien en eux l'intention,
De tout crime laver la coupable action.
Bientôt, se parjurer cessa d'être un parjure;
L'argent à tout denier se prêta sans usure;
Sans simonie, on put, contre un bien temporel,
Hardiment échanger un bien spirituel;
Du soin d'aider le pauvre on dispensa l'avare;
Et même chez les rois le superflu fut rare.
C'est alors qu'on trouva, pour sortir d'embarras,
L'art de mentir tout haut en disant vrai tout bas:
C'est alors qu'on apprit qu'avec un peu d'adresse
Sans crime un prêtre peut vendre trois fois sa messe;
Pourvu que, laissant là son salut à l'écart,
Lui-même en la disant n'y prenne aucune part:
C'est alors que l'on sut qu'on peut pour une pomme,
Sans blesser la justice, assassiner un homme:
Assassiner! ah! non, je parle improprement;
Mais que, prêt à la perdre, on peut innocemment,
Surtout ne la pouvant sauver d'une autre sorte,
Massacrer le voleur qui fuit et qui l'emporte.
Enfin ce fut alors que, sans se corriger,
Tout pécheur... Mais où vais-je aujourd'hui m'engager?
Veux-je d'un pape illustre[1], armé contre tes crimes,

[1] Innocent X, qui, après deux années de discussions, d'examen, et de conférences, donna, le 13 mai 1653, la bulle *Cum*

A tes yeux mettre ici toute la bulle en rimes;
Exprimer tes détours burlesquement pieux
Pour disculper l'impur, le gourmand, l'envieux;
Tes subtils faux-fuyants pour sauver la mollesse,
Le larcin, le duel, le luxe, la paresse;
En un mot, faire voir à fond développés
Tous ces dogmes affreux d'anathème frappés,
Que, sans peur débitant tes distinctions folles[1],
L'erreur encor pourtant maintient dans tes écoles?
Mais sur ce seul projet soudain puis-je ignorer
A quels nombreux combats il faut me préparer?
J'entends déja d'ici tes docteurs frénétiques
Hautement me compter au rang des hérétiques,
M'appeler scélérat, traître, fourbe, imposteur,
Froid plaisant, faux bouffon, vrai calomniateur;
De Pascal, de Wendrock[2] copiste misérable;
Et, pour tout dire enfin, janséniste exécrable.
J'aurai beau condamner, en tous sens expliqués,
Les cinq dogmes fameux par ta main fabriqués[3],

occasione, par laquelle il condamnoit les *cinq Propositions* extraites, ou soi-disant extraites de *Jansénius*.

VAR. Veux-je ici, rassemblant un corps de tes maximes,
Donner *Soto*, *Banez*, *Diana* mis en rimes?

[1] VAR. Que tous les jours, rempli de tes visions folles,
Plus d'un moine à long froc prêche dans tes écoles.
Que sans peur, etc.
L'erreur encor pourtant maintient dans tes écoles.

[2] Le célèbre Nicole a publié, sous le nom de *Wendrock*, une excellente traduction latine des *Lettres provinciales*.

[3] Les partisans de Jansénius soutenoient que les *cinq propositions* condamnées à Rome n'étoient point tirées de son livre,

Blâmer de tes docteurs la morale risible :
C'est, selon eux, prêcher un calvinisme horrible;
C'est nier qu'ici-bas par l'amour appelé
Dieu pour tous les humains voulut être immolé.
Prévenons tout ce bruit : trop tard, dans le naufrage,
Confus on se repent d'avoir bravé l'orage.
Halte-là donc, ma plume. Et toi, sors de ces lieux,
Monstre à qui, par un trait des plus capricieux,
Aujourd'hui terminant ma course satirique,
J'ai prêté dans mes vers une ame allégorique.
Fuis, va chercher ailleurs tes patrons bien-aimés,
Dans ces pays par toi rendus si renommés,
Où l'Orne épand ses eaux, et que la Sarthe arrose;
Ou, si plus sûrement tu veux gagner ta cause,
Porte-la dans Trévoux, à ce beau tribunal[1]

mais qu'elles étoient forgées à plaisir, et fort éloignées sur-tout des véritables sentiments de l'évêque d'Ypres : simple question de fait, qui devint la principale, tant que cette grave dispute occupa, faute de mieux, les esprits. Celle-là, du moins, ne coûta point de sang à l'humanité : particularité malheureusement digne de remarque, quand il s'agit de querelles religieuses !

[1] Nous avons sous les yeux l'article du *Journal de Trévoux* (année 1703, art. CXLIX, p. 1532), où l'on rend un compte, il est vrai, fort succinct, de l'édition de Boileau qui avoit paru deux ans auparavant; et nous y cherchons vainement ce qui put exalter à ce point l'humeur satirique du poëte. Nous y voyons, au contraire, Boileau honorablement qualifié des titres de *grand poëte*, de *premier satirique* de notre temps : on le félicite du parti qu'il a soutenu *en faveur des anciens*, et de la manière dont il les imite, etc., etc. Mais on cite, en les soulignant malicieusement, quelques passages de la préface, où le poëte remercie le public de *la complaisance* qu'il a eue d'acheter *tant de fois* des ouvrages *si peu dignes*

Où de nouveaux Midas un sénat monacal,
Tous les mois, appuyé de ta sœur l'ignorance,
Pour juger Apollon tient, dit-on, sa séance.

de son admiration. Ce petit trait de modestie parut vraisemblablement trop fort aux journalistes de Trévoux, pour être bien sincère : ils le firent remarquer ; et le poëte blessé ne pardonna pas la remarque.

Voilà donc tous les péchés satiriques de Boileau exactement passés en revue ! Quel est maintenant le lecteur de bonne foi qui ne lui pardonne volontiers de nous avoir un peu amusés aux dépens des Cotins et des Pradons ; quel est l'homme de goût, le véritable ami des lettres, qui ne lui sache un gré infini d'avoir *vengé la raison des attentats* de tant de sots réunis ; d'avoir fixé sur Corneille, Racine, et Molière, la mobilité de l'opinion contemporaine, et dicté en beaux vers les arrêts de la postérité ? Ne craignons pas de le dire : n'eût-il composé que les neuf premières satires, Boileau seroit encore le poëte par excellence, le seul modèle à suivre non seulement dans ce genre en particulier, mais le maître consommé dans l'art de plier la langue poétique à tous les tons ; de l'élever sans effort aux plus hautes conceptions, et de la faire descendre, sans jamais l'avilir, aux détails les plus communs. Ajoutez à ce mérite, jusqu'alors inconnu pour nous, celui d'avoir constamment respecté les bornes où doit s'arrêter la liberté satirique, sous peine de n'être plus qu'une coupable licence, qu'une offense antisociale, que les lois ont seules le droit de réprimer. L'exemple de cette sage, mais difficile modération, n'est pas ce que les successeurs prétendus de Boileau se sont le plus efforcés d'imiter. La satire n'a plus été, entre leurs mains, qu'un moyen et un instrument de vengeance personnelle ; l'ouvrage, qu'une occasion de l'exercer. C'est l'homme qu'ils poursuivoient ; c'est l'homme qu'ils ont cru immoler à leurs ressentiments particuliers. Boileau, au contraire, n'attaque jamais que l'écrivain ; n'a d'humeur que contre l'ouvrage, et de passion que pour le triomphe de la raison et de la vérité. Aussi, tous ses traits ont porté, parcequ'il frap-

poit à coup sûr, tandis que ceux des satiriques modernes ont le plus souvent manqué leur but, et sont même plus d'une fois revenus percer celui qui les avoit lancés.

ÉPITRES.

AVERTISSEMENT

SUR L'ÉPITRE I[1].

Je m'étois persuadé que la fable de l'huître, que j'avois mise à la fin de cette épître au roi, pourroit y délasser agréablement les lecteurs, qu'un sublime trop sérieux peut enfin fatiguer, joint que la correction que j'y avois mise sembloit me mettre à couvert d'une faute dont je faisois voir que je m'apercevois le premier : mais j'avoue qu'il y a eu des personnes de bon sens qui ne l'ont pas approuvée. J'ai néanmoins balancé long-temps si je l'ôterois, parcequ'il y en avoit plusieurs qui la louoient avec autant d'excès que les autres la blâmoient; mais enfin je me suis rendu à l'autorité d'un prince[2] non moins considérable par les lumières de son esprit que par le nombre de ses victoires. Comme il m'a déclaré franchement que cette fable, quoique très bien contée, ne lui sembloit pas digne du reste de l'ouvrage, je n'ai point résisté; j'ai mis une nouvelle fin[3] à ma pièce, et je n'ai pas cru, pour une vingtaine de vers, devoir me brouiller avec le premier capitaine de notre siècle. Au reste, je suis bien aise d'avertir le lecteur qu'il y a quantité de pièces impertinentes qu'on s'efforce de faire courir sous mon nom, et entre autres une satire

[1] Cet avertissement fut mis en 1672 à la tête de la seconde édition de la première épître.

[2] Condé. — [3] Les quarante derniers vers.

contre les maltôtes ecclésiastiques[1]. Je ne crains pas que les habiles gens m'attribuent toutes ces pièces, parceque mon style, bon ou mauvais, est aisé à reconnoître; mais comme le nombre des sots est grand, et qu'ils pourroient aisément s'y méprendre, il est bon de leur faire savoir que, hors les onze pièces[2] qui sont dans ce livre, il n'y a rien de moi entre les mains du public ni imprimé ni en manuscrit.

[1] Il faut offrir une idée des platitudes que la malveillance donnoit à la sottise, comme ouvrages de Boileau. Voici quelques vers de la satire dont il parle ici :

Tout le monde en naissant doit à la sacristie :
Il faut payer l'entrée et payer la sortie;
Enfin tous ces pasteurs, par un fatal accord,
Trouvent de quoi gagner en la vie, en la mort.
. . . . . .
Veut-on se marier? faut acheter un ban;
On en achète deux, le pasteur vous les vend :
Vous ne les aurez pas, s'il y manque une obole.
. . . . . .
Voulez-vous, vous dit-on, la grosse sonnerie?
C'est ainsi que vous dit une de ces harpyes.
Hé! messieurs les sonneurs, ne rougissez-vous point, etc.

[2] Le discours au roi, les neuf premières satires, et l'épître I. Boileau ne tient compte ici que de ses ouvrages *en vers* : le discours en prose sur la satire avoit paru dès 1668.

ÉPITRE I*.

AU ROI.

Grand roi, c'est vainement qu'abjurant la satire
Pour toi seul désormais j'avois fait vœu d'écrire.
Dès que je prends la plume, Apollon éperdu
Semble me dire : Arrête, insensé, que fais-tu?
Sais-tu dans quels périls aujourd'hui tu t'engages[1]?
Cette mer où tu cours est célèbre en naufrages.
Ce n'est pas qu'aisément, comme un autre[2], à ton char
Je ne pusse attacher Alexandre et César;

* Après la conquête de la Flandre en trois mois, et celle de la Franche-Comté en trois semaines, deux années d'une paix florissante laissoient à Colbert le loisir d'exécuter les grands projets qu'il avoit conçus, pour ranimer en France le goût des sciences et des arts, et féconder toutes les sources de la prospérité du royaume, en affranchissant l'industrie françoise de la dépendance de l'étranger. Ce fut pour seconder de si nobles desseins que Boileau composa cette épître, où il prouve qu'il est pour les princes un autre genre de gloire que celle qui résulte du succès de leurs armes. Elle fut présentée au roi, par mesdames de Thiange et de Montespan, un an environ après la signature du traité d'Aix-la-Chapelle.

[1] Var. Où vas-tu t'embarquer? regagne les rivages.

[2] Cet *autre* est le grand Corneille, qui avoit fait dire à Melpomène, dans le prologue d'*Andromède*, en parlant du roi, encore très jeune, à l'époque où cette pièce fut représentée (1650) :

Je lui montre Pompée, Alexandre, César,
Mais comme des héros attachés à son char;

Qu'aisément je ne pusse, en quelque ode insipide,
T'exalter aux dépens et de Mars et d'Alcide;
Te livrer le Bosphore, et, d'un vers incivil,
Proposer au sultan de te céder le Nil :
Mais, pour te bien louer, une raison sévère
Me dit qu'il faut sortir de la route vulgaire;
Qu'après avoir joué tant d'auteurs différents,
Phébus même auroit peur s'il entroit sur les rangs;
Que par des vers tout neufs, avoués du Parnasse,
Il faut de mes dégoûts justifier l'audace;
Et, si ma muse enfin n'est égale à mon roi,
Que je prête aux Cotins des armes contre moi.
Est-ce là cet auteur, l'effroi de la Pucelle,
Qui devoit des bons vers nous tracer le modèle,
Ce censeur, diront-ils, qui nous réformoit tous?
Quoi! ce critique affreux n'en sait pas plus que nous?
N'avons-nous pas cent fois, en faveur de la France,
Comme lui dans nos vers pris Memphis et Byzance[1],

Et tout ce haut éclat où je les fais paroître
Lui peint plus qu'ils n'étoient, et moins qu'il ne doit être.

Il rappela cette espèce de prédiction, en 1663, dans son *Remerciement au roi;* et c'est à ces derniers vers que Boileau fait allusion ici.

VAR. Ce n'est pas que ma main, comme un autre, à ton char,
Grand roi, ne pût tirer Alexandre et César;
Ne pût, sans se peiner dans quelque ode insipide, etc.

[1] Malherbe avoit dit, dans son *ode à la reine Marie de Médicis, sur sa bienvenue en France* :

O combien lors aura de veuves
La gent qui porte le *turban!*
Que de sang rougira les fleuves

Sur les bords de l'Euphrate abattu le turban,
Et coupé, pour rimer, les cédres du Liban?
De quel front aujourd'hui vient-il sur nos brisées,
Se revêtir encor de nos phrases usées?

Que répondrois-je alors? Honteux et rebuté,
J'aurois beau me complaire en ma propre beauté,
Et, de mes tristes vers admirateur unique,
Plaindre, en les relisant, l'ignorance publique:
Quelque orgueil en secret dont s'aveugle un auteur,
Il est fâcheux, grand roi, de se voir sans lecteur,
Et d'aller, du récit de ta gloire immortelle,
Habiller chez Francœur le sucre et la cannelle[1].

Qui lavent les pieds du *Liban!*
Que le Bosphore en ses deux rives
Aura de sultanes captives!
Et que de mères à Memphis,
En pleurant, diront la vaillance
De son courage et de sa lance,
Aux funérailles de leurs fils!

Mais ce n'est point aux beaux vers du père de notre poésie que Boileau fait cette allusion satirique : c'est aux ineptes imitateurs de Malherbe, qui croyoient reproduire son génie et sa manière, en se parant gauchement de quelques uns de ses hémistiches.

[1] Des juges délicats et amis des convenances ne voudroient point qu'il fût question d'*épicier*, de *sucre* et de *cannelle*, dans une pièce aussi noble par son objet que par la personne auguste à laquelle le poëte l'adresse. Mais Horace (*Épît. à Auguste*, v. 267) éprouve et témoigne également la crainte de voir un jour ses vers, indignes de leur sujet, servir d'enveloppe au poivre, à l'encens, etc.

Ne rubeam pingui donatus munere, et una
Cum scriptore meo capta porrectus aperta,
Deferar in vicum vendentem thus et odores.

Ainsi, craignant toujours un funeste accident,
J'imite de Conrart[1] le silence prudent :
Je laisse aux plus hardis l'honneur de la carrière,
Et regarde le champ, assis sur la barrière.
Malgré moi toutefois un mouvement secret
Vient flatter mon esprit, qui se tait à regret.
Quoi! dis-je tout chagrin, dans ma verve infertile,
Des vertus de mon roi spectateur inutile,
Faudra-t-il sur sa gloire attendre à m'exercer
Que ma tremblante voix commence à se glacer?
Dans un si beau projet, si ma muse rebelle
N'ose le suivre aux champs de Lille et de Bruxelle,
Sans le chercher au bord de l'Escaut et du Rhin,
La paix l'offre à mes yeux plus calme et plus serein.
Oui, grand roi, laissons là les siéges, les batailles :
Qu'un autre aille en rimant renverser des murailles;

Et piper, et quidquid chartis *amicitur* ineptis.

Ronsard avoit dit long-temps avant Boileau (*Épître à Jacques Grévin*), en parlant des méchants écrits de son temps :

Ils ne servent de rien, *qu'à donner des habits*
A la cannelle, au sucre, au gingembre, et au riz.

[1] VAR. Je garde, sur ton nom, un silence prudent.

Valentin Conrart, qui ne figura dans ce vers qu'après sa mort, arrivée en 1675, fut, pour ainsi dire, le père de l'académie françoise, composée d'abord de quelques amis, que sa probité, la douceur de ses mœurs et l'agrément de son esprit avoient rassemblés. Il n'a fait que très peu d'ouvrages; mais il n'étoit pas d'écrivain un peu célèbre à cette époque qui ne le consultât avec fruit. D'Ablancourt lui dédia son *Minucius Felix* et son *Lucien;* Costar, ses *Entretiens;* Ménage, ses *Origines de la langue françoise;* et Cassagues, sa *Rhétorique de Cicéron*. (*Hist. de l'Acad.*, p. 165.)

Et souvent, sur tes pas marchant sans ton aveu,
S'aille couvrir de sang, de poussière et de feu.
A quoi bon, d'une muse au carnage animée[1],
Échauffer ta valeur, déja trop allumée?
Jouissons à loisir du fruit de tes bienfaits,
Et ne nous lassons point des douceurs de la paix.
Pourquoi ces éléphants, ces armes, ce bagage[2],
Et ces vaisseaux tout prêts à quitter le rivage?
Disoit au roi Pyrrhus un sage confident,
Conseiller très sensé d'un roi très imprudent.
Je vais, lui dit ce prince, à Rome où l'on m'appelle.—
Quoi faire? — L'assiéger. — L'entreprise est fort belle,
Et digne seulement d'Alexandre ou de vous :

[1] Il faut nécessairement rétablir l'ellipse : *à quoi bon échauffer* encore (par les accents, les conseils) *d'une muse animée au carnage, ta valeur*, etc. Voilà ce qu'exige l'exactitude grammaticale, mais ce dont la poésie se dispense presque toujours avec avantage.

[2] Cette excellente leçon de sagesse donnée à l'imprudence, ce modèle achevé de dialogue, sont empruntés, et presque traduits mot pour mot de Plutarque. « Si Dieu nous fait la grace de vain-« cre les Romains, quel avantage tirerons-nous de notre victoire? « — Les Romains une fois vaincus, il n'y aura dans leur pays ni « ville barbare ni ville grecque qui ose nous résister : nous serons « d'abord maîtres de toute l'Italie. — Mais quand nous serons « maîtres de l'Italie, que ferons-nous? — Voilà la Sicile qui nous « tend les bras, etc. — Mais la Sicile prise, sera-ce la fin de nos « expéditions? — Au contraire, ce ne seront là que les préludes « de plus grandes entreprises. En effet, de la Sicile, qui est-ce « qui pourroit s'empêcher de passer en Afrique et à Carthage? — « Mais quand nous aurons tout conquis, que ferons-nous? — Ce « que nous ferons? nous vivrons en repos, nous passerons les « jours entiers en banquets, en conversations, en fêtes; nous ne « penserons qu'à nous réjouir. Eh! Seigneur, qu'est-ce qui nous

Mais, Rome prise enfin, seigneur, où courons-nous[1]? —
Du reste des Latins la conquête est facile. —
Sans doute, on les peut vaincre[2] : est-ce tout? — La Sicile
De là nous tend les bras, et bientôt sans effort
Syracuse reçoit nos vaisseaux dans son port. —
Bornez-vous là vos pas[3]? — Dès que nous l'aurons prise,
Il ne faut qu'un bon vent, et Carthage est conquise.
Les chemins sont ouverts : qui peut nous arrêter? —
Je vous entends, seigneur, nous allons tout dompter :
Nous allons traverser les sables de Libye,
Asservir en passant l'Égypte, l'Arabie;
Courir de-là le Gange en de nouveaux pays,
Faire trembler le Scythe aux bords du Tanaïs,
Et ranger sous nos lois tout ce vaste hémisphère.
Mais, de retour enfin, que prétendez-vous faire? —
Alors, cher Cinéas, victorieux, contents,
Nous pourrons rire à l'aise, et prendre du bon temps. —
Eh! seigneur, dès ce jour, sans sortir de l'Épire[4],

« empêche, dès aujourd'hui, de vivre en repos, de nous livrer « aux plaisirs de la table, de célébrer des fêtes, de nous réjouir? » (Plut., *Vie de Pyrrhus*, trad. de Dacier, tom. VI, pag. 33, édit. de 1811.)

[1] Var. Mais quand nous l'aurons prise, eh bien, que ferons-nous?

[2] Var. Fort bien, ils sont à nous.
Sans doute, ils sont à vous.

[3] Var. Nous-y voilà; suivons.
Vous arrêtez-vous là?
En demeurez-vous là?

[4] Horace dit à peu près la même chose à son ami Bullatius, liv. I, ép. XI, v. 29 :

Quod petis, hic est :

Du matin jusqu'au soir qui vous défend de rire?
Le conseil étoit sage et facile à goûter:
Pyrrhus vivoit heureux, s'il eût pu l'écouter.
Mais à l'ambition d'opposer la prudence,
C'est aux prélats de cour prêcher la résidence.
Ce n'est pas que mon cœur, du travail ennemi,
Approuve un fainéant sur le trône endormi:
Mais, quelques vains lauriers que promette la guerre,
On peut être héros sans ravager la terre.
Il est plus d'une gloire. En vain aux conquérants
L'erreur, parmi les rois, donne les premiers rangs [1];
Entre les grands héros ce sont les plus vulgaires.
Chaque siècle est fécond en heureux téméraires;
Chaque climat produit des favoris de Mars;
La Seine a des Bourbons, le Tibre a des Césars:
On a vu mille fois des fanges Méotides
Sortir des conquérants goths, vandales, gépides:
Mais un roi, vraiment roi, qui, sage en ses projets,
Sache en un calme heureux maintenir ses sujets;
Qui du bonheur public ait cimenté sa gloire,

Est Ulubris, animus si te non deficit æquus.

Or, Ulubre étoit une petite bourgade du Latium, aujourd'hui ensevelie sous les marais Pomptins.

[1] « Peut-être, dit La Harpe, y avoit-il quelque courage à parler ainsi au vainqueur de l'Espagne, au conquérant de la Flandre et de la Franche-Comté. Ce poëte, qu'on accuse de manquer de philosophie, en eut assez pour louer un roi *conquérant*, bien moins sur ses victoires que sur les réformes salutaires et les établissements utiles que l'on devoit à la sagesse de son gouvernement. »

Il faut, pour le trouver, courir toute l'histoire[1].
La terre compte peu de ces rois bienfaisants;
Le ciel à les former se prépare long-temps.
Tel fut cet empereur sous qui Rome adorée
Vit renaître les jours de Saturne et de Rhée;
Qui rendit de son joug l'univers amoureux;
Qu'on n'alla jamais voir sans revenir heureux[2];
Qui soupiroit le soir, si sa main fortunée[3]
N'avoit par ses bienfaits signalé la journée.
Le cours ne fut pas long d'un empire si doux[4].

[1] *Parcourir* eût été le mot de la prose; c'est pour cela que *courir* a dû être celui de la poésie

[2] Voltaire, dans la *Henriade*, ch. III, en parlant de Guise:

Le pauvre alloit le voir, et revenoit heureux.

[3] Suétone (*Vie de Titus*, ch. VIII): « Recordatus quondam su-« per cœnam, quod nihil cuiquam toto die præstitisset, *memora-« bilem illam*, *meritoque laudatam vocem* edidit: AMICI, DIEM « PERDIDI! » Ce que l'orateur Thémiste (*Disc.* VI) explique bien no-« blement: « Je n'ai pas *régné aujourd'hui* (*νὺν βεβασίλευκα*), puis-« que je n'ai fait aucun bien! » — Pope (*Essai sur l'Homme*, ép. IV, v. 146) a resserré en un seul, les deux beaux vers de Boileau. Il désigne Titus,

He, whose virtue sigh'd to lose a day.

[4] Titus ne régna que deux ans, deux mois, et quelques jours. Ausone l'en félicite dans l'épigramme suivante:

Felix imperio, felix brevitate regendi;
Expers civilis sanguinis, orbis amor.

Mais cette épigramme n'a point de sens, ou elle présente celui-ci, que Titus n'étoit pas plus qu'un autre à l'abri de la corruption du pouvoir, et qu'il est, par conséquent, trop heureux pour lui de n'avoir pas régné plus long-temps. Si c'est là ce qu'Ausone

Mais où cherché-je ailleurs ce qu'on trouve chez nous?
Grand roi, sans recourir aux histoires antiques,
Ne t'avons-nous pas vu dans les plaines belgiques,
Quand l'ennemi vaincu, désertant ses remparts,
Au-devant de ton joug couroit de toutes parts,
Toi-même te borner au fort de ta victoire,
Et chercher dans la paix une plus juste gloire?
Ce sont là les exploits que tu dois avouer;
Et c'est par là, grand roi, que je te veux louer.
Assez d'autres, sans moi [1], d'un style moins timide,
Suivront au champ de Mars ton courage rapide;
Iront de ta valeur effrayer l'univers,
Et camper devant Dôle au milieu des hivers [2].
Pour moi, loin des combats, sur un ton moins terrible,
Je dirai les exploits de ton régne paisible:
Je peindrai les plaisirs en foule renaissants;
Les oppresseurs du peuple à leur tour gémissants [3].

a voulu dire, il faut avouer que c'étoit faire un singulier éloge d'un prince surnommé par l'acclamation universelle, les *Délices du genre humain!*

[1] C'est pour la troisième fois que le poëte revient sur ces idées. Le besoin de transitions, et la difficulté de les trouver toujours heureuses, amènent ces répétitions, qui jettent dans le style une langueur inévitable.

[2] Ce fut le 2 février que le roi partit de Saint-Germain, avec le duc d'Enghien, fils du grand Condé, pour se mettre à la tête de l'armée déja rassemblée en Franche-Comté. Il alla assiéger Dôle en personne; la place ne tint que quatre jours, et le roi y entra le 14 février 1668.

[3] La chambre de justice, instituée en 1661, pour connoître des malversations des *traitants*, dans le recouvrement et l'administration des deniers publics.

On verra par quels soins ta sage prévoyance
Au fort de la famine entretint l'abondance :
On verra les abus par ta main réformés [1],
La licence et l'orgueil en tous lieux réprimés ;
Du débris des traitants ton épargne grossie ;
Des subsides affreux la rigueur adoucie ;
Le soldat, dans la paix, sage et laborieux ;
Nos artisans grossiers rendus industrieux ;
Et nos voisins frustrés de ces tributs serviles [2]
Que payoit à leur art le luxe de nos villes [3].

[1] Ce n'étoit point un éloge dicté par la flatterie. « Peu de jours, « en effet, après la disgrace de Fouquet, on vit avec surprise « Louis XIV *s'imposer à lui-même* tout le travail d'un surintendant « des finances. Il est vrai qu'il s'associa, pour cet emploi, Colbert, « qu'il nomma contrôleur-général ; mais s'il reçut de lui une in- « struction difficile, tout prouve qu'il étendit par des conceptions « hautes et judicieuses, l'esprit exact, habile, et vigilant de l'in- « tendant de Mazarin. » (*Biograph. univers.*, art. Louis XIV.)

[2] Les manufactures de draps d'Abbeville, de Sédan, de Louviers, et d'Elbeuf ; celles des étoffes de soie de Lyon et de Tours, se trouvèrent bientôt sans rivales en Europe. Le secret des manufactures de glaces et de plusieurs autres genres d'industrie fut enlevé aux Vénitiens, aux Pisans, aux Génois. Les tapisseries des Gobelins se montrèrent dignes de retracer les faits de ce grand règne ; et les tapis de la Savonnerie surpassèrent la magnificence du luxe oriental. Les arts qui ne sont que mécaniques se perfectionnèrent dans la même proportion, et avec la même célérité ; en sorte qu'un très petit nombre d'années mit l'industrie françoise au point de n'avoir plus que des leçons à donner, et des modèles à offrir à l'industrie des peuples voisins.

[3] Après ce vers, on lisoit les quatre suivants dans les premières éditions :

O que j'aime à les voir, de ta gloire troublés,
Se priver follement du secours de nos blés !

Tantôt je tracerai tes pompeux bâtiments [1],
Du loisir d'un héros nobles amusements.
J'entends déja frémir les deux mers étonnées
De voir leurs flots unis au pied des Pyrénées [2].
Déja de tous côtés la chicane aux abois
S'enfuit au seul aspect de tes nouvelles lois [3].
Oh! que ta main par là va sauver de pupilles!
Que de savants plaideurs désormais inutiles [4]!

Tandis que nos vaisseaux, par-tout maîtres des ondes,
Vont enlever pour nous les trésors des deux mondes.

[1] L'auteur désigne spécialement la colonnade du Louvre, qui s'élevoit alors d'après les dessins de Claude Perrault. Il est faux que ce magnifique monument ait excité la surprise et l'admiration du cavalier Bernin : cet artiste célèbre étoit retourné à Rome, lorsque le plan de Perrault fut mis sous les yeux du roi, et obtint la préférence sur celui qu'avoit proposé le cavalier, pendant son séjour à Paris. Mais son projet de réunir le Louvre aux Tuileries, par une galerie parallèle à l'ancienne, a été repris, et continue de s'achever.

[2] Par le canal de Languedoc, qui eût suffi pour illustrer un règne. La gloire de cette belle invention vient d'être récemment contestée à Paul Riquet, par le général Andréossi, qui la réclame pour son bisaïeul, François Andréossi. Les pièces de ce mémorable procès ont été mises sous les yeux du public, dans l'*Histoire du canal du midi*, par M. le général Andréossi; et dans l'*Histoire du canal de Languedoc*, par MM. de Caraman.

[3] Allusion à l'ordonnance sur la *Procédure civile*, qui avoit paru au mois d'avril 1667, et dont la précision et la clarté portèrent une lumière imprévue, mais désolante pour la chicane, dans le dédale obscur de l'ancienne jurisprudence.

[4] On lisoit, après ce vers,

Muse, abaisse ta voix : je veux les consoler,
Et d'un conte, en passant, il faut les régaler.

C'étoit une transition, pour amener la fable de l'*Huître*, à laquelle

Qui ne sent point l'effet de tes soins généreux?
L'univers sous ton régne a-t-il des malheureux?
Est-il quelque vertu, dans les glaces de l'Ourse,
Ni dans ces lieux brûlés où le jour prend sa source,
Dont la triste indigence ose encore approcher,
Et qu'en foule tes dons d'abord n'aillent chercher[1]?

l'auteur tenoit beaucoup, mais dont lui-même sentoit si bien l'inconvenance, *en cet endroit*, qu'il ajoutoit, immédiatement après l'avoir racontée :

> Mais quoi, j'entends déja quelque austère critique
> Qui trouve en cet endroit la fable un peu comique.
> Que veut-il? C'est ainsi qu'Horace dans ses vers
> Souvent délasse Auguste en cent styles divers;
> Et, selon qu'au hasard son caprice l'entraîne,
> Tantôt perce les cieux, tantôt rase la plaine.
> Revenons toutefois. Mais par où revenir? etc.

Il étoit difficile, en effet, de *revenir* de plus loin au véritable sujet de l'épître, l'éloge du roi, et sur-tout de la terminer avec la dignité convenable, après cette excursion maladroite dans le domaine de la fable et de la satire. Boileau fit donc très bien de supprimer toute cette fin, et mieux encore de lui substituer les beaux vers que nous lisons aujourd'hui.

[1] D'Olivet nous a conservé (*Hist. de l'Acad.*, p. 155) la liste des savants et des gens de lettres, premiers objets des libéralités de Louis XIV. On y remarque le bibliothécaire du Vatican, Allaci; le célèbre mathématicien Viviani; Vossius, Huyghens, Nicolas Heinsius, etc. Il s'en faut de beaucoup que la liste des François offre une suite de noms aussi honorables : on y trouve, à la vérité, Corneille, Fléchier, et Racine; mais confondus avec les Chapelain, les Cotin, les Boyer, etc. On y cherche vainement Boileau, et la raison en est bien simple : il n'avoit fait encore que des satires, dirigées contre ceux mêmes que le ministre avoit consultés. Quant à La Fontaine, on craignit probablement de blesser le ministre, en lui présentant le nom d'un homme trop dévoué à Fouquet, pour n'être pas au moins suspect à Colbert.

C'est par toi qu'on va voir les muses enrichies
De leur longue disette à jamais affranchies.
Grand roi, poursuis toujours, assure leur repos.
Sans elles un héros n'est pas long-temps héros :
Bientôt, quoi qu'il ait fait, la mort, d'une ombre noire,
Enveloppe avec lui son nom et son histoire.
En vain, pour s'exempter de l'oubli du cercueil,
Achille mit vingt fois tout Ilion en deuil;
En vain, malgré les vents, aux bords de l'Hespérie
Énée enfin porta ses dieux et sa patrie :
Sans le secours des vers, leurs noms tant publiés
Seroient depuis mille ans avec eux oubliés [1].
Non, à quelques hauts faits que ton destin t'appelle,
Sans le secours soigneux d'une muse fidéle
Pour t'immortaliser tu fais de vains efforts.
Apollon te la doit : ouvre-lui tes trésors.
En poëtes fameux rends nos climats fertiles :
Un Auguste aisément peut faire des Virgiles [2].

[1] J. B. Rousseau a reproduit ces mêmes idées, dans sa belle *Ode au prince Eugène* (livre II, ode II); et l'on peut dire que le disciple marche ici à côté du maître.

Mais combien de grands noms, couverts d'ombres funèbres,
Sans les écrits divins qui les rendent célèbres,
Dans l'éternel oubli languiroient inconnus!
. . . . . .
Non, non, sans le secours des filles de Mémoire,
Vous vous flattez en vain, partisans de la gloire,
D'assurer à vos noms un heureux souvenir :
Si la main des neuf Sœurs ne pare vos trophées,
Vos vertus étouffées
N'éclaireront jamais les yeux de l'avenir.

[2] La disette ou l'abondance des grands talents s'explique par

Que d'illustres témoins de ta vaste bonté
Vont pour toi déposer à la postérité!
Pour moi qui, sur ton nom déja brûlant d'écrire,
Sens au bout de ma plume expirer la satire,
Je n'ose de mes vers vanter ici le prix:
Toutefois si quelqu'un de mes foibles écrits
Des ans injurieux peut éviter l'outrage,
Peut-être pour ta gloire aura-t-il son usage.
Et comme tes exploits, étonnant les lecteurs,
Seront à peine crus sur la foi des auteurs,
Si quelque esprit malin les veut traiter de fables,
On dira quelque jour, pour les rendre croyables:
Boileau, qui, dans ses vers pleins de sincérité,
Jadis à tout son siècle a dit la vérité;
Qui mit à tout blâmer son étude et sa gloire,
A pourtant de ce roi parlé comme l'histoire [1].

le plus ou le moins de faveur et d'encouragement qu'on leur accorde. « Donnez-nous des Mécènes, s'écrioit Martial (livre VIII, épigr. LVI), et vous aurez des Virgiles:

Sint Mæcenates, non deerunt, Flacce, Marones:
Virgiliumque tibi vel tua rura dabunt.

Le mérite est caché: qui sait si, de nos temps,
Il n'est point, quoi qu'on dise, encor quelques talents?
Peut-être qu'un Virgile, un Cicéron sauvage,
Est chantre de paroisse, ou juge de village.

VOLT., *Ép. à un Ministre.*

Et dans le discours en vers *sur les évènements de l'année* 1744:

Louis fit des Boileaux: Auguste des Virgiles.

[1] Lorsque Boileau fut présenté pour la première fois à Louis XIV, qui avoit témoigné le desir de le voir, le roi, après lui avoir entendu réciter quelques fragments du *Lutrin*, auquel le poëte travailloit

encore, lui demanda quel étoit l'endroit de ses ouvrages qu'il estimoit le plus question toujours délicate, lors même qu'elle n'est pas embarrassante pour l'amour-propre. Boileau pria sa majesté de le dispenser de prononcer à cet égard, attendu qu'un auteur, et un poëte sur-tout, sont d'ordinaire d'assez mauvais juges dans leur propre cause. Mais le monarque ayant insisté, Boileau obéit, et lui récita les quarante derniers vers qui terminent cette épître, et qui n'étoient encore connus de personne. Ils firent, et devoient faire une impression sensible sur le prince. « Voilà qui est très « beau, dit-il; cela est admirable. Je vous louerois davantage, si « vous ne m'aviez pas tant loué *. Le public donnera à vos ouvrages « les éloges qu'ils méritent; mais ce n'est pas assez pour moi de « vous louer. Je vous donne une pension de deux mille livres; j'or- « donnerai à Colbert de vous la payer d'avance, et je vous accorde « le privilége pour l'impression de tous vos ouvrages. » Ainsi Boileau revint de la cour comblé d'éloges, d'honneurs, et de biens; mais, sorti bientôt de ce moment d'ivresse et d'enchatement, sa première réflexion, dit Brossette, fut un sentiment douloureux sur la perte de sa liberté, qu'il regardoit comme une suite inévitable des bienfaits dont il venoit d'être honoré.

* Le même mot, suivant L. Racine, auroit été dit à son père par Louis XIV, au sujet du bel éloge du roi, prononcé à la réception de Th. Corneille.

ÉPITRE II*.

A L'ABBÉ DES ROCHES.

A QUOI bon réveiller mes muses endormies,
Pour tracer aux auteurs des régles ennemies[1]!
Penses-tu qu'aucun d'eux veuille subir mes lois,
Ni suivre une raison qui parle par ma voix?
O le plaisant docteur, qui, sur les pas d'Horace,
Vient prêcher, diront-ils, la réforme au Parnasse!
Nos écrits sont mauvais; les siens valent-ils mieux?
J'entends déja d'ici Linière furieux[2]
Qui m'appelle au combat sans prendre un plus long terme.
De l'encre, du papier[3]! dit-il: qu'on nous enferme!

* Le desir de conserver la fable de *l'Huître et des Plaideurs*, que le bon goût, autant que le sentiment des convenances, avoient retranchée de *l'Épître au roi*, engagea Boileau à chercher un cadre où elle rentrât plus naturellement; et il adressa cette épître à l'abbé Des Roches, alors en procès avec ses moines, qui lui contestoient probablement quelques uns de ses privilèges, comme abbé commendataire. La vérité locale est parfaitement observée: la scène se passe en Normandie.

[1] L'auteur travailloit alors à son *Art poétique*.

[2] Il a déja été question de Linière dans la satire IX, où Boileau le cite comme un critique judicieux, qui avoit eu le courage d'attaquer Chapelain. Mais ses observations sur la fameuse épître du passage du Rhin excitèrent la bile de Despréaux, qui ne parla plus désormais de Linière qu'avec mépris, sans cesser néanmoins de l'obliger et de lui prêter même de l'argent, remboursé, pour l'ordinaire, en couplets satiriques contre le prêteur.

[3] Le stoïcien Crispinus provoque également Horace (liv. I,

Voyons qui de nous deux, plus aisé dans ses vers,
Aura plus tôt rempli la page et le revers!
Moi donc, qui suis peu fait à ce genre d'escrime,
Je le laisse tout seul verser rime sur rime,
Et, souvent de dépit contre moi s'exerçant,
Punir de mes défauts le papier innocent[1].
Mais toi, qui ne crains point qu'un rimeur te noircisse,
Que fais-tu cependant seul en ton bénéfice?
Attends-tu qu'un fermier, payant, quoiqu'un peu tard,
De ton bien pour le moins daigne te faire part?
Vas-tu, grand défenseur des droits de ton église,
De tes moines mutins réprimer l'entreprise?
Crois-moi, dût Auzanet[2] t'assurer du succès,
Abbé, n'entreprends point même un juste procès.

sat. IV, v. 14), et à-peu-près dans les mêmes termes :

Accipe, si vis,
Accipiam tabulas; detur nobis locus, hora,
Custodes; videamus uter plus scribere possit.

[1] Nous trouverons plus loin *un papier coupable.* C'est à la faveur de ces figures, sagement employées, que l'on donne au style de la force et de la dignité : c'est par leur abus qu'on le dégrade, et qu'on finiroit par l'avilir. Quelque hardie qu'elle semble au premier coup d'œil, l'*alliance des mots* n'est ici que le parfait rapport des idées.

[2] Barthélemy Auzanet, ou selon d'autres, Pierre Auzannet, jurisconsulte célèbre du dix-septième siècle. On distingue encore, dans la collection de ses œuvres, ses *Notes sur la coutume de Paris;* et ses *Observations* et *Mémoires sur l'étude de la jurisprudence.* Son intégrité et la droiture de son jugement étoient telles, que, dans les procès les plus importants, on s'en rapportoit d'ordinaire à ses conseils, ou à son arbitrage. Il mourut en 1683, âgé de quatre-vingt-deux ans, et honoré par Louis XIV du brevet de conseiller d'état.

N'imite point ces fous dont la sotte avarice
Va de ses revenus engraisser la justice;
Qui, toujours assignant, et toujours assignés [1],
Souvent demeurent gueux, de vingt procès gagnés.
Soutenons bien nos droits: sot est celui qui donne.
C'est ainsi devers Caen, que tout Normand raisonne [2] :
Ce sont là les leçons dont un père manceau
Instruit son fils novice au sortir du berceau.
Mais pour toi, qui, nourri bien en-deçà de l'Oise,
As sucé la vertu picarde et champenoise,
Non, non, tu n'iras point, ardent bénéficier,
Faire enrouer pour toi Corbin [3] ni Le Mazier.

[1] Il me semble que le contraste de ces deux hémistiches, où le mot, en présence du mot, le provoque, lui répond, et en est provoqué à son tour, représente assez bien l'acharnement de deux plaideurs qui se renvoient mutuellement les *assignations* qu'ils se sont adressées :

Obnixi non cedere, dum gravis, aut hos,
Aut hos versa fuga victor dare terga subegit.
Géorg., IV, v. 84.

Mais *demeurent gueux, de vingt procès gagnés*, n'est pas seulement une beauté de diction; c'est une grande leçon de prudence, qui n'a cependant converti encore aucun plaideur.

[2] *Caen que*, est un peu dur; mais Brossette prétend que c'est une espèce de *normanisme*, à dessein employé par l'auteur, auquel il eût été facile de mettre : *C'est ainsi que vers Caen tout bas Normand*, etc.

[3] Jacques Corbin, avocat qui jouissoit de quelque réputation au barreau. Il avoit plaidé sa première cause à quatorze ans, de manière à exciter l'enthousiasme du parlement; ce qui inspira au caustique Martinet, autre avocat justement célèbre, l'épigramme suivante :

Vidimus attonito puerum garrire senatu :
Bis pueri, puerum qui stupuere, senes.

Toutefois, si jamais quelque ardeur bilieuse
Allumoit dans ton cœur l'humeur litigieuse,
Consulte-moi d'abord, et, pour la réprimer,
Retiens bien la leçon que je te vais rimer.

Un jour, dit un auteur, n'importe en quel chapitre[1],
Deux voyageurs à jeun[2] rencontrèrent une huître.
Tous deux la contestoient[3], lorsque dans leur chemin
La Justice passa, la balance à la main[4].

[1] On ne peut, dit Le Brun, raconter ni plus rapidement, ni plus naïvement.

[2] Cette circonstance est digne de remarque ; elle ajoute du prix à *l'huître*, et motive la chaleur de la contestation. Elle a une autre cause dans La Fontaine ; l'huître étoit fraîche ; le flot *venoit de l'apporter* sur le sable ; et, si le fabuliste ne nous annonce point ses deux pélerins *à jeun*, il fait mieux : il nous peint leur appétit, qui lui fournit ces jolis vers :

> Ils l'avalent des yeux, du doigt ils se la montrent.
> . . . . . .
> L'un se baissoit déja pour ramasser la proie :
> L'autre le pousse, et dit, etc.

[3] Boileau a, sans contredit, le mérite de la précision sur La Fontaine : mais la *contestation* est si bien décrite par ce dernier ; le dialogue qu'elle amène est si plaisant, et le vers qui le termine,

> Vous l'avez vue, et moi je l'ai sentie,

est si heureux, si bien dans les mœurs et le style de la chicane, que l'on seroit très fâché que La Fontaine nous eût fait grace de la moindre circonstance.

[4] La Fontaine substitua le juge *Perrin Dandin* au personnage allégorique de la *Justice ;* et Boileau lui reprochoit d'avoir, en cela, manqué de justesse, « attendu que ce ne sont pas les *juges*, mais la «*justice*, qui ruine les plaideurs en frais. »—*La balance à la main*, annonce d'avance le jugement, qui va donner *à chacun une écaille :* il est vrai qu'elle sera vide ; mais il est, du reste, impossible de prononcer avec plus *d'équité.*

Devant elle à grand bruit ils expliquent la chose.
Tous deux avec dépens veulent gagner leur cause.
La Justice, pesant ce droit litigieux,
Demande l'huître, l'ouvre, et l'avale à leurs yeux;
Et par ce bel arrêt terminant la bataille:
Tenez; voilà, dit-elle, à chacun une écaille.
Des sottises d'autrui nous vivons au palais.
Messieurs, l'huître étoit bonne. Adieu. Vivez en paix [1].

[1] Ces deux derniers vers paroissoient *plus plaisants* à Champfort que ceux de La Fontaine: mais *sans dépens*, est un trait excellent, et plus finement satirique que celui de Boileau, qui dit tout crûment, *Nous vivons des sottises d'autrui.* Conclusion: la fable de La Fontaine est parfaite d'un bout à l'autre: ce qui n'empêche pas celle de Boileau d'avoir aussi son mérite: mais le genre naïf n'étoit pas le sien; et celui qui l'a possédé à un degré si désespérant pour ses imitateurs, avoit déja dit:

Ne forçons point notre talent;
Nous ne ferions rien avec grace.

ÉPITRE III.

A ANTOINE ARNAULD *.

Oui, sans peine, au travers des sophismes de Claude [1],
Arnauld, des novateurs tu découvres la fraude [2],
Et romps de leurs erreurs les filets captieux.
Mais que sert que ta main leur dessille les yeux,

* Antoine Arnauld, l'une des plus grandes lumières du dix septième siècle, avoit hérité de son père, la force de l'ame, la sévérité des principes, et la haine pour les jésuites. C'étoit entrer en guerre en entrant dans le monde : aussi la vie de ce grand docteur ne fut-elle qu'une suite presque non interrompue de combats, alternativement livrés aux protestants et aux jésuites, que son zèle confondit trop souvent avec les véritables ennemis de la religion. Il termina à Bruxelles, le 8 août 1694, âgé de quatre-vingt-trois ans, une carrière si orageuse, et malheureuse, dit Voltaire, d'après les idées ordinaires qui mettent le malheur dans l'exil et la pauvreté, sans considérer la gloire, les amis et une vieillesse saine, qui furent le partage de cet homme fameux.

[1] Bossuet l'appeloit « *le plus subtil de tous les hommes* à éluder « les décisions qui l'incommodoient. » Formidable appui du parti protestant, dont il étoit l'ame et l'oracle; digne adversaire des Bossuet, des Nicole, et des Arnauld, il mérita, par ses qualités personnelles, l'estime de ceux mêmes qui le combattoient. Obligé de quitter Paris en vingt-quatre heures, par suite de la révocation de l'édit de Nantes, il se retira en Hollande, et mourut à La Haye, en 1687. Triste conformité de destinées avec son illustre antagoniste, le grand Arnauld!

[2] Allusion au fameux *Traité de la Perpétuité de la foi*, etc., compté avec raison dans le très petit nombre d'ouvrages qui ont mérité

Si toujours dans leur ame une pudeur rebelle,
Près d'embrasser l'église, au prêche les rappelle?
Non, ne crois pas que Claude, habile à se tromper,
Soit insensible aux traits dont tu le sais frapper;
Mais un démon l'arrête [1], et, quand ta voix l'attire,
Lui dit: Si tu te rends, sais-tu ce qu'on va dire?
Dans son heureux retour lui montre un faux malheur,
Lui peint de Charenton l'hérétique douleur [2];

de survivre aux discussions théologiques de cette mémorable époque. Ce n'est pas seulement un excellent livre de controverse; c'est un corps complet de doctrine, discutée avec la plus lumineuse clarté, appuyée de raisonnements sans réplique, et dans un style digne du sujet. Nicole et l'abbé Renaudot s'étoient associés au docteur Arnauld, pour la composition de ce bel ouvrage.

[1] Voilà probablement ce qui a fait prétendre au compilateur Faydit (*Remarques sur Virgile*, page 346, n° CXIII) que le ministre Claude reconnut, à l'article de la mort, la vérité de la religion catholique; mais qu'il craignit la honte d'une rétractation. Il leva, dit-on, vers le ciel des yeux mouillés de pleurs, et les baissa bientôt en soupirant:

Quæsivit cœlo lucem, ingemuitque reperta!

Mais n'en seroit-il pas de cette anecdote comme d'une foule d'autres, rassemblées sans goût et sans choix dans ce singulier ouvrage, qui n'est, sous un titre purement littéraire, qu'un recueil d'historiettes de tous les tons et de tous les genres, et toujours appuyées, bien ou mal, de citations de Virgile ou d'Homère?

[2] On a justement admiré la beauté de cette épithète, l'*hérétique douleur*, pour la douleur des *hérétiques*; mais Pradon trouvoit (*nouvelles Remarques*, page 58) que ce langage n'étoit ni *chrétien*, ni même *françois*; et lui opposoit avec le même goût, les montagnes *plaintives*, reprochées à Brébeuf. Comme s'il y avoit lieu ici au moindre rapprochement!

Et, balançant Dieu même en son ame flottante[1],
Fait mourir dans son cœur la vérité naissante.
Des superbes mortels le plus affreux lien,
N'en doutons point, Arnauld, c'est la honte du bien[2].
Des plus nobles vertus cette adroite ennemie
Peint l'honneur à nos yeux des traits de l'infamie,
Asservit nos esprits sous un joug rigoureux,
Et nous rend l'un de l'autre esclaves malheureux.
Par elle la vertu devient lâche et timide.
Vois-tu ce libertin en public intrépide[3],

[1] Voltaire, dans *Zaïre*, act. V, sc. x :

Tu balançais son Dieu, dans son cœur alarmé.

[2] C'est cette lâche pusillaminité qui nous ôte jusqu'à la force de choisir, de délibérer même entre le bien et le mal, et nous précipite souvent malgré nous dans l'oubli et le mépris des devoirs les plus sacrés. C'est cette molle déférence pour l'opinion des autres, cette crainte mal entendue d'un vain *qu'en dira-t-on*, qui ne nous permet plus d'avoir un avis sur l'objet en lui-même le plus indifférent, et, à plus forte raison, sur ceux qui compromettent nos plus chers intérêts. C'est ce qui fait qu'*Alceste* enveloppe indistinctement tous les hommes dans sa haine :

Les uns, parcequ'ils sont méchants et malfaisants ;
Et les autres, pour être aux méchants complaisants.

[3] « Les *esprits forts*, dit La Bruyère, chap. XVI, savent-ils qu'on « les appelle ainsi *par ironie?* quelle plus grande *foiblesse*, que d'être « incertains quel est le principe de son être, de ses sens, de ses « connoissances, et quelle en doit être la fin? — N'y a-t-il pas « plus de *force* et de grandeur, à recevoir dans notre esprit l'idée « d'un être supérieur à tous les êtres, qui les a tous faits, et à « qui tous se doivent rapporter? d'un être souverainement par- « fait, qui est pur, qui n'a point commencé, et qui ne peut finir; « dont notre ame est l'image, et, si j'ose dire, une portion, comme « esprit et comme immortelle? »

Qui prêche contre un Dieu que dans son ame il croit?
Il iroit embrasser la vérité qu'il voit:
Mais de ses faux amis il craint la raillerie,
Et ne brave ainsi Dieu que par poltronnerie [1].
C'est là de tous nos maux le fatal fondement.
Des jugements d'autrui nous tremblons follement;
Et, chacun l'un de l'autre adorant les caprices,
Nous cherchons hors de nous nos vertus et nos vices [2].
Misérables jouets de notre vanité,
Faisons au moins l'aveu de notre infirmité.
A quoi bon, quand la fièvre en nos artères brûle [3],
Faire de notre mal un secret ridicule?

[1] « Rien n'est plus lâche, dit Pascal (*Pensées*, part. II, art. 2), « que de faire le brave contre Dieu. »

[2] Le premier inconvénient de cette foiblesse morale, que le poëte combat ici, est d'effacer insensiblement dans l'homme les traits de son caractère primitif, et de l'asservir en esclave aux impressions bonnes ou mauvaises qu'il reçoit des autres: c'est le néant de l'ame. Perse ne veut pas que l'on se cherche ailleurs que chez soi; *Ne te quæsiveris extra* (sat. I, v. 7). Et d'accord avec lui, Pascal dit aussi que l'esprit doit régner *chez soi*, *non ailleurs*. (*Pens.*, part. I, art. 9.)

[3] Telle est la tyrannie de cette *maîtresse d'erreur* (Pascal), l'opinion, qu'elle nous fait apporter dans les maux du corps la dissimulation avec laquelle nous nous efforçons de cacher les plaies de notre ame. Quel supplice, que cet état perpétuel de mensonge avec soi-même! Voulez-vous être heureux, dit Horace à son ami Quintius (liv. I, ép. XVI, v. 17 et suiv.), soyez ce que vous êtes en effet:

Tu recte vivis, si curas esse, quod audis:
Sed vereor, ne cui de te plus, quam tibi, credas...
Neu, si te populus sanum recteque valentem
Dictitet, occultam febrem sub tempus edendi
Dissimules, donec manibus tremor incidat unctis.

Le feu sort de vos yeux petillants et troublés,
Votre pouls inégal marche à pas redoublés;
Quelle fausse pudeur à feindre vous oblige?
Qu'avez-vous? Je n'ai rien[1]. Mais... Je n'ai rien, vous dis-je;
Répondra ce malade à se taire obstiné.
Mais cependant voilà tout son corps gangrené;
Et la fièvre, demain se rendant la plus forte,
Un bénitier aux pieds va l'étendre à la porte[2].
Prévenons sagement un si juste malheur.
Le jour fatal est proche, et vient comme un voleur[3].
Avant qu'à nos erreurs le ciel nous abandonne,
Profitons de l'instant que de grace il nous donne.
Hâtons-nous; le temps fuit, et nous traîne avec soi:
Le moment où je parle est déja loin de moi[4].

[1] Perse, sat. III, v. 94, met en scène un malade; et son dialogue avec le médecin a fourni à Boileau l'idée de celui-ci:

> Heus, bone, tu palles! — Nihil est. — Videas tamen istud
> Quidquid id est: surgit tacite tibi lutea pellis, etc.

[2] C'est le dénouement du petit drame de Perse: toujours rebelle aux sages conseils du médecin, le malade ne tarde pas à payer son obstination de sa vie:

> Tandemque beatulus alto
> Compositus lecto, crassisque lutatus amomis,
> In portam rigidos calces extendit.
> Ibid., 103.

[3] Comparaison fréquemment empruntée par l'auteur même de l'Évangile, et, après lui, par saint Paul, ép. I, *aux frères de Thessalonique*, ch. V, ℣. 2: *dies Domini, sicut fur in nocte, ita veniet.*

[4] Ce beau vers, qui exprime si bien, par la légèreté des dactyles qui le composent, la fuite rapide du temps, fit sur le docteur Arnauld une telle impression de vérité, qu'il se leva brusquement de son siège, et mit, pour ainsi dire, le vers en action, en

Mais quoi! toujours la honte en esclaves nous lie!
Oui, c'est toi qui nous perds, ridicule folie:
C'est toi qui fis tomber le premier malheureux,
Le jour que, d'un faux bien sottement amoureux,
Et n'osant soupçonner sa femme d'imposture,
Au démon, par pudeur, il vendit la nature[1].
Hélas! avant ce jour qui perdit ses neveux[2],
Tous les plaisirs couroient au-devant de ses vœux.
La faim aux animaux ne faisoit point la guerre:

marchant à grands pas dans la chambre, et répétant sans cesse: *le moment où je parle*, etc. Boileau a évidemment ici l'avantage sur Perse, qui avoit dit, sat. v, v. 153:

Vive memor leti; fugit hora: hoc quod loquor, inde est.

Les repos trop fréquents, et la chute un peu lourde, *inde est*, détruisent nécessairement, en gênant la marche du vers, l'effet que devoit y produire l'accumulation des syllabes brèves, que le poëte avoit multipliées à dessein.

[1] Ce ne fut point par *pudeur*, ce fut par présomption, et dans l'espoir superbe de se rendre, comme dit Pascal, *centre de lui-même*, et de s'*égaler* au Créateur, par le desir de trouver en lui seul sa félicité. Mais il se dissimuloit à lui-même les motifs de sa conduite; et quand Dieu lui en demanda compte, il n'allégua pour excuse que trop de complaisance pour sa femme, qu'il n'avoit point eu le courage d'affliger par un refus. (*Genèse*, ch. III, ℣. 12.) Milton a tiré un parti sublime de cette circonstance. Voyez les livres IX et X du *Paradis perdu*, et la belle traduction de Delille.

[2] La révolution instantanée, opérée dans la nature entière, et la douleur qu'elle ressentit de la chute de nos premiers parents, sont énergiquement décrites par Milton dans ces beaux vers:

Earth felt the wound; and nature from her seat,
Sighing through all her works, gave signs of woe,
That all was lost.

P. L. B., IX, v. 782.

Le blé, pour se donner, sans peine ouvrant la terre[1],
N'attendoit point qu'un bœuf pressé de l'aiguillon
Traçât à pas tardifs un pénible sillon[2] :
La vigne offroit par-tout des grappes toujours pleines,
Et des ruisseaux de lait serpentoient dans les plaines[3].
Mais dès ce jour Adam, déchu de son état,

[1] Ovide, livre premier des *Métamorphoses*, v. 101 et suiv. :

Ipsa quoque immunis, rastroque intacta, nec ullis
Saucia vulneribus, per se dabat omnia tellus;
Contentique cibis, nullo cogente, creatis,
Arbuteos fœtus, montanaque fraga legebant, etc.

Régnier avoit déja imité à sa manière, sat. VI, ces passages de Virgile et d'Ovide :

Quand le mari de Rhée, au siècle d'innocence,
Gouvernoit doulcement le monde en son enfance;
Que la terre de soy le froment rapportoit :
Que le chesne, de manne et de miel dégouttoit,
Que tout vivoit en paix, etc.

[2] Ce vers et quelques autres de ce beau morceau, sont restés comme un modèle classique du parti qu'un grand poëte peut tirer de notre langue, pour peindre, par l'harmonie imitative des sons, par le choix et la place des mots. Virgile lui-même, écrivant dans une langue bien plus riche, bien plus féconde en ressources de ce genre, n'est pas plus heureux que Boileau, dans la peinture du taureau, gémissant sous le joug de la charrue :

Depresso incipiat jam tum mihi taurus aratro
Ingemere.
Géorg., I, 45.

et Delille, dans sa traduction, lutte avec un égal succès, et contre Virgile et contre Boileau :

Que j'entende le bœuf gémir sous l'aiguillon.

[3] Ovide, *Métamorph.*, liv. I, v. 111 :

Flumina jam lactis, jam flumina nectaris ibant.

D'un tribut de douleur paya son attentat.
Il fallut qu'au travail son corps rendu docile
Forçât la terre avare à devenir fertile.
Le chardon importun hérissa les guérets [1];
Le serpent venimeux rampa dans les forêts;
La canicule en feu désola les campagnes [2];
L'aquilon en fureur gronda sur les montagnes.
Alors, pour se couvrir durant l'âpre saison,
Il fallut aux brebis dérober leur toison.
La peste en même temps, la guerre et la famine [3],

[1] Marmontel, d'ailleurs homme d'esprit, critique fin et judicieux, mais qui avoit, comme on sait, le malheur de ne pas apprécier Boileau, trouve, et condamne *une négligence* dans ce qui fait précisément la beauté de ce vers, la rencontre, un peu *importune*, il est vrai, mais amenée à dessein, des nasales *on im*. Marmontel eût mieux fait de remarquer avec quel bonheur le poëte françois s'étoit emparé de l'expression pittoresque de Virgile; *segnisque horreret in arvis carduus*. Son observation eût été d'un homme de goût; et sa critique est digne de Pradon ou de Desmarets.

[2] Ovide, ibid., v. 119:

> Tum primum siccis aër fervoribus ustus
> Canduit, et ventis glacies adstricta pependit:
> Tum primum subiêre domos, etc.

[3] Horace, liv. I, od. III, v. 30 :

> Macies, et nova febrium
> Terris incubuit cohors.

Voyez dans Milton, liv. XI, v. 477 et suiv., le passage, célèbre dans son genre, où l'archange Michel, développant sous les yeux d'Adam le triste tableau des suites de sa faute, le transporte dans un hospice qui rassemble toutes les misères de l'humanité souffrante. C'est l'un des endroits du poëme où le génie du traducteur françois s'est montré le plus étonnant.

Des malheureux humains jurèrent la ruine.
Mais aucun de ces maux n'égala les rigueurs
Que la mauvaise honte exerça dans les cœurs.
De ce nid à l'instant sortirent tous les vices.
L'avare, des premiers en proie à ses caprices,
Dans un infame gain mettant l'honnêteté,
Pour toute honte alors compta la pauvreté [1].
L'honneur et la vertu n'osèrent plus paroître;
La piété chercha les déserts et le cloître [2].
Depuis on n'a point vu de cœur si détaché
Qui par quelque lien ne tînt à ce péché.
Triste et funeste effet du premier de nos crimes!
Moi-même, Arnauld, ici, qui te prêche en ces rimes,
Plus qu'aucun des mortels par la honte abattu,
En vain j'arme contre elle une foible vertu.
Ainsi toujours douteux, chancelant, et volage,

[1] Tous les commentateurs de Boileau s'accordent à dire que ce vers désigne l'archevêque de Reims, Charles-Maurice Le Tellier, prélat d'ailleurs recommandable par toutes les vertus de son rang et de son état, à part le détachement apostolique des biens de ce monde. Il avoit son tarif de *l'honnêteté* des gens : c'étoit dix mille livres de rente. On pouvoit dire de lui, comme de l'avare Staterius :

Credidit ingens
Pauperiem vitium.
HOR., liv. II, sat. III, v. 91.

Comme il s'informoit un jour de la probité de quelqu'un, « Mon« seigneur, dit Boileau, il s'en faut de quatre mille livres de rente « qu'il soit un honnête homme. »

[2] *Paroître.* — *Cloître.* Rimes alors suffisantes, mais inadmissibles aujourd'hui que l'usage a déterminé pour les yeux, comme pour l'oreille, la prononciation du mot *paroître*.

A peine du limon où le vice m'engage
J'arrache un pied timide et sors en m'agitant,
Que l'autre m'y reporte et s'embourbe à l'instant [1].
Car si, comme aujourd'hui, quelque rayon de zèle
Allume dans mon cœur une clarté nouvelle,
Soudain, aux yeux d'autrui s'il faut la confirmer,
D'un geste, d'un regard, je me sens alarmer;
Et, même sur ces vers que je te viens d'écrire,
Je tremble en ce moment de ce que l'on va dire [2].

[1] Fidèle à son excellente méthode de faire d'abord le second vers du distique, Boileau avoit trouvé sans peine,

Que l'autre m'y reporte, et s'embourbe à l'instant.

Mais il s'agissoit de terminer le vers précédent, et Racine lui-même y avoit renoncé, lorsqu'une heureuse inspiration dicta à son ami : *et sors en m'agitant;* qui a le double mérite d'ajouter à l'idée, et de compléter l'image, dont Horace (liv. II, sat. VII, v. 26) n'avoit fourni que les premiers traits :

Aut quia non firmus rectum defendis, et hæres,
Nequicquam cœno cupiens evellere plantam.

[2] Plutarque ne se borne pas, dans son petit *Traité de la fausse honte,* à signaler tous les désordres qui résultent de cette disposition vicieuse : il s'occupe des moyens de les réparer ou même de les prévenir. Il faut distinguer, parmi les excellents préceptes qu'il donne à cet égard, celui qui consiste à se rappeler sans cesse, afin de les éviter, les fautes qu'une fausse pudeur a pu nous faire commettre. (*Œuvres morales de Plutarque*, trad. de Ricard, tom. VII, p. 35.) Boileau, au contraire, se contente de montrer le mal, sans indiquer le remède : il laisse la question au point où il l'a trouvée, et le lecteur aussi embarrassé que lui.

AVERTISSEMENT

IMPRIMÉ EN 1672

A LA TÊTE DE L'ÉPITRE IV.

Je ne sais si les rangs de ceux qui passèrent le Rhin à la nage devant Tholus sont fort exactement gardés dans le poëme que je donne au public; et je n'en voudrois pas être garant, parceque franchement je n'y étois pas, et que je n'en suis encore que fort médiocrement instruit. Je viens même d'apprendre en ce moment que M. de Soubise, dont je ne parle point, est un de ceux qui s'y est le plus signalé. Je m'imagine qu'il en est ainsi de beaucoup d'autres, et j'espère de leur faire justice dans une autre édition. Tout ce que je sais, c'est que ceux dont je fais mention ont passé des premiers. Je ne me déclare donc caution que de l'histoire du fleuve en colère, que j'ai apprise d'une de ses naïades, qui s'est réfugiée dans la Seine. J'aurois bien pu aussi parler de la fameuse rencontre qui suivit le passage: mais je la réserve pour un poëme à part. C'est là que j'espère rendre aux mânes de M. de Longueville [1] l'honneur que tous les écri-

[1] Charles-Pâris de Longueville, qui fut véritablement le dernier duc de Longueville, étoit, dit l'abbé de Choisy, le prince le mieux fait, le plus aimable, et le plus magnifique de son temps. Il entra d'abord dans l'état ecclésiastique; mais il ne tarda pas à le quit-

vains lui doivent, et que je peindrai cette victoire qui fut arrosée du plus illustre sang de l'univers; il faut un peu reprendre haleine pour cela[1].

ter, pour suivre la carrière des armes, dans laquelle il se distingua. Il étoit question de le faire roi de Pologne, quand il périt si malheureusement au passage du Rhin, par suite d'une imprudence qui entraîna la perte d'un grand nombre de gentilshommes, et mit en danger la vie du grand Condé son oncle, accouru à son secours, et qui eut la douleur de le voir immoler sous ses yeux. Voyez, sur la mort de Longueville, les *Lettres de Sévigné* des 17, 20 juin, et 3 juillet 1672.

[1] Il est fâcheux que Boileau n'ait pas donné de suite à cette excellente idée. L'essai qu'il venoit de faire de ses forces dans le genre héroïque nous promettoit un bel ouvrage de plus.

ÉPITRE IV.

AU ROI *.

En vain pour te louer ma muse toujours prête
Vingt fois de la Hollande a tenté la conquête :
Ce pays, où cent murs n'ont pu te résister,
Grand roi, n'est pas en vers si facile à dompter.
Des villes que tu prends les noms durs et barbares
N'offrent de toutes parts que syllabes bizarres ;
Et, l'oreille effrayée [1], il faut depuis l'Issel,

* Louis XIV n'avoit point pardonné aux Hollandois leur prépondérance momentanée dans les affaires de l'Europe ; leur intervention au congrès d'Aix-la-Chapelle, qui avoit borné ses conquêtes, en le forçant de rendre la Franche-Comté, à peine soumise à ses armes. Sa fierté naturelle s'indignoit, non seulement de subir la loi des circonstances, mais de la recevoir d'un état tel que la Hollande ; et la conquête en fut immédiatement résolue. Quatre ans de préparatifs ostensibles et de négociations secrètes mirent le roi en état de l'entreprendre, au mois d'avril 1672, à la tête d'une armée formidable, commandée sous lui par Turenne, le prince de Condé, et les ducs (depuis maréchaux) de Luxembourg et de Chamilli.

Le passage du Rhin étoit l'évènement le plus poétique de cette campagne : Boileau en fit le sujet de cette belle épître, qui, inspirée par l'enthousiasme pour la gloire du roi et l'honneur du nom françois, suivit de près l'action mémorable qu'elle célébroit avec tant de pompe et de noblesse.

[1] Var. Pour trouver un beau mot, des rives de l'Issel,
Il faut, toujours bronchant, courir jusqu'au Tessel.
. . . . . Il faut, depuis l'Issel,

Pour trouver un beau mot courir jusqu'au Tessel [1].
Oui, par-tout de son nom chaque place munie
Tient bon contre le vers, en détruit l'harmonie.
Et qui peut sans frémir aborder Woërden [2]?
Quel vers ne tomberoit au seul nom de Heusden?
Quelle muse à rimer en tous lieux disposée
Oseroit approcher des bords du Zuiderzée?
Comment en vers heureux assiéger Doësbourg,
Zutphen, Wageninghen, Harderwic, Knotzembourg [3]?

Sans pouvoir s'arrêter, etc. —
On a beau s'exciter; il faut depuis l'Issel,
Pour trouver un beau mot, etc. —

Ce ne fut que près de trente ans après, dans l'édition de 1701, que Boileau trouva l'heureuse correction, *Et, l'oreille effrayée*, qui prouve avec quel soin il revenoit sans cesse sur ceux mêmes de ses ouvrages que l'estime publique avoit en quelque sorte consacrés.

[1] L'Yssel (*Isala*), petite rivière des Pays-Bas : elle prend sa source en Allemagne, dans le duché de Clèves, reçoit les eaux du Rhin par le canal de Drusus, et se jette ensuite dans le Zuyder-Zée. — Le *Texel*, petite île dans la Nord-Hollande, à l'embouchure du Zuyder-Zée, et à dix-huit lieues d'Amsterdam.

[2] Voltaire, *Épître à la duchesse du Maine*, sur la victoire de Laufelt :

Boileau pâlit au seul nom de *Woerden :*
Que diroit-il, si, non loin d'*Helderen*,
Il eût fallu suivre entre *les Deux-Nèthes*
Bathiani, si savant en retraites;
Avec d'Estrée *à Rosmal* s'avancer?
Le nom du roi charme toujours l'oreille :
Mais que *Laufelt* est rude à prononcer!

[3] Le poëte anglois Prior s'égaya beaucoup, trente-deux ans après, dans une épître satirique, adressée à Boileau lui-même, sur l'étrange barbarie de ces noms flamands et hollandois, et leur

Il n'est fort, entre ceux que tu prends par centaines,
Qui ne puisse arrêter un rimeur six semaines :
Et par-tout sur le Whal, ainsi que sur le Leck [1],
Le vers est en déroute, et le poëte à sec.
Encor si tes exploits, moins grands et moins rapides,
Laissoient prendre courage à nos muses timides,
Peut-être avec le temps, à force d'y rêver,
Par quelque coup de l'art nous pourrions nous sauver.
Mais, dès qu'on veut tenter cette vaste carrière,
Pégase s'effarouche et recule en arrière :
Mon Apollon s'étonne ; et Nimégue est à toi,

opposa avec une vaniteuse complaisance les noms plus nobles, en effet, et plus harmonieux, de *Louis*, d'*Eugène*, d'*Anna*, de *Tamise*, de *Bleinheim*, etc. C'est dans cette même épître que se trouvent les deux vers fameux cités par Voltaire :

Satirique flatteur, toi qui pris tant de peine,
Pour chanter que Louis n'a point passé le Rhin.

Il y a dans l'anglois :

When thy young muse invok'd the tuneful Nine,
To say how Louis did not pass the Rhine.

[1] On peut reprocher au poëte de s'être un peu trop arrêté sur cette circonstance, très petite assurément, de la difficulté d'enchâsser heureusement de pareils mots dans ses vers ; et d'avoir attaché un prix trop marqué à cette espèce de tour de force. C'est glacer maladroitement le lecteur dès l'entrée ; il y a, ce me semble, bien plus de noblesse, de chaleur, et d'entraînement, dans ce début du *Poëme de Fontenoy* :

O vous, Gloire, Vertu, déesses de mon roi,
Redoutable Bellone, et Minerve chérie,
Passion des grands cœurs, amour de la patrie,
Pour couronner Louis prêtez-moi vos lauriers !
Enflammez mon esprit du feu de nos guerriers, etc.

Que ma muse est encore au camp devant Orsoi.
Aujourd'hui toutefois mon zèle m'encourage :
Il faut au moins du Rhin tenter l'heureux passage.
Un trop juste devoir veut que nous l'essayons[1].
Muses, pour le tracer cherchez tous vos crayons :
Car, puisqu'en cet exploit tout paroît incroyable,
Que la vérité pure y ressemble à la fable,
De tous vos ornements vous pouvez l'égayer.
Venez donc, et sur-tout gardez bien d'ennuyer :
Vous savez des grands vers les disgraces tragiques ;
Et souvent on ennuie en termes magnifiques.
Au pied du mont Adule[2], entre mille roseaux[3],
Le Rhin tranquille, et fier du progrès de ses eaux,

[1] VAR. Le malheur sera grand, si nous nous y noyons.
Il fait beau s'y noyer, si nous nous y noyons.

[2] C'est ici que le poëte commence à se montrer véritablement digne de son héros, de son sujet, et de son talent. L'imposante et tranquille harmonie de ces beaux vers fait entendre *le bruit flatteur* de cette onde, encore foible et pacifique à sa source : *l'urne penchante* fait image ; et tout le morceau paroît avoir été conçu, exécuté en présence même de l'un de ces groupes admirables, dont l'heureuse copie orne et enrichit les jardins de nos rois. — *Le Rhin, tranquille et fier,* etc. ; ce grand fleuve a sa source dans cette partie des *Alpes Rhétiennes*, nommée aujourd'hui *le Saint-Gothard*, autrefois *Adula*. Boileau a dû préférer, comme plus poétique, l'ancienne dénomination.

[3] Cette image est un peu vague ; Virgile est bien plus exact dans sa peinture, lorsque nous représentant (*Énéide*, liv. VIII, v. 31) le dieu du Tibre qui apparoît à Énée, il ceint son front d'une tresse de roseaux :

Huic Deus ipse loci, fluvio Tyberinus amœno,
Populeas inter senior se attollere frondes

Appuyé d'une main sur son urne penchante,
Dormoit au bruit flatteur de son onde naissante :
Lorsqu'un cri, tout-à-coup suivi de mille cris,
Vient d'un calme si doux retirer ses esprits.
Il se trouble, il regarde, et par-tout sur ses rives
Il voit fuir à grands pas ses naïades craintives,
Qui toutes accourant vers leur humide roi,
Par un récit affreux redoublent son effroi.
Il apprend qu'un héros, conduit par la victoire,
A de ses bords fameux flétri l'antique gloire [1] ;
Que Rheinberg et Wesel, terrassés en deux jours [2],
D'un joug déja prochain menacent tout son cours.
Nous l'avons vu, dit l'une, affronter la tempête
De cent foudres d'airain tournés contre sa tête.
Il marche vers Tholus [3], et tes flots en courroux
Au prix de sa fureur sont tranquilles et doux.
Il a de Jupiter la taille et le visage [4] ;

Visus : eum tenuis glauco velabat amictu
Carbasus, et crines umbrosa tegebat arundo.

Cette description a servi, et méritoit de servir de modèle à tous ceux qui, depuis Virgile, ont peint les fleuves et leurs divinités.

[1] Molière condamnoit ce vers, comme injurieux pour la personne du roi, dont il sembloit que la présence *flétrît* les bords du fleuve. Vainement Boileau représenta à son ami que ce sont les Naïades qui parlent, et qui ont dû parler dans cette circonstance. Molière ne se rendit point ; et peut-être plus d'un lecteur sera-t-il de son avis.

[2] Rheinberg, Orsoi, Wesel, Burick, furent prises presque aussitôt qu'investies.

[3] Ou plutôt Tolhuis, village des Pays-Bas, sur le Rhin, au-dessous du fort de Schenck.

[4] C'est le *Jupiter* foudroyant d'Homère, auquel il compare

Et, depuis ce Romain dont l'insolent passage
Sur un pont en deux jours [1] trompa tous tes efforts,
Jamais rien de si grand n'a paru sur tes bords [2].
Le Rhin tremble et frémit à ces tristes nouvelles ;
Le feu sort à travers ses humides prunelles.

(*Iliad.*, liv. II, v. 478) Agamemnon à la tête de son armée ; il lui donne de plus les armes de Mars, la stature et la force de Neptune :

Ὄμματα καὶ κεφαλὴν ἴκελος Διὶ τερπικεραύνῳ,
Ἄρεϊ δὲ ζώνην, στέρνον δὲ Ποσειδάωνι.

Ce que Louis Racine traduit (*Réflexions sur la Poésie*, chap. II) :

Il a de Jupiter le front et les regards ;
La force de Neptune, et la taille de Mars.

[1] César ne parlè point du temps que son armée, composée au moins de trente mille hommes, mit à passer le Rhin ; mais il dit bien positivement que *dix jours* lui suffirent pour rassembler, disposer, et mettre en œuvre les matériaux nécessaires à la construction d'un pont, d'autant plus difficile à établir, que le fleuve est plus profond et plus rapide à Cologne, où il le traversa. Voyez *les Commentaires de César, Guerres des Gaules*, liv. IV, ch. XVI, XVII, et XVIII ; et les notes, sur ce passage, de *Turpin de Crissé*.

[2] On ne sera pas fâché de voir comment le grand Corneille, âgé alors de plus de soixante-six ans, a développé en beaux vers la pensée de Boileau :

On voit errer par-tout ces ombres redoutables,
Qu'arrêtèrent jadis ces bords impénétrables ;
Drusus est à leur tête, et se poste au fossé
Que pour joindre l'Issel au Rhin il a tracé ;
Varus le suit tout pâle, et semble dans ces plaines
Chercher le reste affreux des légions romaines :
Son vengeur après lui, le grand Germanicus,
Vient voir comme on vaincra ceux qu'il n'a point vaincus.

C'est ainsi que ce vieil athlète retrouvoit et *ranimoit son audace*, suivant l'expression même de Boileau, pour célébrer la gloire de la France, et l'humiliation de ses ennemis.

C'est donc trop peu, dit-il, que l'Escaut en deux mois[1]
Ait appris à couler sous de nouvelles lois;
Et de mille remparts mon onde environnée
De ces fleuves sans nom suivra la destinée!
Ah! périssent mes eaux! ou par d'illustres coups
Montrons qui doit céder des mortels ou de nous.
A ces mots, essuyant sa barbe limoneuse[2],
Il prend d'un vieux guerrier la figure poudreuse.
Son front cicatrisé rend son air furieux;
Et l'ardeur du combat étincelle en ses yeux.
En ce moment il part; et, couvert d'une nue,
Du fameux fort de Schenck prend la route connue.
Là, contemplant son cours, il voit de toutes parts
Ses pâles défenseurs par la frayeur épars:
Il voit cent bataillons qui, loin de se défendre,
Attendent sur des murs l'ennemi pour se rendre.
Confus, il les aborde; et renforçant sa voix:
Grands arbitres, dit-il, des querelles des rois[3],

[1] Conquête de la Flandre espagnole, en 1667.

[2] Des connoisseurs d'un goût pur et sévère n'ont point approuvé cette image du fleuve personnifié, *essuyant sa barbe;* et l'épithète *limoneuse* leur a paru au-dessous de la dignité du sujet. Ce n'est point ainsi, ont-ils dit, qu'Homère nous décrit (*Iliade*, liv. XXI, v. 233 et suiv.) le Scamandre en fureur soulevant tous ses flots contre Achille; appelant le Simoïs à son secours; opposant leurs efforts réunis à la fougue impétueuse d'un seul guerrier; et ne cédant la victoire qu'à Junon, qui a déchaîné contre eux tous les feux de Vulcain. Voilà les tableaux qui s'offroient à la muse du poëte françois, et qu'il étoit capable de reproduire dignement.

[3] VAR. Du destin de deux rois.

Allusion amèrement ironique à la conduite des Hollandois, en

Est-ce ainsi que votre ame, aux périls aguerrie,
Soutient sur ces remparts l'honneur et la patrie?
Votre ennemi superbe, en cet instant fameux,
Du Rhin, près de Tholus, fend les flots écumeux:
Du moins en vous montrant sur la rive opposée
N'oseriez-vous saisir une victoire aisée?
Allez, vils combattants, inutiles soldats [1];
Laissez là ces mousquets trop pesants pour vos bras;
Et, la faux à la main, parmi vos marécages [2],
Allez couper vos joncs et presser vos laitages;
Ou, gardant les seuls bords qui vous peuvent couvrir,
Avec moi, de ce pas, venez vaincre ou mourir.
Ce discours d'un guerrier que la colère enflamme
Ressuscite l'honneur déja mort en leur ame;

1668, et sur-tout à la médaille qu'ils avoient fait frapper, et dans laquelle ils prenoient ce titre orgueilleux d'*arbitres*, entre deux rois puissants : CONCHLIATIS REGIBUS.

[1] Corneille, dans le poëme déja cité, adresse les mêmes reproches aux défenseurs du Rhin :

Cette noble valeur, autrefois si connue,
Cette digne fierté, qu'est-elle devenue?
Quand sur terre et sur mer vos combats obstinés
Brisoient les rudes fers à vos mains destinés;
Quand vos braves Nassaus, quand Guillaume et Maurice,
Quand Henri vous guidoit dans cette illustre lice :
Quand du sceptre danois vous paroissiez l'appui,
N'aviez-vous que les cœurs, que les bras d'aujourd'hui?

[2] Il y a ici une légère incohérence entre le rapport des mots et celui des idées. L'image de *la faux à la main* est très juste, quand il s'agit de *couper des joncs:* mais elle ne l'est plus pour *presser des laitages*. Boileau le sentoit, et avouoit avec franchise que non seulement il n'avoit pu *dire mieux*, mais qu'il lui avoit été impossible de *dire autrement*.

Et, leurs cœurs s'allumant d'un reste de chaleur,
La honte fait en eux l'effet de la valeur.
Ils marchent droit au fleuve, où Louis en personne[1],
Déja prêt à passer, instruit, dispose, ordonne.
Par son ordre Gramont[2] le premier dans les flots
S'avance, soutenu des regards du héros:
Son coursier, écumant sous son maître intrépide,
Nage tout orgueilleux de la main qui le guide.
Revel le suit de près : sous ce chef redouté
Marche des cuirassiers l'escadron indompté.
Mais déja devant eux une chaleur guerrière
Emporte loin du bord le bouillant Lesdiguière,
Vivonne, Nantouillet, et Coislin, et Salart;
Chacun d'eux au péril veut la première part:
Vendôme, que soutient l'orgueil de sa naissance,
Au même instant dans l'onde impatient s'élance :
La Salle, Béringhen, Nogent, d'Ambre, Cavois,

[1] Ce fut en effet sous les yeux du roi et par les ordres de M. le Prince, que s'effectua ce fameux passage, le 12 juin 1672.

[2] « Le comte de Guiche (fils du maréchal de Gramont) a fait « une action dont le succès le couvre de gloire; car, si elle eût « tourné autrement, il eût été criminel. Il se charge de reconnoî- « tre si la rivière est guéable; il dit que oui : elle ne l'est pas; des « escadrons entiers passent à la nage, sans se déranger. Il est « vrai qu'il passe le premier : cela ne s'est jamais hasardé; cela « réussit, il enveloppe des escadrons et les force à se rendre, etc. (Madame DE SÉVIGNÉ, *Lett. du* 3 *juillet* 1672.) — Un autre Gramont périt glorieusement soixante et douze ans après, à la bataille de Fontenoy, au moment où il alloit recevoir des mains de son roi,

Le sceptre des guerriers, honneur de sa mémoire.

VOLT., *Poëme de Fontenoy*.

Fendent les flots tremblants sous un si noble poids.
Louis, les animant du feu de son courage,
Se plaint de sa grandeur qui l'attache au rivage[1].
Par ses soins cependant trente légers vaisseaux[2]
D'un tranchant aviron déja coupent les eaux :
Cent guerriers s'y jetant signalent leur audace.
Le Rhin les voit d'un œil qui porte la menace;
Il s'avance en courroux. Le plomb vole à l'instant,
Et pleut de toutes parts sur l'escadron flottant.
Du salpêtre en fureur l'air s'échauffe et s'allume[3],
Et des coups redoublés tout le rivage fume.
Déja du plomb mortel plus d'un brave est atteint :

[1] « Le roi étoit résolu à passer aussi le fleuve sur son cheval na-« geant; mais le prince de Condé, *à force d'instances*, le fit renon-« cer à cette dangereuse tentative; et ils passèrent ensemble le « Rhin dans un bateau. » C'est donc à tort que d'Alembert lui reproche (*Note sur l'Éloge de Boileau*, pag. 65) d'être resté *simple spectateur* d'une action, dont il fut le chef, par le fait, puisqu'il la dirigea et la fit exécuter *sous ses yeux*.

[2] Les pontons de cuivre, inventés par Martinet.

[3] Boileau est le premier qui ait abordé avec succès ces sortes de détails, si nouveaux alors pour la poésie françoise, et qui ait décrit en beaux vers les effets du canon, de la bombe, etc. Voltaire ne lui est pas resté inférieur en ce genre; et, sans parler de la *Henriade*, que tout le monde connoît, avec quelle vérité de couleurs il nous dépeint, dans son *Poëme de Fontenoy*, cette formidable *colonne angloise*, qui pensa un moment décider contre nous le destin de cette grande journée :

D'un pas ferme et pressé, d'un front toujours égal,
S'avance vers nos rangs la profonde colonne,
Que la terreur devance et la flamme environne;
Comme un nuage épais, qui, sur l'aile des vents,
Porte l'éclair, la foudre, et la mort dans ses flancs.

Sous les fougueux coursiers l'onde écume et se plaint[1].
De tant de coups affreux la tempête orageuse
Tient un temps sur les eaux la fortune douteuse;
Mais Louis d'un regard sait bientôt la fixer:
Le destin à ses yeux n'oseroit balancer.
Bientôt avec Gramont courent Mars et Bellone;
Le Rhin à leur aspect d'épouvante frissonne:
Quand, pour nouvelle alarme à ces esprits glacés,
Un bruit s'épand qu'Enghien et Condé sont passés[2];
Condé, dont le seul nom fait tomber les murailles[3],

[1] Voilà le vrai ton de l'épopée, et le style homérique dans toute sa majesté. Mais je n'approuve point, quelques vers plus loin, cette intervention subite de *Mars* et de *Bellone;* et ce mélange de merveilleux mythologique, avec les idées et les couleurs d'un sujet contemporain. On peut dire, il est vrai, que ces deux divinités ne sont prises ici que pour la Force et la Vaillance, qu'elles figurent allégoriquement : mais le Rhin ne sera donc également qu'une simple *allégorie;* or, nous l'avons vu agir et parler comme un personnage réel; fiction d'autant plus admissible, qu'il y a ici causes physiques de résistance dans la profondeur et la rapidité du fleuve, etc.

[2] « M. le Prince l'a passé (le fleuve) trois ou quatre fois en ba-« teau, tout paisiblement, donnant ses ordres par-tout, avec ce « sang-froid et cette valeur qu'on lui connoît. » (Sévigné, *Lettre du 17 juin.*) Mais, comme il montoit à cheval, en sortant de la rivière, un capitaine de cavalerie hollandois fondit sur lui, le pistolet à bout portant. Le Prince détourna le coup, qui lui fracassa le poignet. Condé ne reçut jamais que cette blessure, dans toutes ses campagnes. — *Un bruit s'épand*, bien plus poétique que se *répand*, en ce qu'il compare la rapidité de cette grande nouvelle et la terreur qui la suit, à l'impétuosité d'un fleuve qui rompt ses digues, et couvre en un moment les campagnes qui l'environnent.

[3] Ces beaux vers, qui caractérisent si bien le héros françois,

Force les escadrons, et gagne les batailles;
Enghien, de son hymen le seul et digne fruit,
Par lui dès son enfance à la victoire instruit.
L'ennemi renversé fuit et gagne la plaine :
Le dieu lui-même cède au torrent qui l'entraîne [1];
Et seul, désespéré, pleurant ses vains efforts,
Abandonne à Louis la victoire et ses bords [2].
Du fleuve ainsi dompté la déroute éclatante [3]
A Wurts jusqu'en son camp va porter l'épouvante :

sont, à peu de chose près, littéralement empruntés de P. Corneille, *Illusion comique*, act. II, sc. II. C'est le capitan MATAMORE qui parle :

> Le seul bruit de mon nom renverse les murailles,
> Défait les escadrons et gagne les batailles.

[1] L'effet de terreur que produisit sur l'ennemi l'action hardie que venoient de tenter les François, est énergiquement décrit dans ces vers de Corneille :

> La frayeur que répand cette troupe guerrière,
> Prend les devants sur elle, et passe la première :
> Le tumulte à sa suite et la confusion,
> Entraînent le désordre et la division.

[2] On a conservé de l'abbé Régnier Desmarais ce distique sur le passage du Rhin :

> Granicum Macedo, Rhenum secat agmine Gallus :
> Quisquis facta voles conferre, et flumina confer.

« Conduits par Alexandre, les Macédoniens ont traversé le Grani-« que, et les François ont passé le Rhin sous les yeux de leur roi. « Comparez les deux fleuves, si vous voulez apprécier les deux ex-« ploits. » Nous renvoyons, en conséquence, le lecteur, curieux de cette intéressante comparaison, à Quinte-Curce, liv. IV, ch. IX.

[3] La nouvelle du passage du Rhin fut reçue à Paris comme celle d'un prodige que l'on exagéroit encore. Madame de Sévigné écri-

Wurts, l'espoir du pays, et l'appui de ses murs;
Wurts... Ah! quel nom, grand roi, quel Hector que ce Wurts!
Sans ce terrible nom [1], mal né pour les oreilles,
Que j'allois à tes yeux étaler de merveilles!
Bientôt on eût vu Schenck dans mes vers emporté,
De ses fameux remparts démentir la fierté:
Bientôt... Mais Wurts s'oppose à l'ardeur qui m'anime.
Finissons, il est temps: aussi bien si la rime
Allois mal-à-propos m'engager dans Arnheim,
Je ne sais pour sortir de porte qu'Hildesheim.
Oh! que le ciel, soigneux de notre poésie,
Grand roi, ne nous fit-il plus voisins de l'Asie!
Bientôt victorieux de cent peuples altiers,

voit au comte de Bussy: « Je ne comprends point le passage du « Rhin à la nage. Se jeter dedans à cheval comme des chiens après « un cerf, et n'être ni noyé, ni assommé en abordant, tout cela « passe tellement mon imagination, que la tête m'en tourne. » Bussy lui répondit: « Le passage du Rhin *à la nage* est une belle « action, mais elle n'est pas si téméraire que vous pensez. Deux « mille chevaux passent pour en aller attaquer quatre ou cinq « cents: les *deux mille* sont soutenus d'une grande armée, où le « roi commandoit en personne; et les *quatre ou cinq cents* sont « des troupes épouvantées, par la manière brusque et vigoureuse « dont on a commencé la campagne. » (26 juin 1672.) On croit, disent les derniers éditeurs de madame de Sévigné (tome II, p. 474), que cette lettre, dans laquelle Bussy parle de cette expédition, comme l'ont fait depuis les historiens, n'a pas été entièrement ignorée du roi, et qu'elle a pu contribuer à prolonger la disgrace du comte.

[1] Sans contredit: pourquoi donc le répéter jusqu'à cinq fois, dans un si court espace? Prior ne manqua pas de profiter de l'occasion, pour retourner contre Boileau son propre vers:

Wurts...! Who could mention in heroic.... *Wurts!*

Tu nous aurois fourni des rimes à milliers.
Il n'est plaine en ces lieux si sèche et si stérile
Qui ne soit en beaux mots par-tout riche et fertile.
Là, plus d'un bourg fameux par son antique nom,
Vient offrir à l'oreille un agréable son.
Quel plaisir de te suivre aux rives du Scamandre;
D'y trouver d'Ilion la poétique cendre[1];
De juger si les Grecs, qui brisèrent ses tours[2],
Firent plus en dix ans que Louis en dix jours!
Mais pourquoi sans raison désespérer ma veine?
Est-il dans l'univers de plage si lointaine
Où ta valeur, grand roi, ne te puisse porter,
Et ne m'offre bientôt des exploits à chanter?
Non, non, ne faisons plus de plaintes inutiles:
Puisque ainsi dans deux mois tu prends quarante villes,
Assuré des bons vers dont ton bras me répond,
Je t'attends dans deux ans aux bords de l'Hellespont[3].

[1] Un poëte tel que Boileau étoit seul capable de trouver le premier cette belle épithète, et de sentir tout ce qu'il y a en effet de *poétique*, dans ces ruines vénérables que César parcouroit si religieusement, et qui inspirèrent à Lucain de si beaux vers:

O sacer, et magnus vatum labor! omnia fato
Eripis, etc.
Phars., IX, v. 980 et suiv.

[2] Cette expression toute homérique nous transporte avec Boileau sur le théâtre même de la guerre que les chants d'Homère ont immortalisée. Le rapprochement des *dix ans* et des *dix jours* est un de ces traits fins et délicats dont personne n'a su mieux que Boileau assaisonner la louange.

[3] *Tarare-Pompon*, eut l'insolence d'ajouter au bout du vers le comte de Bussy; et non content de cela, il adressa à un de ses amis une critique amère de l'Épitre de Boileau. Le poëte le sut, et

se disposoit à lui répondre : mais Bussy, qui redoutoit un pareil adversaire, fit faire des démarches auprès de lui, par le comte de Limoges et le P. Rapin. On s'écrivit réciproquement des lettres qui ne prouvoient rien, sinon une crainte égale de part et d'autre d'engager le combat ; et la querelle n'eut pas d'autres suites. Voyez la *Correspondance*, tome IV.

ÉPITRE V.

A M. DE GUILLERAGUES *.

Esprit né pour la cour, et maître en l'art de plaire,
Guilleragues, qui sais et parler et te taire [1],
Apprends-moi si je dois ou me taire, ou parler.
Faut-il dans la satire encor me signaler,

* Cette épître fut composée en 1674, et publiée l'année suivante. Elle est adressée à l'un des hommes les plus aimables et les plus recherchés de la cour de Louis XIV, le comte de La Vergne de Guilleragues, d'abord premier président de la cour des aides, à Bordeaux; ensuite secrétaire de la chambre et du cabinet du roi; puis enfin ambassadeur à Constantinople, où la fermeté noble de son caractère et de sa conduite donna une si haute idée de la puissance et de la dignité du roi de France, que le grand-seigneur voulut avoir le portrait de Louis XIV. — Le sujet de l'épître est la nécessité *de se connoître soi-même*, afin de mesurer sa carrière à ses forces; et son ambition, sur ses ressources pour la satisfaire; seul moyen de se trouver à sa place, et par conséquent heureux de son sort. C'est un beau développement de la maxime de Perse, *ne te quæsiveris extra*, dont nous avons déja parlé.

[1] C'est une science par-tout; c'est un grand art à la cour; et personne ne le possédoit mieux que Guilleragues. Quand il partit pour son ambassade, Louis XIV lui dit: « J'espère que je serai « plus content de vous que de votre prédécesseur » (Nointel, que l'on avoit été forcé de rappeler). — « Sire, répondit l'habile cour- « tisan, je ferai en sorte que votre majesté ne fasse pas le même « souhait à celui qui me succèdera. » — Perse (sat. v), apostrophant un jeune homme qui veut s'ingérer, avant le temps, dans le gouvernement de l'état, lui demande entre autres choses, s'il saura *parler* et *se taire* à propos: *Dicenda tacendaque calles?*

Et, dans ce champ fécond en plaisantes malices,
Faire encore aux auteurs redouter mes caprices?
Jadis, non sans tumulte, on m'y vit éclater,
Quand mon esprit plus jeune, et prompt à s'irriter,
Aspiroit moins au nom de discret et de sage;
Que mes cheveux plus noirs ombrageoient mon visage:
Maintenant, que le temps a mûri mes desirs,
Que mon âge, amoureux de plus sages plaisirs,
Bientôt s'en va frapper à son neuvième lustre,
J'aime mieux mon repos qu'un embarras illustre[1].
Que d'une égale ardeur mille auteurs animés
Aiguisent contre moi leurs traits envenimés;
Que tout, jusqu'à Pinchêne[2], et m'insulte et m'accable:
Aujourd'hui vieux lion je suis doux et traitable;
Je n'arme point contre eux mes ongles émoussés.
Ainsi que mes beaux jours, mes chagrins sont passés:
Je ne sens plus l'aigreur de ma bile première,
Et laisse aux froids rimeurs une libre carrière.
Ainsi donc, philosophe à la raison soumis,
Mes défauts désormais sont mes seuls ennemis:
C'est l'erreur que je fuis; c'est la vertu que j'aime.
Je songe à me connoître, et me cherche en moi-même[3].

[1] *Un embarras illustre.* Qui me mette en évidence, qui attire sur moi tous les regards. C'est ici le vrai sens du mot *illustre*, du latin *illustrare*, placer au grand jour.

[2] Il étoit neveu de Voiture, et n'avoit, à ce qu'il paroît, rien hérité de ses graces ni de son esprit. Malgré la célébrité de son oncle, il n'eût jamais été question de lui, s'il ne se fût avisé d'écrire contre Boileau. Il prit très sérieusement ce vers pour une rétractation de ce que l'auteur du *Lutrin* avoit dit de lui.

[3] Habitez votre ame, *tecum habita*, ne cessoit de répéter Perse

C'est là l'unique étude où je veux m'attacher[1].
Que, l'astrolabe[2] en main, un autre aille chercher
Si le soleil est fixe ou tourne sur son axe,
Si Saturne à nos yeux peut faire un parallaxe[3];
Que Rohaut vainement sèche pour concevoir
Comment, tout étant plein, tout a pu se mouvoir[4];

(sat. IV, v. 52); peut-être serez-vous effrayé de la trouver si chétivement meublée : *noris quam sit tibi curta supellex.* (Ibid.) Eh bien! ce sera pour vous une raison de plus de l'enrichir des qualités qui lui manquent, et dont vous ne soupçonnez même pas l'absence. Mais c'est précisément ce qui épouvante la plupart des hommes : on diroit qu'ils se font peur à eux-mêmes, tant ils semblent craindre de se rencontrer.

[1] C'est la seule, en effet, ou du moins la première qui doive occuper l'homme raisonnable :

> The proper study of mankind is man.
> POPE, *Essai sur l'Homme*, ép. II.

[2] Madame de La Sablière, qui avoit reçu quelques leçons d'astronomie du philosophe Bernier, se permit de relever deux fautes graves dans ce vers et le suivant; elle observa que l'*astrolabe* n'est point l'instrument propre à déterminer *si le soleil est fixe*, ou *tourne sur son axe;* et que le mot *parallaxe* est du genre féminin, et non du masculin. Boileau eût mieux fait de corriger ses vers; mais il ne changea rien, et se vengea vingt ans après, en désignant dans le portrait satirique de *la savante* (sat. X), cette femme aimable, qui a laissé de si touchants et de si honorables souvenirs; mais madame de La Sablière n'étoit plus.

[3] C'est l'arc compris entre le lieu véritable et le lieu apparent de l'astre qu'on observe. De la préposition grecque παρὰ, et du verbe ἀλλάττω, *je change.*

[4] Ces vers ne valent guère mieux que les vains systèmes dont ils s'occupent. C'est Pope, c'est Voltaire qu'il faut ouvrir, pour trouver la poésie élevée à la hauteur des découvertes qui ont illustré la physique et l'astronomie modernes. Avec quelle pompe, par

Ou que Bernier compose et le sec et l'humide
Des corps ronds et crochus errant parmi le vide :
Pour moi, sur cette mer qu'ici-bas nous courons,
Je songe à me pourvoir d'esquif et d'avirons,
A régler mes desirs, à prévenir l'orage,
Et sauver, s'il se peut, ma raison du naufrage.

C'est au repos d'esprit que nous aspirons tous;
Mais ce repos heureux se doit chercher en nous.
Un fou rempli d'erreurs, que le trouble accompagne,
Et malade à la ville ainsi qu'à la campagne,
En vain monte à cheval pour tromper son ennui :
Le chagrin monte en croupe, et galope avec lui [1].
Que crois-tu qu'Alexandre, en ravageant la terre,
Cherche parmi l'horreur, le tumulte et la guerre?

exemple, et quelle vérité le système des couleurs se trouve décrit dans les vers suivants de l'*Épître à madame du Châtelet!*

Il (Newton) déploie à mes yeux, par une main savante.
De l'astre des saisons la robe étincelante :
L'émeraude, l'azur, le pourpre, le rubis,
Sont l'immortel tissu dont brillent ses habits;
Chacun de ses rayons, dans sa substance pure,
Porte en soi les couleurs dont se peint la nature;
Et confondus ensemble, ils éclairent nos yeux,
Ils animent le monde, ils emplissent les cieux.

[1] C'est de deux passages d'Horace, habilement réunis, que Boileau a composé ce beau vers. Le premier (liv. III, od. 1, v. 40) lui a fourni l'image du *Chagrin*, montant en croupe derrière le cavalier :

Post equitem sedet atra cura.

mais c'est dans le second (liv. II, sat. VII, v. 115), qu'il a puisé le trait qui achève si heureusement le tableau :

Nam comes atra premit (*cura*), sequiturque fugacem.

Possédé d'un ennui qu'il ne sauroit dompter,
Il craint d'être à soi-même, et songe à s'éviter.
C'est là ce qui l'emporte aux lieux où naît l'aurore,
Où le Perse est brûlé de l'astre qu'il adore.
De nos propres malheurs auteurs infortunés,
Nous sommes loin de nous à toute heure entraînés.
A quoi bon ravir l'or au sein du nouveau monde?
Le bonheur tant cherché sur la terre et sur l'onde [1]
Est ici, comme aux lieux où mûrit le coco,
Et se trouve à Paris de même qu'à Cusco:
On ne le tire point des veines du Potose.
Qui vit content de rien, possède toute chose [2].
Mais, sans cesse ignorants de nos propres besoins,
Nous demandons au ciel ce qu'il nous faut le moins.
Oh! que si cet hiver un rhume salutaire [3],

[1] Hélas! où donc chercher, où trouver le bonheur?
En tous lieux, en tout temps, dans toute la nature:
Nulle part tout entier, par-tout avec mesure,
Et par-tout passager, hors dans son seul auteur.
VOLT., *Disc. sur l'égalité des conditions.*

Voyez aussi l'*Épître quatrième de l'Essai sur l'Homme* de Pope. Nous sommes d'autant plus fondés à rappeler souvent ce beau monument de la poésie angloise, que deux belles traductions en vers françois viennent, pour ainsi dire, de le naturaliser parmi nous.

[2] C'est le contraire de l'avare:

Moins riche de ce qu'il possède,
Que pauvre de ce qu'il n'a pas.
J. B. ROUSS., liv. II, od. IX.

Ou, comme dit Juvénal, sat. XIV, v. 139:

Crescit amor nummi, quantum ipsa pecunia crescit;
Et minus hanc optat, qui non habet.

[3] C'est le vœu impie de cet avide héritier, qui demande tout

Guérissant de tous maux mon avare beau-père,
Pouvoit, bien confessé, l'étendre en un cercueil,
Et remplir sa maison d'un agréable deuil !
Que mon ame, en ce jour de joie et d'opulence,
D'un superbe convoi plaindroit peu la dépense !
Disoit le mois passé, doux, honnête, et soumis,
L'héritier affamé de ce riche commis
Qui, pour lui préparer cette douce journée,
Tourmenta quarante ans sa vie infortunée.
La mort vient de saisir le vieillard catarrheux :
Voilà son gendre riche; en est-il plus heureux?
Tout fier du faux éclat de sa vaine richesse,
Déja nouveau seigneur il vante sa noblesse.
Quoique fils de meunier, encor blanc du moulin,
Il est prêt à fournir ses titres en vélin.
En mille vains projets à toute heure il s'égare :
Le voilà fou, superbe, impertinent, bizarre,
Rêveur, sombre, inquiet, à soi-même ennuyeux.
Il vivroit plus content, si, comme ses aïeux,
Dans un habit conforme à sa vraie origine,
Sur le mulet encore il chargeoit la farine.
Mais ce discours n'est pas pour le peuple ignorant,
Que le faste éblouit d'un bonheur apparent.

haut à Jupiter, et de manière qu'on l'entende, un bon esprit, de la réputation, des sentiments d'honneur : *mens bona, fama, fides!* mais qui implore tout bas le dieu, pour en obtenir la mort prompte de son cher oncle, dût-il lui en coûter les frais d'un convoi magnifique :

O! si
Ebullit patrui præclarum funus !
PERSE, sat. II, v. 9.

L'argent, l'argent, dit-on; sans lui tout est stérile :
La vertu sans l'argent n'est qu'un meuble inutile[1].
L'argent en honnête homme érige un scélérat[2];
L'argent seul au palais peut faire un magistrat.
Qu'importe qu'en tous lieux on me traite d'infame[3]?
Dit ce fourbe sans foi, sans honneur, et sans ame;
Dans mon coffre, tout plein de rares qualités,
J'ai cent mille vertus en louis bien comptés.
Est-il quelque talent que l'argent ne me donne?
C'est ainsi qu'en son cœur ce financier raisonne[4].
Mais pour moi, que l'éclat ne sauroit décevoir,
Qui mets au rang des biens l'esprit et le savoir,
J'estime autant Patru[5], même dans l'indigence,

[1] Sans doute; on la vante, mais on la laisse se morfondre. *Probitas laudatur, et alget.* (JUVÉN., sat. I, v. 74.)

[2] Le satirique latin s'étonnoit que des autels ne fussent point encore érigés à *la majesté de ce perfide Argent*, divinité alors si révérée dans Rome :

> Quandoquidem inter nos *sanctissima divitiarum*
> *Majestas;* etsi, *funesta Pecunia*, templo
> Nondum habitas, etc.
>
> JUVÉN., sat. I, v. 112.

[3] Qu'importe en effet? *quid enim salvis infamia nummis!* (id. ibid., v. 48.) Qu'est-ce que l'infamie, pourvu que l'argent reste?

[4] C'étoit ainsi que *raisonnoit* également l'avare athénien, cité par Horace, liv. I, sat. I, v. 66 :

> Populus me sibilat; at mihi plaudo
> Ipse domi, simul ac nummos contemplor in arca.

Mais les *cent mille vertus*, *en louis bien comptés*, n'appartiennent qu'à Boileau.

[5] « Il avoit, dit le P. Bouhours, dans son éloge, une droiture

Qu'un commis engraissé des malheurs de la France[1].
Non que je sois du goût de ce sage insensé[2]
Qui, d'un argent commode esclave embarrassé,
Jeta tout dans la mer pour crier : Je suis libre[3].

« qui se sentoit de l'innocence des premiers siècles, et qui étoit à « l'épreuve de la corruption du monde. Il n'y eut jamais un homme « de meilleur commerce; ni un ami plus tendre, plus officieux, « plus commode, et plus agréable. — Les malheurs d'autrui le « touchoient plus que les siens propres; et sa charité envers les « pauvres, qu'il ne pouvoit voir sans les soulager, lors même qu'il « n'étoit pas trop en état de le faire, lui a sans doute obtenu du « ciel la grace d'une longue maladie, pendant laquelle il s'est tout-« à-fait tourné vers Dieu. » Quant à son *indigence*, Boileau, qui l'avoit si noblement secouru, pouvoit en parler mieux que personne : mais il eut la discrétion pudique de n'en parler qu'après la mort de son ami. Il avoit mis d'abord :

Je sais que dans une ame, où manque la sagesse,
Le bonheur n'est jamais un fruit de la richesse.

[1] Cette expression étoit trop belle pour échapper à Voltaire : il a dit dans *Nanine*, acte III, sc. VI :

J'estime plus un vertueux soldat,
Qui de son sang sert son prince et l'état,
Qu'un important, que sa lâche industrie
Engraisse en paix du sang de la patrie.

[2] Diogène Laërce rapporte (liv. II, p. 139) que l'esclave d'Aristippe, pliant un jour sous le faix d'une somme considérable, « Jette ce que tu as de trop, lui dit le philosophe, et n'en garde « que ce que tu peux en porter. » Mais ce n'étoit de sa part qu'une boutade du moment; car jamais homme ne fut plus ami des plaisirs, et de l'argent qui les procure, que le philosophe Aristippe. Aussi Horace (liv. II, sat. III, v. 100) ne cite-t-il ce trait que pour l'opposer à la conduite, aussi insensée dans son genre, de l'avare Staterius.

[3] Quel est donc l'homme vraiment *libre?* demande Horace (l. II,

De la droite raison je sens mieux l'équilibre:
Mais je tiens qu'ici-bas, sans faire tant d'apprêts,
La vertu se contente et vit à peu de frais.
Pourquoi donc s'égarer en des projets si vagues?
Ce que j'avance ici, crois-moi, cher Guilleragues,
Ton ami dès l'enfance ainsi l'a pratiqué.
Mon père, soixante ans au travail appliqué[1],
En mourant me laissa, pour rouler et pour vivre,
Un revenu léger, et son exemple à suivre.
Mais bientôt amoureux d'un plus noble métier,

sat. VII, v. 83 et suiv.) *Quisnam igitur liber?* et Dave lui répond :

Sapiens, sibi qui imperiosus;
Quem neque pauperies, neque mors, neque vincula terrent, etc.

C'est la doctrine des stoïciens, si bien exposée par Cicéron dans le *Paradoxe*, ὅτι οἱ σόφοι ἐλεύθεροι. Distinguant avec soin la liberté civile de la liberté morale, ils posoient en principe que tous les hommes vicieux étoient esclaves.

[1] Cet hommage solennellement rendu à la mémoire d'un père vertueux, rappelle l'un des beaux morceaux d'Horace, celui qui l'honore le plus aux yeux de tous les lecteurs honnêtes : c'est le passage de la satire VI, v. 71 et suiv., où il retrace avec une si tendre reconnoissance tous les sacrifices que son excellent père s'étoit imposés, pour donner une bonne éducation à ce fils chéri; pour sauver sur-tout sa jeunesse des périls nombreux qui pouvoient la menacer dans une ville telle que Rome :

Ipse mihi custos incorruptissimus!

Aussi, quelque heureuse que soit la révolution opérée dans sa fortune, s'il étoit donné à Horace de recommencer sa carrière, il ne demanderoit point aux dieux un autre père (v. 93, et suiv.). On ne lit pas non plus sans attendrissement l'éloge que fait Pope de son père et de sa mère, à la fin de sa belle épître au docteur Arburthnot.

Fils, frère, oncle, cousin, beau-frère de greffier[1],
Pouvant charger mon bras d'une utile liasse,
J'allai loin du palais errer sur le Parnasse.
La famille en pâlit, et vit en frémissant
Dans la poudre du greffe un poëte naissant :
On vit avec horreur une muse effrénée
Dormir chez un greffier la grasse matinée[2].
Dès-lors à la richesse il fallut renoncer :
Ne pouvant l'acquérir, j'appris à m'en passer ;
Et sur-tout redoutant la basse servitude,
La libre vérité fut toute mon étude[3].
Dans ce métier, funeste à qui veut s'enrichir,
Qui l'eût cru que pour moi le sort dût se fléchir ?
Mais du plus grand des rois la bonté sans limite[4],
Toujours prête à courir au-devant du mérite,
Crut voir dans ma franchise un mérite inconnu,

[1] *Fils* de Gilles Boileau, greffier du conseil de la grand'chambre. *Frère* de Jérôme Boileau, qui exerça la même charge. *Oncle* de Dongois, greffier de l'audience de la grand'chambre. *Cousin* du même Dongois, qui épousa une cousine-germaine du poëte. *Beau-frère* de Sirmond, greffier du conseil, après Jérôme Boileau.

[2] Quel scandale, en effet ! dormir *chez un greffier !* et y *engraisser*, pour ainsi dire, la matinée, d'heures prises bien avant sur le jour ! — Régnier avoit dit avant Boileau, sat. VI :

> Ha ! que c'est chose belle, et fort bien ordonnée,
> *Dormir* dedans un lit *la grasse matinée !*

[3] C'étoit également celle d'Horace (liv. I, ép. I, v. 11) :

> Quid verum atque decens curo, et rogo, et omnis in hoc sum.

[4] L'éloge du roi ne pouvoit être plus naturellement amené. Boileau avoit fait de l'art des transitions une étude particulière : aussi, le possédoit-il à merveille : *junctura callidus*. (PERSE, sat. V, v. 14.)

Et d'abord de ses dons enfla mon revenu.
La brigue ni l'envie à mon bonheur contraires,
Ni les cris douloureux de mes vains adversaires,
Ne purent dans leur course arrêter ses bienfaits[1].
C'en est trop : mon bonheur a passé mes souhaits.
Qu'à son gré désormais la fortune me joue[2];
On me verra dormir au branle de sa roue.
Si quelque soin encore agite mon repos,
C'est l'ardeur de louer un si fameux héros.
Ce soin ambitieux me tirant par l'oreille[3],
La nuit, lorsque je dors, en sursaut me réveille;
Me dit que ces bienfaits, dont j'ose me vanter,
Par des vers immortels ont dû se mériter.
C'est là le seul chagrin qui trouble encor mon ame.
Mais si, dans le beau feu du zèle qui m'enflamme,
Par un ouvrage enfin des critiques vainqueur,
Je puis sur ce sujet satisfaire mon cœur,
Guilleragues, plains-toi de mon humeur légère,
Si jamais, entraîné d'une ardeur étrangère,

[1] Nous avons déja vu (épître I) les bienfaits du roi *aller en foule chercher* le mérite pour le récompenser : ils *courent* ici au-devant de celui de Boileau ; et le fait est, qu'avec tout ce qu'il falloit pour les mériter, il eut la gloire de les obtenir sans les avoir sollicités.

[2] Imitation fort embellie de deux vers de Corneille, que l'on ne seroit pas tenté d'aller chercher dans l'*Illusion comique*, acte V, sc. V :

> Ainsi de notre espoir *la fortune se joue :*
> Tout s'élève et s'abaisse *au branle de sa roue*

[3] Horace, liv. I, ép. I, v. 7 :

> Est mihi, purgatam crebro qui personet aurem, etc.

Ou d'un vil intérêt reconnoissant la loi,
Je cherche mon bonheur autre part que chez moi [1].

[1] Bien fou, et bien justement trompé, quiconque le cherche ailleurs! « Nous cherchons notre bonheur hors de nous-mêmes, « et dans l'opinion des hommes, que nous connoissons flatteurs, « peu sincères, sans équité, pleins de caprices, et de prévention. « Quelle bizarrerie! » (La Bruyère, ch. xi.)

ÉPITRE VI.

A M. DE LAMOIGNON *.

Oui, Lamoignon, je fuis les chagrins de la ville,
Et contre eux la campagne est mon unique asile.
Du lieu qui m'y retient [1] veux-tu voir le tableau?
C'est un petit village, ou plutôt un hameau [2],
Bâti sur le penchant d'un long rang de collines,
D'où l'œil s'égare au loin dans les plaines voisines.
La Seine, au pied des monts que son flot vient laver,
Voit du sein de ses eaux vingt îles s'élever,
Qui, partageant son cours en diverses manières,
D'une rivière seule y forment vingt rivières.
Tous ses bords sont couverts de saules non plantés,

* Chrétien-François de Lamoignon, fils aîné du premier président, qui figure dans le *Lutrin* sous le nom d'*Ariste*, et grand-père de l'immortel Malesherbes, naquit à Paris, le 26 juin 1644. Destiné au barreau, et formé par les soins d'un tel père, il ne tarda pas à y paroître avec éclat, en y ramenant la véritable éloquence judiciaire, défigurée depuis long-temps par la manie des citations, la recherche et l'affectation du style. Ami éclairé des lettres, il fut intimement lié avec Bourdaloue, Racine, Boileau, etc., et méritoit les éloges que lui donne le poëte dans cette Épître, composée en 1677.

[1] Horace, liv. I, ép. XVI, v. 4 :

Scribetur tibi forma loquaciter et situs agri.

[2] L'auteur étoit allé passer quelque temps à Hautile, près de La Roche-Guyon, chez son neveu Dongois.

Et de noyers souvent du passant insultés[1].
Le village au-dessus forme un amphithéâtre :
L'habitant ne connoît ni la chaux ni le plâtre ;
Et dans le roc, qui cède et se coupe aisément,
Chacun sait de sa main creuser son logement.
La maison du seigneur, seule un peu plus ornée,
Se présente au-dehors de murs environnée.
Le soleil en naissant la regarde d'abord[2],
Et le mont la défend des outrages du nord.
C'est là, cher Lamoignon, que mon esprit tranquille
Met à profit les jours que la Parque me file.
Ici dans un vallon bornant tous mes desirs,
J'achète à peu de frais de solides plaisirs.
Tantôt, un livre en main, errant dans les prairies,

[1] Ovide fait parler ainsi le noyer lui-même, dans la jolie, mais un peu longue élégie intitulée *de Nuce* :

Nux ego juncta viæ, cum sim sine crimine vitæ,
A populo saxis prætereunte petor !

[2] Horace, dans l'épître déja citée, vers 5, décrit ainsi l'exposition de sa petite propriété (*fundus meus*) à la campagne :

Continui montes, nisi dissocientur opaca
Valle ; sed ut veniens dextrum latus adspiciat Sol,
Lævum decedens curru fugiente vaporet.

Virgile recommande (*Géorg.*, II, v. 270) de conserver, autant qu'il est possible, l'exposition où se trouvoit l'arbre que l'on transplante, et de graver par conséquent sur l'écorce,

Qua parte calores
Austrinos tulerit ; quæ terga obverterit axi.

C'est à l'exactitude rigoureuse de ces détails, revêtus d'une couleur et d'une expression si poétiques, que l'on reconnoît le grand écrivain en vers.

J'occupe ma raison d'utiles rêveries :
Tantôt, cherchant la fin d'un vers que je construi,
Je trouve au coin d'un bois le mot qui m'avoit fui[1] ;
Quelquefois, aux appas[2] d'un hameçon perfide,
J'amorce en badinant le poisson trop avide ;
Ou d'un plomb qui suit l'œil[3], et part avec l'éclair,
Je vais faire la guerre aux habitants de l'air.
Une table au retour, propre et non magnifique,
Nous présente un repas agréable et rustique :
Là, sans s'assujettir aux dogmes du Broussain,
Tout ce qu'on boit est bon, tout ce qu'on mange est sain ;
La maison le fournit, la fermière l'ordonne[4],

[1] Cet hémistiche pittoresque saisit, pour ainsi dire, au passage, le mot inopinément rencontré : mais il est fâcheux que cette heureuse rencontre soit amenée par la licence du vers précédent (*construi* pour *construis*), qui annonce la recherche et le travail.

[2] Il faudroit *à l'appât*. On confond trop souvent ces deux mots.

[3] Heureux imitateur d'un grand maître, et devenu digne à son tour d'être imité, J. B. Rousseau a dit dans son ode à l'abbé Courtin (liv. II, od. II) :

Vas-tu, dès l'aube du jour,
Secondé d'un plomb rapide,
Ensanglanter le retour
De quelque lièvre timide ?

Et Delille, *Homme des champs*, ch. I :

Aux habitants de l'air faut-il livrer la guerre ?
Le chasseur prend son tube, image du tonnerre ;
Il l'élève au niveau de l'œil qui le conduit :
Le coup part, l'éclair brille, et la foudre le suit.

[4] Martial loue et envie, liv. I, épigr. LVI, le bonheur de celui

Pinguis inæquales onerat cui villica mensas,
Et sua non emtus præparat ova cinis.

Et mieux que Bergerat l'appétit l'assaisonne.
O fortuné séjour! ô champs aimés des cieux[1]!
Que, pour jamais foulant vos prés délicieux,
Ne puis-je ici fixer ma course vagabonde,
Et connu de vous seuls oublier tout le monde!
Mais à peine, du sein de vos vallons chéris
Arraché malgré moi, je rentre dans Paris,
Qu'en tous lieux les chagrins m'attendent au passage.
Un cousin, abusant d'un fâcheux parentage,
Veut qu'encor tout poudreux, et sans me débotter,

[1] Delille a fait de ces vers, imités, et non *traduits* d'Horace, une critique qui prouve seulement que deux hommes peuvent parler la même langue, et ne pas s'entendre. « Boileau, dit-il, en *traduisant* Horace, est encore Boileau.

O fortuné séjour, ô champs aimés des cieux!

ne vaut pas la simplicité touchante de ces mots : *O rus, quando ego te adspiciam!* Horace ne demande pas de *fortuné séjour, des champs aimés des cieux;* il demande *la campagne:* la campagne quelle qu'elle soit, suffit à ses desirs. On est fâché de ne pas retrouver dans les vers de Boileau *cette voluptueuse distribution* du temps entre le sommeil, la lecture des anciens et la paresse: quelle douceur à-la-fois et quelle hardiesse dans l'*inertibus horis!* Enfin Horace a trouvé ses vers dans son ame, et Boileau a pris les siens dans Horace. » (*Homme des champs, note* 10, ch. IV.) Les vers du censeur de Boileau feront mieux sentir encore la différence des deux écoles :

O champs! ô mes amis! quand vous verrai-je encore?
Quand pourrai-je, tantôt goûtant un doux sommeil,
Et des bons vieux auteurs amusant mon réveil;
Tantôt ornant sans art mes rustiques demeures,
Tantôt laissant couler mes indolentes heures,
Boire l'heureux oubli des soins tumultueux,
Ignorer les humains, et vivre ignoré d'eux!

Chez vingt juges pour lui j'aille solliciter :
Il faut voir de ce pas les plus considérables ;
L'un demeure au Marais, et l'autre aux Incurables.
Je reçois vingt avis qui me glacent d'effroi :
Hier, dit-on, de vous on parla chez le roi,
Et d'attentat horrible on traita la satire. —
Et le roi, que dit-il? — Le roi se prit à rire.
Contre vos derniers vers[1] on est fort en courroux :
Pradon a mis au jour un livre contre vous[2] ;
Et chez le chapelier du coin de notre place,
Autour d'un caudebec[3] j'en ai lu la préface :
L'autre jour sur un mot la cour vous condamna :
Le bruit court qu'avant-hier on vous assassina[4] :

[1] L'Épître à Racine, composée la même année que celle-ci, mais publiée plusieurs mois avant.

[2] Ou plutôt *contre lui ;* car c'étoit sa *Phèdre*, qu'il avoit imprimée, accompagnée d'une *Préface*, qui est, après les vers de la pièce, ce qu'il y a au monde de plus plaisant. Voici un échantillon du style et de l'esprit de Pradon, en belle humeur. « La satire est « une bête qui ne me fait point de peur, et que *l'on range quel-* « *quefois à la raison ;* de sorte que si *le succès de Phèdre* m'attire « quelques traits du sieur D***, *je ne m'en vengerai* qu'en faisant « mon possible pour lui fournir *tous les ans* de nouvelle matière, « par une *bonne pièce de théâtre* de ma façon, etc. » Quelle menace et quelle vengeance ! Il ne l'ajourna pas même à l'année suivante ; car il donna, dix mois environ après *le succès* de sa *Phèdre*, une *Électre*, dont les Annales seules du Théâtre ont conservé le souvenir.

[3] VAR. A l'entour d'un castor.

C'est par *métonymie* que le poëte donne ici au chapeau même le nom de la ville (*Caudebec*) où il a été fabriqué.

[4] Pradon avoit répandu et tâché d'accréditer le bruit que quel-

Un écrit scandaleux sous votre nom se donne :
D'un pasquin qu'on a fait[1], au Louvre on vous soupçonne.
Moi? — Vous : on nous l'a dit dans le Palais-Royal.
Douze ans sont écoulés depuis le jour fatal
Qu'un libraire, imprimant les essais de ma plume,
Donna, pour mon malheur, un trop heureux volume.
Toujours, depuis ce temps, en proie aux sots discours,
Contre eux la vérité m'est un foible secours.
Vient-il de la province une satire fade,
D'un plaisant du pays insipide boutade?
Pour la faire courir on dit qu'elle est de moi :
Et le sot campagnard le croit de bonne foi[2].
J'ai beau prendre à témoin et la cour et la ville :
Non ; à d'autres, dit-il ; on connoît votre style[3].

ques coups de canne avoient enfin *rangé* Boileau *à la raison* : mystification renouvelée à l'égard de Pope, lorsqu'il publia sa *Dunciade*. Mais le satirique françois eut le bon esprit de rire ; Pope, la maladresse de se fâcher, et de prouver en formes, qu'il n'étoit pas même sorti de chez lui le jour de la prétendue *flagellation*.

[1] Allusion au fameux *Sonnet* contre le duc de Nevers : nous en reparlerons en son lieu. On appeloit alors *Pasquins*, comme nous avons depuis nommé *Pamphlets* (terme emprunté de l'anglois), ces feuilles injurieuses que la malignité a le tort d'accueillir, quand elle n'a pas celui de les inspirer.

[2] Les ennemis de Boileau, merveilleusement secondés par l'avidité des libraires, avoient grossi son recueil de quelques *satires*, que la malice des uns et l'ignorance des autres s'obstinoient à lui attribuer. Les compliments qu'il recevoit quelquefois à ce sujet lui donnoient, avec raison, plus d'humeur que les critiques de ses meilleurs ouvrages.

[3] L'idée et la forme de ce dialogue sont empruntées d'Horace (liv. II, sat. VI, v. 51 et suiv.) ; mais l'objet est différent dans le

Combien de temps ces vers vous ont-ils bien coûté? -
Ils ne sont point de moi, monsieur, en vérité :
Peut-on m'attribuer ces sottises étranges? —
Ah! monsieur, vos mépris vous servent de louanges.
Ainsi, de cent chagrins dans Paris accablé,
Juge si, toujours triste, interrompu, troublé,
Lamoignon, j'ai le temps de courtiser les muses[1]!
Le monde cependant se rit de mes excuses;
Croit que, pour m'inspirer sur chaque événement,
Apollon doit venir au premier mandement.
Un bruit court que le roi va tout réduire en poudre,
Et dans Valencienne est entré comme un foudre[2];

poëte latin. Ses relations amicales avec Mécène, le premier personnage de l'empire après Auguste, lui donnoient en public la réputation d'un homme d'importance, et nécessairement initié dans tous les mystères du cabinet. Aussi,

> Quicumque obvius est, me consulit. — O bone (nam te
> Scire, Deos quoniam propius contingis, oportet)
> Num quid de Dacis audisti? — Nil equidem. — Ut tu
> Semper eris derisor! etc.

[1] C'est la raison que donne Horace de son silence, à son ami Julius Florus, liv. II, ép. II, v. 79 :

> Tu me inter strepitus nocturnos atque diurnos
> Vis canere, et contracta sequi vestigia vatum?

[2] La prise de Valenciennes par le roi en personne, le 17 mars 1677, n'est pas l'évènement le moins singulier de cette campagne. Voyez le *siècle de Louis XIV*, ch. XIII. — L'expression *est entré comme un foudre*, a paru à-la-fois foible et enflée : *foible*, parcequ'il l'action rapide de *la foudre* n'est point caractérisée par le verbe *entrer;* et *enflée*, parcequ'il y a exagération dans la métaphore.

Que Cambrai, des François l'épouvantable écueil,
A vu tomber enfin ses murs et son orgueil;
Que, devant Saint-Omer[1], Nassau, par sa défaite,
De Philippe vainqueur[2] rend la gloire complète.
Dieu sait comme les vers chez vous s'en vont couler!
Dit d'abord un ami qui veut me cajoler[3];
Et, dans ce temps guerrier, si fécond en Achilles,
Croit que l'on fait les vers comme l'on prend les villes[4].
Mais moi, dont le génie est mort en ce moment,

[1] « Despréaux faisoit remarquer à ses amis que ces deux der-« niers vers, destinés à l'éloge de *Monsieur*, étoient d'un ton moins « élevé que les quatre premiers, qui renferment celui du roi. Il « pouvoit se faire encore un mérite du soin qu'il avoit eu, après « les deux vers *foudroyants* qui ouvrent cette tirade, de commen-« cer déja à baisser un peu le ton dans les deux suivants, afin que « le passage ne fût pas trop brusque de la *fierté* des premiers vers « à la *modestie* des derniers. » (D'ALEMBERT, *Éloge de Despréaux*, p. 54.)

[2] La bataille de Cassel, où le prince d'Orange, qui venoit secourir Saint-Omer, fut complètement battu par Monsieur, frère unique de Louis XIV, le 11 avril. Cambrai s'étoit rendu au roi peu de jours auparavant. Ce fut au retour de cette expédition que le roi dit à Racine et à Boileau, récemment chargés du soin d'écrire son histoire : « Je suis fâché que vous ne soyez pas venus « à cette campagne; vous auriez vu la guerre, et votre voyage « n'eût pas été long. — Sire, répondit Racine, Votre Majesté ne « nous a pas donné le temps de faire faire nos habits. »

[3] Autrefois *cageoler:* c'est amadouer une personne, par des propos flatteurs et obligeants, dans l'intention d'obtenir ce que l'on desire d'elle. Furetière le dérive du mot *cage*, par allusion, sans doute, aux petites mignardises usitées, pour inviter l'oiseau à entrer dans la *cage*, ou l'y rappeler quand il l'a quittée.

[4] La rapidité des conquêtes de Louis XIV justifioit cet éloge, déja reproduit plus d'une fois, et toujours avec une grace nouvelle.

Je ne sais que répondre à ce vain compliment;
Et, justement confus de mon peu d'abondance,
Je me fais un chagrin du bonheur de la France.
Qu'heureux est le mortel qui, du monde ignoré[1],
Vit content de soi-même en un coin retiré;
Que l'amour de ce rien qu'on nomme renommée
N'a jamais enivré d'une vaine fumée;
Qui de sa liberté forme tout son plaisir,
Et ne rend qu'à lui seul compte de son loisir!
Il n'a point à souffrir d'affronts ni d'injustices,
Et du peuple inconstant il brave les caprices.
Mais nous autres faiseurs de livres et d'écrits[2],
Sur les bords du Permesse aux louanges nourris,

[1] Le desir de la célébrité n'est point incompatible, dans l'homme de génie, avec l'amour de la retraite. De là, ces descriptions multipliées des charmes de la solitude; ces vœux sans cesse renouvelés d'en partager les douceurs. Mais qui les a jamais plus délicieusement exprimés que Virgile, dans ces vers enchanteurs!

Rura mihi et rigui placeant in vallibus amnes;
Flumina amem, sylvasque inglorius! O ubi campi,
Sperchiusque, et virginibus bacchata Lacænis
Taygeta! O qui me gelidis in vallibus Hæmi
Sistat, et ingenti ramorum protegat umbra!
Géorg., II, v. 485.

[2] Tout ce morceau est évidemment emprunté de ce beau passage du plaidoyer d'Horace, dans la tragédie de ce nom, act. V, sc. II. Il s'agit de l'injustice du peuple à l'égard des hommes supérieurs:

Après une action pleine, haute, éclatante,
Tout ce qui brille moins remplit mal son attente;
Il veut qu'on soit égal en tout temps, en tous lieux.
Il n'examine point si lors on pouvoit mieux,
Ni que s'il ne voit pas sans cesse une merveille,
L'occasion est moindre, et la vertu pareille:

Nous ne saurions briser nos fers et nos entraves,
Du lecteur dédaigneux honorables esclaves.
Du rang où notre esprit une fois s'est fait voir,
Sans un fâcheux éclat nous ne saurions déchoir.
Le public, enrichi du tribut de nos veilles,
Croit qu'on doit ajouter merveilles sur merveilles.
Au comble parvenus il veut que nous croissions[1] :
Il veut en vieillissant que nous rajeunissions.
Cependant tout décroît; et moi-même à qui l'âge
D'aucune ride encor n'a flétri le visage,
Déja moins plein de feu, pour animer ma voix[2]
J'ai besoin du silence et de l'ombre des bois :
Ma muse, qui se plaît dans les routes perdues,
Ne sauroit plus marcher sur le pavé des rues.
Ce n'est que dans ces bois, propres à m'exciter,
Qu'Apollon quelquefois daigne encor m'écouter.
Ne demande donc plus par quelle humeur sauvage
Tout l'été, loin de toi, demeurant au village,
J'y passe obstinément les ardeurs du Lion,

Son injustice accable et détruit les grands noms.
L'honneur des premiers faits se perd par les seconds;
Et quand la renommée a passé l'ordinaire,
Si l'on ne veut déchoir, il ne faut plus rien faire.

[1] C'est le plus bel hommage que la reconnoissance puisse rendre au génie; mais il doit avoir des bornes, sans quoi la reconnoissance ne seroit plus que de l'ingratitude; et son hommage, que de l'injustice. Il y en auroit eu, par exemple, à demander à Racine un chef-d'œuvre supérieur à celui d'*Athalie*: à exiger de Boileau quelque chose de mieux que l'*Art poétique* et *le Lutrin*.

[2] L'auteur rentre habilement dans son sujet qu'il sembloit avoir abandonné, et dont il va faire sortir avec tant de grace et d'adresse l'éloge de Lamoignon.

Et montre pour Paris si peu de passion.
C'est à toi, Lamoignon, que le rang, la naissance,
Le mérite éclatant, et la haute éloquence,
Appellent dans Paris aux sublimes emplois,
Qu'il sied bien d'y veiller pour le maintien des lois[1].
Tu dois là tous tes soins au bien de ta patrie :
Tu ne t'en peux bannir que l'orphelin ne crie[2];
Que l'oppresseur ne montre un front audacieux :
Et Thémis pour voir clair a besoin de tes yeux[3].
Mais pour moi, de Paris citoyen inhabile,
Qui ne lui puis fournir qu'un rêveur inutile,
Il me faut du repos, des prés et des forêts.
Laisse-moi donc ici, sous leurs ombrages frais,
Attendre que septembre ait ramené l'automne,

[1] Allusions aux fonctions d'avocat-général, que ce grand magistrat remplissoit avec tant de zèle, de succès, et une prédilection si marquée, qu'il les exerça huit ans encore, après qu'il eut été fait président à mortier, et ne s'en démit qu'en 1707, deux ans avant sa mort. Il est fâcheux que ses plaidoyers n'aient pas été conservés : c'est une perte réelle pour l'éloquence du barreau.

[2] J. B. Rousseau, dans son ode au comte de Zinzindorf :

Bientôt l'état, privé d'une de ses colonnes,
Se plaindroit d'un repos qui trahiroit le sien :
L'orphelin te crieroit : hélas ! tu m'abandonnes !
Je perds mon plus ferme soutien.

[3] Cet éloge sembleroit plutôt s'appliquer au premier président de Lamoignon, et au vaste plan de réforme qu'il avoit médité pour tout le système judiciaire ; travail immense, alors contrarié par Pussort, mais dont les bases sont restées dans l'ouvrage que l'on appelle les *Arrêtés de Lamoignon*, où l'on peut apprécier le génie et les vues de l'homme de bien, autant que du jurisconsulte éclairé.

Et que Cérès contente ait fait place à Pomone.
Quand Bacchus comblera de ses nouveaux bienfaits
Le vendangeur ravi de ployer sous le faix,
Aussitôt ton ami, redoutant moins la ville,
T'ira joindre à Paris, pour s'enfuir à Bâville.
Là, dans le seul loisir que Thémis t'a laissé,
Tu me verras souvent à te suivre empressé,
Pour monter à cheval rappelant mon audace,
Apprenti cavalier galoper sur ta trace[1].
Tantôt sur l'herbe assis, au pied de ces coteaux
Où Polycrène[2] épand ses libérales eaux,
Lamoignon, nous irons, libres d'inquiétude,
Discourir des vertus dont tu fais ton étude[3];

[1] On a remarqué que le temps de galop du cheval étoit aussi bien exprimé par le mouvement et la cadence de ce vers, que par celui-ci de Virgile, qui jouit, sous ce rapport, d'une célébrité *classique* :

Quadrupedante putrem sonitu quatit ungula campum.
Æneid., VIII, v. 576.

[2] Fontaine à une demi-lieue de Bâville; ainsi nommée, à cause de l'abondance de ses eaux; des deux mots grecs πόλυς et κρήνη. Les PP. Commire et Rapin lui ont, comme Despréaux, payé leur tribut d'éloges. C'étoit l'Hippocrène de ce nouveau Parnasse.

[3] Voici un de ces traits de vertu, héréditaires dans la famille des Lamoignon. « Des personnes considérables à la cour, mais dont « le nom est demeuré caché, confièrent à Lamoignon un dépôt de « papiers importants. Le ministre en fut instruit, et le président « mandé à la cour. Il avoua à Louis XIV qu'il avoit effectivement « des papiers; mais qu'il ne s'en seroit jamais chargé, s'il eût su « qu'ils continssent quelque chose de contraire au service du roi « et au bien de l'état. — Votre majesté, ajouta-t-il, me refuseroit « son estime, si j'étois capable d'en dire davantage. » Louis XIV déclara qu'il étoit content de la déclaration.

Chercher quels sont les biens véritables ou faux[1];
Si l'honnête homme en soi doit souffrir des défauts;
Quel chemin le plus droit à la gloire nous guide,
Ou la vaste science, ou la vertu solide.
C'est ainsi que chez toi tu sauras m'attacher.
Heureux si les fâcheux, prompts à nous y chercher,
N'y viennent point semer l'ennuyeuse tristesse!
Car, dans ce grand concours d'hommes de toute espèce,
Que sans cesse à Bâville attire le devoir,
Au lieu de quatre amis qu'on attendoit le soir,
Quelquefois de fâcheux arrivent trois volées,
Qui du parc à l'instant assiégent les allées.
Alors sauve qui peut: et quatre fois heureux
Qui sait pour s'échapper quelque antre ignoré d'eux[2]!

[1] Ces graves et solides entretiens étoient bien plus du goût d'Horace, que les futiles sujets de conversation qui amusent l'oisiveté des cercles de la ville: il aimoit bien mieux agiter, avec quelques amis choisis, les grandes questions de morale, traitées autrefois par Zénon, Aristote, et Cicéron, que de discuter le mérite de tel ou tel danseur, ou de s'occuper des affaires d'autrui:

Ergo
Sermo oritur, non de villis domibusve alienis;
Nec, male nec ne Lepos saltet: sed quod magis ad nos
Pertinet, et nescire malum est, agitamus.
Liv. II, sat. VI, v. 70.

[2] Ce petit trait de satire contre les fâcheux termine agréablement la pièce, et ramène le style au ton simple et familier de l'épître.

ÉPITRE VII.

A RACINE*.

Que tu sais bien, Racine, à l'aide d'un acteur[1],
Émouvoir, étonner, ravir un spectateur!

* Les deux plus grands poëtes du siècle d'Auguste, Horace et Virgile, avoient donné les premiers l'exemple de l'inaltérable amitié qui unit depuis Racine et Boileau. On seroit même tenté de croire que les deux poëtes françois s'étoient proposé l'imitation de ces grands modèles, si l'on ne savoit que les ames faites pour s'entendre, n'ont besoin, pour se rapprocher, ni de conseils, ni d'exemples. Soyons donc moins surpris de retrouver ici tous les caractères de cette touchante union, si honorablement consignée dans une foule de passages du lyrique romain (liv. I, od. III; ibid. od. XXIV: liv. I, sat. V; ibid., sat. VI: *Épît.*, liv. II, ép. I). Si Virgile part pour un voyage de long cours, Horace conjure le vaisseau qui le porte, de rendre sain et sauf à sa destination

Celui qui de son ame est la chère moitié!

et Racine mourant disoit à Boileau: « Je regarde comme un bon-« heur pour moi de mourir avant vous! » Boileau, il est vrai, n'a consacré que cette épître à la gloire de son ami; mais, s'il n'y avoit pas un grand mérite à établir une différence entre les deux *Phèdres*, il y avoit du courage à s'élever avec cette énergie contre la cabale puissante qui donnoit aux lettres françoises ce scandale d'un moment.

[1] La remarque de Pradon sur ce vers est extrêmement curieuse. *A l'aide!* s'écria-t-il, n'est pas *une belle expression* : il semble que l'on crie *à l'aide!* comme *la populace*. C'est absolument le marquis de Mascarille, se récriant d'admiration sur le fameux *au voleur! au voleur!* Quant à la pensée même de Boileau, il la trouve *fort*

Jamais Iphigénie, en Aulide immolée[1],
N'a coûté tant de pleurs à la Grèce assemblée,
Que dans l'heureux spectacle à nos yeux étalé
En a fait, sous son nom, verser la Champmeslé[2].
Ne crois pas toutefois, par tes savants ouvrages,
Entraînant tous les cœurs, gagner tous les suffrages.

judicieuse, et le loue ironiquement d'avoir *rendu justice* aux ouvrages *de son ami*, en attribuant au talent des acteurs une partie de leur succès.

[1] L'*Iphigénie* de Racine fut jouée à Paris le 31 décembre 1764, date bien capable d'induire en erreur les biographes qui ont reporté cette première représentation à l'année suivante. Ce qu'il y a de plus remarquable dans cette époque, c'est que la même année où Racine confirmoit par un chef-d'œuvre la gloire déja si justement acquise à l'auteur d'*Andromaque*, de *Britannicus*, de *Bajazet*, et de *Mithridate*, Corneille donnoit *Suréna*, sa dernière, et la plus médiocre assurément de ses productions.

[2] Marie-Desmares, femme du comédien Champmeslé, étoit née à Rouen en 1644, et débuta à Paris, dans la troupe de Bourgogne, en 1670, par le rôle d'*Hermione*. Elle créa successivement *Bérénice*, *Roxane*, *Monime*, *Iphigénie*, *et Phèdre*, avec les leçons, et presque sous la dictée musicale de Racine, qui en fit bientôt la meilleure actrice de son temps. La Fontaine lui disoit, dans le prologue de *Belphégor*, qu'il lui dédia :

Qui ne connoît l'inimitable actrice
Représentant ou *Phèdre*, ou *Bérénice;*
Chimène en pleurs, ou *Camille* en fureur?
Est-il quelqu'un que votre voix n'enchante?
S'en trouve-t-il une autre aussi touchante,
Une autre enfin allant si droit au cœur?

Mademoiselle Champmeslé fit près de trente ans l'ornement du théâtre françois, et termina sa carrière dramatique par le rôle d'*Iphigénie*, dans l'*Oreste et Pylade* de la Grange-Chancel, joué le 11 décembre 1697.

Sitôt que d'Apollon un génie inspiré
Trouve loin du vulgaire un chemin ignoré,
En cent lieux contre lui les cabales s'amassent;
Ses rivaux obscurcis autour de lui croassent[1];
Et son trop de lumière, importunant les yeux[2],
De ses propres amis lui fait des envieux.
La mort seule ici-bas[3], en terminant sa vie,
Peut calmer sur son nom l'injustice et l'envie;
Faire au poids du bon sens peser tous ses écrits,
Et donner à ses vers leur légitime prix[4].

[1] C'est la pensée et même l'expression de Pindare (Olymp. II, v. 157), où il compare les clameurs de l'Envie aux croassements des corbeaux contre l'oiseau de Jupiter:

Κόραξες ὡς,
Ἄκραντα γαρυέμεν,
Διὸς πρὸς ὄρνιχα θεῖον.

[2] Voilà ce que ne pardonne pas l'envieuse médiocrité:

Urit enim fulgore suo, qui prægravat artes
Infra se positas.
Hor., liv. II, ép. I, v. 13.

[3] De tous les monstres qu'Hercule eut à combattre, une triste expérience le convainquit, dit Horace, que l'Envie est le seul dont on ne triomphe que par la mort:

Duram qui contudit Hydram,
Comperit Invidiam supremo fine domari.
Id., ibid.

Madame Pernelle a donc bien raison de s'écrier (*Tartufe*, act. V, sc. III):

Les envieux mourront, mais non jamais l'Envie.

[4] Horace, au même endroit:

Exstinctus amabitur idem.

Avant qu'un peu de terre, obtenu par prière[1],
Pour jamais sous la tombe eût enfermé Molière,
Mille de ses beaux traits, aujourd'hui si vantés,
Furent des sots esprits à nos yeux rebutés.
L'ignorance et l'erreur[2] à ses naissantes pièces,
En habits de marquis, en robes de comtesses,
Venoient pour diffamer son chef-d'œuvre nouveau,
Et secouoient la tête à l'endroit le plus beau.
Le commandeur vouloit la scène plus exacte;
Le vicomte indigné sortoit au second acte:
L'un, défenseur zélé des bigots mis en jeu[3],
Pour prix de ses bons mots le condamnoit au feu;
L'autre, fougueux marquis[4], lui déclarant la guerre,

[1] Ou plutôt par les cris et les pleurs de madame de Molière, justement indignée que l'on refusât *la sépulture* à un homme qui eût, disoit-elle, *mérité des autels*. Louis XIV, qui avoit aimé Molière, et qui le regrettoit, ne dédaigna pas de faire *prier* l'archevêque de Paris, Harlay de Chanvalon, d'admettre dans une église la dépouille mortelle de l'auteur du *Tartufe*.

[2] L'*Ignorance* et l'*Erreur* personnifiées, et assistant aux pièces de Molière *en habits de marquis, en robes de comtesses*, caractérisent parfaitement l'espèce d'ennemis, et le genre de critiques qui harcelèrent si long-temps ce grand homme, et ceux qui attaquèrent ensuite Racine. L'hôtel de Bouillon n'eut rien à envier à l'hôtel de Rambouillet: mais Molière opposa à ses détracteurs une fermeté, une constance que Racine n'avoit pas, ou ne chercha pas, du moins, à déployer dans cette circonstance.

[3] On sait que le P. Bourdaloue poussa *ce zèle* de son ministère, jusqu'à dénoncer publiquement, et du haut de la chaire évangélique, *le Tartufe* et son auteur. Hé quoi! la limite qui distingue la piété véritable de la fausse dévotion est-elle donc si mince, si délicate, qu'un Bourdaloue lui-même pût s'y méprendre!

[4] Le comédien de Villiers se chargea de la vengeance de ces

Vouloit venger la cour immolée au parterre.
Mais, sitôt que d'un trait de ses fatales mains
La Parque l'eut rayé du nombre des humains,
On reconnut le prix de sa muse éclipsée :
L'aimable comédie, avec lui terrassée,
En vain d'un coup si rude espéra revenir,
Et sur ses brodequins ne put plus se tenir[1].
Tel fut chez nous le sort du théâtre comique.
Toi donc qui, t'élevant sur la scène tragique,
Suis les pas de Sophocle[2], et, seul de tant d'esprits,
De Corneille vieilli sais consoler Paris[3],
Cesse de t'étonner si l'envie animée,
Attachant à ton nom sa rouille envenimée,

pauvres *marquis*, si *méchamment* immolés à la risée du parterre, et fit représenter en 1664 une comédie en un acte et en prose, qu'il intitula *la Vengeance des Marquis*.

[1] *Put plus* est un peu rude à l'oreille, dit Voltaire. Le Brun y trouve, au contraire, une beauté. Le vers, selon lui, est *chancelant*, comme le personnage. Disons plutôt que Boileau eut vraisemblablement en vue le mot de Quintilien, qui se sert de la même métaphore, pour exprimer l'infériorité des Latins dans la comédie : *In comœdia maxime* claudicamus (*Instit. orat.*, X, c. 1)

[2] Il eût été plus exact de citer Euripide, à propos sur-tout d'une pièce entièrement empruntée de lui. Racine, d'ailleurs, ne se sentit jamais, de son propre aveu, le courage *de jouter* contre Sophocle. Aussi n'a-t-il tenté aucun des sujets traités par ce grand poëte. Il est permis de penser que Racine eût bien fait tout ce qu'il eût voulu faire; mais le génie d'Euripide avoit plus d'analogie avec le caractère particulier de son talent; et voilà, sans doute, le motif de la préférence.

[3] Corneille avoit alors soixante et onze ans, et venoit de donner *Suréna*. Il y avoit là de quoi affliger Paris; mais *Andromaque*, *Iphigénie*, et *Phèdre*, étoient de puissants motifs de *consolation*.

La calomnie en main, quelquefois te poursuit[1].
En cela, comme en tout, le ciel qui nous conduit,
Racine, fait briller sa profonde sagesse.
Le mérite en repos s'endort dans la paresse;
Mais par les envieux un génie excité
Au comble de son art est mille fois monté[2] :

[1] La calomnie avoit associé Boileau à son ami dans cette circonstance, en leur attribuant l'impertinent *Sonnet* dirigé contre le duc de Nevers, qui menaça les auteurs d'une vengeance exemplaire. Ce fut à cette occasion que le fils du grand Condé, le prince Henri-Jules de Bourbon, dit aux deux amis, en leur offrant son hôtel pour retraite : « Si vous êtes innocents, venez-y; et si vous êtes « coupables, venez-y encore. » La querelle fut apaisée, dit Louis Racine, quand on sut que quelques jeunes seigneurs très distingués avoient fait dans un repas la parodie du sonnet. Ces jeunes seigneurs étoient, suivant Brossette, le chevalier de Nantouillet, le comte de Fiesque, le marquis d'Effiat, et MM. de Guilleragues et de Manicamp, tous amis de Racine et de Boileau. Au surplus, le duc ne voulut pas demeurer en reste, et répliqua par un troisième *sonnet*, où *les coups de bâton* et *la mort aux rats* figuroient avec une noblesse d'expression bien digne de ces hautes pensées. — *La calomnie en main*. C'est-à-dire, armée de l'écrit réputé *calomnieux;* comme Sévère, du glaive destiné à venger son affront :

> Je l'ai vu cette nuit, ce malheureux Sévère,
> *La vengeance à la main*, l'œil ardent de colère.

[2] C'est, du moins, l'effet que doit produire l'envie sur les ames nobles et élevées; c'est à elles que Voltaire adresse les conseils suivants, dans son *Discours sur l'Envie :*

> Si ce bonheur d'un autre a déchiré ton cœur,
> Mets du moins à profit le chagrin qui t'anime :
> Mérite un tel succès; compose, efface, lime.
> Le public applaudit aux vers du *Glorieux;*
> Est-ce un affront pour toi? courage! écris, fais mieux.

Plus on veut l'affoiblir, plus il croît et s'élance.
Au Cid persécuté Cinna doit sa naissance[1];
Et peut-être ta plume aux censeurs de Pyrrhus[2]
Doit les plus nobles traits dont tu peignis Burrhus.
Moi-même, dont la gloire ici moins répandue
Des pâles envieux ne blesse point la vue,
Mais qu'une humeur trop libre, un esprit peu soumis,
De bonne heure a pourvu d'utiles ennemis,
Je dois plus à leur haine, il faut que je l'avoue,
Qu'au foible et vain talent dont la France me loue.
Leur venin, qui sur moi brûle de s'épancher[3],
Tous les jours en marchant m'empêche de broncher.
Je songe, à chaque trait que ma plume hasarde,
Que d'un œil dangereux leur troupe me regarde.

[1] *Horace* et *Cinna*, qui suivirent de près *le Cid*, prouvent que le génie du grand Corneille n'avoit point été arrêté dans sa course par les clameurs de l'envie, et qu'il ne songea qu'à en tirer la seule vengeance qui fût digne de lui. Son exemple et celui de Molière étoient de grandes leçons pour Racine.

[2] La tragédie d'*Andromaque*, seconde époque de notre gloire dramatique, offroit, malgré ses beautés, quelques prises à la critique; et l'envie ne manqua pas de les saisir. L'avocat Subligny fit représenter, le 10 mai 1668, sa *Folle Querelle*, espèce de parodie d'*Andromaque*. Racine en profita pour quelques corrections de style; mais les reproches s'adressoient sur-tout au caractère de *Pyrrhus*, qui parut trop violent, trop emporté, et que l'on accusoit même de manquer à l'honneur et à sa parole. Ce fut pour répondre à cette critique, que l'auteur entreprit de tracer dans *Burrhus* le portrait du parfait honnête homme.

[3] Pradon, qui prenoit la *métonymie* et la *métaphore* pour des termes de *chimie*, prétend que ce n'est pas *le venin* qui brûle de s'*épancher* lui-même, mais *la personne qui a ce venin*.

Je sais sur leurs avis corriger mes erreurs [1],
Et je mets à profit leurs malignes fureurs [2].
Sitôt que sur un vice ils pensent me confondre,
C'est en me guérissant que je sais leur répondre;
Et plus en criminel ils pensent m'ériger,
Plus, croissant en vertu, je songe à me venger [3].
Imite mon exemple; et lorsqu'une cabale [4],
Un flot de vains auteurs follement te ravale,

[1] Nous en avons vu plus d'une preuve.

[2] « Voulez-vous, dit Plutarque, faire servir à votre utilité la « haine de vos ennemis? Veillez sur vous-même; vivez avec circon- « spection; ne vous permettez aucune action ni aucune parole « inconsidérée, et réglez si bien votre vie, qu'elle ne donne jamais « prise à la censure. » (*Œuvres morales*, tome I, p. 405.) C'est en ce sens qu'Hésiode trouve de l'utilité pour les hommes dans les contestations rivales qu'excite l'envie :

. . . . . Ἀγαθὴ δ' ἔρις ἥδε βροτοῖσι.
Op. et *D.*, v. 25.

[3] Les parents et les amis du jeune Boileau, effrayés de son penchant à la satire, lui représentoient, pour l'en détourner, combien il s'attireroit d'ennemis dans ce périlleux métier : « *Eh bien*, « dit-il, *je serai honnête homme*, et je ne les craindrai pas. » Il tint parole.

[4] On est fâché de trouver madame Deshoulières à la tête de cette *cabale*, bien moins par intérêt pour un écrivain tel que Pradon, qu'elle ne pouvoit estimer, que par un motif secret de jalousie contre les poëtes qu'elle jugeoit capables de lui disputer le prix d'un talent très distingué dans son genre, mais dont elle s'exagéroit beaucoup trop le mérite. Ce que n'ont point remarqué jusqu'ici tous ceux qui ont cité le trop mémorable *Sonnet*,

Dans un fauteuil doré Phèdre mourante et bléme, etc.

c'est que la critique n'y porte point sur quelques légers défauts, que l'on peut à la rigueur relever dans cet admirable ouvrage,

Profite de leur haine et de leur mauvais sens,
Ris du bruit passager de leurs cris impuissants[1].
Que peut contre tes vers une ignorance vaine?
Le Parnasse françois, ennobli par ta veine,
Contre tous ces complots saura te maintenir,
Et soulever pour toi l'équitable avenir.
Eh! qui, voyant un jour la douleur vertueuse[2]
De Phèdre malgré soi perfide, incestueuse,
D'un si noble travail justement étonné,
Ne bénira d'abord le siècle fortuné[3]

mais sur les beautés immortelles, sur les conceptions dramatiques, qui le distingueront à jamais entre tous les chefs-d'œuvre du théâtre : la déclaration de Phèdre, ses scènes avec Œnone, la mort d'Hippolyte, et la justice tardive que Phèdre mourante vient rendre à son innocence, etc., etc. — Il est trop heureux que la haine raisonne et juge ainsi.

[1] « Il y a des gens qui comparent l'envie à la fumée. Cette passion, forte dans son commencement, se dissipe peu-à-peu, lorsque les personnes qui l'avoient excitée ont acquis une réputation éclatante. » (Stobée, *Disc.* xxxviii; *Fragm. de* Plutarque *sur la Calomnie.*)

[2] La *Phèdre* de Racine fut représentée à l'hôtel de Bourgogne le 1er janvier 1677; et celle de Pradon, au théâtre Guénégaud, le 3 du même mois. Le succès fut d'abord en raison inverse du mérite respectif des deux pièces. Celle de Pradon eut seize représentations, dont les six premières furent ou parurent du moins très suivies, tandis que le chef-d'œuvre de Racine sembloit abandonné : « L'auteur fut au moment, dit Louis Racine, de craindre pour elle « *une véritable chute.* » Mais ceux qui avoient acheté près de *trente mille francs* le méprisable plaisir d'humilier un instant un grand homme, en retenant toutes les loges des deux théâtres pour six représentations, ne se soucièrent pas de réitérer cette dispendieuse tentative; et les deux ouvrages furent bientôt jugés.

[3] « Applaudissons, dit La Harpe, à ce langage de l'amitié, pro-

Qui, rendu plus fameux par tes illustres veilles,
Vit naître sous ta main ces pompeuses merveilles?
Cependant laisse ici gronder quelques censeurs[1]
Qu'aigrissent de tes vers les charmantes douceurs.
Et qu'importe à nos vers que Perrin les admire[2];
Que l'auteur du Jonas s'empresse pour les lire;

« nonçant les arrêts de la justice. » Et citons les beaux vers de Chénier à ce sujet :

Les cris injurieux d'un public abusé,
A l'oracle du goût n'en ont point imposé :
Despréaux, signalant un utile courage,
Au jugement vulgaire opposa son suffrage;
Et, payant au génie un tribut mérité,
Prononça les décrets de la postérité.
Essai sur la Satire.

[1] C'est le parti que Racine auroit dû prendre, mais il ne le prit pas. « Triomphez, barbares! s'écrie à ce sujet La Harpe (*Éloge « de Racine*); triomphez! votre victoire est plus grande que vous « ne l'avez cru; vous ne vouliez peut-être qu'humilier le talent, et « vous l'avez découragé; vous l'avez abattu. Il sort vainqueur de « la lice; mais il n'y rentrera plus, il vous cède : vous n'entendrez « plus sa voix! » — La calamité du silence que garda Racine pendant douze ans est d'autant plus déplorable, qu'il avoit commencé une *Alceste*, et tracé le plan d'une *Iphigénie en Tauride*.

[2] Qu'importe à Horace que Pantilius, Démétrius ou l'inepte convive de Tigellius poursuivent sa personne ou ses ouvrages de leurs méprisables sarcasmes, quand il peut leur opposer l'estime et les suffrages de Varius, de Mécène, de Virgile, et sur-tout d'Octave?

Men'moveat cimex Pantilius, aut crucier, quod
Vellicet absentem Demetrius? aut quod ineptus
Fannius Hermogenis lædat conviva Tigellî?
Plotius et Varius, Mæcenas, Virgiliusque,
Valgius, et probet hæc Octavius.
Lib. I, sat. x, v. 78.

Qu'ils charment de Senlis le poëte idiot[1],
Ou le sec traducteur du françois d'Amyot[2]:
Pourvu qu'avec éclat leurs rimes débitées[3]
Soient du peuple, des grands, des provinces goûtées;
Pourvu qu'ils puissent plaire au plus puissant des rois;
Qu'à Chantilli Condé les souffre quelquefois[4];
Qu'Enghien en soit touché; que Colbert et Vivone,
Que La Rochefoucauld[5], Marsillac et Pompone,

[1] Linière, qui n'avoit, disoit-on, de l'esprit que contre Dieu.

[2] L'abbé Tallemant, auteur d'une traduction des *Hommes illustres* de Plutarque, qui ne fit que mieux ressortir le mérite de celle d'Amyot, toujours recherchée avec un nouvel empressement. La traduction de l'abbé Tallemant parut en 1664; et celle de Dacier, en 1701.

[3] VAR. Pourvu qu'avec honneur leurs rimes débitées,
Du public dédaigneux ne soient pas rebutées.

[4] Après la glorieuse, mais trop sanglante victoire de Senef, il sembloit que rien ne pût ajouter désormais à la renommée militaire du grand Condé. Mais la mort de Turenne lui fournit bientôt l'occasion de rendre à la France un important et dernier service, en forçant Montécuculli de lever les sièges de Haguenau et de Saverne. Quitte alors envers son pays et envers l'honneur, et vieilli avant le temps par d'honorables fatigues, il se retira de la cour, du service, et presque du monde, et passa à Chantilli les onze dernières années d'une si belle vie, dans le commerce des muses qu'il avoit toujours aimées, et dans la société de leurs plus dignes favoris.

[5] L'auteur des *Maximes morales*, et des *Mémoires sur la régence d'Anne d'Autriche*. Voici le portrait que traçoit de lui madame de Maintenon. « Il avoit une physionomie heureuse, l'air grand, beau-« coup d'esprit, et peu de savoir. Il étoit intrigant, souple, pré-« voyant: je n'ai pas connu d'ami plus solide, plus ouvert, ni de « meilleur conseil. Il aimoit à régner. La bravoure personnelle lui « paroissoit une folie, et à peine s'en cachoit-il; il étoit pourtant « fort brave. Il conserva jusqu'à la mort la vivacité de son esprit,

Et mille autres qu'ici je ne puis faire entrer,
A leurs traits délicats se laissent pénétrer?
Et plût au ciel encor, pour couronner l'ouvrage,
Que Montausier voulût leur donner son suffrage[1]!
C'est à de tels lecteurs que j'offre mes écrits:
Mais pour un tas grossier de frivoles esprits,
Admirateurs zélés de toute œuvre insipide,
Que, non loin de la place où Brioché préside[2],
Sans chercher dans les vers ni cadence ni son[3],
Il s'en aille admirer le savoir de Pradon!

« qui étoit toujours fort agréable, quoique naturellement sérieux.» —C'est à son fils, le prince *de Marsillac*, que Louis XIV dit ce mot charmant, au sujet de ses dettes, qui paroissoient l'inquiéter: *Que ne parlez-vous à vos amis?*

[1] L'âpreté du sévère Montausier ne put tenir contre l'appât d'une louange aussi délicatement présentée. Ce fut l'époque de sa réconciliation avec le satirique, et peut-être avec la satire. Il avoit toujours estimé Boileau: il l'aima de ce moment, et cette amitié n'eut de terme que sa vie.

[2] Jean Brioché, célèbre arracheur de dents, qui donnoit ses consultations publiques *non loin* en effet du théâtre Guénégaud, où se jouoit la *Phèdre* de Pradon, imagina, pour augmenter la foule autour de ses tréteaux, de donner un spectacle de marionnettes, qu'il faisoit jouer, dit-on, avec une adresse merveilleuse. Un Anglois lui disputa le mérite de l'invention; mais la gloire en remonte beaucoup plus haut; car Aristote (*lib. de Mundo, ad Alex.*) parle de ceux qui faisoient métier de montrer en public des petits animaux de bois, qui, *à l'aide de certains fils, adroitement tirés*, exécutoient *avec grace* toutes sortes de mouvements; et l'esclave d'Horace lui reproche (lib. II, sat. VII, v. 83) de n'être qu'une *marionnette*, que le premier venu fait mouvoir à son gré:

Duceris ut nervis alienis *mobile lignum*.

[3] Il faut donner une idée de *la cadence*, *du son*, et sur-tout de

l'élégance, qui distinguent le style d'un poëte qui osoit se mesurer avec Racine, et critiquer, comme nous l'avons vu, les vers de Boileau. C'est Idas qui parle, et qui dit à Hippolyte :

Qui peut vous retenir, seigneur, en cette cour?
Vous êtes l'ennemi déclaré de l'amour :
Vous n'aimez que la chasse et le plaisir pénible.
On vous donne par-tout le titre d'insensible;
Et votre père même, etc.

Il faut convenir que le rival de Pradon s'exprime autrement :

Pourriez-vous n'être plus ce superbe Hippolyte,
Implacable ennemi des amoureuses lois,
Et d'un joug que Thésée a subi tant de fois?
Vénus, par votre orgueil si long-temps méprisée,
Voudroit-elle à la fin justifier Thésée? etc.

Quant au *savoir* de ce pauvre Pradon, on n'ignore pas, qu'ayant commis une lourde bévue *géographique*, il s'excusoit, en avouant qu'il n'étoit pas fort *sur la chronologie*. — Que de motifs pour Racine, de dire à Pradon, comme Ménandre à je ne sais quel mauvais poëte, tout fier de l'avoir vaincu une fois : « N'as-tu pas « de honte des victoires que tu remportes sur moi! »

EPITRE VIII.

AU ROI.

GRAND ROI, cesse de vaincre, ou je cesse d'écrire[1].
Tu sais bien que mon style est né pour la satire;
Mais mon esprit, contraint de la désavouer,
Sous ton règne étonnant ne veut plus que louer.
Tantôt, dans les ardeurs de ce zèle incommode[2],
Je songe à mesurer les syllabes d'une ode[3];
Tantôt d'une Énéide auteur ambitieux,
Je m'en forme déja le plan audacieux :
Ainsi, toujours flatté d'une douce manie,
Je sens de jour en jour dépérir mon génie;

[1] La campagne de 1675, ouverte sous de si brillants auspices, par les succès du Turenne en Alsace, de Vivone en Sicile, du comte d'Estrades dans les Pays-Bas, et du comte de Schomberg dans la Catalogne, sembloit justifier le début un peu chevaleresque de cette épître. Mais après la mort de Turenne, qui força les troupes françoises de repasser le Rhin, et la défaite du maréchal de Créqui, assiégé et fait prisonnier dans Trèves, ce même début n'eût plus été qu'une espèce d'insulte aux revers du moment; et Boileau aima mieux garder son épître que d'y rien changer, bien sûr qu'avec Louis XIV et les François, on *ne cesseroit pas* long-temps *de vaincre*. C'est ce qui arriva en effet; et, dès l'année suivante, tous les revers étoient réparés, et le roi au comble de la grandeur.

[2] Fâcheux, *incommode* pour le poëte, infructueusement tourmenté du desir de louer le prince d'une manière digne de lui.

[3] Il n'y *songea* réellement que dix-sept ans après, lors du siège de Namur, en 1692.

Et mes vers, en ce style ennuyeux, sans appas,
Déshonorent ma plume, et ne t'honorent pas.
Encor si ta valeur, à tout vaincre obstinée,
Nous laissoit, pour le moins, respirer une année,
Peut-être mon esprit, prompt à ressusciter,
Du temps qu'il a perdu sauroit se racquitter.
Sur ses nombreux défauts, merveilleux à décrire[1],
Le siécle m'offre encor plus d'un bon mot à dire.
Mais à peine Dinan et Limbourg sont forcés[2],
Qu'il faut chanter Bouchain et Condé terrassés[3].
Ton courage, affamé de péril et de gloire,
Court d'exploits en exploits, de victoire en victoire.
Souvent ce qu'un seul jour te voit exécuter[4],
Nous laisse pour un an d'actions à conter.
Que si quelquefois, las de forcer des murailles,
Le soin de tes sujets te rappelle à Versailles,
Tu viens m'embarrasser de mille autres vertus;
Te voyant de plus près, je t'admire encor plus.
Dans les nobles douceurs d'un séjour plein de charmes[5],

[1] VAR. Le Parnasse françois, non exempt de tous crimes,
Offre encore à mes vers des sujets et des rimes.

[2] VAR. Mais à peine Salins et Dôle sont forcés,
Qu'il faut chanter Dinan et Limbourg terrassés.

[3] Le roi arriva le 21 avril au camp devant Condé; et la ville se rendit le 26. Bouchain fut pris le mois suivant.

[4] Répétition foible d'une pensée si souvent et si heureusement exprimée ailleurs.

[5] Aucun prince ne sut mettre plus de goût et de dignité à-la-fois dans ses délassements. C'est à lui sur-tout que les François seront éternellement redevables de cette politesse délicate, devenue depuis le caractère distinctif de la nation. Ce séjour *plein de*

Tu n'es pas moins héros qu'au milieu des alarmes :
De ton trône agrandi portant seul tout le faix,
Tu cultives les arts; tu répands les bienfaits;
Tu sais récompenser jusqu'aux muses critiques[1].
Ah! crois-moi, c'en est trop. Nous autres satiriques,
Propres à relever les sottises du temps,
Nous sommes un peu nés pour être mécontents :
Notre muse, souvent paresseuse et stérile,
A besoin, pour marcher, de colère et de bile.
Notre style languit dans un remerciement :
Mais, grand roi, nous savons nous plaindre élégamment.
Oh! que, si je vivois sous les régnes sinistres[2]
De ces rois nés valets de leurs propres ministres,
Et qui, jamais en main ne prenant le timon,
Aux exploits de leur temps ne prêtoient que leur nom;
Que, sans les fatiguer d'une louange vaine,
Aisément les bons mots couleroient de ma veine!
Mais toujours sous ton régne il faut se récrier :
Toujours, les yeux au ciel, il faut remercier.
Sans cesse à t'admirer ma critique forcée

charmes est Versailles, d'abord château modeste de Louis XIII, et rendu par Louis XIV l'un des plus magnifiques palais de l'Europe.

[1] Allusion à la pension de *deux mille livres* que le roi avoit, de son propre mouvement, accordée à Boileau, après lui avoir entendu réciter les quarante derniers vers de la première épître.

[2] Quelque ingénieuse que soit la louange, il est rare qu'elle réussisse à varier habilement le tour de son expression, et plus difficile encore qu'elle le reproduise avec succès. Ces quatre vers provoquent, mais ne soutiennent pas la comparaison avec l'admirable discours de la Mollesse, au second chant du *Lutrin* :

Hélas ! qu'est devenu ce temps, cet heureux temps, etc.

N'a plus en écrivant de maligne pensée;
Et mes chagrins, sans fiel et presque évanouis,
Font grace à tout le siécle en faveur de Louis.
En tous lieux cependant la Pharsale approuvée[1],
Sans crainte de mes vers, va la tête levée;
La licence par-tout régne dans les écrits:
Déja le mauvais sens reprenant ses esprits[2]
Songe à nous redonner des poëmes épiques,
S'empare des discours mêmes académiques[3].
Perrin a de ses vers obtenu le pardon[4];

[1] La traduction du poëme de Lucain, par Brébeuf, publiée en 1650. Boileau exagéroit les défauts de Brébeuf, comme celui-ci avoit exagéré ceux de son modèle par le sentiment même de l'admiration qu'ils lui inspiroient; tandis que Boileau ne faisoit guère plus de cas de Lucain que de son traducteur. Il y a néanmoins de beaux vers dans Brébeuf; et Boileau lui-même est forcé de convenir,

Que, malgré son fatras obscur,
Parfois Brébeuf *étincelle.*

Il est vrai que c'est pour le mettre infiniment au-dessus de Perrault, et à côté de Chapelain. — Le chevalier de Laurez a fait paroître, en 1773, une traduction abrégée de *la Pharsale*, en vers, moins lue encore que le fatras ampoulé de Brébeuf.

[2] Pradon ne veut pas que le mauvais *sens* reprenne *ses esprits;* ses critiques prouvent qu'il étoit loin d'avoir lui-même *repris* les siens, et qu'il ne se relèveroit jamais des coups vigoureux que la satire lui avoit portés.

[3] L'addition de l'*s* à l'adverbe *même* est une licence très permise et très usitée chez les poëtes. Racine, dans *Mithridate:*

Jusqu'ici la fortune et la victoire *mêmes.*

[4] Il falloit, en effet, un grand fonds d'indulgence pour *pardonner* à des vers, par exemple, tels que ceux-ci, donnés sur-tout

Et la scène françoise est en proie à Pradon[1].
Et moi, sur ce sujet loin d'exercer ma plume,
J'amasse de tes faits le pénible volume[2];
Et ma muse, occupée à cet unique emploi,
Ne regarde, n'entend, ne connoît plus que toi[3].

comme traduction *héroïque* du fameux passage de Virgile, *Énéid.*, V, v. 481 :

Effractoque illisit in ossa cerebro;
Sternitur, exanimisque tremens procumbit humi bos.

Dans ses os fracassés enfonce son éteuf;
Et tout tremblant et mort, à bas *tombe le bœuf.*

Il y a cependant quelque chose de plus ridicule encore que ces vers; c'est l'endroit de sa préface où Perrin s'applaudit de l'usage qu'il a fait de nos *dictions françoises*, pour rendre *les choses figurées plus évidentes à l'imagination;* et il cite, comme de raison, pour exemple, *à bas tombe le bœuf.* Sans doute tout l'effet résulte ici du monosyllabe rejeté à la fin du vers; mais il falloit le faire comme Delille :

Le taureau, sous le coup, tremble, chancelle, et tombe.

[1] L'infatigable rimeur l'occupa jusqu'en 1697, c'est-à-dire vingt ans encore après cette prédiction, si tristement vérifiée; il termina sa carrière dramatique par une tragédie de *Scipion*, qui n'est connue aujourd'hui que par l'épigramme de J. B. Rousseau :

Et *le grand Scipion* sera toujours mauvais.

[2] Racine et Boileau ne furent nommés qu'en 1677 pour écrire l'histoire du roi; mais il paroîtroit, par ce vers, qu'ils étoient déja désignés pour cet honorable emploi, dont ils s'occupèrent beaucoup plus qu'on ne le crut, même de leur temps. Voyez les *Mémoires de L. Racine.* Mais c'est à Voltaire qu'étoit réservée la tâche glorieuse d'ériger, dans son histoire du *Siècle de Louis XIV*, un monument digne à-la-fois et du prince et du siècle.

[3] Voltaire, dans la Henriade, chant IX :

Et son ame enivrée
N'aime, ne voit, n'entend, ne connoît que d'Estrée.

Tu le sais bien pourtant, cette ardeur empressée
N'est point en moi l'effet d'une ame intéressée.
Avant que tes bienfaits courussent me chercher,
Mon zéle impatient ne se pouvoit cacher :
Je n'admirois que toi. Le plaisir de le dire
Vint m'apprendre à louer au sein de la satire ;
Et depuis que tes dons sont venus m'accabler,
Loin de sentir mes vers avec eux redoubler,
Quelquefois, le dirai-je? un remords légitime,
Au fort de mon ardeur, vient refroidir ma rime.
Il me semble, grand roi, dans mes nouveaux écrits,
Que mon encens payé n'est plus du même prix.
J'ai peur que l'univers, qui sait ma récompense [1],
N'impute mes transports à ma reconnoissance ;
Et que par tes présents mon vers décrédité
N'ait moins de poids pour toi dans la postérité.
Toutefois je sais vaincre un remords qui te blesse.
Si tout ce qui reçoit des fruits de ta largesse
A peindre tes exploits ne doit point s'engager,
Qui d'un si juste soin se pourra donc charger?
Ah! plutôt de nos sons redoublons l'harmonie :
Le zéle à mon esprit tiendra lieu de génie.
Horace, tant de fois dans mes vers imité,

[1] Boileau comparoit ces vers à l'éloquente tirade qui termine l'épître première :

Boileau, qui dans ses vers pleins de sincérité, etc.

Ce morceau faisoit, selon lui, plus d'honneur au roi, puisqu'il y est loué, pour ainsi dire, par la satire même ; celui-ci, plus d'honneur au poëte, parcequ'il y annonce ses éloges comme entièrement désintéressés.

De vapeurs en son temps, comme moi, tourmenté,
Pour amortir le feu de sa rate indocile,
Dans l'encre quelquefois sut égayer sa bile [1] :
Mais de la même main qui peignit Tullius [2],
Qui d'affronts immortels couvrit Tigellius [3],
Il sut fléchir Glycère, il sut vanter Auguste,
Et marquer sur la lyre une cadence juste.
Suivons les pas fameux d'un si noble écrivain.
A ces mots, quelquefois prenant la lyre en main,
Au récit que pour toi je suis près d'entreprendre,
Je crois voir les rochers accourir pour m'entendre [4];

[1] Rien de plus prompt à s'irriter que la bile d'Horace : il en fait lui-même l'aveu en plusieurs endroits de ses ouvrages.

Væ! meum
Fervens difficili bile tumet jecur.
Liv. I, od. XIII, v. 4.

[2] Suivant le plus grand nombre des interprètes d'Horace, ce Tullius avoit été éliminé du sénat par Jules-César, comme *Pompéien :* mais il s'y fit réintégrer après la mort du dictateur. C'est ce que le poëte latin appelle *quitter* et *reprendre* le *laticlave*, ou la pourpre sénatoriale :

Quo tibi, Tulli,
Sumere depositum clavum, fierique Tribuno ?
Liv. I, sat. VI, v. 24.

[3] Le Tigellius que désigne ici Boileau n'est pas le fameux chanteur sarde, dont parle Cicéron (*Épît. fam.*, liv. VII, ép. XXIV), et qu'il qualifie d'homme plus contagieux que son pays même, *patria sua pestilentior;* il étoit déjà mort lorsque Horace composa la seconde satire du livre premier. Il s'agit d'un autre Tigellius, surnommé *Hermogènes*, frère, ou fils peut-être, du précédent. C'étoit un musicien bel-esprit, dont Horace se moque, liv. I, sat. IV, v. 71 ; et sat. IX, v. 25.

[4] Il ne falloit rien moins qu'un poëte comme Boileau, et un su-

Et déja mon vers coule à flots précipités[1],
Quand j'entends le lecteur qui me crie : Arrêtez !
Horace eut cent talents ; mais la nature avare
Ne vous a rien donné qu'un peu d'humeur bizarre :
Vous passez en audace et Perse et Juvénal ;
Mais sur le ton flatteur Pinchêne est votre égal[2].
A ce discours, grand roi, que pourrois-je répondre?
Je me sens sur ce point trop facile à confondre ;
Et, sans trop relever des reproches si vrais,
Je m'arrête à l'instant, j'admire, et je me tais.

jet tel que les louanges de Louis XIV, pour renouveler parmi nous les prodiges de la lyre d'Orphée,

> Arte materna rapidos morantem
> Fluminum lapsus, celeresque ventos ;
> Blandum et auritas fidibus canoris
> Ducere quercus.
> HOR., liv. I, od. XII.

[1] Il faut faire remarquer ici que l'entraînante rapidité de ce vers, qui *coule* aussi prompt que la parole, résulte sur-tout, pour ne pas dire uniquement, de la place que les mots y occupent. C'est le grand art de Boileau : aussi aucun poëte françois n'a-t-il fait un plus grand nombre de ces vers pittoresques, devenus le modèle, et souvent le désespoir des imitateurs.

[2] Allusion au fade recueil que ce poëte venoit de publier sous ce titre ridiculement emphatique, *les Éloges du roi, des princes, et princesses de son sang et de toute sa cour.* La Fontaine n'eût pas manqué de dire : *C'est bravement crier!*

ÉPITRE IX.

AU MARQUIS DE SEIGNELAI *.

Dangereux ennemi de tout mauvais flatteur,
Seignelai, c'est en vain qu'un ridicule auteur,
Prêt à porter ton nom de l'Èbre jusqu'au Gange,
Croit te prendre aux filets d'une sotte louange [1].

* Jean-Baptiste Colbert, marquis de Seignelai, étoit fils aîné du grand Colbert. Formé par lui aux affaires, il lui succéda au ministère de la marine, qu'il dirigea, avec autant de zèle que d'habileté, depuis 1676 jusqu'à sa mort. Ce fut sous son administration que la marine françoise devint la plus belle et la plus puissante de l'Europe; ce fut lui qui bombarda Gènes en personne, et ramena le doge et quatre sénateurs, qui vinrent faire, au nom de leur république, toutes les satisfactions que l'on exigea d'eux. Seignelai présida aussi à l'armement dirigé contre les Anglois et les Hollandois, et dont le résultat fut la victoire signalée remportée par Tourville, le 10 juillet 1690. Seignelai mourut l'année suivante, âgé seulement de trente-neuf ans. Il avoit donné à Sceaux, en 1685, à Louis XIV, cette fête brillante, pour laquelle Racine composa son *Idylle sur la paix*. Seignelai est un de ceux que Chaulieu, dans son épître au chevalier de Bouillon, retrouve avec le plus de plaisir aux Champs Élysées :

Dans un bois d'orangers qu'arrose un clair ruisseau,
Je revois Seignelai, je retrouve Béthune,
Esprits supérieurs, en qui la volupté
Ne déroba jamais rien à l'habileté;
Dignes de plus de vie et d'une autre fortune, etc.

[1] Socrate, cité par Stobée (*Disc.* XXXVIII), disoit que les flatteurs prennent les hommes avec des paroles, comme les chasseurs prennent leur gibier avec des filets.

Aussitôt ton esprit, prompt à se révolter[1],
S'échappe, et rompt le piége où l'on veut l'arrêter.
Il n'en est pas ainsi de ces esprits frivoles
Que tout flatteur endort au son de ses paroles;
Qui, dans un vain sonnet placés au rang des dieux,
Se plaisent à fouler l'Olympe radieux[2],
Et, fiers du haut étage où La Serre les loge[3],
Avalent sans dégoût le plus grossier éloge.
Tu ne te repais point d'encens à si bas prix.
Non que tu sois pourtant de ces rudes esprits
Qui regimbent toujours, quelque main qui les flatte:
Tu souffres la louange adroite et délicate,
Dont la trop forte odeur n'ébranle point les sens.
Mais un auteur, novice à répandre l'encens,
Souvent à son héros, dans un bizarre ouvrage,
Donne de l'encensoir au travers du visage[4];
Va louer Monterey[5] d'Oudenarde forcé,

[1] Horace nous représente de même (liv. II, sat. 1, 20) Auguste toujours prêt *à se révolter* contre une louange maladroitement présentée:

Cui male si palpêre, recalcitrat undique tutus.

[2] C'est le beau berger *Daphnis*, placé au rang des dieux, non pas *dans un vain sonnet*, mais dans la belle églogue que Virgile a consacrée à sa mémoire (*Bucol.*, égl. v, v. 56):

Candidus insuetum miratur limen Olympi,
Sub pedibusque videt nubes et sidera Daphnis.

[3] Le fade et ridicule panégyriste dont nous avons déja parlé.

[4] Voilà l'un de ces vers devenus, et qui resteront *proverbes*, tant qu'il y aura de sots louangeurs, et des hommes plus sottement encore avides de louanges.

[5] Monterey, gouverneur des Pays-Bas, avoit assiégé Oudenar-

Ou vante aux Électeurs Turenne repoussé.
Tout éloge imposteur blesse une ame sincère.
Si, pour faire sa cour à ton illustre père [1],
Seignelai, quelque auteur, d'un faux zèle emporté,
Au lieu de peindre en lui la noble activité [2],
La solide vertu, la vaste intelligence;
Le zèle pour son roi, l'ardeur, la vigilance,
La constante équité, l'amour pour les beaux arts,
Lui donnoit les vertus d'Alexandre ou de Mars,
Et, pouvant justement l'égaler à Mécène,

de : Condé le força de lever le siège avec précipitation, le 12 septembre 1674; et Turenne battit *les Électeurs* à Turchkeim, le 5 janvier suivant. Marmontel trouve mauvais que Boileau suppose la flatterie stupide et grossière, absurde et choquante, au point de louer un général d'armée sur sa défaite, et un ministre d'état sur ses exploits militaires. (*Élém. de Litt.*, art. ÉPÎTRE.) « La flatterie « seroit trop heureuse, dit M. Daunou en réfutant cette critique « *absurde et choquante,* si elle n'étoit jamais maladroite. » Le poëte, d'ailleurs, suppose un auteur *novice*, et qui en est encore à son apprentissage, dans un art qui, comme un autre, et plus qu'un autre, a besoin d'étude et d'exercice.

[1] Horace, liv. I, ép. XVI, à Quinctius, v. 25 et suiv. :

Si quis bella tibi terra pugnata, marique
Dicat, et his verbis vacuas permulceat aures :
« Te ne magis salvum populus velit, an populum tu,
« Servet in ambiguo, qui consulit et tibi et urbi,
« Jupiter, etc.

[2] Avec quelle délicatesse le poëte substitue ici un éloge mérité, et confirmé d'avance par la voix publique, au vain fatras de louanges dont un sot maladroit eût déconcerté la modestie d'un grand homme, étonné de se chercher en vain dans le portrait d'un autre! et comme l'éloge du roi ressort naturellement de celui de Colbert!

Le comparoit au fils de Pélée ou d'Alcméne :
Ses yeux, d'un tel discours foiblement éblouis,
Bientôt dans ce tableau reconnoîtroient Louis [1],
Et, glaçant d'un regard la muse et le poëte,
Imposeroient silence à sa verve indiscréte.
Un cœur noble est content de ce qu'il trouve en lui,
Et ne s'applaudit point des qualités d'autrui.
Que me sert en effet qu'un admirateur fade
Vante mon embonpoint, si je me sens malade;
Si dans cet instant même un feu séditieux
Fait bouillonner mon sang et petiller mes yeux [2]?
Rien n'est beau que le vrai [3] : le vrai seul est aimable;
Il doit régner par-tout, et même dans la fable :
De toute fiction l'adroite fausseté
Ne tend qu'à faire aux yeux briller la vérité.
Sais-tu pourquoi mes vers sont lus dans les provinces [4],

[1] Horace, au même endroit, v. 29 :

Augusti laudes agnoscere possis.

[2] Boileau reproduit ici, mais avec une admirable variété dans l'expression, ce qu'il avoit déja très bien dit, épître III :

Le feu sort de vos yeux petillants et troublés;
Votre pouls inégal marche à pas redoublés.

[3] Cette maxime, d'une application si juste et si générale, est devenue en quelque sorte la devise de Boileau lui-même, comme le fameux *Vitam impendere vero* de Juvénal (sat. IV, v. 91) devint, un siècle après, celle de J. J. Rousseau; avec cette différence cependant, que le philosophe la prit, et que le suffrage unanime la donna au poëte de la raison, du goût, et des mœurs.

[4] Il y avoit d'autres motifs encore de ce succès général; et, bien loin de les rappeler avec une vaniteuse complaisance, Boileau semble au contraire s'exagérer les défauts que l'on peut raisonnable-

Sont recherchés du peuple, et reçus chez les princes ?
Ce n'est pas que leurs sons, agréables, nombreux,
Soient toujours à l'oreille également heureux;
Qu'en plus d'un lieu le sens n'y gêne la mesure[1],
Et qu'un mot quelquefois n'y brave la césure:
Mais c'est qu'en eux le vrai, du mensonge vainqueur,
Par-tout se montre aux yeux, et va saisir le cœur;
Que le bien et le mal y sont prisés au juste;
Que jamais un faquin n'y tint un rang auguste;
Et que mon cœur, toujours conduisant mon esprit,
Ne dit rien aux lecteurs, qu'à soi-même il n'ait dit.
Ma pensée au grand jour par-tout s'offre et s'expose;
Et mon vers, bien ou mal, dit toujours quelque chose.
C'est par là quelquefois que ma rime surprend:

ment reprendre dans *ses vers*. Mais autant il y auroit eu de petitesse de sa part à relever à ses propres yeux un mérite qui n'est que littéraire, autant il y a de noblesse et de franchise dans la justice qu'il ne craint pas de rendre à la pureté de ses sentiments. Ce n'est plus le poëte, c'est l'honnête homme qui parle, et qui s'est acquis le droit de parler ainsi.

[1] Monchesnay, qui n'entendoit pas ce vers, en demanda l'explication à Boileau : celui-ci lui répondit qu'il avoit entendu exprimer par là, ces transpositions forcées que souvent la mesure exige, aux dépens de la clarté du sens; et il en donnoit pour exemple le vers de Chapelain, où il s'agit de ce fameux Cynégire, qui, successivement privé de ses deux mains, saisit avec les dents les créneaux des remparts qu'il étoit chargé de défendre :

Les dents, tout lui manquant, dans les pierres il plante.

Pope comparoit ingénieusement (*Essai sur la Critique*, v. 359) ces sortes de vers au serpent blessé qui se traîne avec peine :

Like a wounded snake, drags its flow length along.

C'est là ce que n'ont point Jonas ni Childebrand[1],
Ni tous ces vains amas de frivoles sornettes,
Montre, Miroir d'amour, Amitiés, Amourettes[2],
Dont le titre souvent est l'unique soutien,
Et qui, parlant beaucoup, ne disent jamais rien.
Mais peut-être, enivré des vapeurs de ma muse,
Moi-même en ma faveur, Seignelai, je m'abuse.
Cessons de nous flatter. Il n'est esprit si droit
Qui ne soit imposteur et faux par quelque endroit:
Sans cesse on prend le masque, et, quittant la nature,
On craint de se montrer sous sa propre figure.
Par là le plus sincère assez souvent déplaît.
Rarement un esprit ose être ce qu'il est[3].
Vois-tu cet importun que tout le monde évite;
Cet homme à toujours fuir, qui jamais ne vous quitte?
Il n'est pas sans esprit: mais, né triste et pesant,

[1] Deux méchants poëmes épiques, l'un de ce Coras, si fameux par son *Iphigénie*, et l'épigramme de Racine : l'autre, d'un nommé Sainte-Garde, que le nom seul de son héros a pour jamais dévoué au ridicule.

[2] Un pur effet du hasard ayant mis sous les yeux de Boileau, dans la boutique du libraire Barbin, *la Montre d'amours*, ouvrage de Bonecorse, la bizarrerie du titre l'engagea à lui donner place ici. Bonecorse n'entendit point raillerie, et se vengea par un poëme en cinq chants, imprimé à Toulouse quelques années après, et dont Boileau et Racine sont les héros, sous les noms burlesques de *Lutrigot* et de *Garrine*. — *Miroir d'Amours*. C'est un ouvrage de Perrault, intitulé *la Montre à Dorante* — *Amitiés*, *Amourettes*. Les ouvrages de Réné-le-Païs. Voyez la satire III.

[3] Et cependant, comme le dit avec tant de raison madame de Sévigné, « Il faut être, si l'on veut paroître. » (*Lett. du* 9 *septembre* 1675.)

Il veut être folâtre, évaporé, plaisant;
Il s'est fait de sa joie une loi nécessaire,
Et ne déplaît enfin que pour vouloir trop plaire.
La simplicité plaît sans étude et sans art.
Tout charme en un enfant dont la langue sans fard,
A peine du filet encor débarrassée,
Sait d'un air innocent bégayer sa pensée[1].
Le faux est toujours fade, ennuyeux, languissant:
Mais la nature est vraie, et d'abord on la sent[2];
C'est elle seule en tout qu'on admire et qu'on aime.
Un esprit né chagrin plaît par son chagrin même[3].
Chacun pris dans son air est agréable en soi:
Ce n'est que l'air d'autrui qui peut déplaire en moi.
Ce marquis étoit né doux, commode, agréable:
On vantoit en tous lieux son ignorance aimable.
Mais, depuis quelques mois devenu grand docteur,
Il a pris un faux air, une sotte hauteur:

[1] C'est à tort que Brossette invoque ici l'autorité de Perse, sat. 1, v. 34. Il ne s'agit nullement, dans le passage mal-à-propos cité, d'un enfant qui *bégaie* ses premières pensées, mais d'un fat qui estropie à dessein les mots, en supprimant les syllabes dont la dureté offenseroit la délicatesse de son palais :

Vatum et plorabile si quid
Eliquat, ac tenero supplantat verba palato.

[2] Oui; mais il faut avoir la finesse d'odorat, *emunctæ naris*, qui distinguoit Ésope, Boileau, et un petit nombre d'autres.

[3] Il est douteux que Boileau ait eu le duc de Montausier en vue dans ce vers, comme le prétendent ses commentateurs. La sévérité de principes et de mœurs dont il faisoit profession avoit fini par lui concilier l'estime de ses ennemis mêmes, mais n'étoit point au nombre des qualités qui font *aimer* et rechercher un homme dans la société.

Il ne veut plus parler que de rime et de prose;
Des auteurs décriés il prend en main la cause;
Il rit du mauvais goût de tant d'hommes divers,
Et va voir l'opéra seulement pour les vers [1].
Voulant se redresser, soi-même on s'estropie,
Et d'un original on fait une copie.
L'ignorance vaut mieux qu'un savoir affecté.
Rien n'est beau, je reviens, que par la vérité:
C'est par elle qu'on plaît, et qu'on peut long-temps plaire.
L'esprit lasse aisément, si le cœur n'est sincère.
En vain par sa grimace un bouffon odieux [2]

[1] Nouveau trait de satire dirigé contre Quinault, que n'aimoit pas le marquis de Seignelai, et qui, d'ailleurs, n'avoit encore donné à l'opéra que *Cadmus et Hermione*, *Alceste et Thésée*, très loin assurément du degré de mérite où l'auteur porta depuis la tragédie lyrique dans *Atys*, *Roland*, etc., mais déja bien supérieurs à ce que l'on connoissoit en ce genre.

[2] L'auteur du *Bolœana*, Monschenay, nous apprend que c'est Lulli que Boileau désigne ici; et tous les mémoires du temps nous le représentent en effet comme naturellement bouffon et excellent pantomime. Quand Molière vouloit dissiper sa mélancolie ou égayer ses convives, il disoit à Lulli: « Baptiste, fais-nous rire, » et Baptiste ne se faisoit pas prier; mais il passoit souvent les bornes, et descendoit jusqu'à ce genre de farce et de trivialité grossière, si bien caractérisé par Le Brun, dans son *Épître sur la bonne et la mauvaise plaisanterie*:

Je connois tout le prix d'un riant badinage;
Mais je hais d'un farceur l'absurde personnage,
Ses grossiers calembourgs, ses burlesques accents:
Un bouffon sait tout feindre, excepté le bon sens.
. . . . . .
Le véritable esprit jamais ne se déguise:
Pareil à la beauté, la nature est son art.
Les Graces et d'Egmont n'ont pas besoin de fard.

A table nous fait rire, et divertit nos yeux :
Ses bons mots ont besoin de farine et de plâtre.
Prenez-le tête à tête, ôtez-lui son théâtre ;
Ce n'est plus qu'un cœur bas, un coquin ténébreux [1] :
Son visage essuyé n'a plus rien que d'affreux.
J'aime un esprit aisé qui se montre, qui s'ouvre,
Et qui plaît d'autant plus, que plus il se découvre.
Mais la seule vertu peut souffrir la clarté :
Le vice, toujours sombre, aime l'obscurité;
Pour paroître au grand jour il faut qu'il se déguise :
C'est lui qui de nos mœurs a banni la franchise.
Jadis l'homme vivoit au travail occupé [2],
Et, ne trompant jamais, n'étoit jamais trompé :
On ne connoissoit point la ruse et l'imposture;
Le Normand même alors ignoroit le parjure [3] :
Aucun rhéteur encore, arrangeant le discours,

[1] Boileau se laisse évidemment emporter trop loin par son aversion pour le genre bas et trivial : car on peut être un mauvais plaisant, et même un plat farceur, sans être un *coquin* pour cela; et les vices du cœur n'ont rien de commun ici avec les torts ou les travers de l'esprit.

[2] C'est pour la troisième fois que l'auteur en revient à cette fiction allégorique, déja employée dans la satire XI et dans l'épître III, et originairement empruntée de Régnier, sat. VI : mais on ne sauroit trop admirer l'art avec lequel le poëte sait étendre et varier ces mêmes idées, par le charme toujours nouveau, toujours heureux, de l'expression qu'il leur prête.

[3] Juvénal met aussi la *bonne foi des Grecs* au rang des biens disparus avec le siècle d'or :

Græcis nondum jurare paratis
Per caput alterius.

Sat. VI, v. 16.

N'avoit d'un art menteur enseigné les détours.
Mais sitôt qu'aux humains, faciles à séduire,
L'abondance eut donné le loisir de se nuire,
La mollesse amena la fausse vanité.
Chacun chercha pour plaire un visage emprunté:
Pour éblouir les yeux, la fortune arrogante
Affecta d'étaler une pompe insolente;
L'or éclata par-tout sur les riches habits;
On polit l'émeraude, on tailla le rubis;
Et la laine et la soie, en cent façons nouvelles,
Apprirent à quitter leurs couleurs naturelles[1].
La trop courte beauté monta sur des patins[2]:

[1] L'expression de Virgile, de qui ces deux vers sont imités (égl. IV, v. 42), est bien plus hardiment figurée que celle du poëte françois:

Nec varios discet *mentiri* lana colores.

Un traducteur des *Bucoliques*, M. de Langeac, a dit:

La toison n'osera, *par un luxe usurpé*,
Sous de fausses couleurs *mentir* à l'œil trompé.

Mais Boileau a conservé le trait principal, *discet*, celui dans lequel réside principalement le mérite de la figure, puisqu'il anime et personnifie, pour ainsi dire, *la laine*, qui *apprend à mentir* des couleurs étrangères à la sienne.

[2] Boileau n'a fait qu'habiller de couleurs plus élégantes et plus poétiques ces mêmes détails, déja rendus par Régnier, sat. IX, avec cette grace simple et naïve qui prête encore tant de charme à la lecture de ses ouvrages:

L'amant juge sa dame un chef-d'œuvre ici-bas;
Encore qu'elle n'ait sur soi rien qui soit d'elle,
Que le rouge et le blanc par art la fassent belle;
Qu'elle ente, en son palais, ses dents tous les matins,
Qu'elle doive sa taille au bois de ses patins;

La coquette tendit ses lacs tous les matins;
Et, mettant la céruse et le plâtre en usage,
Composa de sa main les fleurs de son visage[1].
L'ardeur de s'enrichir chassa la bonne foi:
Le courtisan n'eut plus de sentiments à soi.
Tout ne fut plus que fard, qu'erreur, que tromperie:
On vit par-tout régner la basse flatterie.
Le Parnasse sur-tout, fécond en imposteurs,
Diffama le papier par ses propos menteurs[2].
De là vint cet amas d'ouvrages mercenaires,
Stances, odes, sonnets, épîtres liminaires,

Et tout ce qui, de jour, la fait voir si doucette,
La nuit, comme en dépost, soit mis sous la toilette.

Horace proscrit également tous les moyens empruntés de l'art, pour réparer, ou pallier du moins les torts de la nature. Il veut, liv. I, sat. II, v. 123, qu'une femme soit ce qu'elle est:

Ut neque longa,
Nec magis alba velit, quam det natura, videri.

[1] Cette idée de composer son visage rappelle l'épigramme connue de Le Brun, liv. I, ép. IX:

Chloé, belle et poëte, a deux petits travers:
Elle fait son visage, et ne fait pas ses vers.

Ceux qui desireront de plus grands détails sur l'art, un peu ancien déja, de *faire son visage*, pourront recourir aux graves conseils que donne aux dames le galant précepteur des Amours, liv. III, v. 199 et suiv.

Scitis et inducta candorem quærere cera:
Sanguine quæ vero non rubet, arte rubet.
Arte, surpercilii confinia nuda repletis,
Parvaque sinceras velat aluta genas.

[2] Telle est l'horreur naturellement attachée au mensonge, qu'il flétrit et *diffame* jusqu'au *papier* qui s'en rend complice.

Où toujours le héros passe pour sans pareil,
Et, fût-il louche ou borgne, est réputé soleil[1].
Ne crois pas toutefois, sur ce discours bizarre,
Que, d'un frivole encens malignement avare,
J'en veuille sans raison frustrer tout l'univers.
La louange agréable est l'ame des beaux vers[2] :
Mais je tiens, comme toi, qu'il faut qu'elle soit vraie,
Et que son tour adroit n'ait rien qui nous effraie.
Alors, comme j'ai dit[3], tu la sais écouter,
Et sans crainte à tes yeux on pourroit t'exalter.
Mais sans t'aller chercher des vertus dans les nues,
Il faudroit peindre en toi des vérités connues :
Décrire ton esprit ami de la raison ;
Ton ardeur pour ton roi, puisée en ta maison ;
A servir ses desseins ta vigilance heureuse ;
Ta probité sincère, utile, officieuse.

[1] Allusion à ces deux vers ridicules de Ménage, dans son *Églogue à la reine de Suède :*

> Le grand, l'illustre Abel, cet esprit *sans pareil,*
> Plus clair, plus pénétrant *que les traits du soleil.*

Or, cet *illustre Abel, plus clair, plus pénétrant* que les traits du soleil, c'étoit Abel Servien, marquis de Sablé, ministre d'état, garde des sceaux de l'ordre, et ambassadeur pour la paix à Munster, reçu à l'académie françoise le 10 avril 1634.

[2] Oui ; mais il faut qu'elle soit apprêtée avec tout l'art que Boileau sait y mettre. Aussi disoit-il ordinairement que, pour être *bon louangeur,* il falloit être bon satirique ; et la raison qu'il en donnoit, c'est qu'il n'y a que la bonne critique qui puisse faire distinguer ce qui est véritablement louable ou blâmable.

[3] Tournure prosaïque, et dont la liberté même du genre épistolaire n'excuse pas l'excessive familiarité.

Tel, qui hait à se voir peint en de faux portraits,
Sans chagrin voit tracer ses véritables traits.
Condé même, Condé, ce héros formidable,
Et, non moins qu'aux Flamands, aux flatteurs redoutable,
Ne s'offenseroit pas si quelque adroit pinceau
Traçoit de ses exploits le fidèle tableau;
Et, dans Senef[1] en feu contemplant sa peinture,
Ne désavoueroit pas Malherbe ni Voiture:
Mais malheur au poëte insipide, odieux,
Qui viendroit le glacer d'un éloge ennuyeux!
Il auroit beau crier: « Premier prince du monde!
« Courage sans pareil! lumière sans seconde[2]! »
Ses vers, jetés d'abord sans tourner le feuillet,
Iroient dans l'antichambre amuser Pacolet.

[1] La bataille de Senef, livrée, le 11 août 1674, par le prince de Condé, à la tête de cinquante mille hommes, contre le prince d'Orange, qui en avoit quatre-vingt mille. La victoire resta aux François; et l'on enterra, suivant les rapports, vingt-sept mille morts dans un espace de deux lieues.

[2] C'est le début du poëme de *Charlemagne*, dédié au prince de Condé par Louis Le Laboureur,

> Premier prince du sang du plus grand roi du monde,
> Courage sans pareil, lumière sans seconde, etc.

A peine le prince en eut-il lu quelques vers, que, *sans* probablement *tourner le feuillet*, il renvoya le tout à l'antichambre amuser le loisir de ses valets.

PRÉFACE

PUBLIÉE EN 1695,

A LA TÊTE DES TROIS DERNIÈRES ÉPITRES.

Je ne sais si les trois nouvelles épîtres que je donne ici au public auront beaucoup d'approbateurs: mais je sais bien que mes censeurs y trouveront abondamment de quoi exercer leur critique; car tout y est extrêmement hasardé. Dans le premier de ces trois ouvrages, sous prétexte de faire le procès à mes derniers vers, je fais moi-même mon éloge, et n'oublie rien de ce qui peut être dit à mon avantage; dans le second, je m'entretiens avec mon jardinier de choses très basses et très petites; et dans le troisième, je décide hautement du plus grand et du plus important point de la religion, je veux dire de l'amour de Dieu. J'ouvre donc un beau champ à ces censeurs pour attaquer en moi et le poëte orgueilleux, et le villageois grossier, et le théologien téméraire. Quelque fortes pourtant que soient leurs attaques, je doute qu'elles ébranlent la ferme résolution que j'ai prise il y a long-temps de ne rien répondre, au moins sur le ton sérieux, à tout ce qu'ils écriront contre moi.

A quoi bon en effet perdre inutilement du papier? Si mes épîtres sont mauvaises, tout ce que je dirai

ne les fera pas trouver bonnes; et si elles sont bonnes, tout ce qu'ils diront ne les fera pas trouver mauvaises. Le public n'est pas un juge que l'on puisse corriger, ni qui se règle par les passions d'autrui. Tout ce bruit, tous ces écrits qui se font ordinairement contre des ouvrages où l'on court, ne servent qu'à y faire encore plus courir, et à en mieux marquer le mérite. Il est de l'essence d'un bon livre d'avoir des censeurs; et la plus grande disgrace qui puisse arriver à un écrit qu'on met au jour, ce n'est pas que beaucoup de gens en disent du mal, c'est que personne n'en dise rien.

Je me garderai donc bien de trouver mauvais qu'on attaque mes trois épîtres. Ce qu'il y a de certain, c'est que je les ai fort travaillées, et principalement celle de l'amour de Dieu, que j'ai retouchée plus d'une fois, et où j'avoue que j'ai employé tout le peu que je puis avoir d'esprit et de lumières. J'avois dessein d'abord de la donner toute seule, les deux autres me paroissant trop frivoles pour être présentées au grand jour de l'impression avec un ouvrage si sérieux : mais des amis très sensés m'ont fait comprendre que ces deux épîtres, quoique dans le style enjoué, étoient pourtant des épîtres morales, où il n'étoit rien enseigné que de vertueux; qu'ainsi étant liées avec l'autre, bien loin de lui nuire, elles pourroient même faire une diversité agréable; et que d'ailleurs beaucoup d'honnêtes gens souhaitant de les avoir toutes trois ensemble, je ne pouvois pas avec bienséance me dispenser de leur donner une si légère satisfaction. Je me suis rendu à ce sentiment, et on les trouvera ras-

semblées ici dans un même cahier. Cependant, comme il y a des gens de piété qui peut-être ne se soucieront guère de lire les entretiens que je puis avoir avec mon jardinier et avec mes vers, il est bon de les avertir qu'il y a ordre de leur distribuer à part la dernière, savoir celle qui traite de l'amour de Dieu; et que non seulement je ne trouverai pas étrange qu'ils ne lisent que celle-là, mais que je me sens quelquefois moi-même en des dispositions d'esprit où je voudrois de bon cœur n'avoir de ma vie composé que ce seul ouvrage, qui vraisemblablement sera la dernière pièce de poésie qu'on aura de moi, mon génie pour les vers commençant à s'épuiser, et mes emplois historiques ne me laissant guère le temps de m'appliquer à chercher et à ramasser des rimes.

Voilà ce que j'avois à dire aux lecteurs. Avant, néanmoins, que de finir cette préface, il ne sera pas hors de propos, ce me semble, de rassurer des personnes timides, qui, n'ayant pas une fort grande idée de ma capacité en matière de théologie, douteront peut-être que tout ce que j'avance en mon épître soit fort infaillible, et appréhenderont qu'en voulant les conduire je ne les égare. Afin donc qu'elles marchent sûrement, je leur dirai, vanité à part, que j'ai lu plusieurs fois cette épître à un fort grand nombre de docteurs de Sorbonne, de pères de l'Oratoire, et de jésuites très célèbres, qui tous y ont applaudi, et en ont trouvé la doctrine très saine et très pure: que beaucoup de prélats illustres à qui je l'ai récitée en ont jugé comme eux: que monseigneur l'évêque de Meaux, c'est-à-dire, une des plus grandes lumières

qui aient éclairé l'Église dans les derniers siècles, a eu long-temps mon ouvrage entre les mains; et qu'après l'avoir lu et relu plusieurs fois, il m'a non seulement donné son approbation, mais a trouvé bon que je publiasse à tout le monde qu'il me la donnoit: enfin, que, pour mettre le comble à ma gloire, ce saint archevêque [1] dans le diocèse duquel j'ai le bonheur de me trouver, ce grand prélat, dis-je, aussi éminent en doctrine et en vertus qu'en dignité et en naissance, que le plus grand roi de l'univers, par un choix visiblement inspiré du ciel, a donné à la ville capitale de son royaume, pour assurer l'innocence et pour détruire l'erreur, monseigneur l'archevêque de Paris, en un mot, a bien daigné aussi examiner soigneusement mon épître, et a eu même la bonté de me donner sur plus d'un endroit des conseils que j'ai suivis, et m'a enfin accordé aussi son approbation, avec des éloges dont je suis également ravi et confus.

[2] Au reste, comme il y a des gens qui ont publié

[1] Louis-Antoine de Noailles, cardinal.

[2] Ce dernier alinéa a été substitué en 1701 à celui qui, en 1695, terminoit ainsi cette préface:

« Je croyois n'avoir plus rien à dire au lecteur; mais dans le « temps même que cette préface étoit sous presse, on m'a ap- « porté une misérable épître en vers, que quelque impertinent a « fait imprimer, et qu'on veut faire passer pour mon ouvrage sur « l'amour de Dieu. Je suis donc obligé d'ajouter cet article, afin « d'avertir que je n'ai fait d'épître sur l'amour de Dieu que celle « qui se trouve ici; l'autre étant une pièce fausse et incomplète, « composée de quelques vers qu'on m'a dérobés et de plusieurs « qu'on m'a ridiculement prêtés, aussi bien que les notes témé- « raires qui y sont. »

que mon épître n'étoit qu'une vaine déclamation qui n'attaquoit rien de réel, ni qu'aucun homme eût jamais avancé, je veux bien, pour l'intérêt de la vérité, mettre ici la proposition que j'y combats, dans la langue et dans les termes qu'on la soutient en plus d'une école. La voici : « Attritio ex gehennæ metu « sufficit, etiam sine ullâ Dei dilectione, et sine ullo « ad Deum offensum respectu; quia talis honesta et « supernaturalis est[1]. » C'est cette proposition que j'attaque et que je soutiens fausse, abominable, et plus contraire à la vraie religion, que le luthéranisme ni le calvinisme. Cependant je ne crois pas qu'on puisse nier qu'on ne l'ait encore soutenue depuis peu, et qu'on ne l'ait même insérée dans quelques catéchismes en des mots fort approchants des termes latins que je viens de rapporter.

[1] « L'attrition qui résulte de la crainte de l'enfer suffit, même « sans aucun amour de Dieu, et sans aucun rapport à ce Dieu « qu'on a offensé : une telle attrition suffit, parcequ'elle est hon- « nête et surnaturelle. »

ÉPITRE X.

A MES VERS *.

J'ai beau vous arrêter, ma remontrance est vaine;
Allez, partez, mes Vers, dernier fruit de ma veine.
C'est trop languir chez moi dans un obscur séjour:
La prison vous déplaît, vous cherchez le grand jour [1];
Et déja chez Barbin [2], ambitieux libelles,
Vous brûlez d'étaler vos feuilles criminelles.
Vains et foibles enfants dans ma vieillesse nés!
Vous croyez, sur les pas de vos heureux aînés,
Voir bientôt vos bons mots, passant du peuple aux princes,
Charmer également la ville et les provinces,

* Cette épître fut composée en 1695. Boileau l'affectionnoit singulièrement, et l'appeloit volontiers *ses inclinations*. Indépendamment de cette tendresse paternelle, si naturelle, dans un auteur, pour les derniers efforts d'un talent dont il cherche à se dissimuler le déclin, il y avoit dans cette pièce de quoi justifier la prédilection de Boileau; et elle est, en général, bien supérieure à l'épître d'Horace, liv. I, ép. xx, qui en a fourni l'idée au poëte françois.

[1] Horace, épître citée, v. 3:

> Odisti claves, et grata sigilla pudico:
> Paucis ostendi gemis.

[2] Libraire fameux à cette époque, et qui joue un grand rôle dans le Lutrin. — *Ambitieux libelles*. Le terme ne parut pas trop fort à Boileau pour qualifier des productions traitées d'*attentat énorme* (ép. vi), et pour désigner un écrivain qui n'avoit, selon Cotin, *ni Dieu*, *ni foi*, *ni loi* (sat. ix).

Et, par le prompt effet d'un sel réjouissant,
Devenir quelquefois proverbes en naissant[1].
Mais perdez cette erreur dont l'appât vous amorce.
Le temps n'est plus, mes Vers, où ma muse en sa force,
Du Parnasse françois formant les nourrissons,
De ses riches couleurs habilloit ses leçons[2];
Quand mon esprit, poussé d'un courroux légitime,

[1] Voltaire en distinguoit de deux sortes dans Boileau (Voyez son article dans la *liste des écrivains du siècle de Louis XIV*) : ceux qu'il appeloit des *proverbes du peuple*, tels que :

J'appelle un chat un chat, et Rolet un fripon.
. . . . . .
Quand je veux dire blanc, la quinteuse dit noir.
. . . . . .
Aimez-vous la muscade? on en a mis par-tout, etc.

Et les *maximes* sages, nobles, utiles, et faites pour être retenues par les honnêtes gens :

Pour paroître honnête homme, en un mot, il faut l'être.
. . . . . .
Rien n'est beau que le vrai.
. . . . . .
Chaque âge a son esprit, ses plaisirs, et ses mœurs.
. . . . . .
L'esprit n'est point ému de ce qu'il ne croit pas, etc., etc.

Voilà les vers que Chénier qualifioit, avec raison, de

Proverbes du génie,
Et qui, de bouche en bouche en naissant répétés,
Lus, relus mille fois, sont encor médités.
Disc. sur les Poëmes descriptifs.

[2] L'auteur rappelle modestement quelques uns de ses titres à l'estime d'une postérité qui avoit déja commencé pour lui; mais il indique seulement l'*Art poétique*, et les satires II, VIII, et IX : vouloit-il laisser au lecteur le plaisir de grossir la liste, en y plaçant de lui-même *le Lutrin*, et presque toutes *les épîtres?*

Vint devant la raison plaider contre la rime;
A tout le genre humain sut faire le procès,
Et s'attaqua soi-même avec tant de succès.
Alors il n'étoit point de lecteur si sauvage
Qui ne se déridât en lisant mon ouvrage,
Et qui, pour s'égayer, souvent, dans ses discours,
D'un mot pris en mes vers n'empruntât le secours.
Mais aujourd'hui qu'enfin la vieillesse venue,
Sous mes faux cheveux blonds déja toute chenue [1],
A jeté sur ma tête, avec ses doigts pesants,
Onze lustres complets, surchargés de trois ans [2],

[1] Boileau s'applaudissoit singulièrement de cette périphrase, qui exprime la *perruque* d'une manière si précise à-la-fois et si poétique. Boileau avoit raison; et, quoi qu'en dise Marmontel, c'étoit quelque chose que de r[illegible] des idées aussi communes, avec une grace, une noblesse, et [illegible]-tout une vérité, que ne connoissoit pas encore la poésie françoise. Les métaphores de Du Bartas étoient, à la vérité, d'un autre genre. Il disoit, par exemple, que le doux Zéphire

Refrise mollement *la perruque* des prés.

On trouve ailleurs :

Déja du beau soleil *la perruque empourprée*
Redore de ses rais cette basse contrée.

Ronsard n'étoit pas moins barbare quelquefois; et nous trouvons, dans les contemporains même de Boileau, *Chapelain* et *le P. Lemoine*, de fréquents modèles d'un ridicule aussi achevé.

[2] Même bonheur, même mérite dans cette périphrase, qui indique si précisément l'âge de l'auteur, *cinquante-huit ans*. Voltaire a été moins heureux, dans son épître à ce même Boileau, en disant :

Malgré soixante hivers, *escortés de seize ans*.

Onze lustres est plus poétique que *soixante hivers*; et *surchargés de*

Cessez de présumer dans vos folles pensées,
Mes Vers, de voir en foule à vos rimes glacées
Courir, l'argent en main, les lecteurs empressés.
Nos beaux jours sont finis, nos honneurs sont passés [1];
Dans peu vous allez voir vos froides rêveries
Du public exciter les justes moqueries,
Et leur auteur, jadis à Régnier préféré,
A Pinchêne, à Linière, à Perrin, comparé [2].

trois ans, vaut infiniment mieux qu'*escortés de seize ans*. Ainsi, pour exprimer son âge de quarante-quatre ans, Horace dit (*Épître à son livre*, v. 26) qu'il a déja vu *quatre fois onze mois de décembre :*

Forte meum si quis te percontabitur ævum,
Me quater undenos sciat implevisse decembres.

[1] Il avoit déja dit épître v :

Ainsi que mes beaux jours, [illegible]s chagrins sont passés.

[2] Il y avoit d'abord :

A Sanlecque, à Regnard, à Belloc comparé.

Ils s'étoient déclarés contre la satire x; mais le plus formidable de ces trois adversaires étoit, sans contredit, Regnard, quoiqu'il ne fût connu encore par aucun des ouvrages qui ont placé son nom si près de celui de Molière. Mais sa satire *contre les maris*, et celle qu'il intitula malignement *le Tombeau de Despréaux*, annonçoient un antagoniste, et j'ai presque dit un rival, dont le *vieux lion* (expression de Boileau) n'auroit pas aussi bon marché que des Cotin et des Pradon. Deux hommes, si capables de s'apprécier mutuellement, s'entendirent bientôt; et, dix ans après, Regnard dédia ses *Ménechmes* à ce même Boileau, contre lequel il avoit d'abord fait des satires. Sa dédicace est en vers; c'est l'humble hommage d'un *disciple* plein de reconnoissance et d'admiration pour *son maître*. On y remarque, entre autres, ce vers, qui prouve combien Regnard s'étoit pénétré du mérite de Boileau :

Le bon sens est toujours à son aise en tes vers.

Vous aurez beau crier : « O vieillesse ennemie!
« N'a-t-il donc tant vécu que pour cette infamie? »
Vous n'entendrez par-tout qu'injurieux brocards
Et sur vous et sur lui fondre de toutes parts.
Que veut-il? dira-t-on; quelle fougue indiscrète
Ramène sur les rangs encor ce vain athlète?
Quels pitoyables vers! quel style languissant!
Malheureux, laisse en paix ton cheval vieillissant [1],
De peur que tout-à-coup, efflanqué, sans haleine,
Il ne laisse en tombant son maître sur l'arène.
Ainsi s'expliqueront nos censeurs sourcilleux,
Et bientôt vous verrez mille auteurs pointilleux,
Pièce à pièce épluchant vos sons et vos paroles,
Interdire chez vous l'entrée aux hyperboles;
Traiter tout noble mot de terme hasardeux,
Et dans tous vos discours, comme monstres hideux,
Huer la métaphore et la métonymie,
Grands mots que Pradon croit des termes de chimie [2];
Vous soutenir qu'un lit ne peut être effronté [3];

[1] Ce vers et les deux qui le suivent sont une excellente traduction de cet endroit d'Horace, liv. I, ép. I, v. 8 :

Solve senescentem mature sanus equum, ne
Peccet ad extremum ridendus, et ilia ducat.

Mais la pensée originale appartient à Ennius, *Fragm.* L; *Annal.*, lib. XVIII :

Sicut fortis equus, spatio qui forte supremo,
Vicit Olympia, nunc senio confectu, quiescit.

[2] L'homme qui prenoit la *chronologie* pour la *géographie* étoit de force à renvoyer à la *chimie* la *métonymie* et la *métaphore*. Rien ne pèche ici contre la vraisemblance.

[3] Voyez la satire X, et la note sur le vers que rappelle celui-ci.

Que nommer la luxure est une impureté.
En vain contre ce flot d'aversion publique
Vous tiendrez quelque temps ferme sur la boutique;
Vous irez à la fin, honteusement exclus,
Trouver au magasin Pyrame et Régulus [1],
Ou couvrir chez Thierry, d'une feuille encor neuve,
Les méditations de Busée et d'Hayneuve [2];
Puis, en tristes lambeaux semés dans les marchés,
Souffrir tous les affronts au Jonas reprochés.
Mais quoi! de ces discours bravant la vaine attaque,
Déja, comme les vers de Cinna, d'Andromaque,
Vous croyez à grands pas chez la postérité
Courir, marqués au coin de l'immortalité!
Eh bien! contentez donc l'orgueil qui vous enivre;
Montrez-vous, j'y consens : mais du moins dans mon livre
Commencez par vous joindre à mes premiers écrits [3].
C'est là qu'à la faveur de vos frères chéris,
Peut-être enfin soufferts comme enfants de ma plume,

[1] Deux tragédies de Pradon, représentées la première au mois de janvier 1674, époque de l'*Iphigénie* de Racine; et la seconde, le 4 janvier 1688. *Régulus* est ce que Pradon a fait de moins mauvais : M. Palissot assure même, dans ses *Mémoires*, qu'on jouoit encore cette pièce *avec quelque succès* au commencement du dernier siècle. *Dorat* a depuis traité le même sujet.

[2] Deux jésuites, auteurs de *Méditations* fort estimées dans leur temps.

[3] Boileau s'imaginoit que la satire x n'avoit été si violemment attaquée, que parcequ'elle s'étoit présentée seule et sans défense à la malignité de la critique. C'étoit une petite illusion de l'amour-propre : la nature même du sujet, et la foiblesse, il faut en convenir, de certaines parties de l'exécution, suffisoient pour soulever de nombreux ennemis contre cette production.

Vous pourrez vous sauver, épars dans le volume.
Que si mêmes un jour le lecteur gracieux,
Amorcé par mon nom, sur vous tourne les yeux,
Pour m'en récompenser, mes Vers, avec usure,
De votre auteur alors faites-lui la peinture:
Et sur-tout prenez soin d'effacer bien les traits
Dont tant de peintres faux ont flétri mes portraits.
Déposez hardiment qu'au fond cet homme horrible,
Ce censeur qu'ils ont peint si noir et si terrible,
Fut un esprit doux, simple, ami de l'équité,
Qui, cherchant dans ses vers la seule vérité,
Fit, sans être malin, ses plus grandes malices [1],
Et qu'enfin sa candeur seule a fait tous ses vices.
Dites que, harcelé par les plus vils rimeurs,
Jamais, blessant leurs vers, il n'effleura leurs mœurs [2]:
Libre dans ses discours, mais pourtant toujours sage,
Assez foible de corps, assez doux de visage,
Ni petit, ni trop grand, très peu voluptueux,
Ami de la vertu plutôt que vertueux.

Que si quelqu'un, mes Vers, alors vous importune
Pour savoir mes parents, ma vie, et ma fortune,

[1] Madame de Sévigné disoit de lui, qu'il étoit *tendre en prose, et cruel en vers.* (*Lett. du* 15 *décembre* 1673.) De son propre aveu, sa conversation n'avoit ni ongles ni dents. On a dit depuis, de l'auteur de la *Dunciade* françoise, qu'il avoit *des griffes dans les yeux.*

[2] Cela est rigoureusement vrai; souvent même il a rendu solennellement justice aux qualités personnelles de ceux dont il ne pouvoit, comme prêtre des muses, absoudre les ouvrages; plus d'une fois il employa son crédit pour les servir; et c'est le trait qui le distingue sur-tout parmi les écrivains satiriques, et qui lui donne à cet égard un avantage immense sur Voltaire.

Contez-lui qu'allié d'assez hauts magistrats[1],
Fils d'un père greffier, né d'aïeux avocats,
Dès le berceau perdant une fort jeune mère,
Réduit seize ans après à pleurer mon vieux père,
J'allai d'un pas hardi, par moi-même guidé[2],
Et de mon seul génie en marchant secondé,
Studieux amateur et de Perse et d'Horace,
Assez près de Régnier m'asseoir sur le Parnasse[3];
Que, par un coup du sort au grand jour amené,
Et des bords du Permesse à la cour entraîné,

[1] L'année même où Boileau composoit cette épître, il fut déclaré *noble* par un arrêt en bonne forme. Voyez ce que nous avons dit de son extraction, dans le *Précis historique*. D'Alembert élève quelques doutes (*Histoire des Académiciens*, tom. III, pag. 4) sur l'authenticité des preuves généalogiques que Boileau fournit dans cette circonstance: il va même jusqu'à nommer celui qui les fabriqua; mais ses véritables titres de noblesse sont si bien établis, si généralement reconnus au Parnasse, qu'il est au moins inutile de discuter les autres.

[2] Fils d'un simple affranchi, et né presque sans fortune, *in tenui re*, Horace eut infiniment plus d'obstacles à vaincre pour parvenir, et pour prendre, comme il le dit lui-même, un vol plus élevé que ne sembloit le permettre l'obscurité de son origine:

Majores pennas nido extendisse, loqueris.
Liv. I, ép. XX, v. 21.

Voyez sur-tout la satire sixième du livre premier; admirable modèle de la manière dont il faut parler de soi, quand on croit devoir le faire.

[3] Boileau pouvoit, sans blesser la modestie, se placer tout-à-fait à côté de son célèbre précurseur. Ce qu'on peut dire de plus à la louange de Régnier, dit La Harpe, c'est que Boileau, qui l'a bien surpassé, ne l'a pas fait oublier. Il mourut en 1613, vingt-trois ans avant la naissance de l'héritier du sceptre satirique.

Je sus, prenant l'essor par des routes nouvelles,
Élever assez haut mes poétiques ailes;
Que ce roi dont le nom fait trembler tant de rois
Voulut bien que ma main crayonnât ses exploits[1];
Que plus d'un grand m'aima jusques à la tendresse;
Que ma vue à Colbert inspiroit l'alégresse;
Qu'aujourd'hui même encor, de deux sens[2] affoibli,
Retiré de la cour[3], et non mis en oubli,
Plus d'un héros, épris des fruits de mon étude,
Vient quelquefois chez moi goûter la solitude.
Mais des heureux regards de mon astre étonnant
Marquez bien cet effet encor plus surprenant,
Qui dans mon souvenir aura toujours sa place:
Que de tant d'écrivains de l'école d'Ignace[4]

[1] Boileau et Racine avoient été nommés historiographes au mois d'octobre 1677.

[2] La vue et l'ouïe.

[3] Il s'en étoit *retiré* en 1690, et n'y reparut qu'après la mort de Racine, pour en porter la nouvelle au roi, qui se montra sensible à la perte que venoient de faire les lettres françoises, et dit obligeamment à Boileau, en lui faisant voir sa montre: « *Souvenez-« vous que j'ai toujours à vous donner une heure par semaine, quand « vous voudrez venir.* » Boileau néanmoins ne retourna plus à Versailles. « Qu'irois-je y faire? disoit-il. *Je ne sais plus louer.* »

[4] Les PP. Rapin, Bourdaloue, Bouhours, Gaillard, etc. C'est une chose, en effet, très digne de remarque, dans l'*astre étonnant* de Boileau, que l'amitié constante qui l'unit à-la-fois aux chefs les plus fameux des deux partis qui divisoient alors l'église. On auroit tort d'en conclure une indifférence complète de sa part pour les matières en discussion: mais ses principes religieux étoient trop solidement affermis, pour avoir rien à redouter du choc des opinions sur tel ou tel point de doctrine ecclésiastique. Sa piété étoit sincère; et sa foi, docilement aveugle, s'arrêtoit avec respect où

Étant, comme je suis, ami si déclaré,
Ce docteur toutefois si craint, si révéré,
Qui contre eux de sa plume épuisa l'énergie,
Arnauld, le grand Arnauld, fit mon apologie [1].
Sur mon tombeau futur, mes Vers, pour l'énoncer,
Courez en lettres d'or de ce pas vous placer :
Allez, jusqu'où l'aurore en naissant voit l'Hydaspe,
Chercher, pour l'y graver, le plus précieux jaspe.
Sur-tout à mes rivaux sachez bien l'étaler.
Mais je vous retiens trop. C'est assez vous parler.
Déja, plein du beau feu qui pour vous le transporte,
Barbin impatient chez moi frappe à la porte [2] :
Il vient pour vous chercher. C'est lui : j'entends sa voix.
Adieu, mes Vers, adieu, pour la dernière fois [3].

commence la dispute, parceque c'étoit là, selon lui, que le doute commence souvent.

[1] Dans la *lettre à Charles Perrault*, à l'occasion de la satire x. On la trouvera à sa place dans la correspondance, ainsi que la réponse de Boileau. — La répétition emphatique du nom d'*Arnauld*, et l'honorable épithète qui l'accompagne, annonce l'importance qu'attachoit Boileau au suffrage de ce grand homme, qui consacra à l'*apologie* du poëte, son ami, les derniers efforts d'une plume déja illustrée par presque autant de victoires que de combats.

[2] Les *Sosius*, libraires (c'est-à-dire copistes de manuscrits) célèbres à Rome, ne montroient pas moins d'impatience pour les ouvrages d'Horace, qui les a immortalisés comme Boileau son libraire *Barbin*.

[3] Ce dernier hémistiche semble prolonger la douleur de ces *derniers adieux*. Boileau auroit-il eu en vue le beau vers de Virgile, égl. III, v. 79 :

Et longum, formose, vale ! vale, inquit, Iola !

ÉPITRE XI.

A MON JARDINIER *.

LABORIEUX valet[1] du plus commode maître
Qui pour te rendre heureux ici-bas pouvoit naître,
Antoine, gouverneur de mon jardin d'Auteuil[2],
Qui diriges chez moi l'if et le chévrefeuil,

* Horace, en traitant le même sujet, liv. I, ép. XIV, semble s'être proposé de développer le sentiment si vrai, et si heureusement exprimé dans le vers de Virgile,

> O fortunatos nimium, sua si bona norint
> Agricolas!
>
> *Géorg.*, III, v. 458.

Heureux l'agriculteur! trop heureux, s'il sait l'être!

Il révèle *à son fermier* le charme et les avantages de sa condition, blâme l'inconstance qui lui fait regretter le séjour de la ville, et tire du motif même de ces regrets, d'excellentes leçons, merveilleusement mises à la portée de celui qui les reçoit. Boileau a pris pour sujet le développement de cette vérité populaire, que l'*oisiveté est la mère de tous les vices;* et que du paresseux au libertin il n'y a le plus souvent de différence que le mot qui les distingue.

[1] Ce terme *valet* choquoit singulièrement Antoine : il dégradoit, selon lui, la profession de *jardinier*.

[2] Voltaire, dans son *Épître à Boileau*, a parodié ces deux jolis vers de la manière suivante :

> Je vis le jardinier de ta maison d'Auteuil,
> Qui, chez toi, pour rimer, planta le chèvrefeuil.

Le premier vers est une ligne de la prose la plus ordinaire; *gouverneur de mon jardin*, prête une sorte de dignité aux fonctions

Et sur mes espaliers, industrieux génie,
Sais si bien exercer l'art de La Quintinie [1] :
Oh! que de mon esprit triste et mal ordonné [2],
Ainsi que de ce champ par toi si bien orné,
Ne puis-je faire ôter les ronces, les épines,
Et des défauts sans nombre arracher les racines!

du *jardinier;* et *planta le chèvrefeuil*, est plat et commun, opposé sur-tout à la tournure élégante du vers de Boileau :

Qui diriges chez moi l'if et le chèvrefeuil.

[1] Jean de La Quintinie, né en 1626, étoit destiné à la profession d'avocat; mais une vocation particulière l'appeloit, et l'attacha à la culture des arbres fruitiers. Il en fit le premier *un art*, qu'il rédigea sous le titre d'*Instructions pour les jardins fruitiers et potagers :* ouvrage encore estimé, quoique bien surpassé depuis, par Duhamel Du Monceau, dans son *Traité des arbres fruitiers.* Louis XIV, à la sagacité duquel aucun genre de mérite n'échappoit, créa pour *La Quintinie* la charge de directeur-général de ses potagers.

[2] C'est ici que les deux poëtes commencent à s'écarter essentiellement, dans la direction donnée au sujet qu'ils traitent en commun. Horace dit comme Boileau, épître citée, v. 4 :

Certemus, spinas animone ego fortius, an tu
Evellas agro.

« Voyons qui de nous deux aura le plus de peine à arracher les « épines, moi, de mon ame, et toi, de mon jardin. » Or, par ces *épines*, il entend les inclinations vicieuses, les goûts dépravés, etc., et il le prouve dans le reste de l'épître. Boileau, au contraire, après avoir dit également,

Et des défauts sans nombre arracher les racines!

semble perdre son objet de vue, pour s'occuper des devoirs de l'historiographe, et des fatigues du poëte. Tout cela, sans doute, est quelquefois fort *épineux*, mais n'a rien de commun avec les vices, pas même avec *les défauts* du cœur.

Mais parle : raisonnons. Quand, du matin au soir,
Chez moi poussant la bêche, ou portant l'arrosoir,
Tu fais d'un sable aride une terre fertile,
Et rends tout mon jardin à tes lois si docile,
Que dis-tu de m'y voir rêveur, capricieux[1],
Tantôt baissant le front, tantôt levant les yeux,
De paroles dans l'air par élans envolées
Effrayer les oiseaux perchés dans mes allées[2]?
Ne soupçonnes-tu point qu'agité du démon,
Ainsi que ce cousin[3] des quatre fils Aimon

[1] L'auteur, dit Brossette, travaillant à son *Ode sur la prise de Namur*, se promenoit à grands pas dans son jardin, s'agitant beaucoup, gesticulant, et donnant ainsi, sans s'en douter, un spectacle tout nouveau à son jardinier, qui l'observoit au travers des feuillages. Boileau, de son côté, l'aperçut, et ne s'amusa pas moins des postures et des gestes d'Antoine, que celui-ci ne s'effrayoit de ceux de son maître. Ce fut, ajoute le commentateur, ce qui donna lieu à cette épitre.

[2] Voilà bien le tableau des angoisses, des convulsions du poëte, au moment de l'inspiration :

> At Phœbi nondum patiens immanis in antro
> Bacchatur vates.
>
> *Æn.*, VI, v. 77.

En voici maintenant la caricature :

> J'ai craint, au bord de l'eau, vos visions cornues,
> Que cherchant quelque rime, et lisant dans les nues,
> Pégase imprudemment, la bride sur le cou,
> N'eût voituré la Muse aux filets de Saint-Clou.
>
> *Métromanie*, act. I, sc. VI.

[3] L'enchanteur Maugis, qui joue un si grand rôle dans nos vieux romans de chevalerie, et en particulier dans la *merveilleuse Histoire des quatre fils Aimon*; lecture favorite d'Antoine.

Dont tu lis quelquefois la merveilleuse histoire,
Je rumine en marchant quelque endroit du grimoire?
Mais non : tu te souviens qu'au village on t'a dit
Que ton maître est nommé pour coucher par écrit[1]
Les faits d'un roi plus grand en sagesse, en vaillance,
Que Charlemagne aidé des douze pairs de France[2].
Tu crois qu'il y travaille, et qu'au long de ce mur
Peut-être en ce moment il prend Mons et Namur.
Que penserois-tu donc, si l'on t'alloit apprendre

[1] VAR. Que ton *maître* est *gagé* pour *mettre* par écrit
Les faits de ce grand roi vanté pour sa vaillance,
Plus qu'Ogier le Danois, ni Pierre de Provence.

Ogier le Danois et Pierre le Provence occupoient vraisemblablement une place importante dans la bibliothèque d'Antoine, à côté du roman intitulé *Conquêtes de Charlemagne, grand roi de France, ainsi que les faits et gestes des douze pairs de France.* Quant aux *douze Pairs,* Étienne Pasquier révoque en doute et renvoie aux romans leur institution par Charlemagne, « qui gouvernoit (dit-il) son pays « *de l'authorité de lui seul*, et non de la nécessité des ducs et comtes, « lesquels pour lors n'estoient que simples gouverneurs, et tels « qu'il les déposoit à sa volonté. » *Recherches de la France*, liv. II, chap. IX. Il allègue, chapitre suivant, les motifs qui le portent à croire que cette institution ne date que de Hugues Capet. L'opinion la plus vraisemblable est celle qui nous montre Louis-le-Jeune faisant choix de six grands vassaux de la couronne, et d'un nombre égal d'archevêques et d'évêques, pour assister au sacre de Philippe-Auguste, son fils, et rendre ainsi cette cérémonie plus pompeuse et plus imposante.

[2] Avec quelle facilité l'éloge de Louis XIV se trouve toujours placé sous la plume du poëte! Il n'y avoit qu'un sentiment profond d'admiration pour ce grand monarque, qui pût en féconder, en varier aussi heureusement l'expression. Quelle idée Antoine devoit se former d'un prince *plus grand* que ce *Charlemagne,* dont il a lu, et relira encore plus d'une fois la merveilleuse histoire!

Que ce grand chroniqueur des gestes d'Alexandre[1],
Aujourd'hui méditant un projet tout nouveau,
S'agite, se démène, et s'use le cerveau,
Pour te faire à toi-même en rimes insensées
Un bizarre portrait de ses folles pensées?
Mon maître, dirois-tu, passe pour un docteur,
Et parle quelquefois mieux qu'un prédicateur:
Sous ces arbres pourtant, de si vaines sornettes
Il n'iroit point troubler la paix de ces fauvettes,
S'il lui falloit toujours, comme moi, s'exercer,
Labourer, couper, tondre, aplanir, palisser[2];
Et, dans l'eau de ces puits sans relâche tirée,
De ce sable étancher la soif démesurée.
Antoine, de nous deux tu crois donc, je le voi,
Que le plus occupé dans ce jardin, c'est toi?

[1] L'auteur avoit mis d'abord,

Que ce grand *écrivain* des *exploits* d'Alexandre.

L'on remarque aisément avec quel bonheur il a substitué le *chroniqueur* à l'*écrivain*, et les *gestes* aux *exploits*. Antoine est familiarisé avec ces vieux mots, qu'il retrouve fréquemment dans ses lectures; et un *écrivain d'exploits* n'eût été qu'un huissier pour lui. Ainsi le vers a doublement gagné à la correction.

[2] Ce vers, et les deux qui le suivent, expriment savamment la fatigue et la monotonie de ces travaux sans cesse renaissants; et la double inversion du dernier rend l'image encore plus sensible. Horace, épître citée, v. 29, avoit indiqué à Boileau ce genre de beauté:

Addit opus pigro rivus, si decidit imber,
Multa mole docendus aprico parcere prato.

L'absence totale de césures, dans le second vers, y produit l'effet si bien rendu par le poëte françois.

Oh! que tu changerois d'avis et de langage,
Si deux jours seulement, libre du jardinage [1],
Tout-à-coup devenu poëte et bel esprit,
Tu t'allois engager à polir un écrit
Qui dît, sans s'avilir, les plus petites choses;
Fît, des plus secs chardons, des œillets, et des roses;
Et sût, même aux discours de la rusticité,
Donner de l'élégance et de la dignité [2];
Un ouvrage, en un mot, qui, juste en tous ses termes,
Sût plaire à d'Aguesseau [3], sût satisfaire Termes;
Sût, dis-je, contenter, en paroissant au jour,
Ce qu'ont d'esprits plus fins et la ville et la cour!
Bientôt de ce travail revenu sec et pâle,
Et le teint plus jauni que de vingt ans de hâle,
Tu dirois, reprenant ta pelle et ton râteau:
J'aime mieux mettre encor cent arpents au niveau,

[1] VAR. Si deux jours seulement chargé de mon ouvrage,
Il te falloit songer, etc.

[2] L'exemple est ici à côté du précepte, ou plutôt dans le précepte même; car ces deux vers sont tout pleins d'*élégance* et de la *dignité* qu'ils comportent. Sans s'élever jamais, par la pensée, au-dessus de la portée de celui à qui elle s'adresse, cette épître est, par le style, au niveau de tout ce que l'auteur a écrit de plus pur et de plus *élégant*. — Au lieu de ces vers, on lisoit d'abord :

Et qui pût contenter, en paroissant au jour,
D'Aaguesseau dans la ville et Termes à la cour.

[3] L'illustre chancelier d'Aguesseau, l'immortel honneur de la magistrature françoise; il n'étoit encore qu'avocat-général au parlement de Paris. — *Sût satisfaire Termes.* C'est de lui que Boileau disoit qu'il étoit toujours à la pensée d'autrui; et c'est en quoi, ajoutoit-il, consiste le savoir vivre.

Que d'aller follement, égaré dans les nues,
Me lasser à chercher des visions cornues,
Et, pour lier des mots si mal s'entr'accordants,
Prendre dans ce jardin la lune avec les dents [1].
Approche donc, et viens; qu'un paresseux t'apprenne,
Antoine, ce que c'est que fatigue et que peine.
L'homme ici-bas, toujours inquiet et gêné,
Est, dans le repos même, au travail condamné [2].
La fatigue l'y suit. C'est en vain qu'aux poëtes
Les neuf trompeuses sœurs dans leurs douces retraites
Promettent du repos sous leurs ombrages frais:
Dans ces tranquilles bois pour eux plantés exprès,
La cadence aussitôt, la rime, la césure,
La riche expression, la nombreuse mesure,
Sorcières dont l'amour sait d'abord les charmer,
De fatigues sans fin viennent les consumer.

[1] Cette locution populaire est très bien placée dans la bouche d'Antoine; mais il falloit l'amener, et c'est ce que le poëte a fait par ce vers,

Et pour lier des mots, *si mal s'entr'accordants*, etc.

dont le dernier hémistiche fait en effet éprouver à l'oreille le supplice d'entendre des mots qui *s'entr'accordent mal*,

Hurler d'effroi de se voir assemblés.

J. B. Rousseau.

[2] Par l'insatiable besoin que son ame éprouve sans cesse d'un aliment quelconque; et voilà pourquoi Voltaire a si bien dit:

L'ame est un feu qu'il faut nourrir,
Et qui s'éteint, s'il ne s'augmente.

Mais l'important est de bien choisir les aliments.

Sans cesse poursuivant ces fugitives fées [1],
On voit sous les lauriers haleter les Orphées.
Leur esprit toutefois se plaît dans son tourment,
Et se fait de sa peine un noble amusement.
Mais je ne trouve point de fatigue si rude [2],
Que l'ennuyeux loisir d'un mortel sans étude,
Qui jamais ne sortant de sa stupidité,
Soutient, dans les langueurs de son oisiveté,
D'une lâche indolence esclave volontaire,
Le pénible fardeau de n'avoir rien à faire [3].

[1] Boileau, selon Marmontel, oublioit sans doute en écrivant ces deux vers, qu'Antoine devoit les lire. Cette critique n'est pas sans fondement; et Boileau lui-même l'avoit bien pressentie, puisqu'il a mis en note *les Muses;* mais on pardonne aisément cette faute légère contre la vraisemblance, et qui, d'ailleurs, est la seule dans cette épître, en faveur de deux vers charmants qui excitoient avec raison l'enthousiasme de Le Brun. « Comme ces *fugitives fées*, dit-il, sont d'une touche vaporeuse! L'imagination « les poursuit malgré elles. » Les consonnances *lauriers, haleter, Orphées*, ménagées à dessein dans le vers suivant, font entendre la respiration péniblement interrompue du malheureux poëte, *haletant* sous le poids et l'effort de son travail.

[2] Condillac, qui a, suivant l'expression de La Harpe, *gâté* son Cours d'Études par ses critiques *ineptes* des plus beaux endroits de Boileau, n'a point épargné celui-ci. Selon lui, tous ces *accessoires*, si riches de poésie, *les langueurs de l'oisiveté, l'esclave volontaire d'une lâche indolence*, ne font qu'embarrasser la pensée, et gêner la construction de la phrase, etc. Le sec et froid métaphysicien n'a pas senti, n'a pas même soupçonné que c'est précisément cette marche traînante, embarrassée, cette liaison fréquemment brisée, qui peignent on ne peut mieux la langueur apathique du *mortel*, fatigué d'un loisir dont il ne sait que faire.

[3] Voltaire a dit depuis, en précisant la pensée :

Vainement offusqué de ses pensers épais,
Loin du trouble et du bruit il croit trouver la paix :
Dans le calme odieux de sa sombre paresse,
Tous les honteux plaisirs, enfants de la mollesse,
Usurpant sur son ame un absolu pouvoir,
De monstrueux desirs le viennent émouvoir,
Irritent de ses sens la fureur endormie,
Et le font le jouet de leur triste infamie [1].
Puis sur leurs pas soudain arrivent les remords :
Et bientôt avec eux tous les fléaux du corps,
La pierre, la colique, et les gouttes cruelles [2],
Guenaud, Rainsant, Brayer [3], presque aussi tristes qu'elles,
Chez l'indigne mortel courent tous s'assembler,
De travaux douloureux le viennent accabler ;
Sur le duvet d'un lit, théâtre de ses gênes [4],

Je plains l'homme accablé du poids de son loisir.

Et Le Brun appelle cela *mettre en prose* ce que Boileau avoit *mis en vers*.

[1] Il étoit impossible de voiler plus discrètement par la chasteté de l'expression, ce que le fond du tableau présentoit ici d'odieux et de révoltant pour la pensée.

[2] VAR. La Goutte aux doigts noués, la Pierre, la Gravelle,
D'ignorants médecins, encor plus fâcheux qu'elle..

Horace décrit bien énergiquement, liv. I, sat. II, v. 37, les suites déplorables du libertinage :

Atque illis multo corrupta dolore voluptas,
Atque hæc rara cadat dura inter sæpe pericla, etc.

[3] Trois médecins célèbres, mais qui étoient morts depuis longtemps, quand Boileau composa cette épître. Il a déja été plus d'une fois question de Guenaud dans ces notes.

[4] Cette opposition du *duvet* d'un lit voluptueux, au théâtre des

Lui font scier des rocs, lui font fendre des chênes [1],
Et le mettent au point d'envier ton emploi.
Reconnois donc, Antoine, et conclus avec moi,
Que la pauvreté mâle, active, et vigilante,
Est, parmi les travaux, moins lasse et plus contente
Que la richesse oisive au sein des voluptés.
Je te vais sur cela prouver deux vérités :
L'une, que le travail, aux hommes nécessaire,
Fait leur félicité plutôt que leur misère :
Et l'autre, qu'il n'est point de coupable en repos [2].
C'est ce qu'il faut ici montrer en peu de mots.
Suis-moi donc. Mais je vois, sur ce début de prône,
Que ta bouche déja s'ouvre large d'une aune [3].

plus rudes supplices, est d'autant plus heureuse, que le contraste des mots devient ici le rapprochement de deux grandes idées morales.

[1] D'Aguesseau trouvoit ces métaphores outrées, et engageoit l'auteur à changer ce vers. Boileau ne se rendit pas, et soutint que si ce vers n'étoit pas bon, il falloit brûler toute la pièce. Boileau avoit raison : il n'y a rien de trop fort, rien de trop exagéré, pour exprimer les supplices que tous *les fléaux* dont le poëte vient de décrire l'affreux cortège, et sur-tout *les remords*, qui marchent à leur suite, font éprouver à leurs déplorables victimes. D'ailleurs ces idées *de fendre* laborieusement *des chênes* et de *scier des rocs*, étant familières à un homme de campagne, ces métaphores étoient les plus propres à lui inculquer fortement les vérités qu'on lui voulbit enseigner.

[2] VAR. Qu'en Dieu seul on trouve son repos.

[3] L'auteur se complaisoit, dit Brossette, dans cette peinture naïve d'un homme qui s'endort. Combien, à plus forte raison, devoit-il s'applaudir de ce vers admirable du *Lutrin* :

Soupire, étend les bras, ferme l'œil, et s'endort !

Et que, les yeux fermés, tu baisses le menton.
Ma foi, le plus sûr est de finir ce sermon.
Aussi bien j'aperçois ces melons qui t'attendent,
Et ces fleurs qui là-bas entre elles se demandent[1]
S'il est fête au village, et pour quel saint nouveau
On les laisse aujourd'hui si long-temps manquer d'eau.

[1] Bien de plus gracieux que l'idée et les vers qui terminent cette charmante épître, qu'il suffiroit d'opposer aux détracteurs de Boileau, pour leur prouver avec quelle heureuse flexibilité ce grand poëte savoit passer tour-à-tour,

Du grave au doux, du plaisant au sévère.

Antoine dut à la publication de cette épître une espèce de célébrité dont il eut le bon esprit de ne pas se laisser éblouir. « N'est-il pas « vrai, maître Antoine, lui dit un jour le P. Bouhours, que l'épî- « tre que votre maître vous a adressée est la plus belle de toutes « ses pièces ? — Nenni dà, mon père, répondit Antoine; c'est « celle *sur l'amour de Dieu!* » Le bon Antoine faisoit là, sans le savoir, ou peut-être en s'en doutant, une excellente épigramme.

EPITRE XII.

A L'ABBÉ RENAUDOT *.

DOCTE abbé [1], tu dis vrai, l'homme, au crime attaché,
En vain, sans aimer Dieu, croit sortir du péché.
Toutefois, n'en déplaise aux transports frénétiques

* Madame de Sévigné raconte (*Lettre du* 15 *janvier* 1690), avec le charme attaché à tout ce qu'elle décrit, la dispute qui eut lieu entre Boileau et un jésuite, à la suite d'une discussion sur les anciens et les modernes. « Despréaux soutint les anciens, à la réserve « *d'un seul moderne,* qui surpassoit, à son goût, et les vieux et les « nouveaux. Vivement pressé par le père de nommer cet auteur « *merveilleux*, — Mon père, vous le voulez, eh bien, morbleu! c'est « *Pascal!* — Pascal! dit le père, *tout rouge, tout étonné;* Pascal est « beau, autant que le faux peut l'être. — Le faux! reprit Despréaux, « le faux! sachez qu'il est aussi vrai qu'il est inimitable; on vient « de le traduire en trois langues. — Le père répond : Il n'en est pas « plus vrai. Despréaux s'échauffe, et criant comme un fou : Quoi! « mon père, direz-vous qu'un des vôtres n'ait pas fait imprimer, « dans un de ses livres, qu'un chrétien *n'est pas obligé d'aimer Dieu?* « Osez-vous dire que cela est faux? — Monsieur, dit le père *en fu-* « *reur,* il faut distinguer. — Distinguer, dit Despréaux, distinguer, « morbleu! distinguer si nous sommes obligés d'aimer Dieu! » Voilà, suivant les derniers éditeurs de madame de Sévigné, tom. IX, pag. 307, ce qui donna lieu à l'épître XII. Cependant Bayle (article ARNAULD, note T) lui assigne une autre origine. « Il pré- « tend que les jansénistes rigides trouvèrent mauvais que ce grand « docteur n'eût pas dédaigné d'entrer en lice pour son ami Des- « préaux, et d'écrire en faveur de la satire X. Un docteur, disoient- « ils, blanchi dans des disputes graves et sérieuses, parler, à plus « de quatre-vingts ans, de vers, de femmes, et de romans! quel

Du fougeux moine auteur des troubles germaniques [2],
Des tourments de l'enfer la salutaire peur
N'est pas toujours l'effet d'une noire vapeur
Qui, de remords sans fruit agitant le coupable,
Aux yeux de Dieu le rende encor plus haïssable.
Cette utile frayeur, propre à nous pénétrer,
Vient souvent de la grace en nous prête d'entrer,
Qui veut dans notre cœur se rendre la plus forte,
Et, pour se faire ouvrir, déja frappe à la porte.
Si le pécheur, poussé de ce saint mouvement,
Reconnoissant son crime, aspire au sacrement,
Souvent Dieu tout-à-coup d'un vrai zéle l'enflamme;
Le Saint-Esprit revient habiter dans son ame,

« désordre! Le parti en frémit, etc. — Cela vint aux oreilles de « M. Despréaux; et là-dessus il entreprit son poëme sur l'*Amour* « *de Dieu*, pour montrer que la poésie peut embrasser les sujets « les plus sublimes. » Quoi qu'il en soit de la cause, l'effet n'en fut point heureux; et le génie même de Boileau ne pouvoit dompter l'aridité rebelle d'un pareil sujet. Aussi, ne ferons-nous que très peu de notes sur cette épître, plus théologique que littéraire, et qui sort par conséquent du cercle de nos attributions.

[1] Eusèbe Renaudot, membre de l'académie françoise, et de celle des inscriptions, méritoit, à tous égards, l'honorable épithète que lui donne ici Boileau, par l'étendue et la variété de ses connoissances dans l'histoire et dans les langues orientales. Il a beaucoup contribué, avec Arnauld et Nicole, au *Traité de la perpétuité de la Foi;* ce fut lui qui empêcha que le Dictionnaire de Bayle fût imprimé en France. Il mourut en 1720, âgé de soixante-quatorze ans.

[2] Martin Luther, l'un des principaux auteurs de la réformation. Le monde chrétien eût été trop heureux, si les *troubles* qu'excita ce moine *fougueux* n'avoient pas étendu leurs ravages plus loin que la Germanie.

Y convertit enfin les ténèbres en jour,
Et la crainte servile en filial amour.
C'est ainsi que souvent la sagesse suprême
Pour chasser le démon se sert du démon même.
Mais lorsqu'en sa malice un pécheur obstiné,
Des horreurs de l'enfer vainement étonné,
Loin d'aimer, humble fils, son véritable père,
Craint et regarde Dieu comme un tyran sévère,
Au bien qu'il nous promet ne trouve aucun appas,
Et souhaite en son cœur que ce Dieu ne soit pas :
En vain, la peur sur lui remportant la victoire,
Aux pieds d'un prêtre il court décharger sa mémoire ;
Vil esclave toujours sous le joug du péché,
Au démon qu'il redoute il demeure attaché.
L'amour, essentiel à notre pénitence,
Doit être l'heureux fruit de notre repentance.
Non, quoi que l'ignorance enseigne sur ce point,
Dieu ne fait jamais grace à qui ne l'aime point.
A le chercher la peur nous dispose et nous aide :
Mais il ne vient jamais, que l'amour ne succède.
Cessez de m'opposer vos discours imposteurs,
Confesseurs insensés, ignorants séducteurs,
Qui, pleins des vains propos que l'erreur vous débite,
Vous figurez qu'en vous un pouvoir sans limite
Justifie à coup sûr tout pécheur alarmé,
Et que sans aimer Dieu l'on peut en être aimé[1].

[1] Quoi qu'en dise Boileau, dans la *Lettre à Racine* (oct. 1697), de l'approbation dont les PP. La Chaise et Gaillard *honorèrent* cette épître, il n'en est pas moins vrai que toute cette doctrine est littéralement empruntée des livres jésuitiques, cités par Pas-

Quoi donc! cher Renaudot, un chrétien effroyable,
Qui jamais, servant Dieu, n'eut d'objet que le diable,
Pourra, marchant toujours dans des sentiers maudits,
Par des formalités gagner le paradis!
Et parmi les élus, dans la gloire éternelle,
Pour quelques sacrements reçus sans aucun zéle,
Dieu fera voir aux yeux des saints épouvantés [1]
Son ennemi mortel assis à ses côtés!
Peut-on se figurer de si folles chimères?
On voit pourtant, on voit des docteurs même austères [2]
Qui, les semant par-tout, s'en vont pieusement
De toute piété saper le fondement;
Qui, le cœur infecté d'erreurs si criminelles,
Se disent hautement les purs, les vrais fidéles;
Traitant d'abord d'impie et d'hérétique affreux
Quiconque ose pour Dieu se déclarer contre eux.
De leur audace en vain les vrais chrétiens gémissent:
Prêts à la repousser, les plus hardis mollissent,
Et, voyant contre Dieu le diable accrédité [3],
N'osent qu'en bégayant prêcher la vérité.

cal, dans la Xe *Provinciale*, que le poëte ne fait guère que rimer ici.

[1] En dépit du théologien dogmatique, le poëte perce encore, mais bien foiblement, et à de trop longs intervalles: *Disjecti membra poetæ!* (Hor.)

[2] Var. Cependant on ne voit que docteurs, même austères.

[3] Le diable *accrédité* contre Dieu est une idée plaisante, trop plaisante peut-être, dans un sujet aussi austère et aussi gravement traité. Mais l'auteur étoit tout plein de Pascal; et ce trait seroit digne de sa plume.

Mollirons-nous aussi? Non; sans peur, sur ta trace,
Docte abbé, de ce pas j'irai leur dire en face:
Ouvrez les yeux enfin, aveugles dangereux.
Oui, je vous le soutiens, il seroit moins affreux
De ne point reconnoître un Dieu maître du monde,
Et qui régle à son gré le ciel, la terre, et l'onde,
Qu'en avouant qu'il est, et qu'il sut tout former,
D'oser dire qu'on peut lui plaire sans l'aimer.
Un si bas, si honteux, si faux christianisme [1]
Ne vaut pas des Platons l'éclairé paganisme;
Et chérir les vrais biens, sans en savoir l'auteur,
Vaut mieux que, sans l'aimer, connoître un créateur.
Expliquons-nous pourtant. Par cette ardeur si sainte,
Que je veux qu'en un cœur amène enfin la crainte,
Je n'entends pas ici ce doux saisissement,
Ces transports pleins de joie et de ravissement
Qui font des bienheureux la juste récompense,
Et qu'un cœur rarement goûte ici par avance.
Dans nous l'amour de Dieu, fécond en saints desirs,
N'y produit pas toujours de sensibles plaisirs.
Souvent le cœur qui l'a ne le sait pas lui-même:
Tel craint de n'aimer pas, qui sincèrement aime;
Et tel croit au contraire être brûlant d'ardeur,
Qui n'eut jamais pour Dieu que glace et que froideur.
C'est ainsi quelquefois qu'un indolent mystique,

[1] « Étrange théologie, s'écrie l'auteur des Provinciales (lettre « citée)! on ose lever l'anathème que S. Paul prononce *contre ceux* « *qui n'aiment pas le Seigneur Jésus!* On ruine ce que dit S. Jean, « que, *qui n'aime point, demeure en la mort*, etc. »

Au milieu des péchés tranquille fanatique[1],
Du plus parfait amour pense avoir l'heureux don,
Et croit posséder Dieu, dans les bras du démon.
Voulez-vous donc savoir si la foi dans votre ame
Allume les ardeurs d'une sincère flamme?
Consultez-vous vous-même. A ses régles soumis,
Pardonnez-vous sans peine à tous vos ennemis?
Combattez-vous vos sens? domptez-vous vos foiblesses?
Dieu dans le pauvre est-il l'objet de vos largesses?
Enfin dans tous ses points pratiquez-vous sa loi?
Oui, dites-vous. Allez, vous l'aimez, croyez-moi.
Qui fait exactement ce que ma loi commande[2],
A pour moi, dit ce Dieu, l'amour que je demande.
Faites-le donc; et, sûr qu'il nous veut sauver tous,
Ne vous alarmez point pour quelques vains dégoûts
Qu'en sa ferveur souvent la plus sainte ame éprouve:
Marchez, courez à lui[3] : qui le cherche le trouve;
Et plus de votre cœur il paroît s'écarter,
Plus par vos actions songez à l'arrêter.
Mais ne soutenez point cet horrible blasphème,
Qu'un sacrement reçu, qu'un prêtre, que Dieu même,

[1] Cette alliance de mots, si hardie par le contraste d'idées aussi opposées que la *tranquillité* et le *fanatisme*, caractérise parfaitement ces froids enthousiastes de l'amour *pur* et *désintéressé*, condamnés, sous le nom de *quiétistes*, par les papes Innocent XI et XIII.

[2] VAR. Écoutez la leçon que lui-même nous donne :
Qui m'aime? c'est celui qui fait ce que j'ordonne.

[3] VAR. Courez toujours à lui.

Quoi que vos faux docteurs osent vous avancer,
De l'amour qu'on lui doit puissent vous dispenser.
Mais s'il faut qu'avant tout, dans une ame chrétienne,
Diront ces grands docteurs, l'amour de Dieu survienne,
Puisque ce seul amour suffit pour nous sauver,
De quoi le sacrement viendra-t-il nous laver?
Sa vertu n'est donc plus qu'une vertu frivole?
Oh! le bel argument digne de leur école!
Quoi! dans l'amour divin en nos cœurs allumé,
Le vœu du sacrement n'est-il pas renfermé?
Un païen converti, qui croit un Dieu suprême,
Peut-il être chrétien qu'il n'aspire au baptême,
Ni le chrétien en pleurs être vraiment touché,
Qu'il ne veuille à l'église avouer son péché?
Du funeste esclavage où le démon nous traîne
C'est le sacrement seul qui peut rompre la chaîne :
Aussi l'amour d'abord y court avidement;
Mais lui-même il en est l'ame et le fondement.
Lorsqu'un pécheur, ému d'une humble repentance,
Par les degrés prescrits court à la pénitence,
S'il n'y peut parvenir, Dieu sait les supposer.
Le seul amour manquant ne peut point s'excuser :
C'est par lui que dans nous la grace fructifie;
C'est lui qui nous ranime et qui nous vivifie;
Pour nous rejoindre à Dieu, lui seul est le lien;
Et sans lui, foi, vertus, sacrements, tout n'est rien.
A ces discours pressants que sauroit-on répondre?
Mais approchez; je veux encor mieux vous confondre,
Docteurs. Dites-moi donc : quand nous sommes absous,
Le Saint-Esprit est-il, ou n'est-il pas, en nous?

S'il est en nous[1], peut-il, n'étant qu'amour lui-même,
Ne nous échauffer point de son amour suprême?
Et s'il n'est pas en nous, Satan toujours vainqueur
Ne demeure-t-il pas maître de notre cœur?
Avouez donc qu'il faut qu'en nous l'amour renaisse:
Et n'allez point, pour fuir la raison qui vous presse,
Donner le nom d'amour au trouble inanimé
Qu'au cœur d'un criminel la peur seule a formé.
L'ardeur qui justifie, et que Dieu nous envoie,
Quoiqu'ici-bas souvent inquiète et sans joie,
Est pourtant cette ardeur, ce même feu d'amour,
Dont brûle un bienheureux en l'éternel séjour.
Dans le fatal instant qui borne notre vie,
Il faut que de ce feu notre ame soit remplie;
Et Dieu, sourd à nos cris s'il ne l'y trouve pas,
Ne l'y rallume plus après notre trépas.
Rendez-vous donc enfin à ces clairs syllogismes;
Et ne prétendez plus, par vos confus sophismes,
Pouvoir encore aux yeux du fidèle éclairé
Cacher l'amour de Dieu, dans l'école égaré.
Apprenez que la gloire où le ciel nous appelle
Un jour des vrais enfants doit couronner le zèle,
Et non les froids remords d'un esclave craintif,
Où crut voir Abéli[2] quelque amour négatif.

[1] On sent combien toutes ces formules d'argumentation scolastique achèvent de refroidir le style et de glacer le lecteur. Nous retrouvons un peu plus loin les *syllogismes* et les *sophismes*, étonnés sans doute de se rencontrer, au bout du vers, sous la plume d'un poëte.

[2] Louis Abéli, évêque de Rhodez, qu'il quitta pour se retirer à

Mais quoi! j'entends déja plus d'un fier scolastique
Qui, me voyant ici sur ce ton dogmatique
En vers audacieux traiter ces points sacrés,
Curieux, me demande où j'ai pris mes degrés;
Et si, pour m'éclairer sur ces sombres matières,
Deux cents auteurs extraits m'ont prêté leurs lumières.
Non. Mais pour décider que l'homme, qu'un chrétien[1]
Est obligé d'aimer l'unique auteur du bien,
Le Dieu qui le nourrit, le Dieu qui le fit naître,
Qui nous vint par sa mort donner un second être,
Faut-il avoir reçu le bonnet doctoral,
Avoir extrait Gamache, Isambert et du Val[2]?
Dieu, dans son livre saint, sans chercher d'autre ouvrage,
Ne l'a-t-il pas écrit lui-même à chaque page?
De vains docteurs encore, ô prodige honteux!
Oseront nous en faire un problème douteux!
Viendront traiter d'erreur digne de l'anathème
L'indispensable loi d'aimer Dieu pour lui-même,
Et, par un dogme faux dans nos jours enfanté,
Des devoirs du chrétien rayer la charité!

Saint-Lazare, où il mourut, en 1691. Son principal ouvrage est la *Moelle théologique;* mais il ne figure ici que comme défenseur des principes que combat l'auteur de l'épître. Il fut également réfuté par l'abbé Boileau, frère de notre poëte.

[1] L'hypercritique Clément de Dijon *défie* de trouver, dans les ouvrages *même de la jeunesse de l'auteur*, un endroit *plus vif*, *plus animé*, et dont le tour soit *plus agréable* que celui de tout ce morceau. — Vivent les critiques de profession, pour louer, comme ils censurent, à toute outrance!

[2] Trois docteurs de Sorbonne, et professeurs célèbres de théologie.

Si j'allois consulter chez eux le moins sévère,
Et lui disois : Un fils doit-il aimer son père?
Ah! peut-on en douter? diroit-il brusquement.
Et quand je leur demande en ce même moment :
L'homme, ouvrage d'un Dieu seul bon et seul aimable,
Doit-il aimer ce Dieu, son père véritable [1]?
Leur plus rigide auteur n'ose le décider,
Et craint, en l'affirmant, de se trop hasarder!
Je ne m'en puis défendre; il faut que je t'écrive
La figure bizarre, et pourtant assez vive,
Que je sus l'autre jour employer dans son lieu,
Et qui déconcerta ces ennemis de Dieu.
Au sujet d'un écrit qu'on nous venoit de lire,
Un d'entre eux m'insulta sur ce que j'osai dire
Qu'il faut, pour être absous d'un crime confessé,
Avoir pour Dieu du moins un amour commencé.
Ce dogme, me dit-il, est un pur calvinisme.
O ciel! me voilà donc dans l'erreur, dans le schisme,

[1] Ce passage rappelle les vers de Voltaire à Louis Racine, après avoir lu son poëme de *la Grace* :

Cher Racine, j'ai lu dans tes vers didactiques
De ton Jansénius les dogmes fanatiques :
Quelquefois je t'admire, et ne te crois en rien.
Si ton style me plaît, ton Dieu n'est pas le mien.
Tu m'en fais un tyran, je veux qu'il soit mon père :
Ton hommage est forcé; mon culte est volontaire.
Mieux que toi de son sang je reconnois le prix :
Tu le sers en esclave, et je l'adore en fils.
Crois moi : n'affecte plus une inutile audace,
Il faut comprendre Dieu, pour comprendre sa grace.
Soumettons nos esprits, présentons-lui nos cœurs;
Et soyons des chrétiens, et non pas des docteurs.

Et partant réprouvé! Mais, poursuivis-je alors,
Quand Dieu viendra juger les vivants et les morts[1],
Et des humbles agneaux, objets de sa tendresse,
Séparera des boucs la troupe pécheresse,
A tous il nous dira, sévère ou gracieux,
Ce qui nous fit impurs ou justes à ses yeux.
Selon vous donc, à moi réprouvé, bouc infame,
« Va brûler, dira-t-il, en l'éternelle flamme,
Malheureux qui soutins que l'homme dut m'aimer,
Et qui, sur ce sujet trop prompt à déclamer,
Prétendis qu'il falloit, pour fléchir ma justice,
Que le pécheur, touché de l'horreur de son vice,
De quelque ardeur pour moi sentît les mouvements,
Et gardât le premier de mes commandements! »
Dieu, si je vous en crois, me tiendra ce langage:
Mais à vous, tendre agneau, son plus cher héritage,
Orthodoxe ennemi d'un dogme si blâmé,
« Venez, vous dira-t-il, venez, mon bien-aimé:
Vous qui, dans les détours de vos raisons subtiles
Embarrassant les mots d'un des plus saints Conciles,
Avez délivré l'homme, ô l'utile docteur!
De l'importun fardeau d'aimer son créateur;
Entrez au ciel: venez, comblé de mes louanges,
Du besoin d'aimer Dieu désabuser les anges. »
A de tels mots, si Dieu pouvoit les prononcer,

[1] L'idée de cette prosopopée, très *frappante* en effet, et le seul morceau de cette trop longue épître, où le poëte se retrouve avec tout son talent, est prise évidemment de ces mots de la Xe Provinciale: « Ainsi on rend dignes de jouir de Dieu dans l'éternité, « ceux qui n'ont jamais aimé Dieu en toute leur vie! »

Pour moi je répondrois, je crois, sans l'offenser :
Oh ! que pour vous mon cœur moins dur et moins farouche,
Seigneur, n'a-t-il, hélas ! parlé comme ma bouche !
Ce seroit ma réponse à ce Dieu fulminant.
Mais vous, de ses douceurs objet fort surprenant,
Je ne sais pas comment, ferme en votre doctrine,
Des ironiques mots de sa bouche divine
Vous pourriez, sans rougeur et sans confusion,
Soutenir l'amertume et la dérision.
L'audace du docteur, par ce discours frappée,
Demeura sans réplique à ma prosopopée.
Il sortit tout-à-coup, et, murmurant tout bas
Quelques termes d'aigreur que je n'entendis pas,
S'en alla chez Binsfeld, ou chez Basile Ponce[1],
Sur l'heure à mes raisons chercher une réponse.

[1] Deux défenseurs de la *fausse attrition*. — En supposant, avec La Harpe, Boileau inférieur à Horace dans les satires (la neuvième exceptée), il faut convenir qu'il est pour le moins son égal dans les épîtres. Je ne crois pas même, dit-il, que les meilleures du favori de Mécène puissent soutenir le parallèle avec l'épître à M. de Seignelai *sur le vrai*, et avec celle qui est adressée à M. de Lamoignon *sur les plaisirs de la campagne*, mis en opposition avec la vie inquiète et agitée que l'on mène à la ville. Auguste, dans les épîtres d'Horace, n'a jamais été loué avec autant de finesse, ni chanté avec un ton si noble, si élevé, et si poétique, que Louis XIV l'a été dans celles de Despréaux. Enfin, celles d'Horace n'ont pas un seul morceau comparable au passage du Rhin : il y a plus de mérite encore dans la louange délicate, que dans la satire ingénieuse ; et notre poëte possède éminemment l'une et l'autre. Tout ce que la prose éloquente de Voltaire a consacré dans le *Siècle de* Louis XIV, se trouve éloquemment exprimé dans les vers de Boileau. On voit, on admire en lui, non seulement l'homme d'esprit qui veut plaire, le poëte qui sait écrire, mais l'homme judicieux qui

choisit les objets de ses louanges, et ne veut pas être démenti par la postérité. Aussi, ne l'a-t-il point été; aussi, s'est-elle empressée de confirmer ses éloges comme ses censures : tout ce qu'il a loué est resté l'objet de notre admiration; et tout ce qu'il a blamé, est demeuré frappé d'un éternel mépris. En vain quelques voix, parmi lesquelles on est toujours si surpris et si fâché de distinguer celle de Marmontel, se sont élevées de temps en temps contre ce concert unanime de suffrages et d'applaudissements; en vain ce législateur nouveau s'est particulièrement attaché à déprécier les épîtres de Boileau, dans lesquelles il ne trouve que *de la sécheresse*, *de la stérilité*, *des plaisanteries parasites*, *des idées superficielles*, *des vues courtes*, etc., et dont il borne enfin *le mérite au choix heureux des termes et des tours* (ce qui pourtant est quelque chose dans un écrivain): la vérité a pour jamais assuré le triomphe de son poëte; et Marmontel a eu besoin de tout le mérite que l'on ne peut lui refuser d'ailleurs, pour ne pas rester accablé sous le mépris dont il se couvroit, en affectant de mépriser Boileau.

FIN DU PREMIER VOLUME.

TABLE

DES ARTICLES CONTENUS DANS CE VOLUME.

Préface du nouvel éditeur. Page j

Précis historique sur Nicolas Boileau Despréaux. xix

Préfaces de Boileau. 1 à 24

Catalogue des Œuvres de Boileau. 25

Discours au Roi. 29

SATIRES.

Discours sur la Satire. 41

Satire I. 51

II. A Molière. 67

III. 71

IV. A l'abbé Le Vayer. 95

V. Au marquis de Dangeau. 106

VI. 118

VII. 129

Préface de l'éditeur sur la satire viii. 137

VIII. A M. M. (Morel), docteur de Sorbonne. 141

IX. A son Esprit. 164

Avertissement sur la satire x. 187

X. Les Femmes. 189

XI. A Valincour. 230

Avertissement sur la satire xii. 245

XII. 253

ÉPITRES.

Avertissement sur l'épître I. 275

ÉPITRE I. Au Roi. 277

II. A l'abbé des Roches. 293

III. A Antoine Arnauld. 297

Avertissement imprimé en 1672 à la tête de l'épître IV. 307

IV. Au Roi. 309

V. A M. de Guilleragues. 325

VI. A M. de Lamoignon. 336

VII. A Racine. 349

VIII. Au Roi. 362

IX. Au marquis de Seignelai. 370

Préface publiée en 1695 à la tête des trois dernières épîtres. 383

X. A mes vers. 389

XI. A mon Jardinier. 399

XII. A l'abbé Renaudot. 410

FIN DE LA TABLE DU PREMIER VOLUME.

Repaired 1911